



## **AGGLOMERATION D'AGEN**

### **Assainissement**

# **2022**

## **RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE**

# Table des matières

<b>EDITORIAL</b> .....	<b>4</b>
<b>L'ESSENTIEL DE L'ANNEE</b> .....	<b>5</b>
<b>LES CHIFFRES CLES</b> .....	<b>6</b>
<b>COMPARATIF DES CHIFFRES CLES</b> .....	<b>7</b>
<b>LES TEMPS FORTS DE CETTE ANNEE</b> .....	<b>8</b>
<b>LE DEVELOPPEMENT DURABLE</b> .....	<b>9</b>
<b>LE RAPPORT RSE</b> .....	<b>13</b>
<b>LE CONTRAT</b> .....	<b>14</b>
<b>LA VIE DE VOTRE CONTRAT</b> .....	<b>15</b>
Les avenants du contrat .....	15
Les conventions du contrat .....	16
<b>PRESENTATION DE L'ENTREPRISE</b> .....	<b>17</b>
UNE NOUVELLE AMBITION POUR L'EAU DECLINEE AU PLUS PRES DES TERRITOIRES .....	18
SAUR ET VOUS, ALLIER QUALITE DE SERVICE, PROXIMITE ET PERFORMANCE DE VOTRE CONTRAT .....	18
LE CPO ANIMATEUR D'EXCELLENCE OPERATIONNELLE .....	18
PURE INNOVATION : NOS SOLUTIONS AU SERVICE DE L'EAU .....	20
LA RECHERCHE DE SUBSTANCES DANGEREUSES DANS L'ENVIRONNEMENT (STEP $\geq 10\ 000$ EH) .....	23
<b>LA REUT ; UN BESOIN, UNE ALTERNATIVE, UNE SOLUTION ENVIRONNEMENTALE DURABLE.</b> .....	<b>25</b>
<b>LES REPRESENTANTS DU CONTRAT</b> .....	<b>27</b>
<b>LE PATRIMOINE DE SERVICE</b> .....	<b>28</b>
<b>VOTRE PATRIMOINE</b> .....	<b>29</b>
DESCRIPTIFS DES FILIERES DE TRAITEMENT .....	<b>30</b>
STEP Agen – Rouquet .....	30
STEP Astaffort .....	31
STEP Boé - Saint-Pierre de Gaubert .....	32
STEP Brax - Les Gravières .....	33
STEP Estillac – Agropole .....	34
STEP Layrac .....	35
STEP Pont du Casse .....	36
STEP du Passage Bouziguet .....	37
<b>LE RESEAU</b> .....	<b>38</b>
Répartition par matériau .....	38
<b>LE SERVICE AUX USAGERS</b> .....	<b>41</b>
<b>VOS BRANCHEMENTS</b> .....	<b>42</b>
<b>LES VOLUMES ASSUJETTIS A L'ASSAINISSEMENT</b> .....	<b>42</b>
<b>LA RELATION AVEC LES CLIENTS : LES RECLAMATIONS.</b> .....	<b>42</b>
<b>BILAN DE L'ACTIVITE DE CETTE ANNEE</b> .....	<b>43</b>
<b>LE TRAITEMENT</b> .....	<b>44</b>
<b>Charge hydraulique</b> .....	<b>44</b>
Sur les STEP recevant des réseaux unitaires ou des ECP connues, l'impact météorologique est nettement visible : avec une baisse des volumes entrants .....	44
Ceci est notamment visible sur les STEP de Rouquet, St Pierre, Brax et Pont du Casse (STEP la plus impactée). Pour la STEP du Passage, les impacts sont visibles sur les déversoirs d'orage. ....	44
Il n'y a pas d'alertes particulières sur les charges hydrauliques sur chaque STEP (toutes les STEP sont inférieures à 70%), sauf la STEP de l'Agropole qui fait l'objet d'un suivi particulier avec un projet d'extension. ....	44
Pour la STEP d'Astaffort, cela s'explique pour l'utilisation du débitmètre en entrée et non plus à une estimation. <b>Charge polluante</b> .....	44

Sur les STEP recevant des réseaux unitaires ou des ECP connues, l'impact météorologique est nettement visible : avec une augmentation des charges polluantes liées à un effluent moins dilué.....	45
Ceci est notamment visible sur les STEP de Rouquet, St Pierre, Brax et Le Passage. ....	45
La STEP d'Astaffort est en surcharge organique ; un projet d'extension est en cours d'étude. ....	45
La STEP de l'Agropole fait l'objet d'un suivi particulier avec un projet d'extension. ....	45
Seule la STEP de Pont du Casse présente une charge moins importante que l'an passé, qui reste à expliquer et à vérifier sur 2023. ....	45
<b>Les volumes (en m3) .....</b>	<b>46</b>
<b>STEP DE BRAX LES GRAVIERES.....</b>	<b>47</b>
<b>STEP DE LAYRAC.....</b>	<b>48</b>
<b>STEP DU PASSAGE BOUZIGUET.....</b>	<b>48</b>
<b>Les consommations énergétiques.....</b>	<b>49</b>
1- STEP DE ROUQUET.....	50
2- STEP D'ESTILLAC AGROPOLE .....	53
3- STEP DE BOE SAINT PIERRE DE GAUBERT.....	55
4- STEP DU PASSAGE BOUZIGUET .....	57
5- STEP DE PONT DU CASSE.....	60
6- STEP DE BRAX LES GRAVIERES .....	61
7- STEP DE LAYRAC.....	64
8- STEP D'ASTAFFORT .....	66
9- RELEVAGE DE BRAX BOURG REVIGNAN (ANCIENNE STEP BOURG) .....	67
10- RELEVAGE DE COLAYRAC-SAINT-CIRQ PRINCIPAL LD TERRES DU BOURG.....	69
<b>Les boues et les sous-produits.....</b>	<b>70</b>
Production de boues (en tMS).....	70
Evacuation des boues (en tMS) .....	71
Les sous-produits : Graisses (en Mètre cube).....	71
Les sous-produits : Refus Grille (en kg).....	71
Les sous-produits : les sables (en Mètre cube).....	72
Les apports extérieurs (en Mètre cube) .....	72
Evolution de la réglementation sur la gestion des boues en cours de pandémie COVID en 2020 .....	73
<b>LES INDICATEURS DE PERFORMANCE.....</b>	<b>75</b>
<b>LES INDICATEURS DU MAIRE (IDM) ISSUS DU DECRET DU N° 2007-675 ET ARRETE DU 02 MAI 2007 .....</b>	<b>76</b>
Qualité des rejets.....	76
Performance de réseau .....	77
Service à l'utilisateur .....	78
Indicateurs contractuels relatifs aux réseaux .....	79
Indicateurs contractuels relatifs aux stations de dépollution et aux rejets.....	79
<b>LES INTERVENTIONS REALISEES.....</b>	<b>91</b>
<b>LES INTERVENTIONS D'EXPLOITATION.....</b>	<b>92</b>
Les opérations d'hydrocurage du réseau .....	92
Les passages caméra.....	92
Bilans des interventions d'exploitations.....	92
<b>LES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE .....</b>	<b>96</b>
<b>LES PROPOSITIONS D'AMELIORATION .....</b>	<b>98</b>
<b>LE CARE.....</b>	<b>102</b>
<b>LE CARE.....</b>	<b>103</b>
<b>METHODES ET ELEMENTS DE CALCUL DU CARE .....</b>	<b>104</b>
Modalités d'établissement du compte annuel du résultat de l'exploitation et composantes des rubriques .....	104
<b>ANNEXES.....</b>	<b>108</b>

<b>PRESENTATION DE L'ENTREPRISE .....</b>	<b>109</b>
LES EVOLUTIONS REGLEMENTAIRES APPORTEES PAR LE NOUVEL ARRETE MINISTERIEL DU 20 NOVEMBRE 2017 RELATIF AU SUIVI EN SERVICE DES EQUIPEMENTS SOUS PRESSION.....	110
EVOLUTIONS REGLEMENTAIRES PRINCIPALES 2020 CONCERNANT LES SYSTEMES DE COLLECTE EN ASSAINISSEMENT : PRECISIONS CONCERNANT LA MISE EN PLACE DU DIAGNOSTIC PERMANENT ET ETENDU DE PERIMETRE DES ANALYSES DE RISQUES DE DEFAILLANCE .....	112
1. Rappel de l'évolution réglementaire .....	112
2. Focus sur la mise en place de la démarche du diagnostic permanent (arrêtés du 21 juillet 2015, du 31 juillet 2020 et guide ASTEE de février 2020).....	113
C'est quoi le diagnostic permanent ? .....	114
<b>ATTESTATIONS D'ASSURANCES.....</b>	<b>116</b>
<b>Attestation Dommages aux Biens</b> .....	116
<b>Responsabilité civile</b> .....	117
<b>Attestation Responsabilité civile décennale obligatoire (bâtiment)</b> .....	118
<b>Attestation Responsabilité civile Atteinte à l'Environnement</b> .....	122
<b>Attestation Tous risques chantiers</b> .....	123
<b>LE PATRIMOINE DE SERVICE .....</b>	<b>124</b>
<b>LES INSTALLATIONS.....</b>	<b>125</b>
LE RESEAU.....	130
CONSOMMATION D'ENERGIE .....	141
<b>LE SERVICE AUX USAGERS .....</b>	<b>146</b>
LA GESTION CLIENTELE .....	147
<b>LA FACTURE 120 M<sup>3</sup></b> .....	150
<b>NOTE DE CALCUL DE REVISION DU PRIX DE L'EAU ET FACTURES 120 M<sup>3</sup></b> .....	154
<b>LES INDICATEURS DE PERFORMANCE .....</b>	<b>157</b>
DETAIL DE L'INDICATEUR DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT .....	158
<b>LES INTERVENTIONS REALISEES .....</b>	<b>160</b>
<b>LES INTERVENTIONS D'EXPLOITATION.....</b>	<b>161</b>
Les opérations d'hydrocurage du réseau .....	161
<b>LES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE .....</b>	<b>185</b>
Les interventions de maintenance 2ème niveau .....	185
Les interventions de contrôle réglementaire sur les installations électriques .....	188
Les interventions de contrôle réglementaire sur les appareils de levage .....	191
Les interventions de contrôle réglementaire ouvrant automatique .....	192
<b>ANNEXES COMPLEMENTAIRES .....</b>	<b>193</b>
CONSTRUIRE SANS DETRUIRE.....	193
Bilan des relèves GPS sur le réseau .....	194
<b>LE GLOSSAIRE.....</b>	<b>204</b>
<b>LES NOUVEAUX TEXTES REGLEMENTAIRES.....</b>	<b>210</b>

# EDITORIAL



Monsieur le Président,

Nous sommes heureux de vous faire parvenir le Rapport Annuel du Délégué (RAD) qui rend compte de l'activité et de l'engagement du groupe Saur sur votre territoire.

Celui-ci comporte l'ensemble des éléments techniques, organisationnels et financiers qui vous permettent, ainsi qu'à vos services, un suivi régulier du service de l'assainissement et des indicateurs de performance que nous avons définis ensemble. Saur a toujours apporté une attention toute particulière à cette gouvernance partagée du service de l'assainissement, sous votre autorité.

Vous le savez, notre Groupe s'est profondément transformé guidé par une raison d'être forte : agir, fédérer et militer afin de redonner à l'eau la valeur qu'elle mérite. Cet engagement, nous lui donnons corps chaque jour à vos côtés, pour réaliser ensemble la transition hydrique de nos territoires. La sécheresse et le stress hydrique que nous avons connus en 2022 nous y enjoignent, plus que jamais.

Pour cela, le groupe Saur dédie toute son expertise opérationnelle à la préservation de la ressource et investit fortement dans les outils digitaux pour continuer de vous proposer les solutions les plus innovantes du secteur. A titre d'exemple, l'un des indicateurs que nous pilotons au quotidien et que nous avons choisi de publier en toute transparence est le nombre de mètres cubes d'eau économisés. En 2023, avec vous, nous déploierons également de nouveaux dispositifs permettant d'alimenter nos stations grâce à de l'énergie renouvelable. Ensemble, nous prenons le chemin vers une alimentation en eau et un traitement des eaux usées responsables et durables.

La communication de ce RAD doit être l'occasion d'un moment privilégié d'échanges, dans la transparence, et de projection vers l'avenir, afin d'imaginer et construire ensemble la meilleure performance de votre service de l'assainissement pour le bien commun.

Nos équipes locales sont toujours à votre écoute et à votre disposition. A travers elles, et en mon nom, je vous remercie de la confiance que vous nous accordez tous les jours pour servir votre territoire et pour faire avancer la préservation de la ressource en eau.

**Patrick Blethon**

**Président Exécutif de Saur**



# L'ESSENTIEL DE L'ANNEE

Les temps forts et les chiffres clés de l'année d'exercice

1.

## LES CHIFFRES CLES



**4 059 776** m<sup>3</sup> assujettis à l'assainissement après coefficient correcteur

**37 269** branchements raccordés

Prix de l'assainissement **2,55** € TTC / m<sup>3</sup>

Au 1er janvier 2023 pour une facture de 120 m<sup>3</sup>



**546,6** kmL de réseau dont :

- **518,5** kmL de réseau Eaux usées
- **28,1** kmL de réseau Unitaire

**14 916** ml hydrocurés avec le camion



**526** interventions de débouchage



**143** Postes de relèvement

**8** stations d'épuration



**163 200** eq/hab.

Boues évacuées : **1 050,733** tMS

**5 209 718** m<sup>3</sup> épurés



## COMPARATIF DES CHIFFRES CLES

	2021	2022	Evolution N/N-1
Volumes assujettis à l'assainissement après coefficient correcteur (m <sup>3</sup> )	4 098 547	4 059 776	-0,95%
Volumes épurés (m <sup>3</sup> )	5 726 742	5 209 718	-9,92%
Nombre de branchements raccordés	36 801	37 269	1,25%
Linéaire de réseau Eaux Usées (kml)	546,174	546,619	0.081%
Linéaire hydrocuré avec le camion (ml)	69 584	14 916	-373.17%
Nombre d'interventions de débouchage	611	526	-16.16%
Quantité de boues évacuées (tMS)	1 013,7 tMS	1 050,7 tMS	3,65%
Taux de conformité des bilans réalisés	88,0%	78,5%	-12,10%
Prix de l'eau (€ TTC / m <sup>3</sup> )	2,41	2,55	5,49%

## LES TEMPS FORTS DE CETTE ANNEE

Réception des travaux de la STEP de SPDG :

- Destruction de l'ancien poste de relevage d'entrée et création d'un poste de relevage avec dégrilleur compacteur
- Remplacement de la centrifugeuse à boue par une presse à vis pour réaliser des économies d'énergie tout en maintenant une siccité performante

Modélisation hydraulique et bouchage des DO

Afin de limiter les risques de déversements au milieu naturel, il a été décidé suite à la modélisation hydraulique d'envisager le bouchage de certains DO ne présentant aucun déversement.

Ces opérations ont été menées fin d'année 2022 sur les DO suivants =

- |                             |                                       |
|-----------------------------|---------------------------------------|
| - DO 11 – Rue du 8 mai 1945 | - DO 20 – Marine/Debussy              |
| - DO 22 – Rue Jean Macé     | - DO 13B – Paul Bême/Ganet (complexe) |
| - DO 27 – Rue Jean Macé     | - DO 28 – Jean Macé                   |
| - DO 15 – Lavinal/Pyrénées  | - LAYRAC – Verdun                     |
| - DO 19 - Marine/Renard     |                                       |

L'agropole fera l'objet d'un RAD spécifique.

### **Valorisation des actions H2S**

Une nouvelle campagne de mesures d'H2S a été réalisée durant l'été 2022 sur 57 refoulements.

Sur ces 57 mesures, 5 refoulements présentent une moyenne supérieure à 20 ppm. Ce sont des PR qu'il est nécessaire d'observer plus précisément sur la future campagne 2023. Les précédentes campagnes ont permis de mettre en place 3 traitements avec injection de Nutriox. Ces traitements permettent un abaissement important du taux d'H2S au point de refoulement. Un REX sera prévu en 2023 suite à l'observation du fonctionnement après un an de traitement.

## LE DEVELOPPEMENT DURABLE

2 sujets principaux ont été étudiés lors de cette année 2022 :

- Etude de faisabilité d'une unité de méthanisation qui a validé la viabilité technico-économique du projet

Les gisements mobilisables sont récapitulés ci-dessous

Hypothèses de mobilisation :

- 100 % des boues urbaines en provenance de l'agglomération d'Agen
- 50 % des boues urbaines des stations d'épuration implantées le long du canal
- 10 % des boues urbaines des stations d'épuration éloignées du canal.
- 100 % des graisses des stations d'épuration urbaines
- 100 % des graisses des stations d'épuration industrielles géré par SAUR industrie
- 100 % des graisses produites au sein des IAA de l'agropole (identifié lors de l'étude de gisement)
- 30 % des boues issus des IAA de l'agglomération d'Agen

Types de déchets	Tonnages, 2035	P° biogaz Nm3/tMS
<b>Boues industriel (graisses)</b>	200 tMS/an	447
<b>Boues urbaine (agglo d'Agen)</b>	1281 tMS/an	215 / 339
<b>Boues urbaine (hors agglo)</b>	406 tMS/an	215 / 339
<b>Graisses</b>	248 t/MSan	982
<b>TOTAL</b>	<b>2135 t/an</b>	

4 sites d'implantation ont été étudiés et le site du Passage à proximité de la STEP de Bouziguet est le plus approprié.

Critère	Le Passage	Brax	St Pierre de Gaubert	Agropole
Localisation par rapport aux gisements				
Accessibilité				
Superficie disponible				
Adéquation du PLU				
Distances d'éloignement aux habitations				
Environnement social				
PPRI				
Aires de protection naturelle				
Capacité de valorisation du biogaz				
Disponibilité de chaleur fatale				
Synthèse		Non retenu car superficie disponible insuffisante et projets de développement des activités voisines	Non retenu en raison de la présence de nombreuses habitations à proximité. Zone urbaine	

Figure 31 : Synthèse de l'analyse des sites d'implantation

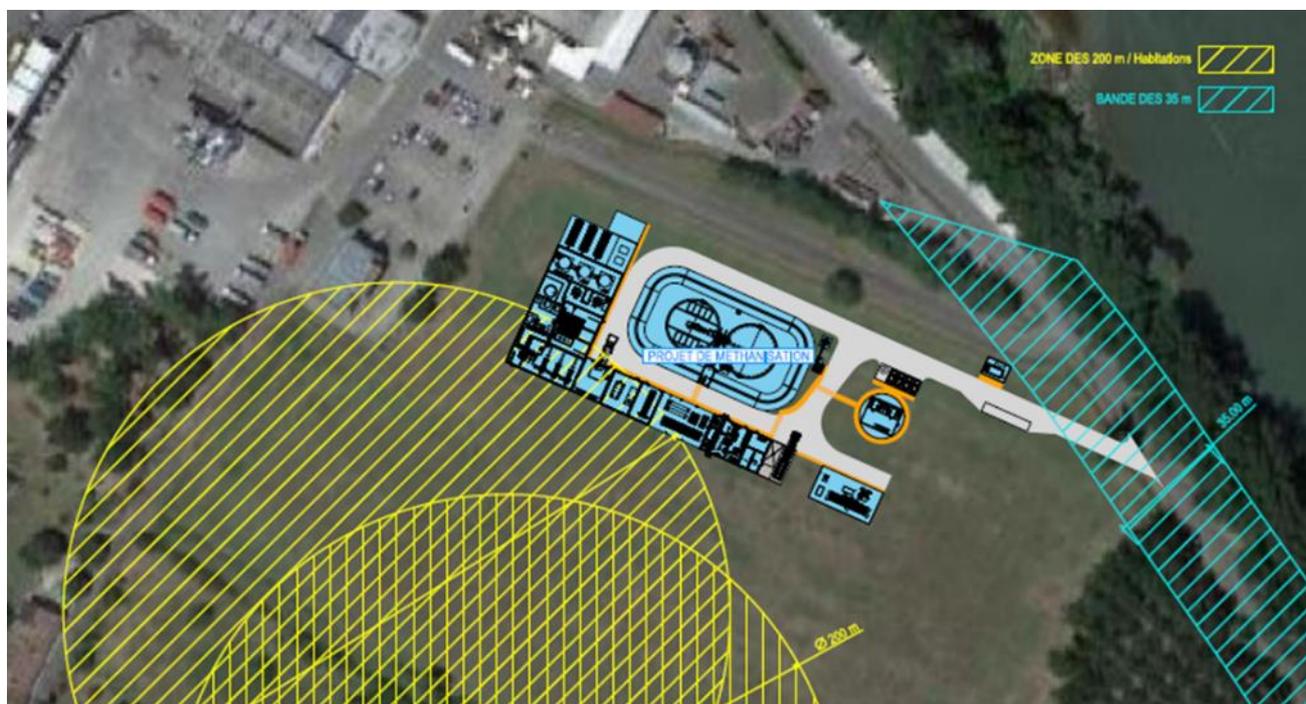
A ce stade de l'étude, le site du Passage semble être le plus indiqué pour l'implantation d'une unité de méthanisation.

Les plus :

- Proximité du four SOGAD pour la réutilisation de la chaleur fatale ;
- Proximité STEP du Rouquet et du Passage avec transport liquides des boues (75% du gisement) et de l'industriel SOLEVAL ; Possibilité retour des centrât ;
- Proximité relative du canal du latéral à la Garonne ;

Les moins :

- Zone inondable ;
- Nécessité de retrait de 35m des berges de la Garonne ;
- Site relativement exigü.



Les coûts d'investissement sont compris entre 14 et 19 million d'euros et le temps de retour sur investissement est compris entre 14 et 24 ans selon la technique de valorisation utilisée et des subventions obtenues.

Le 2<sup>ème</sup> sujet de développement durable est la Réutilisation des Eaux Usées Traitées

Chacune des 8 STEP gérée par EDG a fait l'objet d'une étude de faisabilité de mise en place d'un projet de REUT. Il s'avère que seule la STEP de Saint Pierre de Gaubert pourrait être intéressante pour ce type de projet du fait de la présence de « clients » potentiels à une distance raisonnable.

**STEP DE SAINT PIERRE DE GAUBERT BOE**



- ❑ STEP Saint pierre de Gaubert BOE
  - 40 000 EH
  - Traitement par boues activées
  - Volume traité : 3 100m3/j
- ❑ GOLF DE BOE
  - A 2 km de LA STEP
- ❑ Culture sous serre ( 8 Ha Arbres fruitiers)
  - A 1,1 km de la STEP



**Golf de BOE- Château d'Allot**  
 Consommation d'eau en moyenne : 52 000m3/an  
 Parcours de 9 trous environ 4 Ha  
 Trajet : 2 km



8 hectares d'arbres fruitiers sous serre  
 Trajet : 1,1 km  
 Consommation d'eau en moyenne : 40 000m3/an



**Coûts d'investissement Total – Golf et Arbres fruitiers**

Cout d'investissement du matériel pour la REUT				
Objectif : Mettre en place un traitement tertiaire pour atteindre la qualité A et un système de distribution				
Désignation	Unités	Prix/u	Résultat	Commentaire
Système de Traitement UV	1	26 000	26 000 €	Pour une station de 20 000 EH
Fourniture Canalisations PEHD80 de 2km	2000	4,00 €	8 000,00 €	Raccordement du traitement secondaire au traitement tertiaire
Fourniture Canalisations PEHD80 de 1,1 km	1100	4,00 €	4 400,00 €	
Terrassement en accotement sans réfection de chaussée pour canalisations PEHD80 2km	2000	110,00 €	220 000,00 €	Raccordement entre file REUT et le point d'usage
Terrassement en accotement sans réfection de chaussée pour canalisations PEHD80 1,1km	1100	110,00 €	121 000,00 €	
Fourniture et pose Cuve d'eau filtré en PE - 80 m3	1	47 200,00 €	47 200,00 €	
Fourniture et pose Poste de relevage	1	30 000,00 €	30 000,00 €	Pour maintenir une pressions d'eau constante en cas de forte demande
Fourniture et pose Canalisations en inox DN150 de 30m	30	400,00 €	12 000,00 €	Raccordement du traitement secondaire au traitement tertiaire
Analyses physico-chimiques et bactériologique	-	-	4 980 €	
<b>Total</b>			<b>473 600,00 €</b>	

Les coûts d'investissement mis en rapport des faibles besoins du golf ou de l'arboriculteur ne rendent pas viables le projet dans les conditions économiques et réglementaires actuelles.

L'année 2022 a aussi été l'occasion de faire un premier bilan des 2 premières saisons d'apiculture.

**Bilan saisons apicultures 2021-2022**



Début de la saison : Avril  
 Implantation des nouvelles ruches suite mortalité 2021 : début Juin  
 Retrait des ruches à causes des frelons : fin Août

Difficulté de produire du miel à cause de la sécheresse  
 2022 : Production de 80 kg de miel de fleurs + 100 kg de miel de tournesol  
 2021 : Production de 60 kg de miel de fleurs + 150 kg de miel de tournesol

Au mois de Décembre 2022, l'office français de la biodiversité a demandé à Eau de Garonne de faire un premier bilan de ses actions depuis qu'elle a été labellisée « entreprise engagée pour la nature ». Un rapport a été envoyé. Les conclusions du ministère de la transition écologique seront rendues dans le courant de l'année 2023.

## LE RAPPORT RSE

L'année 2022 a vu la réalisation du rapport RSE de la société dédiée qui aborde des sujets divers comme la formation, l'impact économique d'Eau de Garonne sur le territoire sans parler des actions sur la biodiversité, citées précédemment.

Les éléments à retenir sont les suivants :

- 92 % des salariés ont suivi au moins une formation,
- 88% des collaborateurs sont en CDI,
- 14% de femmes. Eau de Garonne a 5 collaboratrices dans ses effectifs, un chiffre supérieur à la maison mère SAUR (10%)
- 69% des achats sont réalisés en Nouvelle Aquitaine dont 61% en Lot et Garonne
- 70% des collaborateurs habitent l'agglomération d'Agen

• <b>Emplois directs</b>	42	} 223 emplois générés et soutenus Soit un PIB généré de 17 009 916 euros
• <b>Emplois indirects</b>	39	
Privés 32 Publics 7		
• <b>Emplois induits</b>	142	

En équivalent emplois : **Effet levier** : l'activité d'un colorateur va créer **5,3** emplois.

L'activité exercée par l'entreprise impacte économiquement environ **557,5 personnes** (supposition de 2,5 personnes par ménages)



## LE CONTRAT

Le respect des obligations contractuelles, notre principale préoccupation

2.

## LA VIE DE VOTRE CONTRAT

Le service de l'eau potable du contrat AGGLOMERATION D'AGEN est délégué à EAU DE GARONNE dans le cadre d'un(e) Délégation de service public. Le contrat, signé à la date du 1 janvier 2019, arrivera à échéance le 31 décembre 2031.

### Les avenants du contrat

AVENANT N°1	Précisions administratives
Objet :	
date de signature par la Collectivité :	02/09/2019
date de visa de la préfecture :	22/11/2019
date d'effet :	22/11/2019

Un avenant a démarré au 1<sup>er</sup> Janvier 2022

Il comprend les points suivants :

- 1-Moins value liée à la mise à l'arrêt de la station de Jean Malèze
- 2-Charges liées à l'augmentation des effluents arrivant sur la station d'épuration de Saint Pierre de Gaubert
- 3-Mise en place du diagnostic permanent sur 4 stations d'épuration
- 4-Exploitation du Sapofix sur la STEP de l'Agropole à Estillac
- 5-Exploitation des postes de relevage
- 6-Exploitation des mesures des déversoirs d'orage
- 7-Exploitation des équipements supplémentaires positionnés sur des ouvrages existants
- 8-Mise à jour du programme prévisionnel de renouvellement

## Les conventions du contrat

Liste des Etablissements ayant une convention de dépotage :

STEP	Etablissement	Objet	Date de signature
Agen	EAU 47	Boues de STEP	En cours de signature
	SARL LA NERACAISE	Matières de vidange	11/03/2021
	SARP Sud-Ouest ALANIOU		30/01/2020
	SOS VIDANGE ASSAINISSEMENT		13/01/2020
	ROUSSILLE		15/01/2020
	ETABLISSEMENTS RIEUX		01/07/2019
	HYDROCUR		01/07/2020

Liste des Etablissements ayant un arrêté et/ou une convention spéciale de déversement :

STEP	Etablissement	Objet	Date de début d'application initiale
Estillac Agropole	Saviel	Convention Spéciale de Déversement	01/07/2022 (appliqué mais en cours de signature)
	Le Chef		01/07/2022 (appliqué mais en cours de signature)
	Boncolac		01/07/2022 (appliqué mais en cours de signature)
	Sud'N'Sol		01/07/2022 (appliqué mais en cours de signature)
	Mericq Fumaison		01/07/2022 (appliqué mais en cours de signature)
	Mericq Innovation		01/07/2022 (appliqué mais en cours de signature)
	Maison Briau		01/07/2022 (appliqué mais en cours de signature)
	Vegecroc		01/07/2022 (appliqué mais en cours de signature)
	Cité Gourmande		01/07/2022 (appliqué mais en cours de signature)
	Sojami		01/07/2022 (appliqué mais en cours de signature)
	Temps des Cerises		01/07/2022 (appliqué mais en cours de signature)
Pont du Casse	CHD La Candélie	Convention Spéciale de Déversement	10/11/2015
Astaffort	Gardeil	Convention Spéciale de Déversement	En cours de signature
Agen	KALHYGE	Arrêté	En cours de signature
	Etablissements ALUISI Peinture		24/05/2016
	Centre Hospitalier Agen-Nérac	Convention Spéciale de Déversement	En cours de signature
	BMS UPSA		En cours de mise à jour
Le Passage	BMS UPSA	Convention Spéciale de Déversement	En cours de mise à jour
Boé	AMRI	Convention Spéciale de Déversement	15/03/2016
	VEOLIA PROPLETE		01/01/2021
	L&L		01/01/2021
	Bigard		01/01/2021
	COLAS	Arrêté	En cours de modification



# saur

# mission water



## PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

Préserver la ressource la plus précieuse de notre planète

## UNE NOUVELLE AMBITION POUR L'EAU DECLINEE AU PLUS PRES DES TERRITOIRES

Acteur depuis près d'un siècle de la protection de l'eau et de l'environnement, le groupe Saur agit aux côtés des territoires et délivre au quotidien des services essentiels pour et en lien avec ses clients collectivités, entreprises et citoyens.

Forte d'un nouveau projet d'entreprise durable et d'un nouveau positionnement, Saur confirme son engagement pour répondre au mieux aux besoins des territoires et aux défis de la transition écologique et hydrique.

Cette ambition est portée par notre raison d'être :

« Militer pour que tous les acteurs (collectivités, industriels, citoyens, agriculteurs, associations, société civile dans son ensemble) accordent à l'eau la valeur qu'elle mérite. Au-delà de notre métier d'origine – gérer l'eau de façon responsable, en qualité et en quantité suffisantes – nous nous engageons à agir et convaincre, afin qu'ensemble, nous investissions pour économiser l'eau et que nous inventions de nouveaux modèles pour préserver la ressource la plus précieuse de notre planète ».

Nous déclinons à horizon 2025 notre stratégie et volonté d'action et de changement au travers de 9 engagements de développement durable comme : vendre des économies d'eau et plus uniquement des M<sup>3</sup>, contribuer à la décarbonation des industries, innover en continu, plus vite et de façon responsable, contribuer à la vie locale, autant économique que sociale...

A ces engagements s'ajoutent de nouveaux objectifs de performance extra-financière : - 0,5 % par an de volumes d'eau prélevés par abonné, - 83 % d'intensité carbone de ses opérations en 2025 par rapport à 2020... Pour en savoir plus : rapport intégré 2021 de Saur, disponible sur le site saur.com.



## SAUR ET VOUS, ALLIER QUALITE DE SERVICE, PROXIMITE ET PERFORMANCE DE VOTRE CONTRAT

Pour répondre au mieux à vos besoins et pour atteindre ses objectifs de protection de la ressource, Saur a adopté un maillage permettant de déployer sur chacun des territoires les moyens opérationnels et techniques adéquats. Au sein de sa division Eau France, Saur et ses filiales Cise TP et Stereau concentrent également toutes les expertises nécessaires à l'amélioration de la performance de votre contrat et au développement de votre patrimoine réseau et usine.

Pour opérer au quotidien vos services d'eau et d'assainissement et vous garantir réactivité et efficacité, Saur assure une couverture nationale grâce à 10 Directions Régionales, 21 Directions d'Exploitation en charge de l'exécution de votre contrat et 16 Centres de Pilotage Opérationnel (CPO) qui centralisent la supervision et le pilotage en temps réel de votre exploitation.

## LE CPO ANIMATEUR D'EXCELLENCE OPERATIONNELLE

Le Centre de Pilotage Opérationnel est une véritable « tour de contrôle » qui rassemble des experts, techniciens

et spécialistes dans des domaines aussi variés que les processus de traitement, l'hydraulique, la maintenance, la cartographie. Il intègre, traite, analyse et valorise en continu des données issues d'une multitude de capteurs innovants et Hi-Tech qui suivent votre patrimoine 24h/24.

Des experts métiers permettent de garantir une gestion optimale de vos installations et mettent leurs compétences à votre service en intégrant les enjeux spécifiques à votre territoire.

Des spécialistes traitent, analysent et véhiculent en temps réel des milliers de données, directement issues du terrain, en vue d'en assurer la traçabilité et l'analyse pour vous accompagner au mieux dans la maîtrise de la politique de l'eau de votre territoire.

Le CPO, garant d'une liaison permanente entre experts, ordonnanceurs et équipes de terrain, permet de suivre en temps réel et d'analyser les éléments du réseau grâce aux remontées d'information des différents capteurs.

Le CPO met à votre disposition le meilleur de la technologie en vous faisant bénéficier des dernières avancées en matière de R&D et d'innovation.



Cette organisation nous permet de proposer un service adapté aux besoins spécifiques de chaque collectivité pour répondre aux exigences des territoires en offrant à tous l'excellence d'une même qualité de service à un prix maîtrisé.



## PURE INNOVATION : NOS SOLUTIONS AU SERVICE DE L'EAU

Les exigences de l'arrêté du 21 juillet 2015 et l'arrêté modificatif du 31 juillet 2020 entrent en vigueur progressivement. EAU DE GARONNE prépare déjà la prochaine échéance : l'extension de la mise en place du diagnostic permanent aux systèmes  $\geq 2\ 000$  eqH avant le 31/12/2024.

EAU DE GARONNE dispose d'outils de fond (SIG, GMAO et supervision) afin de vous garantir un diagnostic permanent complet accompagné d'indicateurs de performance pertinents, et de vous assurer un programme d'exploitation optimal, travaillant dans une boucle d'amélioration continue.

Nous continuons à vous accompagner dans vos enjeux d'aujourd'hui : **protection du milieu naturel, surveillance des installations, sécurisation du fonctionnement et pérennisation du patrimoine**, ainsi que de vous conseiller sur les enjeux de demain, notamment la **transition énergétique**.

Grâce à son organisation et ses nouveaux outils, EAU DE GARONNE améliore durablement sa performance opérationnelle pour préserver votre milieu naturel.



### ASSURER LA CONFORMITE REGLEMENTAIRE

L'autosurveillance mise en place sur nos systèmes d'assainissement (collecte et traitement) permet un suivi régulier des performances des installations, en détectant toute dérive.

L'évaluation de la conformité réglementaire est faite au fil de l'eau, avec un reporting adapté.

### PROTEGER LE MILIEU NATUREL

**GALATE**, outil EAU DE GARONNE par excellence, permet l'analyse multicritères de sensibilité des postes de pompage.

Intégré dans notre stratégie d'exploitation et dans nos outils de diagnostic permanent, il vous permet en plus de minimiser le risque et l'impact d'éventuels déversements vers les milieux d'usage sensible



### SECURISER LE FONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS

L'arrêté du 21/07/2015 et l'arrêté modificatif du 31/07/2020 renforce les exigences de sécurisation des installations, notamment en élargissant le périmètre de réalisation d'analyses de risques de défaillance aux bassins et postes : EAU DE GARONNE vous accompagne en proposant des analyses de risques, assorties de plans d'actions permettant ainsi d'améliorer la fiabilité et la sécurité de vos installations et d'enrichir le diagnostic permanent avec ces informations.

### TRANSITION ENERGETIQUE

PRODUIRE DE L'ENERGIE VERTE : R&D

Les procédés de la R&D de EAU DE GARONNE :

**La méthanisation** permet de développer de l'énergie à partir de la digestion des boues de station d'épuration et de déchets organiques périurbains.

**100% de l'énergie consommé sur vos sites est issu d'électricité verte.**



# DIAGNOSTIC PERMANENT : UNE DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE ET DE SECURITE

CONNAITRE ET SURVEILLER VOS SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT EN VUE DE REDUIRE LEUR IMPACT SUR LE MILIEU, SECURISER LA SANTE PUBLIQUE, PERENNISER LE PATRIMOINE ET MAITRISER LES NUISANCES

La mise en place du diagnostic permanent pour les agglomérations de taille  $\geq 10\ 000$  équivalents habitants (EH) est exigé depuis 31 décembre 2021. L'obligation sera étendue aux agglomérations  $\geq 2\ 000$  EH le 31 décembre 2024.

Le diagnostic permanent est une démarche visant à :

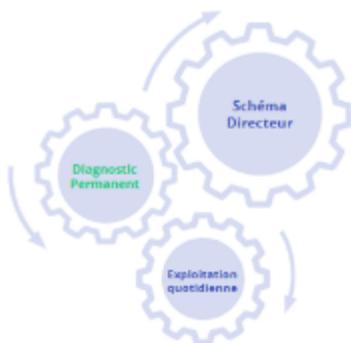
**1° Connaître, en continu, le fonctionnement et l'état structurel du système d'assainissement ;**

**2° Prévenir ou identifier dans les meilleurs délais les dysfonctionnements de ce système ;**

**3° Suivre et évaluer l'efficacité des actions préventives ou correctrices engagées ;**

**4° Exploiter le système d'assainissement dans une logique d'amélioration continue.**

Agissant sur les plans techniques et financiers, et complémentaire au schéma directeur, cette démarche intègre les spécificités de chaque collectivité et système d'assainissement :



*Extrait du Guide ASTEE « Articulation du diagnostic permanent avec les autres démarches »*

Pour vous aider à respecter cette obligation, SAUR, qui a participé activement au Groupe de Travail ASTEE sur cette thématique, **pourra vous accompagner au moyen de supports méthodologiques établis à cet effet.**

Cette méthodologie est fondée sur le **renforcement des moyens humains et le développement des outils informatiques.**

Les équipes d'exploitation de SAUR disposent ainsi d'une **plateforme unique de restitution, la plateforme Diag**

**360.** Alimentée par des millions de données (données patrimoniales, mesures télégrées, données pluviométriques ...), elle regroupe à la fois des modules de suivi de fonctionnement des ouvrages du système d'assainissement :

- Ouvrages sur le réseau (**PR/MR**),
- Ouvrages de déversement (**DO/TP**)
- Stations d'épuration (**STEP**)

et des modules de quantification, diagnostic et suivi des problématiques du service identifiés dans le guide ASTEE :

- Quantification des Eaux Claires Parasites (**ECP**)
- Analyse de production d'hydrogène sulfuré et odeurs (**H2S**)
- Cartographie du risque d'une éventuelle pollution non domestique (**INDUS**)
- Cartographie du risque d'encrassement (**HYDRO**)
- Débordement et déversement par temps de pluie (**PLUIE**)
- Mesure de l'impact des rejets sur le milieu naturel (**MILIEU**)



DIAG 360° est la garantie de :

- la gestion & fiabilisation des données
- la vision 360° du service
- le pilotage des actions & interventions
- le suivi des Indicateurs de performance sur chaque bassin de collecte afin de mesurer l'impact de vos travaux d'amélioration

**Elle permet de fiabiliser, automatiser et croiser le suivi de l'exploitation dans un boucle d'amélioration continue.**

Les premiers modules de la plateforme (**DO/TP, PR/MR, ECP, H2S, INDUS, HYDRO**) ont été testés et mise en production en 2022. Les modules restants (**PLUIE, MILIEU, STEP**) seront ajoutés progressivement pour compléter notre capacité d'analyse multi risque sur chaque bassin de collecte et faciliter la quantification de l'impact de vos travaux sur la performance du système.

Grâce à ce partenariat renforcé, nous améliorons durablement notre performance opérationnelle sur votre territoire afin de **mieux préserver le milieu récepteur et votre patrimoine assainissement**.

## ANALYSES DE RISQUES ET DE DEFAILLANCE : (ARD)

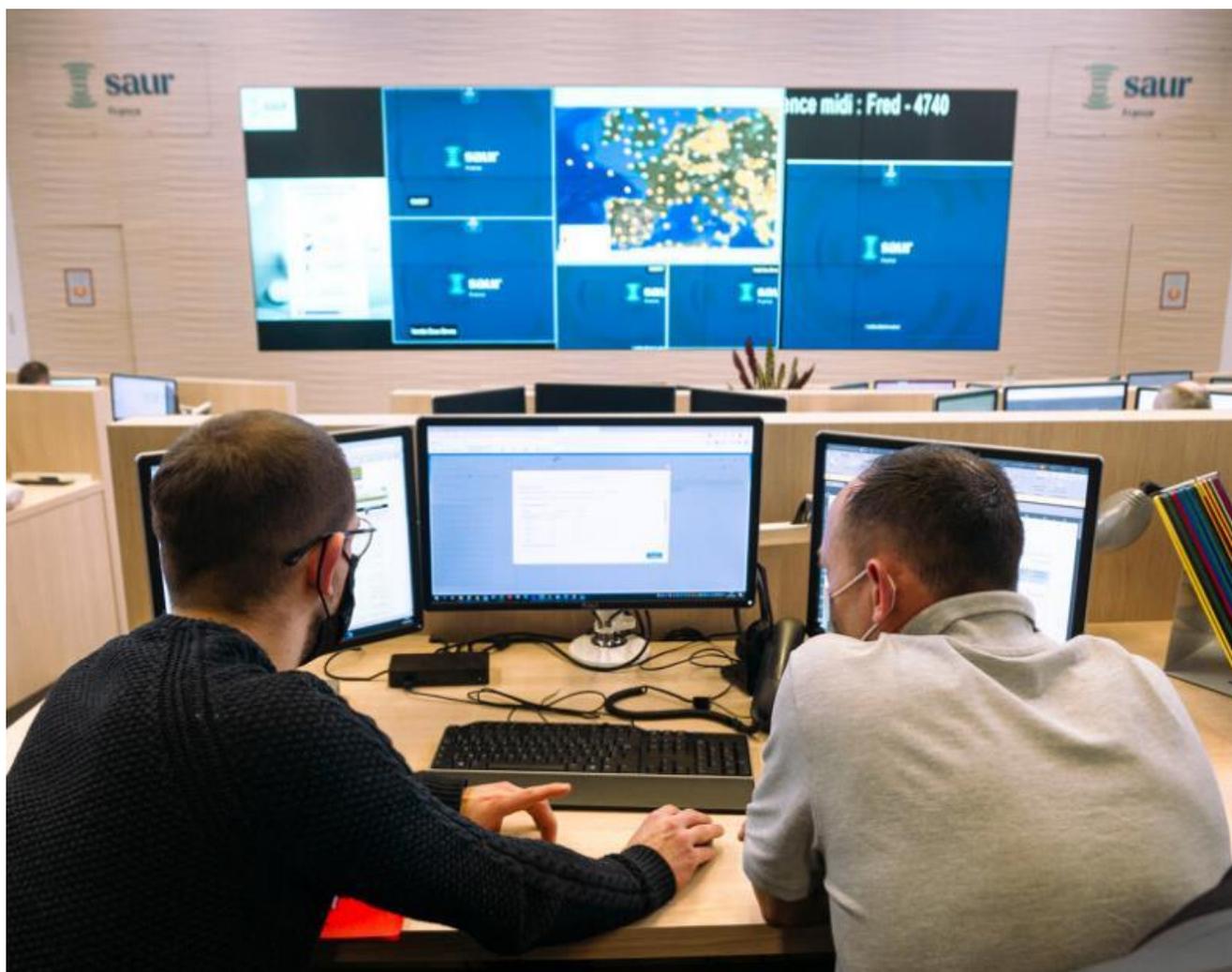
L'ARRETE DU 31/07/2020 REND OBLIGATOIRE LA MISE EN PLACE DES ANALYSES DE RISQUES ET DE DEFAILLANCE SUR LE SYSTEME DE COLLECTE. AUPARAVANT, IL ETAIT OBLIGATOIRE UNIQUEMENT SUR LES SYSTEMES DE TRAITEMENT SUPERIEUR A 2 000 EQH.

Avec cette modification depuis 2020 :

- Les systèmes d'assainissement des eaux usées destinés à collecter et traiter une charge brute de pollution organique **supérieure ou égale à 12 kg/j de DBO5 font l'objet d'une analyse des risques de défaillance**, de leurs effets ainsi que des mesures prévues pour remédier aux pannes éventuelles.

Cette analyse est transmise au service en charge du contrôle et à l'agence de l'eau ou l'office de l'eau.

Type de système d'assainissement	Services ciblés	Echéances
CPBO $\geq$ 600 kg/j de DBO5 $\geq$ 10 000 EQH	Service en charge du contrôle et à l'agence de l'eau ou l'office de l'eau	au plus tard le 31 décembre 2021
CPBO $<$ à 600 kg/j de DBO5 et $\geq$ 120 kg/j de DBO5 $<$ 10 000 EQH et $\geq$ 2 000 EQH		au plus tard le 31 décembre 2023
CPBO $\geq$ à 12 kg/j de DBO5 $\geq$ 200 EQH		au plus tard le 31 décembre 2025



# LA RECHERCHE DE SUBSTANCES DANGEREUSES DANS L'ENVIRONNEMENT (STEP ≥10 000 EH)

## RAPPEL REGLEMENTAIRE ET CONTEXTE :

La démarche RSDE a été initiée en 2002 suite à la Directive Cadre sur l'eau du 23/10/2000 avec pour objectif le retour au bon état des masses d'eau et la réduction ou la suppression des rejets de substances prioritaires.

Après un premier bilan de l'INERIS en 2007, il a été constaté un manque de connaissances sur les émissions de certains micropolluants, ce qui a conduit à une première campagne de recherche et d'analyses à partir de 2012.

L'analyse de l'ensemble des données collectées dans le second bilan de l'INERIS en mars 2016 a conduit à :

- Redéfinir une liste de substances à surveiller,
- Modifier les NQE (Normes de Qualité Environnementale) et les règles de calcul des substances significatives,
- Cibler les molécules à considérer pour enclencher un diagnostic amont afin de rechercher l'origine des substances significatives. (Micropolluants significativement présent)



La note technique relative à la surveillance des micropolluants est parue le 19 août 2016.

Cette note prévoit:

- La surveillance des micropolluants sur l'eau brute (point Sandre A3) et sur l'eau traitée rejetée au milieu naturel (point Sandre A4)
- La réalisation d'une première campagne d'analyses complète en 2018, suivie ensuite de campagnes en 2022, 2028 et 2034 (6 analyses sur l'eau brute + 6 sur l'eau traitée).

- La réalisation d'un diagnostic micropolluants sur le réseau en amont de la station d'épuration si des substances significatives étaient retrouvées dans les effluents.



La réalisation du diagnostic comporte les grandes étapes suivantes :

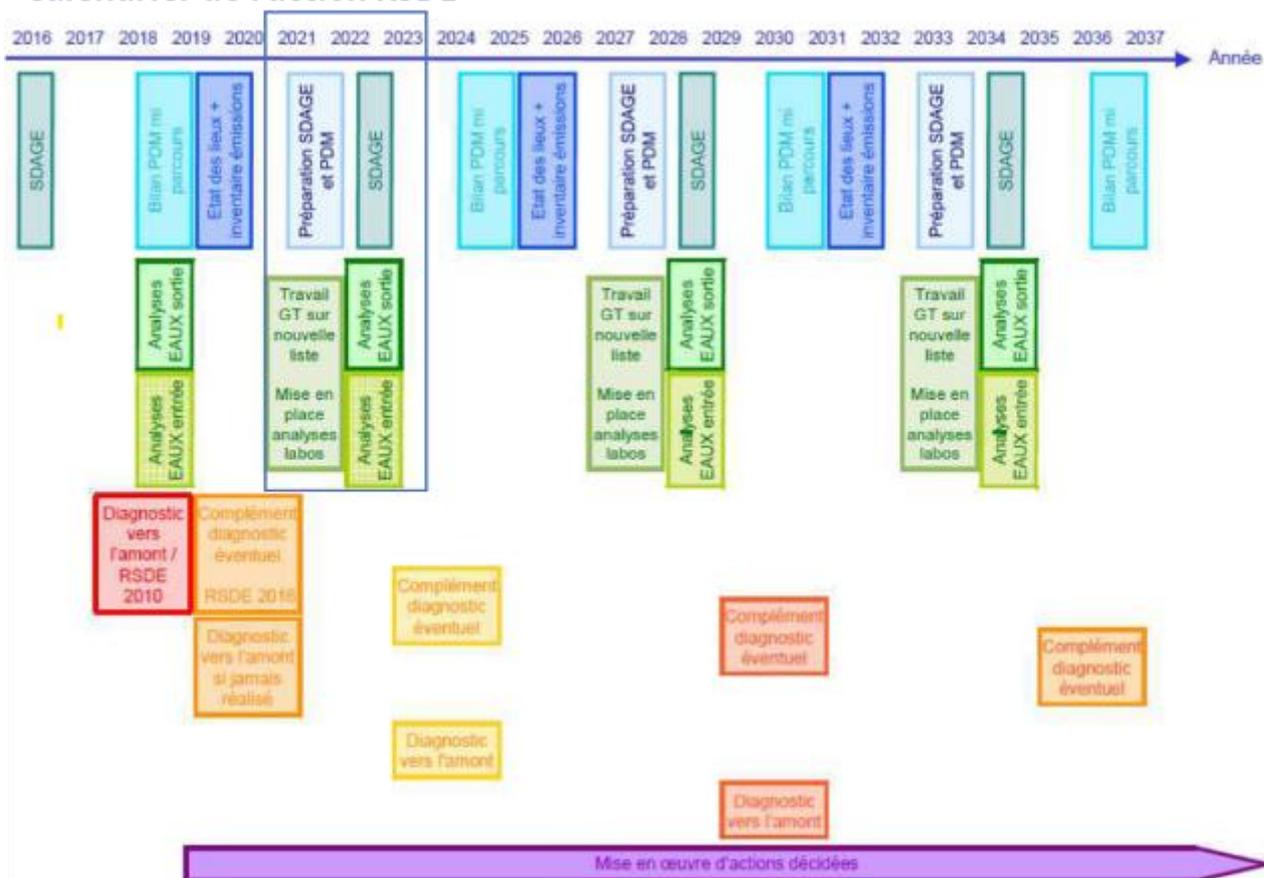
- La réalisation d'une cartographie du réseau de la STEU permettant de sectoriser les contributeurs potentiels de micropolluants, compte-tenu de la bibliographie disponible ;
- L'identification des émissions potentielles par type de contributeur ;
- La réalisation éventuelle d'analyses complémentaires pour affiner l'analyse des contributions par substance et par contributeur ;
- La proposition d'actions visant la réduction des émissions de micropolluants, associées à un calendrier de mise en œuvre et à des indicateurs de réalisation ;
- L'identification des micropolluants pour lesquelles aucune action n'est réalisable compte-tenu soit de l'origine des émissions du micropolluant (ex : levier d'action existant mais uniquement à l'échelle nationale pour les particuliers), soit du coût démesuré de la mesure à mettre en place.

Ce diagnostic est à réaliser dans les 2 ans suivants les campagnes d'analyses de 2018 et 2022.

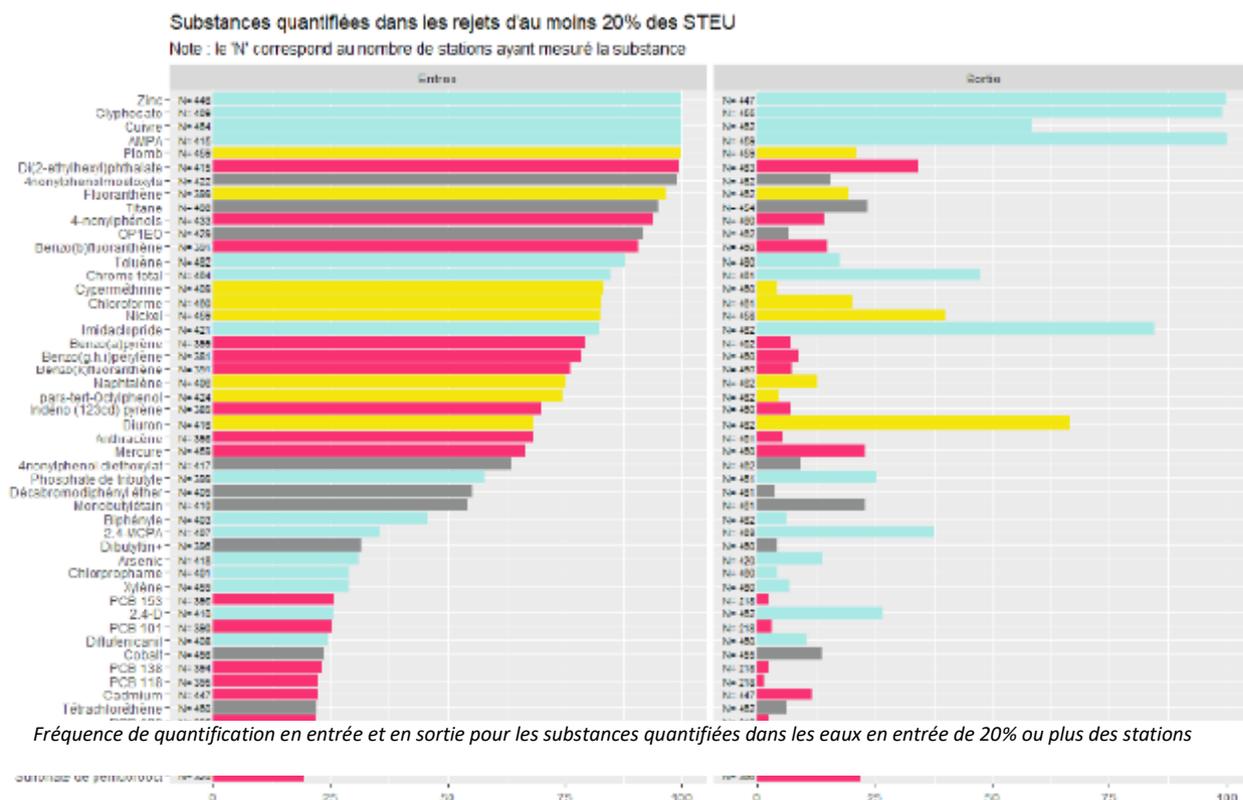
Une note complémentaire a été publiée en janvier 2022, elle réprécise les modalités d'application de la note de 2016 avec des préconisations techniques et la nécessité de vérifier la procédure complète, notamment avec des blancs.

Elle fournit également une liste de molécules optionnelles qui pourraient être à analyser en complément des molécules obligatoires de 2016, par décision du préfet dans l'arrêté RSDE de la STEP.

# Calendrier de l'action RSDE



## Bilans publiés (INERIS, campagne RSDE STEU 3 2017-2020)



Fréquence de quantification en entrée et en sortie pour les substances quantifiées dans les eaux en entrée de 20% ou plus des stations



## NOTRE EXPERTISE DE PROXIMITE

SAUR peut vous faire bénéficier de son réseau de partenaires sélectionnés pour leurs compétences spécifiques

dans le domaine des micropolluants.

En complément d'une prestation analytique simple, nous vous apporterons par le biais de ce marché de service :

- Un conseil personnalisé et une expertise technique en fonction des résultats obtenus,
- Des interlocuteurs SAUR impliqués, connaissant les installations d'épuration, qui prendront en compte toutes vos
- demandes avec une réactivité reconnue. Nos experts process seront vos interlocuteurs privilégiés pour la bonne conduite de cette prestation.

Leurs missions principales sont les suivantes :

- Garantir le suivi et de la bonne exécution de ce marché.
- Assurer les relations courantes relatives à ce marché avec vos services et la Police de l'Eau.
- Commenter les résultats des rapports d'analyses des micropolluants



## LA REUT ; UN BESOIN, UNE ALTERNATIVE, UNE SOLUTION ENVIRONNEMENTALE DURABLE.

*Le recours au recyclage des eaux non conventionnelles, comme les eaux usées traitées, devient une nécessité dans des régions de France où les manques d'eau deviennent chroniques. Il est également mis en œuvre là où l'enjeu est environnemental lorsqu'il s'agit de limiter des rejets d'eaux usées dans un milieu fragile.*

Les incitations aux économies d'eau ; sensibilisation du public, amélioration des performances hydriques des usines d'eau potable, réduction des fuites sur les réseaux, etc. sont autant de moyens de limiter la pression sur la ressource. Quand tous ces efforts ont été menés pour

réduire les pertes en eau, le **recours à la réutilisation des eaux usées traitées (REUT)** devient une alternative d'intérêt, dès lors qu'il n'y a pas de conflit d'usage. En donnant une seconde vie aux eaux usées, la REUT permet de fournir une eau traitée, voire désinfectée, de qualité suffisante pour satisfaire des usages réglementés en France (arrêté de 2010 révisé en 2014) qui sont l'irrigation agricole et l'arrosage d'espaces verts ainsi que des usages non réglementés comme celles à vocation urbaines (nettoyage de voirie, hydrocurage...) et la recharge de nappes. Ces réutilisations peuvent faire l'objet d'expérimentation depuis mars 2022. Parallèlement à ces expérimentations, le Règlement Européen, entré en vigueur depuis 2020, sera mis en application en juin 2023. Il définira de nouvelles règles de REUT communes à tous les Etats membres. Plus sévères que celles de l'arrêté français, elles ne concernent toutefois que les usages agricoles (cf. **synthèse réglementaire en annexe**).

Malgré cette opportunité de réemploi de l'eau, son encadrement réglementaire et l'évolution de celle-ci, cette solution rencontre encore des freins d'ordre économique ou liés à son acceptabilité sociétale.

Pour accompagner les collectivités locales dans leur politique de gestion de l'eau et contribuer au maintien des activités économique, agricole, industrielle et touristique sur les territoires, les solutions techniques existent. Le Groupe Saur propose **une large gamme de procédés tertiaires** répondant aux exigences de sécurité et de qualité sanitaire attendues. Ces technologies d'affinage sont modulaires et s'adaptent à tous les besoins et usages, qu'ils soient agricoles ou urbains.

Sur ce thème, Saur accompagne les collectivités depuis les années 80 avec une accélération des demandes depuis les années 2010 et très significative depuis la sécheresse de l'été 2022.

### QUELQUES REFERENCES SAUR SIGNIFICATIVES :

**A la Flotte-en-Ré (Charente-Maritime) :** la station d'eaux usées urbaines (STEU), d'une capacité de 36 000 EH, délivre chaque année depuis **2011** entre 30 000 et 50 000 m<sup>3</sup> d'EUT de qualité A pour **l'irrigation agricole** de 113 ha de cultures de pommes de terre AOC, mais également de maraîchage, de vergers, de grandes cultures et même pour l'arrosage de carrières de clubs hippiques. L'arrêté préfectoral REUT a été obtenu en février **2017**.

**A Mauron (Morbihan) :** la réutilisation des eaux usées traitées a répondu à **un enjeu environnemental** : réduire en période d'étiage le débit du rejet de la STEU dans le milieu naturel fragile soumis à des contraintes environnementales fortes (zones Natura 2000, ZNIEF,...). Grâce à la REUT, la STEU a réduit son impact environnemental depuis **2018** : plus de 30 % de son débit annuel, voire plus de 50 % en période d'étiage, ne sont plus rejetés dans le cours d'eau, Le Doueff.

La REUT mise en place en coordination avec les régulateurs depuis **2008** sur la STEU (5 000 EH) a permis **l'irrigation agricole** de plus de 100 ha de grandes cultures (maïs, blé, colza, prairies). 35 000 m<sup>3</sup> d'EUT sont ainsi mis à la disposition des agriculteurs chaque année, avec un volume potentiel de 60 000 m<sup>3</sup> par saison. L'arrêté préfectoral REUT obtenu en **février 2021** a fait l'objet d'une instruction de dossier durant 15 mois.

**A Saint-Armel (Morbihan)** : la mise en œuvre de la REUT sur la STEU (2 000 EH) permet de sécuriser la **production agricole** pour les cultures maraîchères et les grandes cultures. Un projet démarré en octobre 2022 a pour objectif de réduire le risque sanitaire et de sécuriser l'usage malgré la mise en vigueur du Règlement Européen tout en étendant la surface d'irrigation agricole (multipliée par 4) grâce entre autres à la fertirrigation par goutte-à-goutte enterré. L'arrêté préfectoral REUT a été obtenu en **mars 2021**.



**Au Bono (Morbihan)** : la REUT en cours sur la STEU (7 000 EH) a pris le relais en **2018** de la station voisine (Baden) et permet de fournir chaque année jusqu'à 50 000 m<sup>3</sup> d'EUT par an pour **l'arrosage du golf** de Baden. L'arrêté préfectoral REUT était en cours d'instruction en **juin 2022**.

**A Saint-Gildas-de-Rhuys (Morbihan)** : la REUT est en place depuis **2006** sur la STEU (18 000 EH). Elle permet de fournir chaque année 65 000 m<sup>3</sup> d'EUT, extensibles à 120 000 m<sup>3</sup>, pour **l'arrosage du golf** de Rhuys Kerver (20 hectares en REUT). Les travaux de réhabilitation de la filière retardés par la COVID ont entravé l'instruction de l'arrêté préfectoral REUT toujours en cours.

**A Narbonne plage (Aude)** : la REUT mise en œuvre en 2020 par une REUT BOX de 50 m<sup>3</sup>/h installée sur la STEU de Narbonne Plage-Gruissan permet **l'irrigation agricole** de 81 ha de vignes (projet d'extension à 180 voire 300 ha) par fertirrigation (démonstrateur R&D IRRI-ALT'Eau 2013-2021) avec un volume potentiel d'EUT de 61 000 m<sup>3</sup>/saison. Le contrat de prestation de service SAUR a été remporté en janvier 2022 (Véolia sortant) et la REUT agricole démarrée par Saur au mois de juin de la même année. L'arrêté préfectoral REUT a été obtenu en **11/2020**.

## UNE SOLUTION ENVIRONNEMENTALE DURABLE AU SERVICE DES COLLECTIVITES

Les **objectifs** de la REUT sont donc de :

- **Préserver** la ressource en eau,
- **Palier** un manque d'eau pouvant être accentué par les changements climatiques en cours,
- **Créer**, développer ou maintenir une activité économique,
- **Protéger** un milieu sensible en améliorant la qualité d'un rejet d'eau traitée,
- **Améliorer** le cadre de vie en favorisant la biodiversité (espaces verts, lutte contre les îlots de chaleur urbain, bassins d'agrément, ...),
- **Encadrer** des usages directs ou indirects existants et améliorer une situation sanitaire,
- **Mettre en lien** différents acteurs économiques, institutionnels et sociaux de son territoire.

Au préalable, les actions définies en amont sur les économies d'eau (usagers, usine eau potable, réseaux...) doivent être optimisés et les contours du besoin, du potentiel, de la disponibilité, et des faisabilités technique, environnementale, économique et sociétale doivent être bien définis.

L'accompagnement par un Bureau d'Etudes spécialisé est d'autant plus utile que la demande est confrontée à un besoin territorial dans le cadre d'un projet de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) et que le dossier peut être complexe à défendre.

En septembre 2022, le groupe Saur a fourni plus de 1,2 million de m<sup>3</sup> d'eaux usées réutilisées sur une dizaine d'installations en France de tailles variables.

A savoir qu'entre 2021 et 2022 ; 3 sites ont obtenu leur arrêté préfectoral REUT : Mauron, Le Bono et St Armel ; toutes 3 situées en Bretagne.

Nos réalisations REUT, éprouvées depuis, à minima, 2006, sont des réussites, des gages de retours d'expériences et d'amélioration qui profiteront à nos projets à venir et dans l'acceptation de cette solution visant à limiter la pression sur la ressource en eau lors de périodes critiques.



## LES REPRESENTANTS DU CONTRAT



**MALET Michel**  
Directeur Territorial  
Garonne  
michel.malet@saur.com  
06.65.00.25.31



**LYONNET Nicolas**  
Responsable de territoire  
Agen  
nicolas.lyonnet@saur.com  
06.66.58.55.02



**HENRY Emilie**  
Chef de secteur  
Agen  
emilie.henry@saur.com  
07.72.38.36.90



# LE PATRIMOINE DE SERVICE

Votre patrimoine sous surveillance

4.

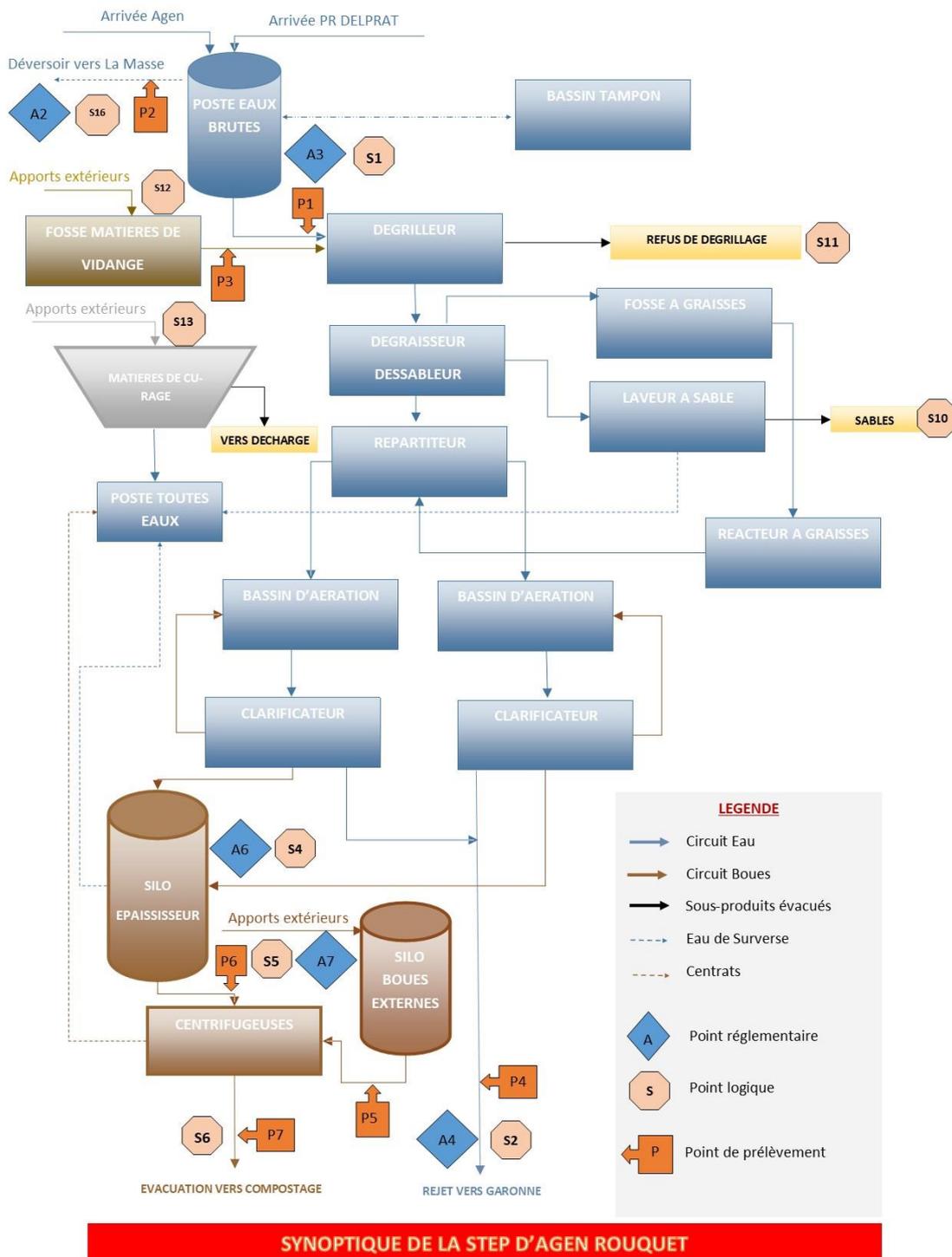
## VOTRE PATRIMOINE

Synthèse de votre patrimoine	
Station(s) d'épuration	8
Capacité épuratoire (eq Hab)	163 200
Poste(s) de relevage	143
Linéaire de conduites (Kml)	546,619

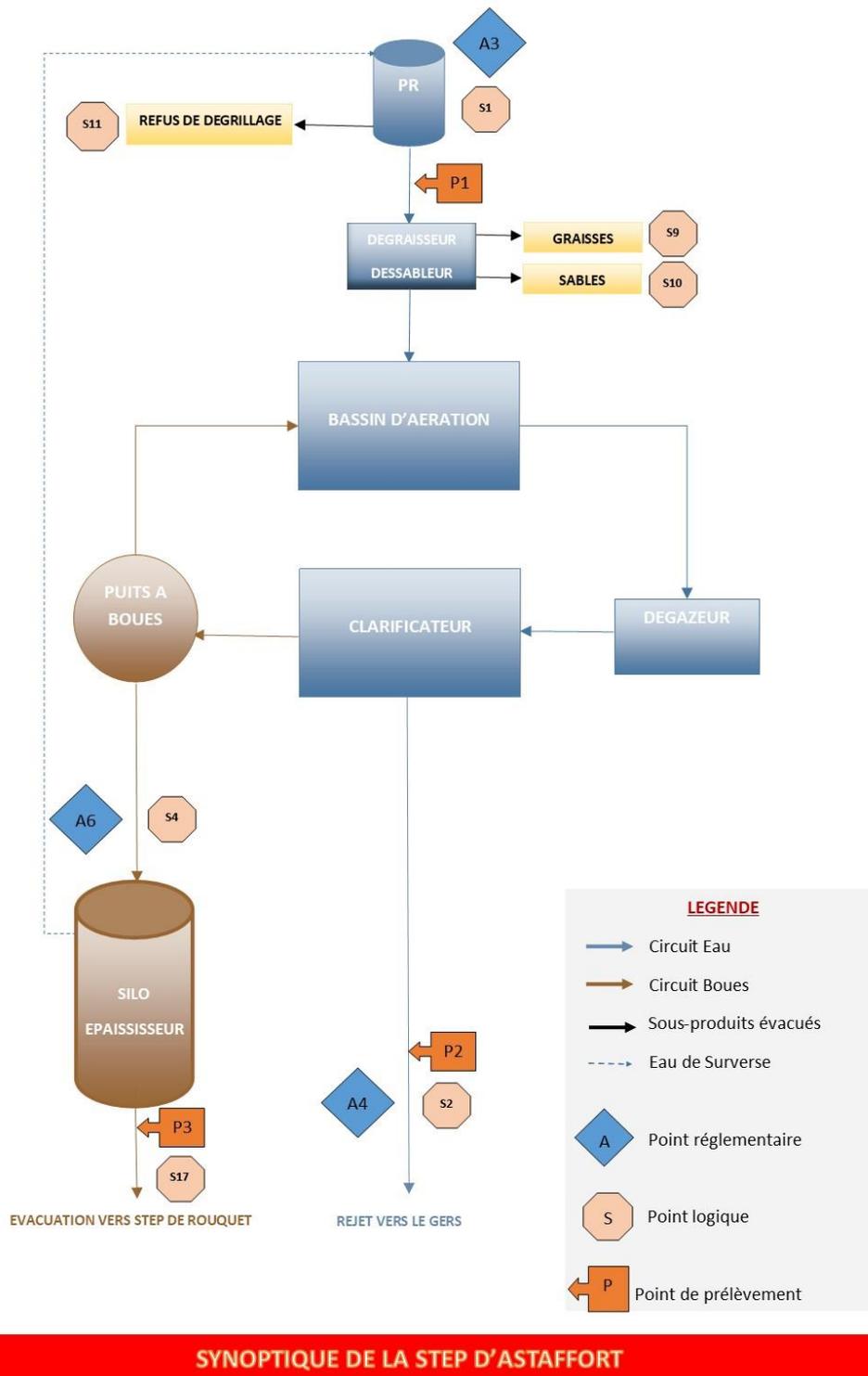


# DESCRIPTIFS DES FILIERES DE TRAITEMENT

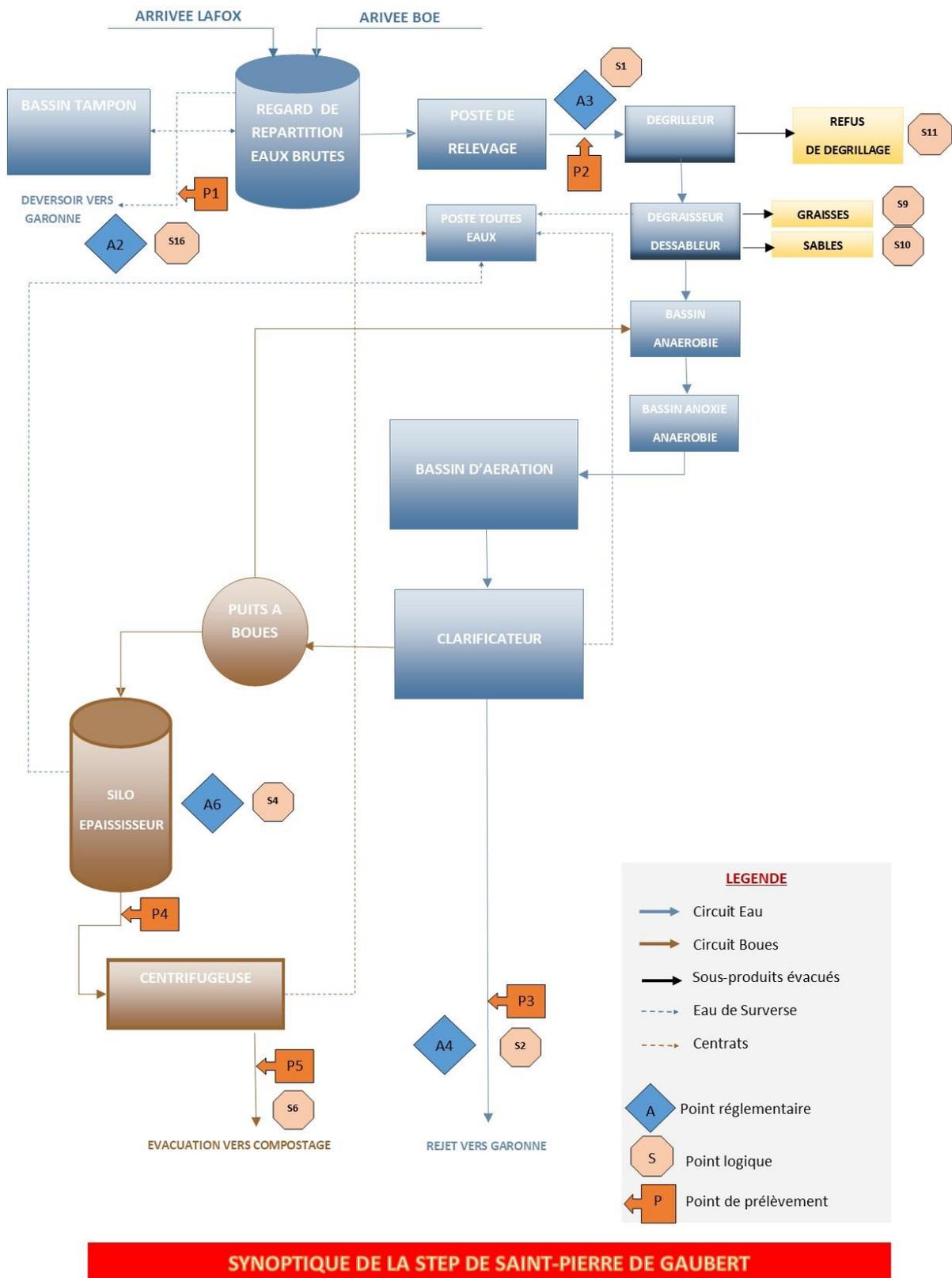
## STEP Agen – Rouquet



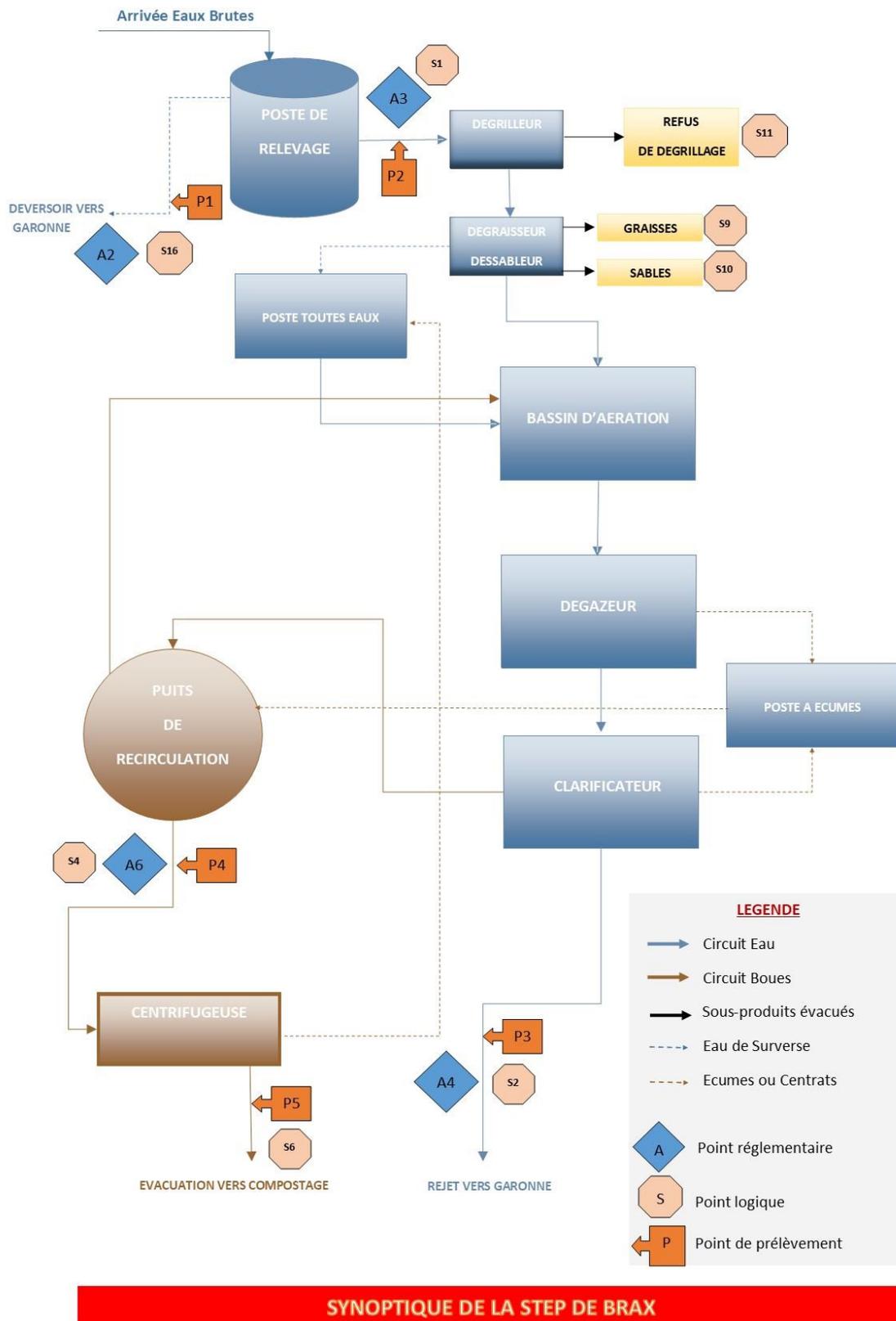
## STEP Astaffort



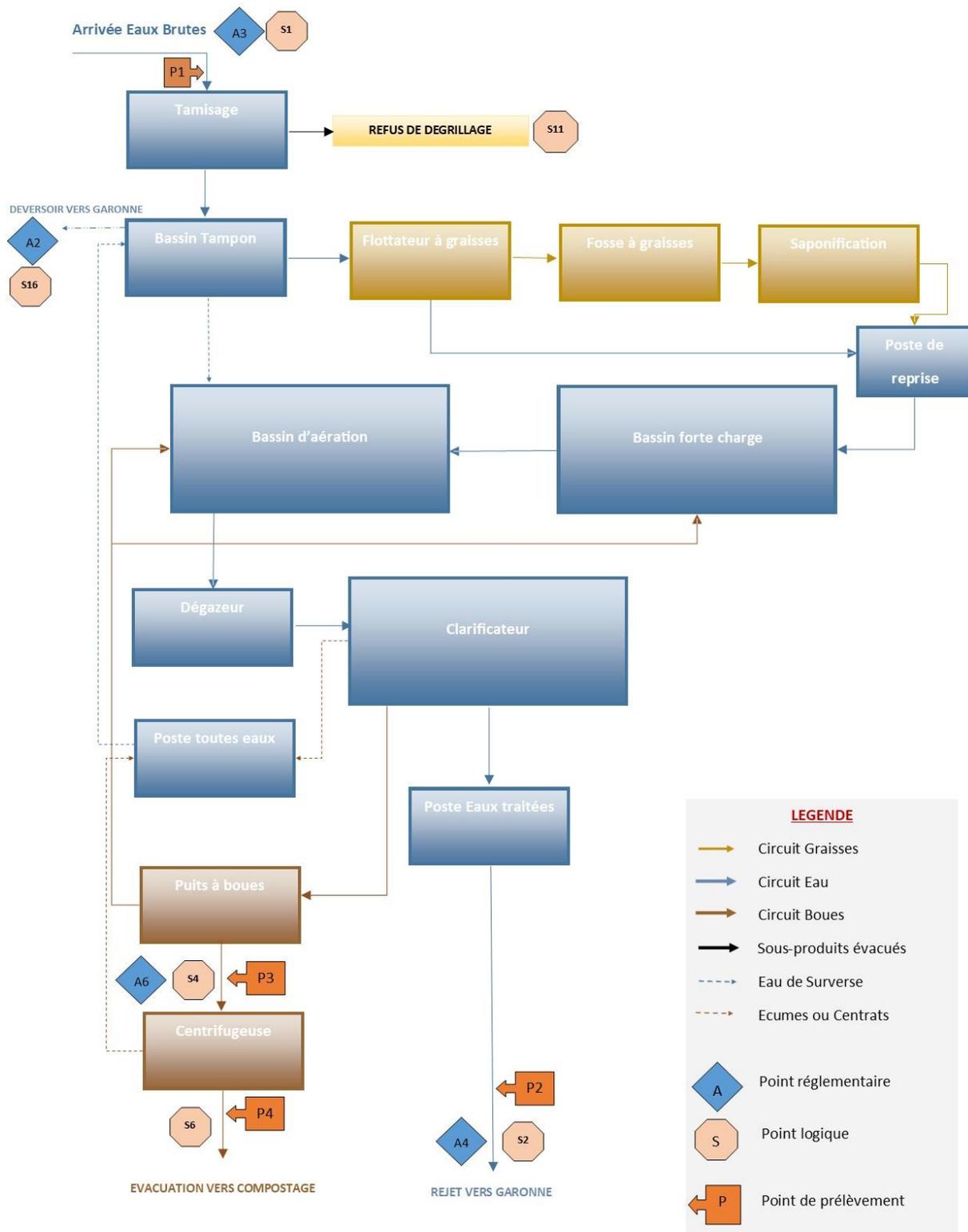
## STEP Boé - Saint-Pierre de Gaubert



## STEP Brax - Les Gravières

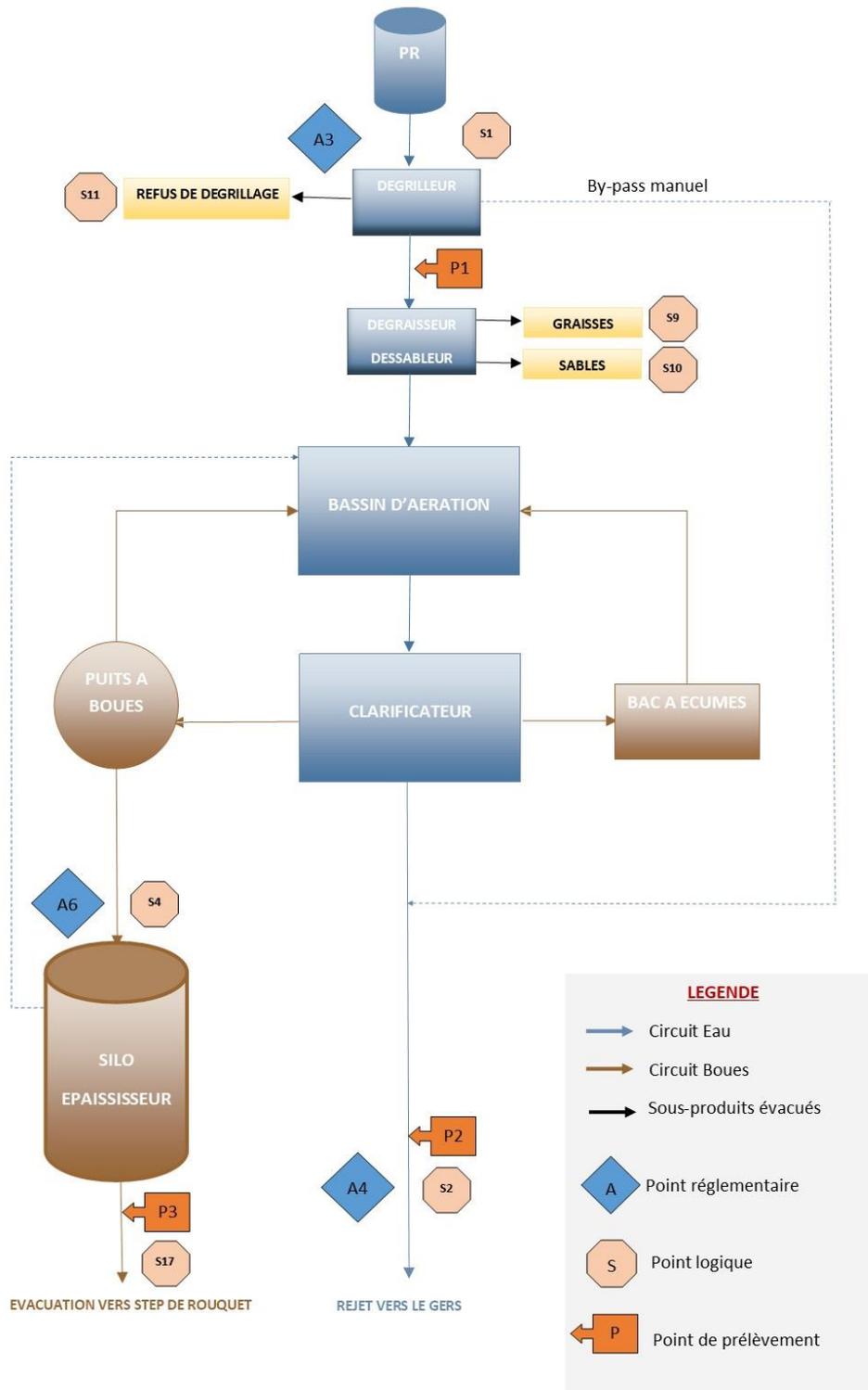


## STEP Estillac – Agropole



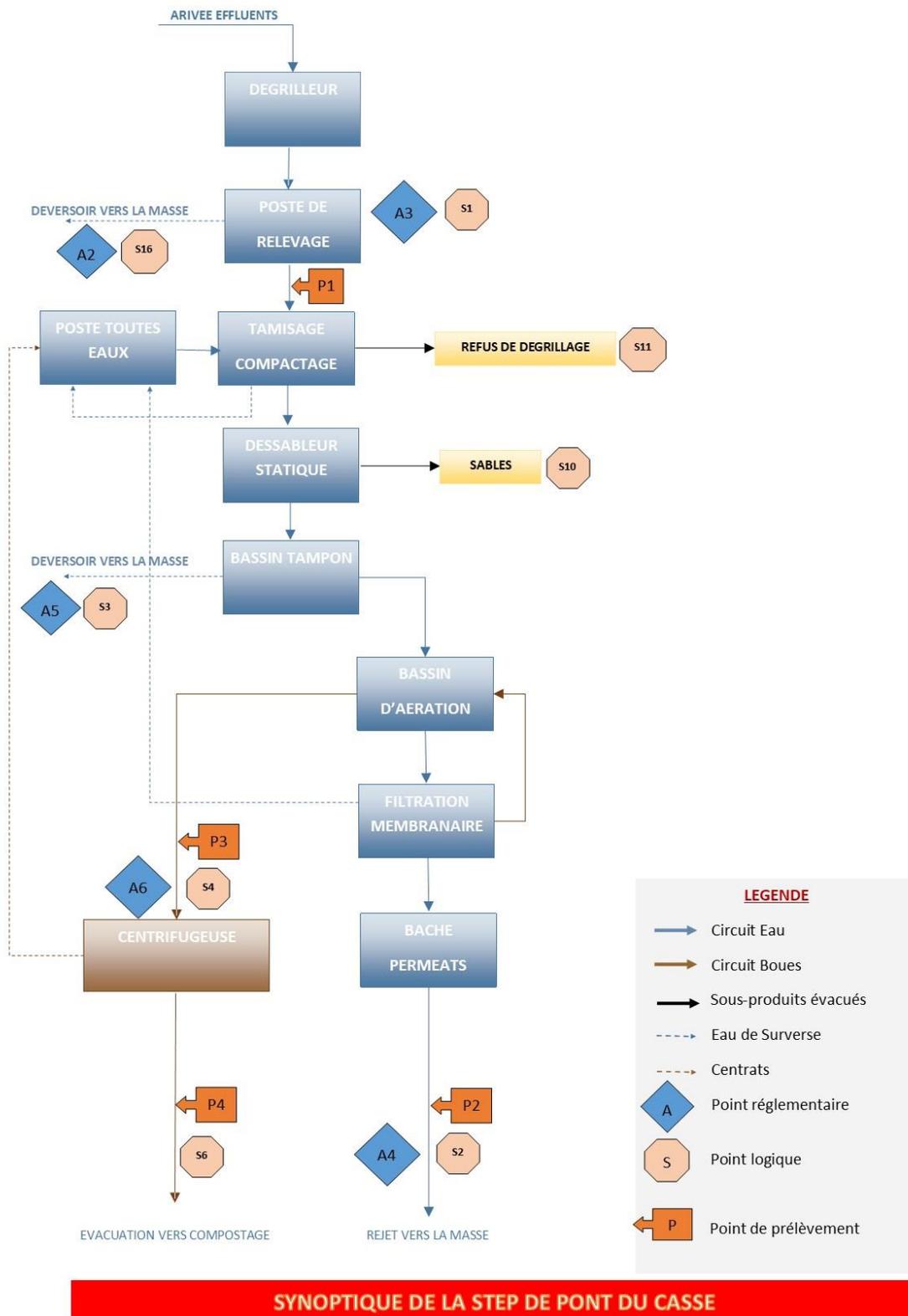
### SYNOPTIQUE DE LA STEP DE L'AGROPOLE

## STEP Layrac

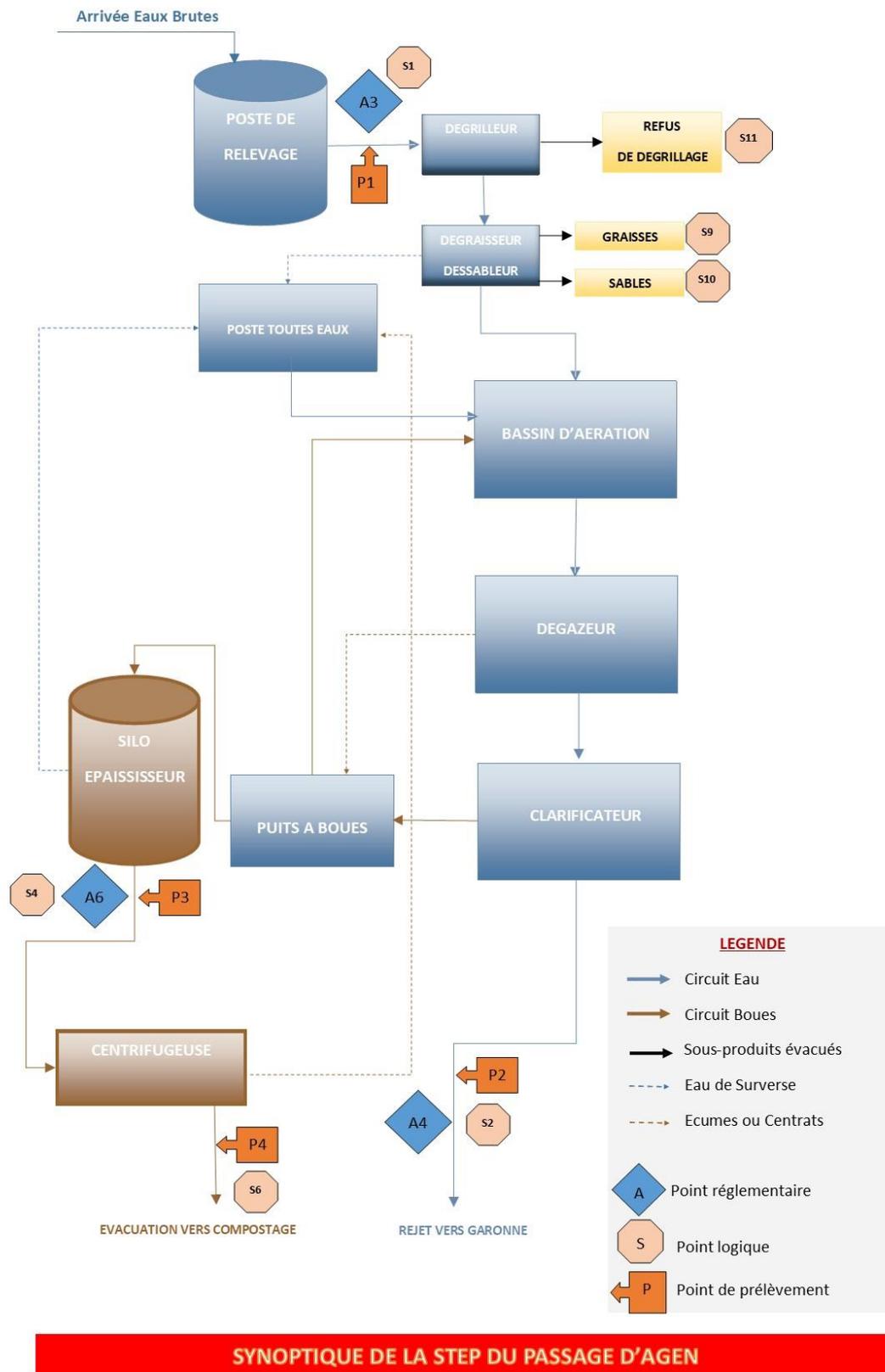


### SYNOPTIQUE DE LA STEP DE LAYRAC

## STEP Pont du Casse



## STEP du Passage Bouziguet



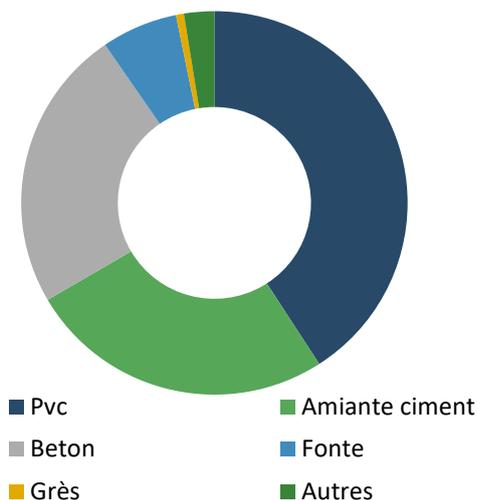
## LE RESEAU

Le réseau de collecte des eaux usées se compose de conduites à écoulement gravitaire et de conduites de refoulement.

En 2022, le linéaire total de canalisations est de 546,619 km.

Dans les graphiques de répartition du linéaire par diamètre et matériaux, seules les 5 premières catégories sont affichées.

### Répartition par matériau



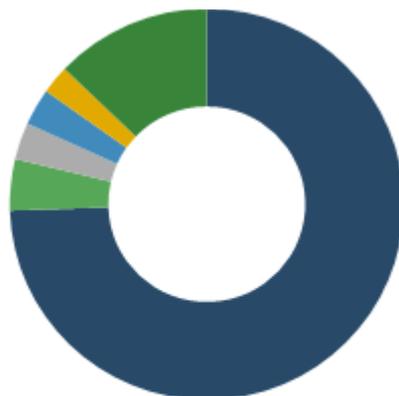
Matériau	Valeur (%) 2022	Valeur (%) 2021
Pvc	40,9	39,65
Amiante ciment	25,7	25,82
Beton	23,9	24,52
Fonte	6,4	5,41
Grès	0,7	0,62
Autres	2,5	3,99

\*la catégorie « Autres » regroupe l'ensemble des autres matériaux autre que le Grès (PVC non déterminé, polypropylène, ...) qui représente chacun moins de 5% de linéaire

On notera des linéaires importants de réseaux en amiante-ciment et béton (> à 45%) : ces réseaux sont, pour la plupart, anciens et présentent des fissures, des déplacements d'assemblages et sont très propices aux Entrées d'Eaux Claires Parasites Permanentes.

La mise en place de réseaux séparatif dans la ville d'Agen et du Passage notamment permet de diminuer cette proportion de réseaux en amiante et/ou béton.

## Répartition par diamètre



■ Circulaire 200 ■ Circulaire 300 ■ Circulaire 150  
 ■ Circulaire 400 ■ Autres

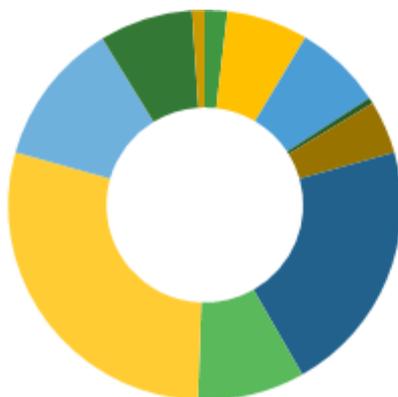
Diamètre	Valeur (%) 2022	Valeur (%) 2021
Circulaire 200	74,5	71,2
Circulaire 300	4,2	4,3
Circulaire 160	5,4	3,1
Circulaire 400	3,0	3,2
Autres	12,8	18,1

\*la catégorie « Autres » regroupe l'ensemble des autres diamètres qui représente chacun moins de 5% de linéaire.

On notera que plus de 70 % du linéaire de réseau est en 200 mm.

Un travail est mené au quotidien afin de faire corriger les diamètres des plans lorsque nos services constatent des erreurs.

## Répartition par date de pose



■ 1930-1949 ■ 1950-1959 ■ 1960-1964 ■ 1965-1969 ■ 1980-1989  
 ■ 1990-1994 ■ 1995-2009 ■ 2010-2019 ■ Inconnu ■ >2019

Age des canalisations	% âge 2022	% âge 2021
1930-1949	1,8	1,88
1950-1959	6,7	6,94
1960-1964	7,2	3,10
1965-1969	0,5	0,50
1970-1979	4,4	4,35

1980-1989	21,1	20,64
1990-1994	8,8	8,99
1995-2009	28,8	29,25
2010-2019	11,9	11,88
Inconnu	7,7	12,05
>2019	1,0	0,43

Un travail reste à mener sur les années de pose des canalisations sur AGEN. L'ensemble des autres communes a été défini en lien avec les matériaux et les dates de construction des bâtiments.

### **Répartition par commune**

Commune	Linéaire Gravitaire [m]	Linéaire Refoulement [m]	Linéaire Unitaire [m]	TOTAL	% variation / 2021
AGEN	113 936	3 716	11 131	128 783	-0,2%
ASTAFFORT	9 195	670	-	9 865	0,0%
BOE	43 637	6 058	-	49 694	-0,08%
BON ENCONTRE	53 220	1 634	-	54 854	1,2%
BRAX	17 728	7 951	-	25 680	-4,9%
CASTELCULIER	23 613	2 234	-	25 848	-0,7%
COLAYRAC SAINT CIRQ	18 265	8 529	248 <i>(le récolement du secteur de Bergeronnette n'est pas encore intégré)</i>	27 042	0,2%
ESTILLAC	21 072	2 016	-	23 087	0,7%
FOULAYRONNES	45 070	3 012	-	48 082	10,8%
LAFOX	7 328	2 797	-	10 125	0,0%
LAYRAC	11 408	1 273	-	12 681	4,2%
LE PASSAGE	51 506	6 736	16 652	74 894	-2,3%
PONT DU CASSE	29 802	2 278	100	32 181	4,4%
ROQUEFORT	15 497	3 102	-	18 599	1,0%
SAINT COLOMBE EN BRUILHOIS	4 684	521	-	5 204	0,0%
<b>TOTAL</b>	<b>465 962</b>	<b>52 526</b>	<b>28 131</b>	<b>546 619</b>	<b>0,1%</b>



# LE SERVICE AUX USAGERS

Leur satisfaction au cœur de nos préoccupations

5.

## VOS BRANCHEMENTS

Pour mieux comprendre :

**Le Branchement :** Ensemble de canalisations et d'équipements reliant la partie publique du réseau de collecte d'eaux usées et pluviales le cas échéant au réseau de collecte intérieur d'un client.

**Le Client :** Personne physique ou morale consommant de l'eau et ayant au moins un contrat d'abonnement le liant avec le service de distribution de l'eau.

Nombre de branchements	2021	2022	Evolution N/N-1
<b>Total de la collectivité</b>	36 801	37 269	1,3%

Cette répartition prend en compte les branchements en service (actif, en cours de modification, en cours de résiliation ou en attente de mise en service).



## LES VOLUMES ASSUJETTIS A

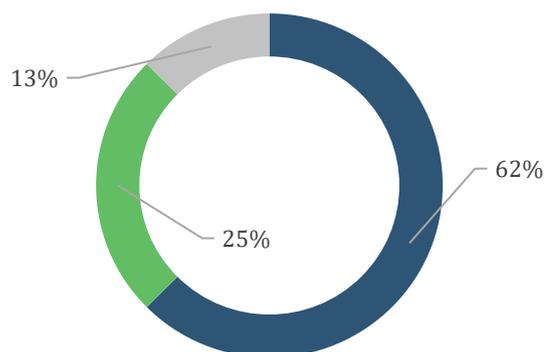
### L'ASSAINISSEMENT

**L'assiette d'assujettissement :** La redevance assainissement est assise sur tous les volumes d'eau prélevés par les usagers que ce soit sur la distribution publique ou toute autre source ou puits privé. Les volumes suivants sont les volumes assujettis à l'assainissement après application des coefficients correcteurs.

Volumes assujettis à l'assainissement	2021	2022	Evolution
<b>Total de la collectivité</b>	4 098 547	4 059 776	-0,96%

## LA RELATION AVEC LES CLIENTS : LES RECLAMATIONS

Motifs de réclamations	2021	2022	Evolution
Facturation encaissement	10	5	-50%
Produit	2	2	0%
Qualité de service	0	1	0%



- Facturation encaissement
- Produit
- Qualité de service

Le centre d'appels clientèle est ouvert de 8h à 18h du lundi au vendredi au numéro suivant :  
**05 53 40 96 21**

En cas d'urgence dépannage 24h/24 et 7jrs/7, vous pouvez nous joindre au numéro d'astreinte :  
**05 53 41 98 09**

Vous pouvez vous rendre au point d'accueil :  
97 Bvd du Président Carnot 47000 AGEN  
Le lundi de 14h à 19h  
Le mardi de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h30  
Le mercredi de 10h à 17h  
Le jeudi de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h30  
Le vendredi de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h30  
Le samedi de 9h à 12h



# **BILAN DE L'ACTIVITE DE CETTE ANNEE**

Un regard sur notre activité

6.

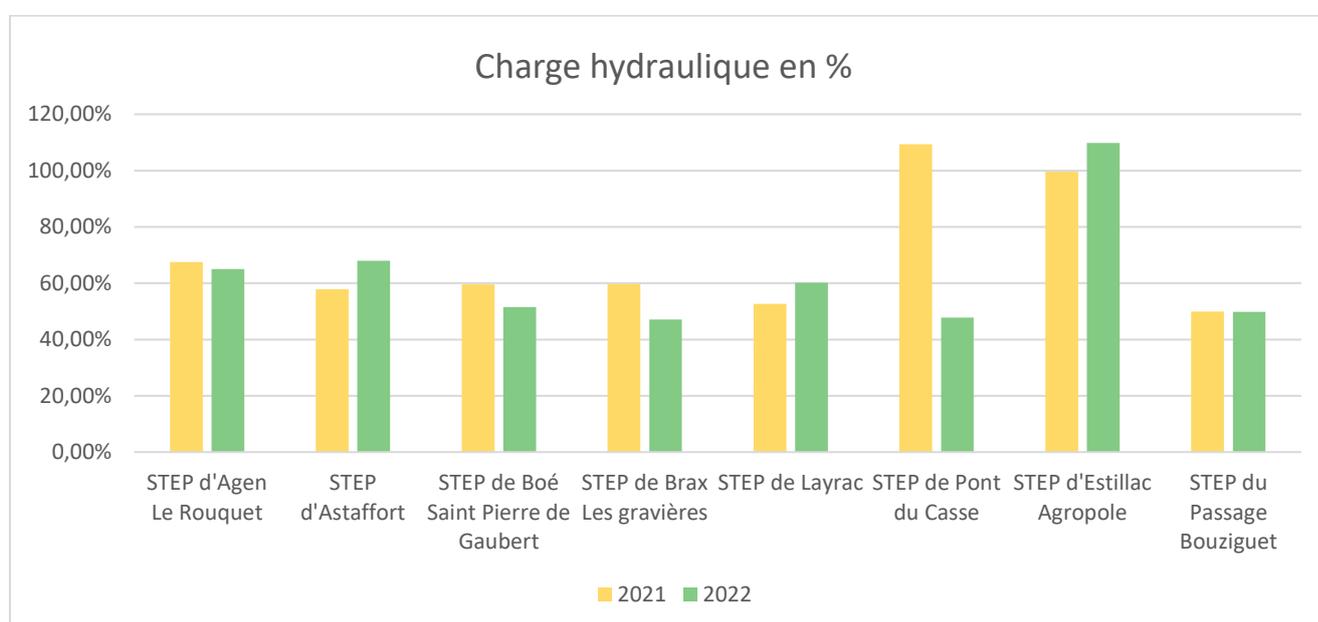
DEPARTEMENT DE L'AGNE  
COMMUNE DE GUISE  
SATEP  
SATEP  
SATEP

# LE TRAITEMENT

Evolution générale des charges entrantes (volumes et DBO5)

## Charge hydraulique

	2021	2022	% Evolution 2022/2021
STEP d'Agen Le Rouquet	67,53%	65,07%	-3,78%
STEP d'Astaffort	57,92%	67,92%	14,72%
STEP de Boé Saint Pierre de Gaubert	59,61%	51,47%	-15,82%
STEP de Brax Les gravières	59,68%	47,13%	-26,63%
STEP de Layrac	52,67%	60,15%	12,44%
STEP de Pont du Casse	109,32%	47,77%	-128,85%
STEP d'Estillac Agropole	99,58%	109,79%	9,30%
STEP du Passage Bouziguet	49,88%	49,79%	-0,18%



Sur les STEP recevant des réseaux unitaires ou des ECP connues, l'impact météorologique est nettement visible : avec une baisse des volumes entrants.

Ceci est notamment visible sur les STEP de Rouquet, St Pierre, Brax et Pont du Casse (STEP la plus impactée). Pour la STEP du Passage, les impacts sont visibles sur les déversoirs d'orage.

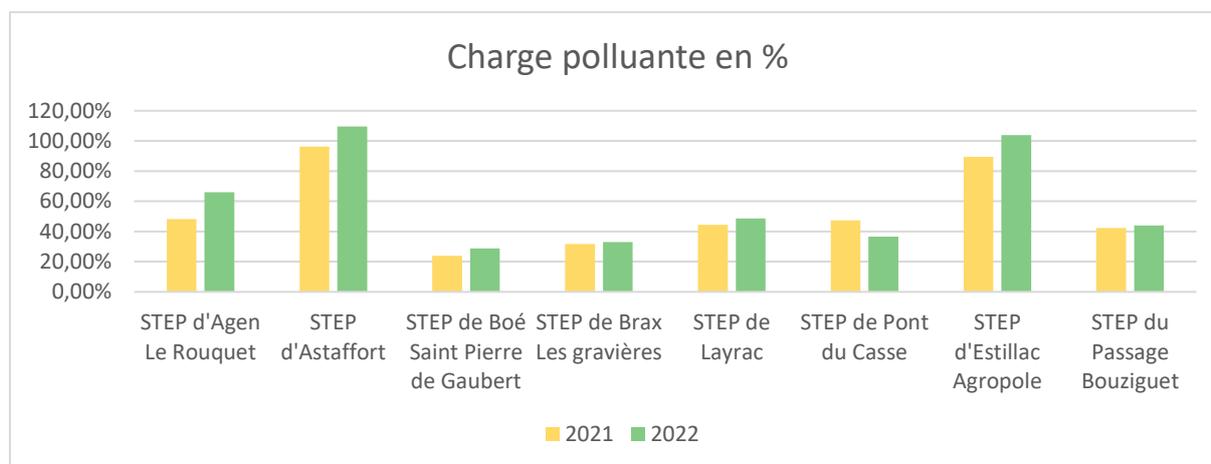
Il n'y a pas d'alertes particulières sur les charges hydrauliques sur chaque STEP (toutes les STEP sont inférieures à 70%), sauf la STEP de l'Agropole qui fait l'objet d'un suivi particulier avec un projet d'extension.

Pour la STEP d'Astaffort, cela s'explique pour l'utilisation du débitmètre en entrée et non plus à une estimation.

## Charge polluante

Charge polluante : Volume entrant X concentration DBO5 par rapport capacité nominale

	2021	2022	% Evolution 2022/2021
STEP d'Agen Le Rouquet	48,18%	66,07%	27,08%
STEP d'Astaffort	96,25%	109,5%	12,10%
STEP de Boé Saint Pierre de Gaubert	23,9%	28,81%	17,04%
STEP de Brax Les gravières	31,66%	33,11%	4,38%
STEP de Layrac	44,34%	48,57%	8,71%
STEP de Pont du Casse	47,38%	36,56%	-29,60%
STEP d'Estillac Agropole	89,55%	103,81%	13,74%
STEP du Passage Bouziguet	42,34%	44,09%	3,97%



Sur les STEP recevant des réseaux unitaires ou des ECP connues, l'impact météorologique est nettement visible : avec une augmentation des charges polluantes liées à un effluent moins dilué.

Ceci est notamment visible sur les STEP de Rouquet, St Pierre, Brax et Le Passage.

La STEP d'Astaffort est en surcharge organique ; un projet d'extension est en cours d'étude.

La STEP de l'Agropole fait l'objet d'un suivi particulier avec un projet d'extension.

Seule la STEP de Pont du Casse présente une charge moins importante que l'an passé, qui reste à expliquer et à vérifier sur 2023.

## Les volumes (en m3)

Nom de l'installation	Situation du point mesuré	2021	2022	% Evolution 2022/2021
STEP d'Agen Le Rouquet	Entrée	2 511 562	2 468 901	-1,73%
STEP d'Agen Le Rouquet	Sortie	2 793 110	2 432 568	-14,82%
	Ecart entrée/sortie	1.5%		
STEP d'Astaffort	Entrée	-	50 131	-
STEP d'Astaffort	Sortie	-	50 131	-
	Ecart entrée/sortie	0% (Qe = Qs)		
STEP de Boé Saint Pierre de Gaubert	Entrée	1 304 346	1 026 721	-27,04%
STEP de Boé Saint Pierre de Gaubert	Sortie	1 195 388	1 116 487	-7,07%
	Ecart entrée/sortie	-8.7%		
STEP de Brax Les gravières	Entrée	232 366	193 693	-19,97%
STEP de Brax Les gravières	Sortie	289 711	259 243	-11,75%
	Ecart entrée/sortie	33.8%		
STEP de Layrac	Entrée	103 786	86 589	-19,86%
STEP de Layrac	Sortie	119 058	97 450	-22,17%
	Ecart entrée/sortie	12.5%		
STEP de Pont du Casse	Entrée	328 288	237 740	-38,09%
STEP de Pont du Casse	Sortie	221 937	180 686	-22,83%
	Ecart entrée/sortie	24%		
STEP d'Estillac Agropole	Entrée	395 758	443 155	10,70%
STEP d'Estillac Agropole	Sortie	400 306	416 293	3,84%
	Ecart entrée/sortie	6.1%		
STEP du Passage Bouziguet	Entrée	625 892	541 163	-15,66%
STEP du Passage Bouziguet	Sortie	707 232	656 860	-7,67%
	Ecart entrée/sortie	21.4%		

### Commentaires par STEP :

#### STEP d'Agen Le Rouquet

- ➔ L'année 2022 se caractérise par une année sèche avec peu de pluie ce qui explique la forte baisse des volumes reçus sur la station (-13%)
- ➔ L'écart entre les volumes d'entrée et sortie est faible (+1,5%) sur l'année. Néanmoins, on observe une variation importante des écarts au cours de l'année.  
Cette variation s'explique par une mesure en entrée résultant de la somme des volumes des 4 pompes du poste d'entrée ce qui augmente la marge d'erreur de la mesure. De plus, une des pompes n'est pas équipée de débitmètre et son volume est estimé à partir du débit théorique ce qui ne permet pas une mesure précise.

En 2022, la station a reçu 2 468 901 m<sup>3</sup> d'effluents et 2178,4 kg DBO5/j en moyenne, soit :

- 65,1 % de sa capacité hydraulique en moyenne avec un maximum à 99,6 %
- 66,0 % de sa capacité organique en moyenne avec un maximum à 274,1 %

Sur 104 bilans réalisés en 2022, aucun bilan n'a dépassé les normes de rejet en vigueur pour cette station.

## STEP d'Astaffort

- Suite à l'installation d'un débitmètre sur le refoulement du PR fin 2021, les volumes journaliers ont pu être suivis sur l'année à partir du 08/02.
- L'année 2022 se caractérise par une année sèche avec peu de pluie. Néanmoins la station a reçu en moyenne environ 60% de sa capacité hydraulique journalière avec des pics dépassant sa capacité lors des fortes pluies.
- Les années précédentes, les volumes annuels ont été estimés avec la moyenne des volumes mesurés les jours de bilan. Cette estimation ne permet pas de pouvoir comparer les différentes années entre elles. Les données 2023 permettront une vraie comparaison et de voir l'impact de la pluviométrie sur les volumes reçus à la station.

En 2022, la station a reçu 55 027 m<sup>3</sup> d'effluents et 105,1 kgDBO<sub>5</sub>/J en moyenne, soit :

- 67,9 % de sa capacité hydraulique en moyenne avec un maximum à 86,3 %
- 109,5 % de sa capacité organique en moyenne avec un maximum à 241,1 %

Une étude pour l'extension de la capacité et l'amélioration de la station est en cours.

## STEP de Boé Saint Pierre de Gaubert

- L'année 2022 se caractérise par une année sèche avec peu de pluie ce qui explique la forte baisse des volumes reçus sur la station (-21%).
- L'écart entre les volumes d'entrée et sortie est assez faible sur l'année. Néanmoins, un décalage est apparu sur le 3<sup>ème</sup> trimestre dû à une dérive de la mesure en sortie. La sonde de sortie a été recalée le 03/11 permettant un retour à la normale de l'écart.

En 2022, la station a reçu 1 026 721 m<sup>3</sup> d'effluents et 691,6 kgDBO<sub>5</sub>/J en moyenne soit :

- 51,5 % de sa capacité hydraulique en moyenne avec un maximum à 145,2 %
- 27,7 % de sa capacité organique en moyenne avec un maximum à 76,7 %

Bon fonctionnement de la filière de traitement malgré l'apport d'eau du Canal lié à la dilution des effluents d'AMRI/Curia très chargés en NaCl. Des dérives sont visibles au niveau de la qualité de la boue.

Le traitement au chlorure ferrique permet le respect du rejet sur le paramètre phosphore.

Les effluents traités ont répondu aux normes de rejet en vigueur sur l'ensemble des bilans réalisés en 2022 à l'exception d'un dépassement en MES le 20/04. L'arrêté autorise 5 dépassements par an pour ce paramètre.

Le système de traitement est donc conforme aux exigences épuratoires de l'arrêté préfectoral.

## STEP de Brax Les gravières

- L'année 2022 se caractérise par une année sèche avec peu de pluie ce qui explique la forte baisse des volumes reçus sur la station (-11%).
- L'écart entre les volumes d'entrée et sortie est fort. Une étude approfondie des 2 chaînes de mesure est en cours pour identifier le problème (mesures comparatives avec 2<sup>ème</sup> appareil sur plusieurs jours)

En 2022, la station a traité 259 243 m<sup>3</sup> d'effluents et reçu 99,3 kgDBO<sub>5</sub>/J en moyenne soit :

- 47,1 % de sa capacité hydraulique en moyenne avec un maximum à 89,2 %
- 32,5 % de sa capacité organique en moyenne avec un maximum à 47,2 %

Les effluents traités ont répondu aux normes de rejet en vigueur sur l'ensemble des bilans réalisés en 2022 à l'exception du bilan du 8/12 sur le paramètre MES. L'arrêté autorise 2 dépassements possibles sur l'année.

Le système de traitement est donc conforme aux exigences épuratoires de l'arrêté préfectoral.

Bon fonctionnement de la filière de traitement sur l'année.

Une extension débutera en 2023.

### STEP de Layrac

- ➔ L'année 2022 se caractérise par une année sèche avec peu de pluie ce qui explique la forte baisse des volumes reçus sur la station (-17%).

En 2022, la station a reçu 86 589 m3 d'effluents et 87,4 kgDBO5/J en moyenne soit :

- 60,1 % de sa capacité hydraulique en moyenne avec un maximum à 102,2 %
- 72,9 % de sa capacité organique en moyenne avec un maximum à 151,7 %

Les effluents traités ont répondu aux normes de rejet en vigueur sur l'ensemble des bilans réalisés en 2022 à l'exception du bilan du 14/04 sur le paramètre MES.

Le bilan réalisé le 23/11 a été exclu en raison d'un dépassement des charges en entrée de station.

L'arrêté autorise 2 dépassements possibles sur l'année.

Le système de traitement est donc conforme aux exigences épuratoires de l'arrêté préfectoral.

Un projet d'extension est en cours.

### STEP de Pont du Casse

- ➔ L'année 2022 se caractérise par une année sèche avec peu de pluie ce qui explique la forte baisse des volumes reçus sur la station (-29%).
- ➔ Malgré cette année avec une faible pluviométrie, il est constaté une arrivée importante d'eaux claires parasites lors des événements pluvieux, entraînant un dépassement de la capacité nominale entrante de la station et de fait un rejet direct d'effluents dégrillés et tamisés dans le milieu récepteur depuis le bassin tampon.

En 2022, la station a reçu 318 650 m3 d'effluents (dont 80 910 m3 déversés dans le milieu naturel) et 163,0 kgDBO5/J en moyenne soit :

- 47,8 % de sa capacité hydraulique en moyenne avec un maximum à 124,8 %
- 37,7 % de sa capacité organique en moyenne avec un maximum à 67,1 %

Les effluents traités ont répondu aux normes de rejet en vigueur au niveau de la station sur l'ensemble des bilans réalisés en 2022.

Bon fonctionnement de la filière de traitement.

La présence d'eaux parasites engendre sur la station un by-pass important des effluents. Afin de garantir le fonctionnement des membranes, le débit admissible est limité sur la station

Ces déversements provoquent des dépassements des normes en vigueur au niveau du système de traitement global expliquant la non-conformité globale.

### STEP du Passage Bouziguet

- ➔ L'année 2022 se caractérise par une année sèche avec peu de pluie ce qui explique la forte baisse des volumes reçus sur la station (-13%).
- ➔ Des écarts importants sont constatés entre le volume entrant et le volume sortant (+21,4% en moyenne annuelle). Lors des campagnes RSDE, une mesure au laser a été réalisée par IRH et il a été constaté une déformation importante du canal de rejet. Ces écarts sont probablement liés à cette déformation. Ceci sera étudié en 2023.

En 2022, la station a reçu 541 163 m3 d'effluents et 529,1 kgDBO5/J en moyenne soit :

- 49,8 % de sa capacité hydraulique en moyenne avec un maximum à 120,0 %
- 44,1 % de sa capacité organique en moyenne avec un maximum à 95,8 %

Les effluents traités ont répondu aux normes de rejet fixées par l'arrêté préfectoral.

## Les consommations énergétiques

Le tableau ci-après présente les consommations d'énergie sur l'ensemble du contrat au cours de l'exercice (les consommations présentées ci-après sont basées sur la facturation du distributeur d'énergie) :

	2021	2022	% Evolution 2022/2021
Consommation en KWh	5 155 767	4 010 565	-28.6%

Face au défi environnemental et climatique et à la nécessité absolue de réduire drastiquement les émissions humaines de CO<sub>2</sub>, de nombreuses entreprises françaises se sont engagées dans la transition énergétique.

Dans ce cadre, EAU DE GARONNE a mis en place un plan d'action afin d'optimiser ses consommations d'énergie. Des améliorations des conditions d'exploitation sont apportées et un suivi de l'évolution des consommations d'électricité est réalisé tous les mois sur l'ensemble du parc, afin de déceler d'éventuelles dérives

**Le travail engagé en 2022 par les équipes Eau de Garonne ont permis d'économiser 22,1% de l'énergie.** Vous trouverez ci-après le détail des principales évolutions énergétiques sur les grosses installations.

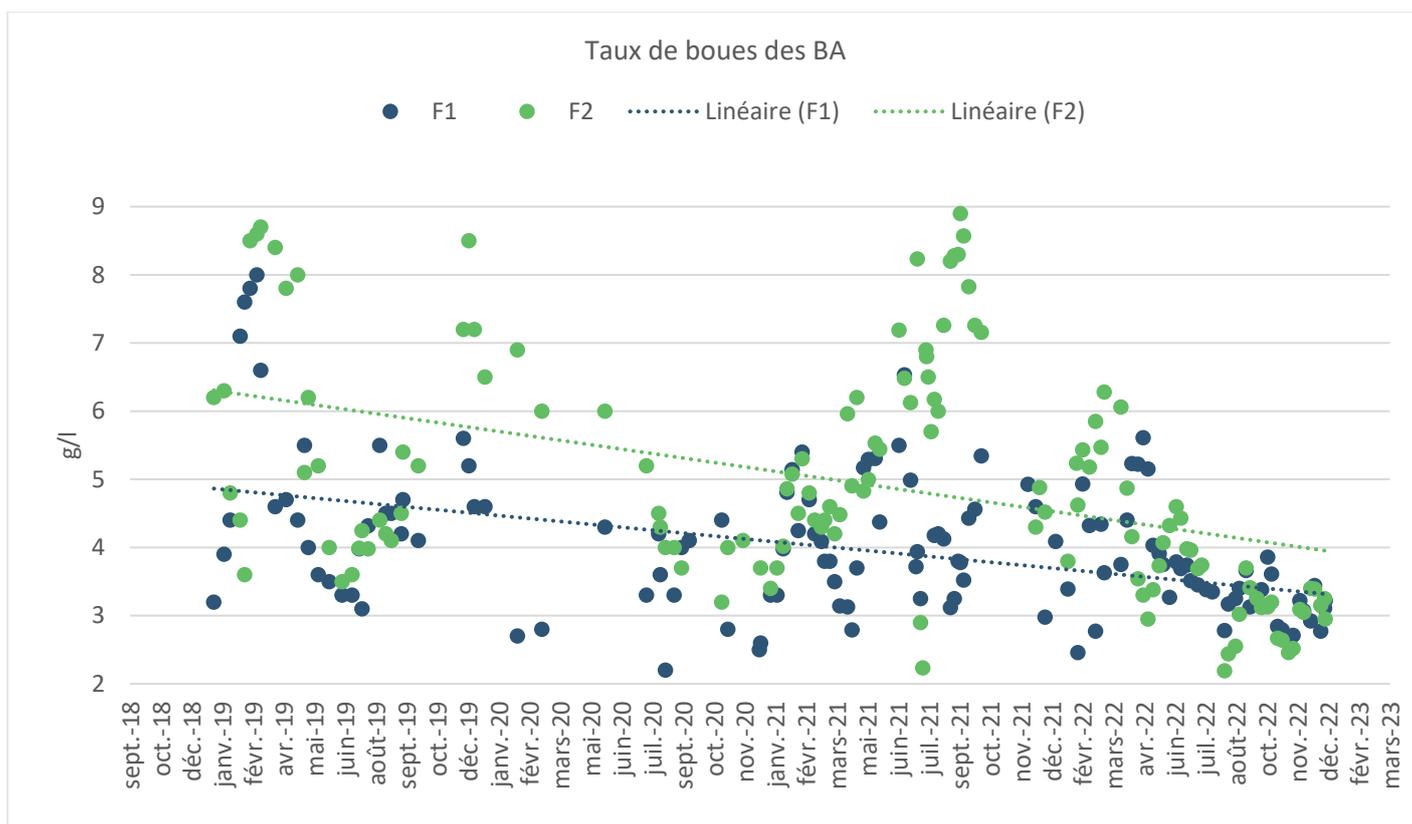
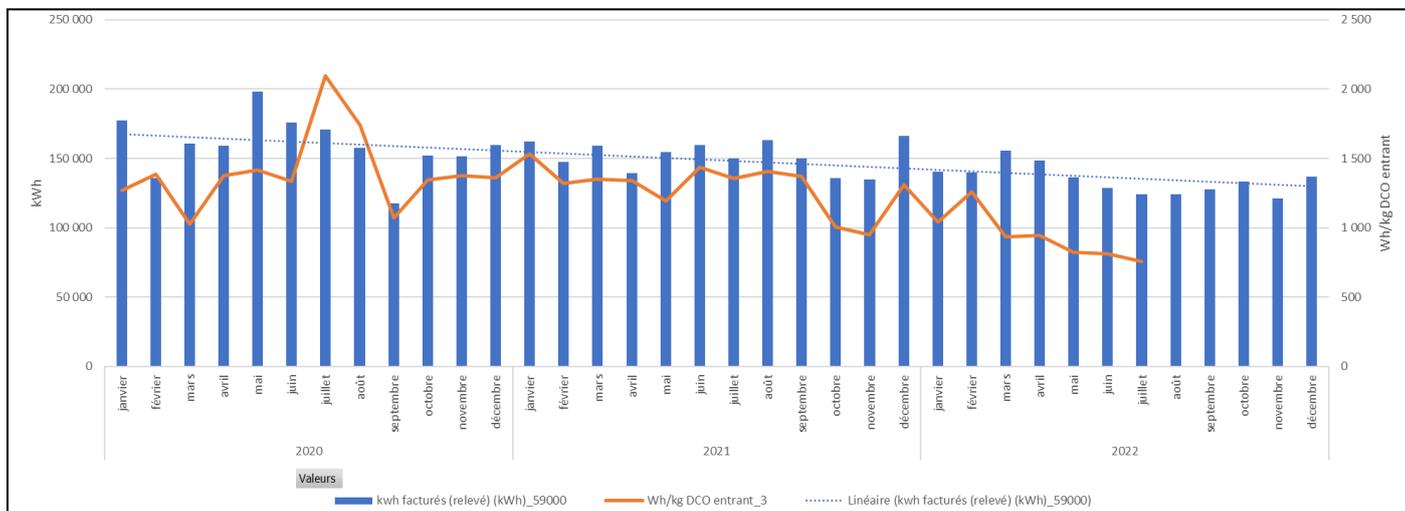
La baisse de la pluviométrie permet également une baisse des consommations électriques.

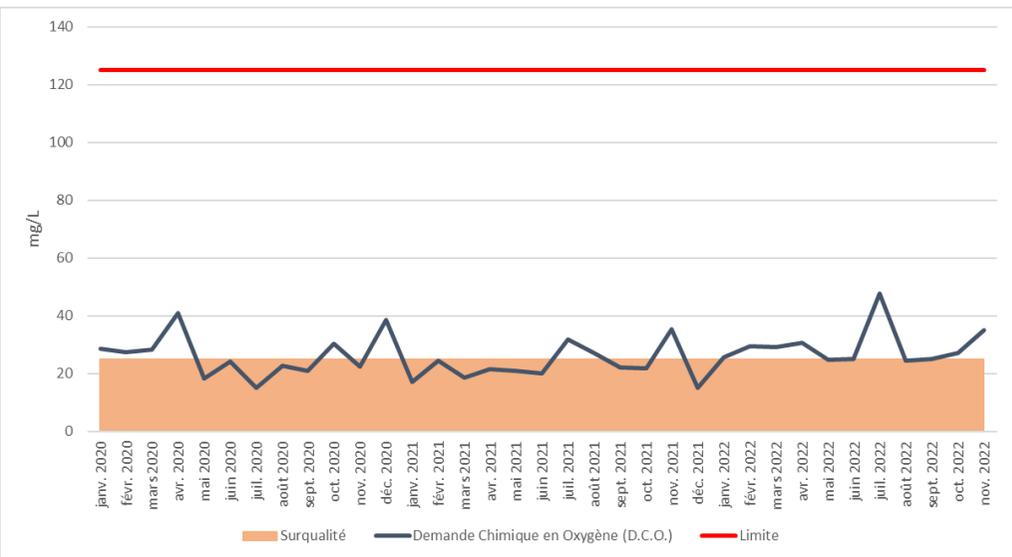
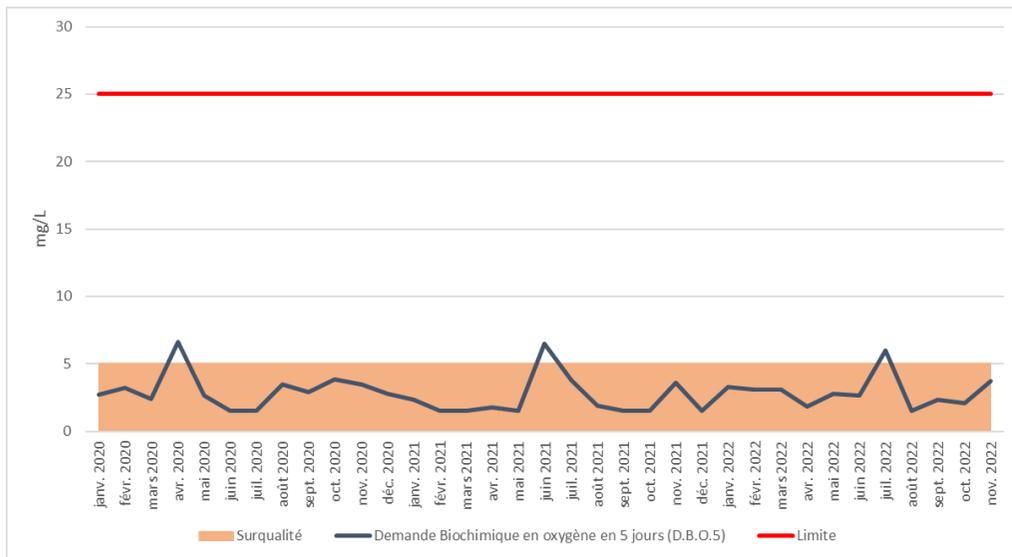
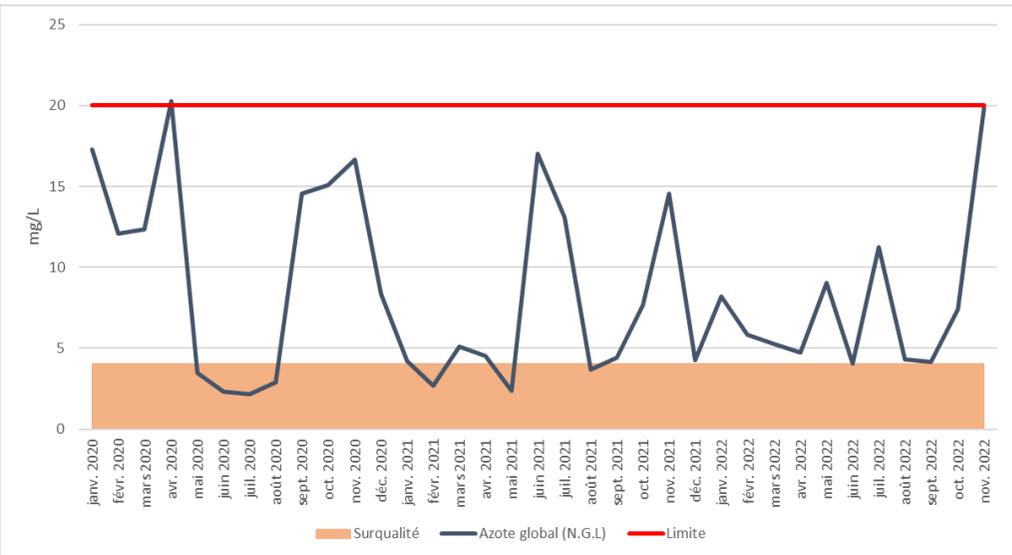
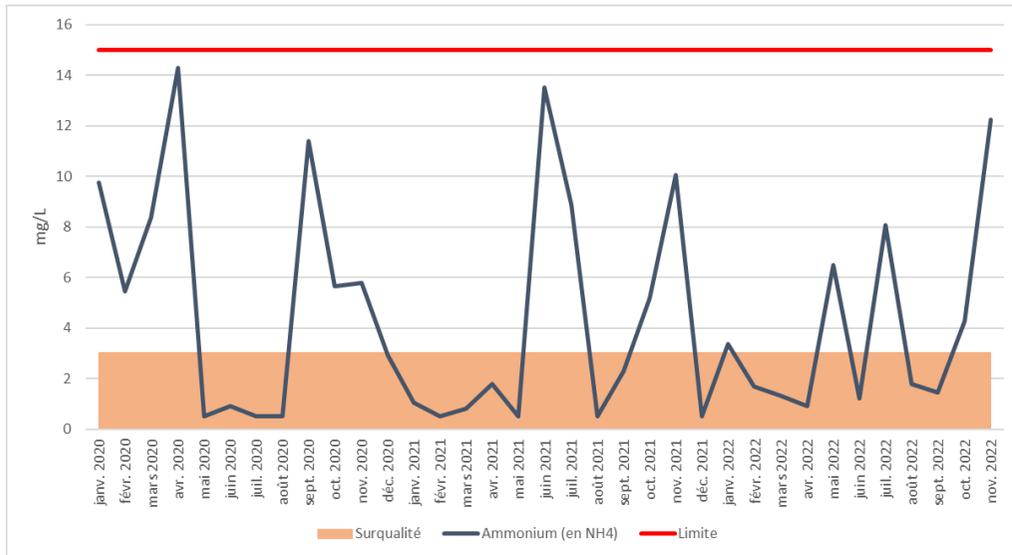
# 1- STEP DE ROUQUET

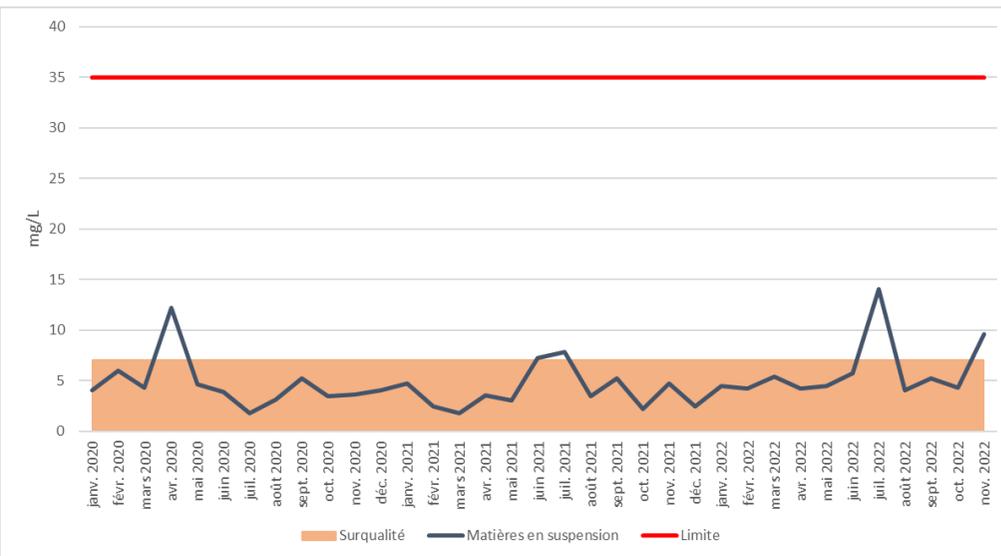
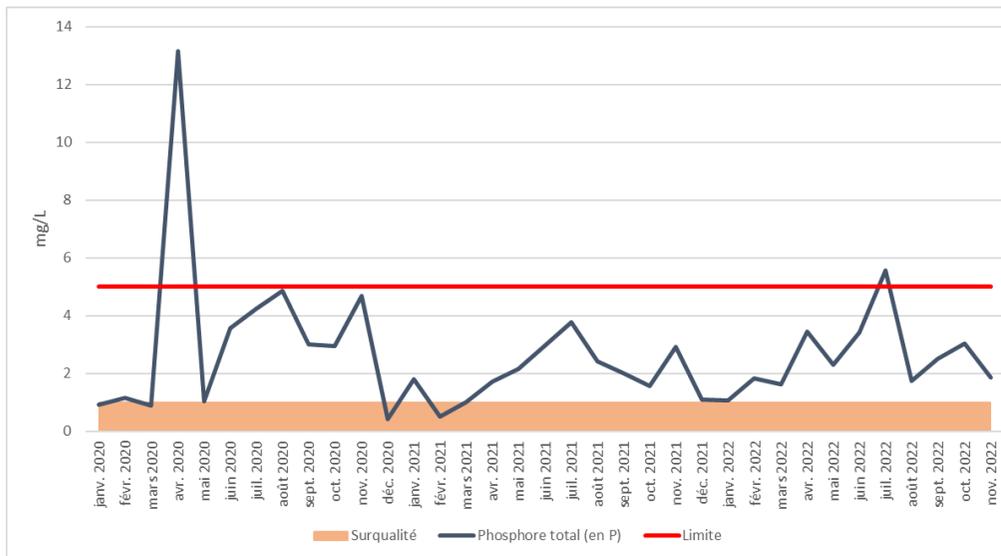
Points marquants :

- taux de boues : baisse régulière puis stabilisée autour de 3-4 g/l,
- AMMONAIR : matériel installé, attente d'intégration dans l'automate pour pilotage de l'aération de la file 2,
- Wh/kg DCO entrant très bon : entre 1 000 et 500 ces derniers mois.

En moyenne 12 000 kWh en moins/mois par rapport à l'année précédente (comparatifs avec les mois de l'année précédente).







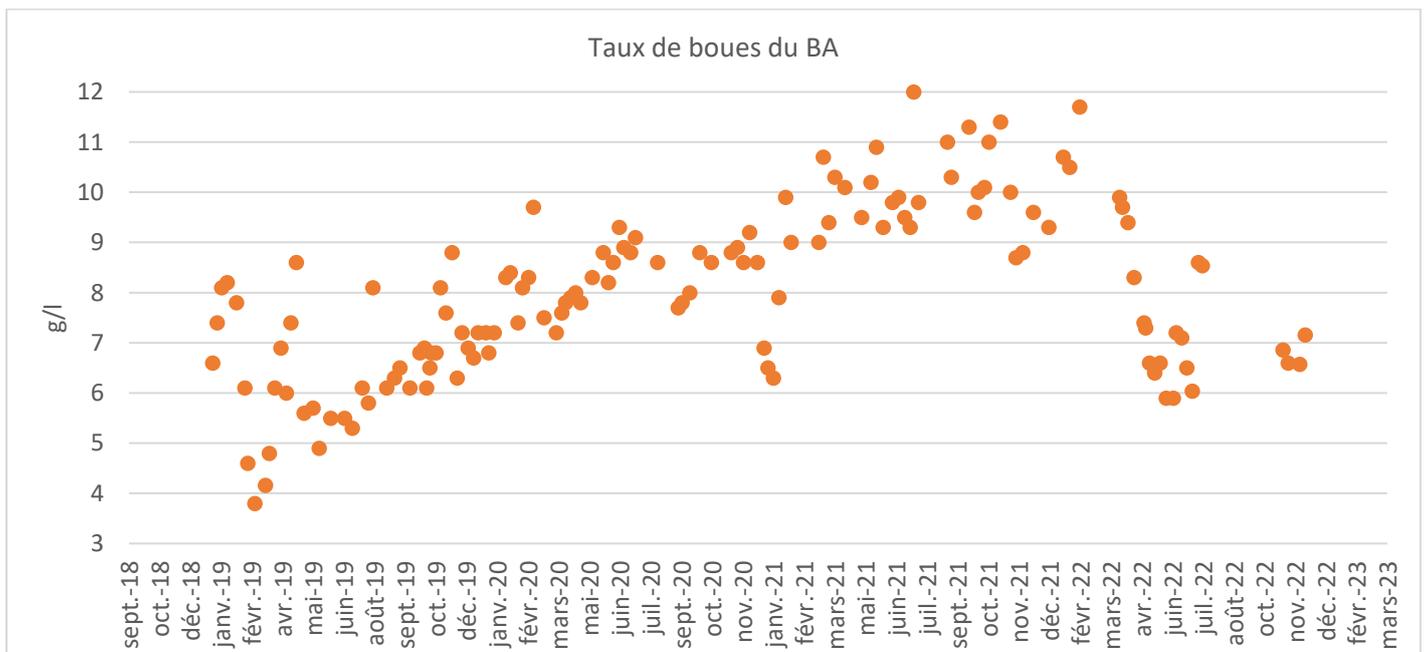
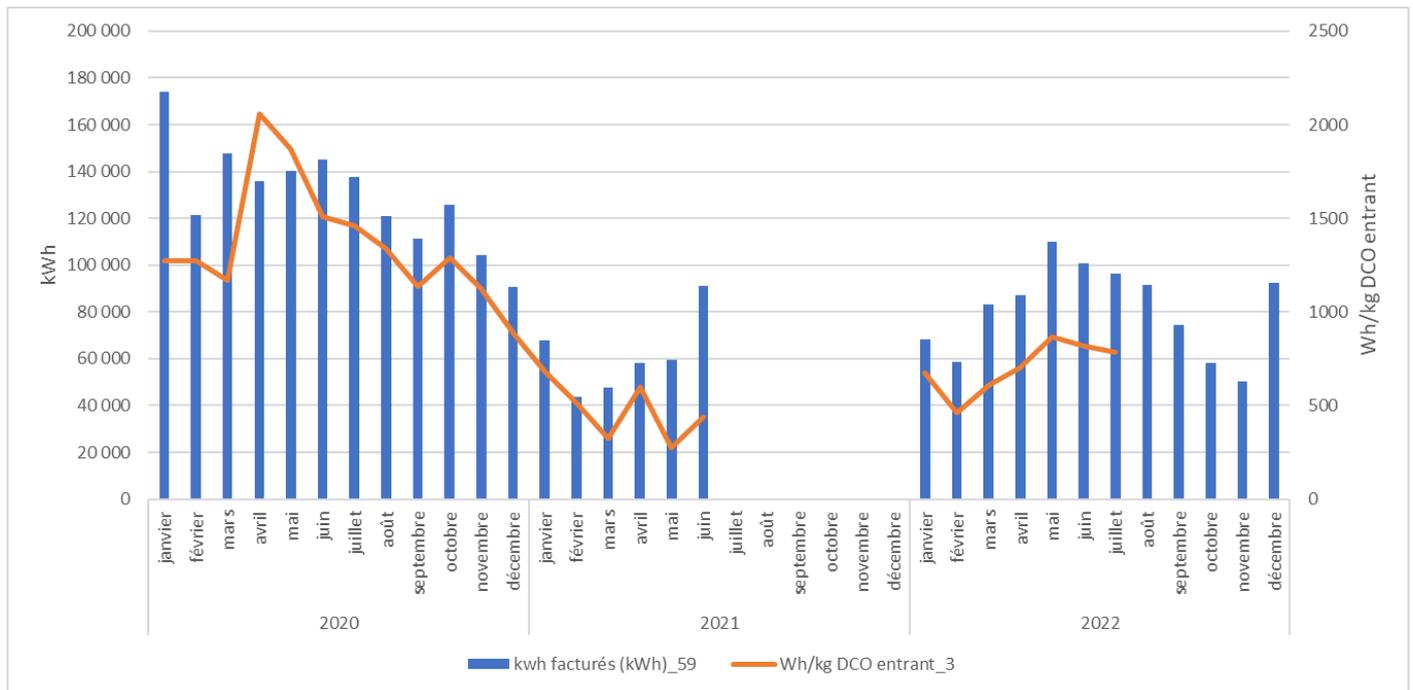
## 2- STEP D'ESTILLAC AGROPOLE

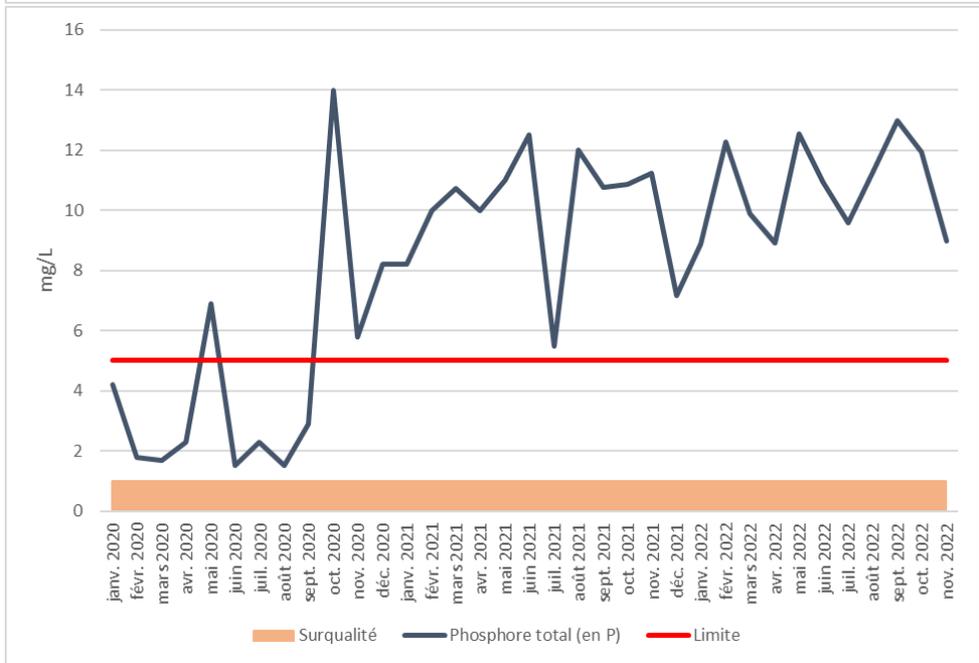
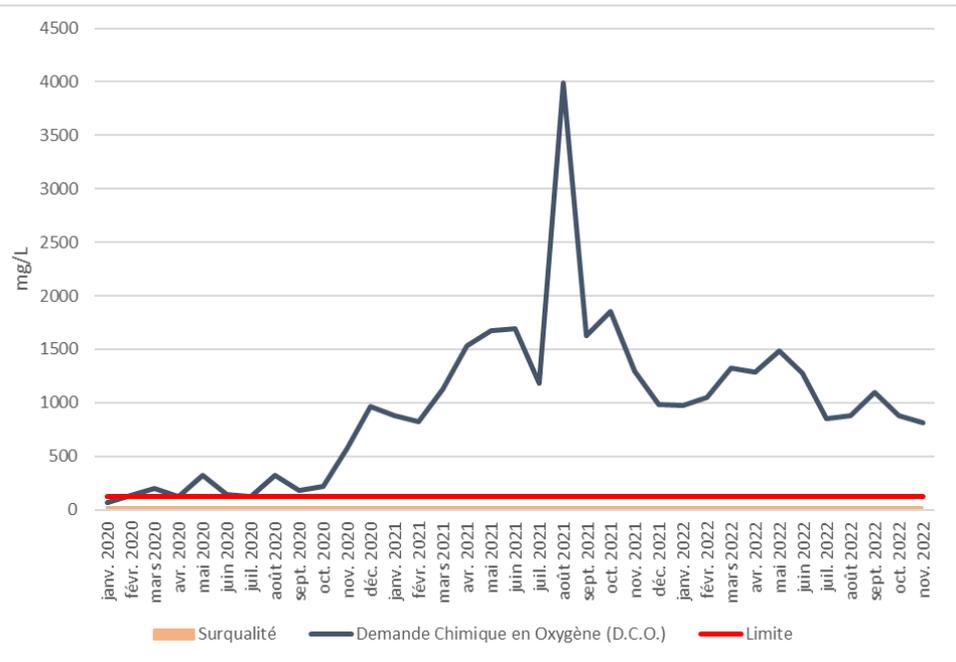
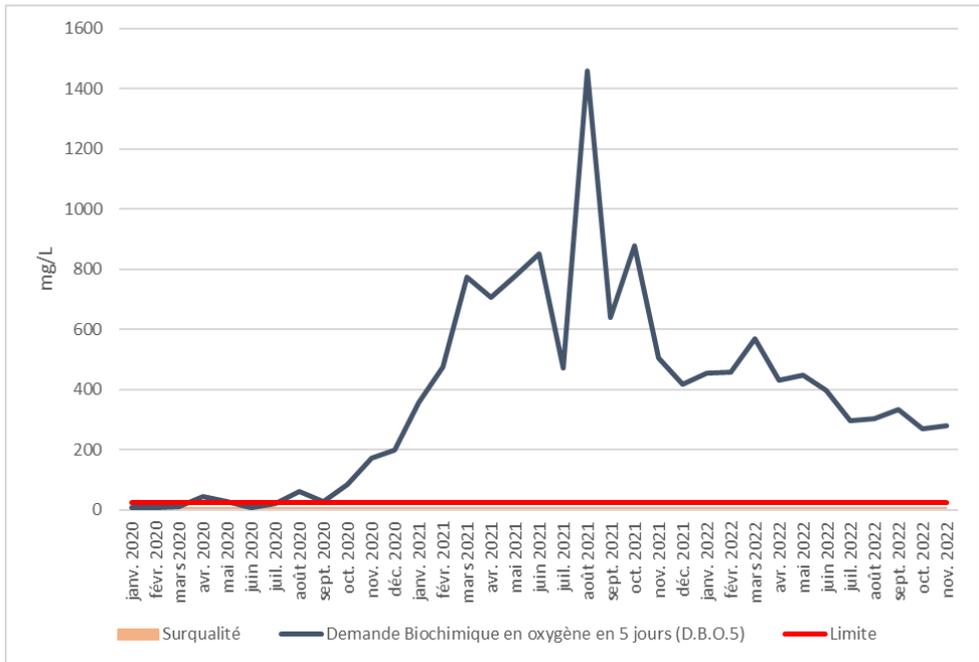
La STEP d'Estillac Agropole est une STEP traitant des ERI.

Points marquants :

- mai 2022 : +2 aérateurs de fonds (grosses P) dans le BA (4 au fond et 1 de surface) et +2 aérateurs de fonds (4 en tout) dans le Biocontrôle,
- brise mousse opérant entre mars et juillet 2022,
- test MycoEpur (GREENCELL) : boost traitement bio entre septembre et décembre puis avorté, aide de Saur Industrie,
- taux de boues : montée progressive du taux au fur et à mesure de l'augmentation de la charge de la STEP due à des dysfonctionnements de l'aération. Impact de la remise en route des turbines visible par une diminution de 1,6 du taux de boues. Cependant le traitement est insuffisant.

Pas de présentation d'économies électriques car les conditions opératoires ne sont pas égales dans le temps.



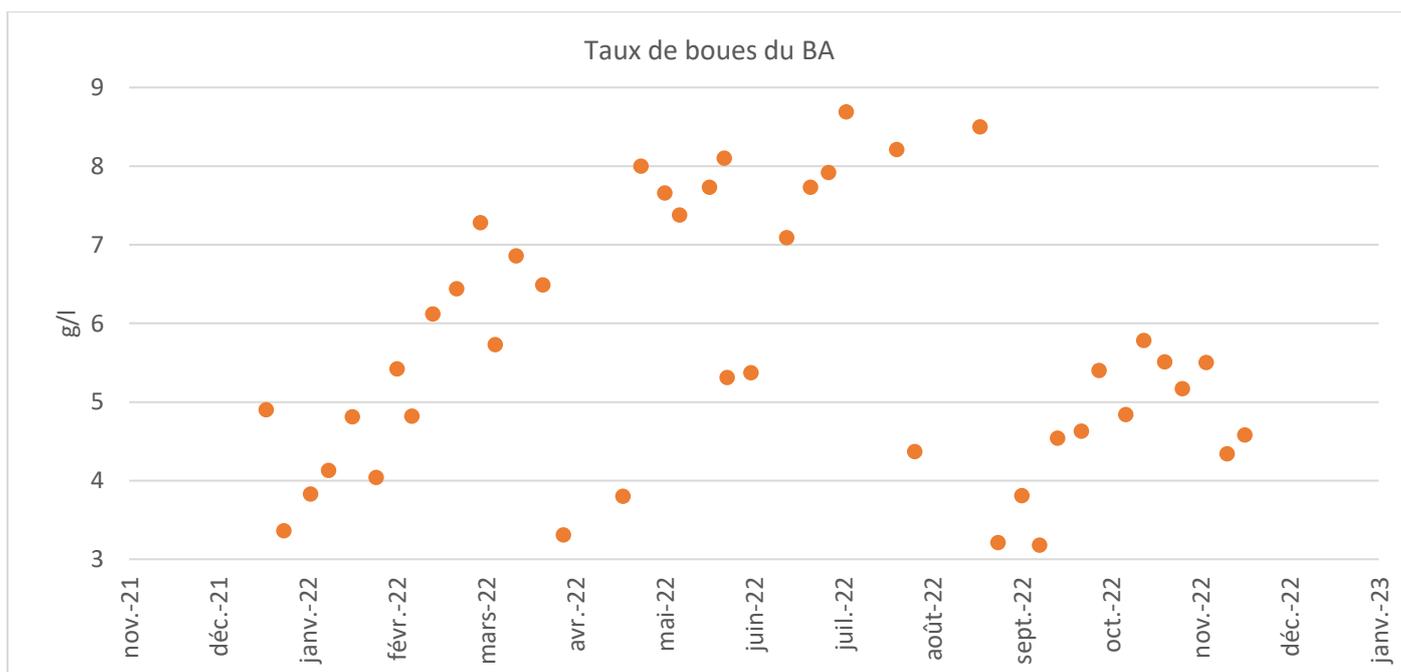
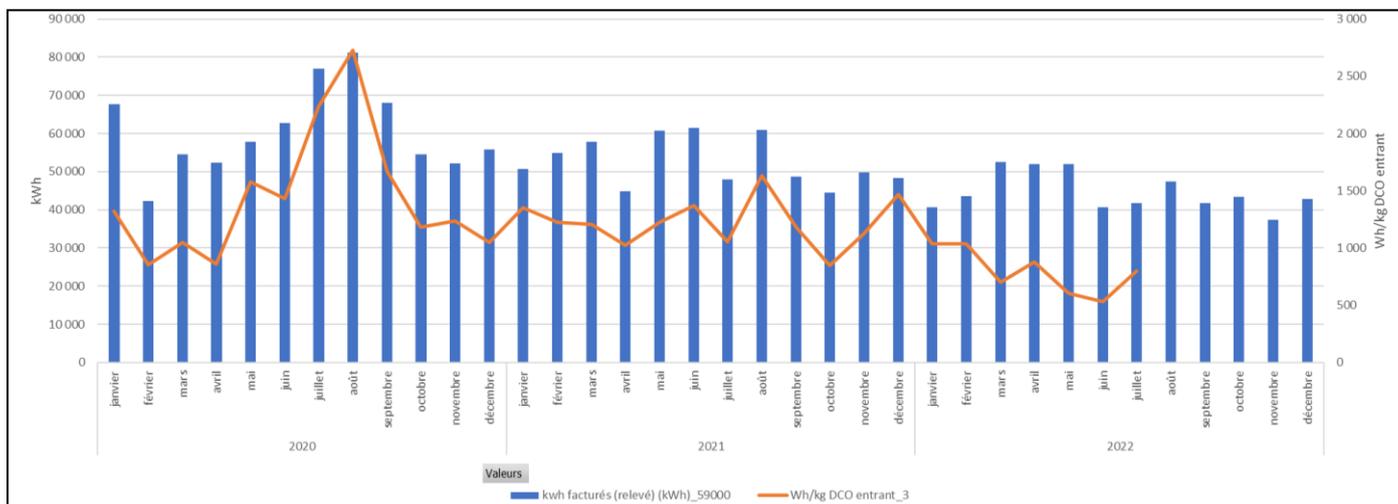


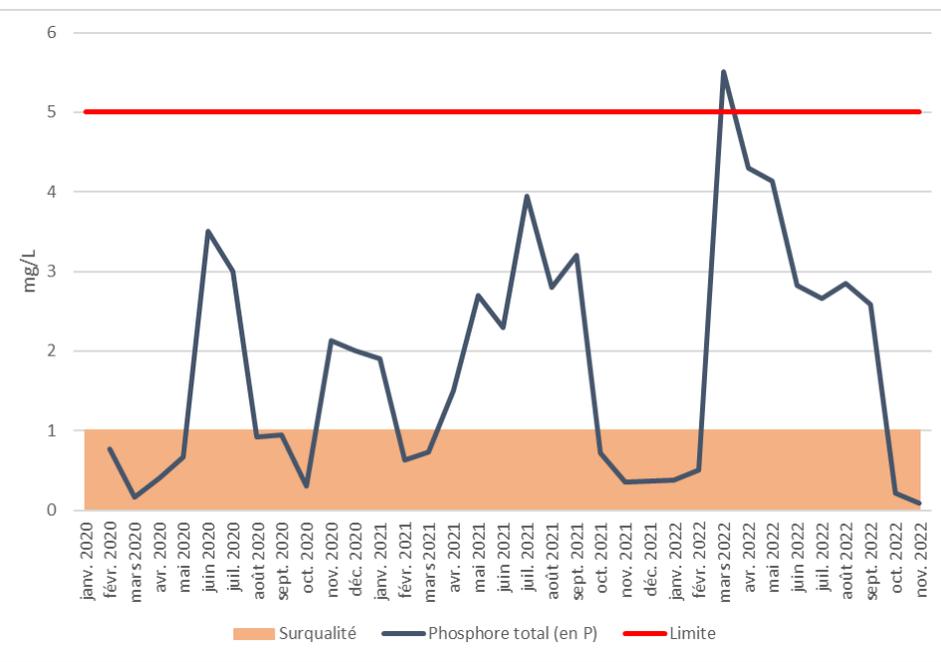
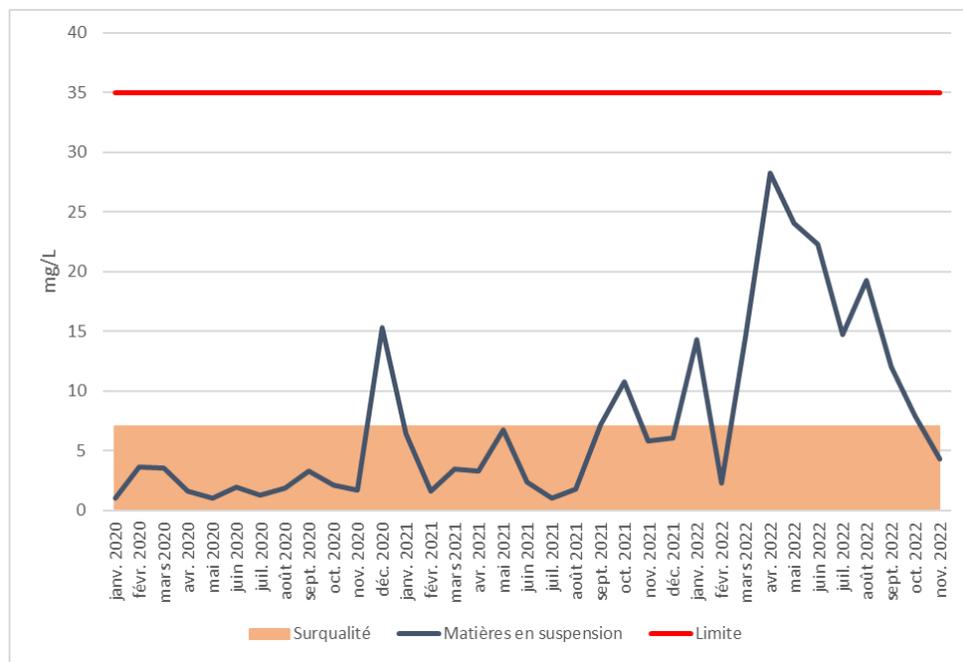
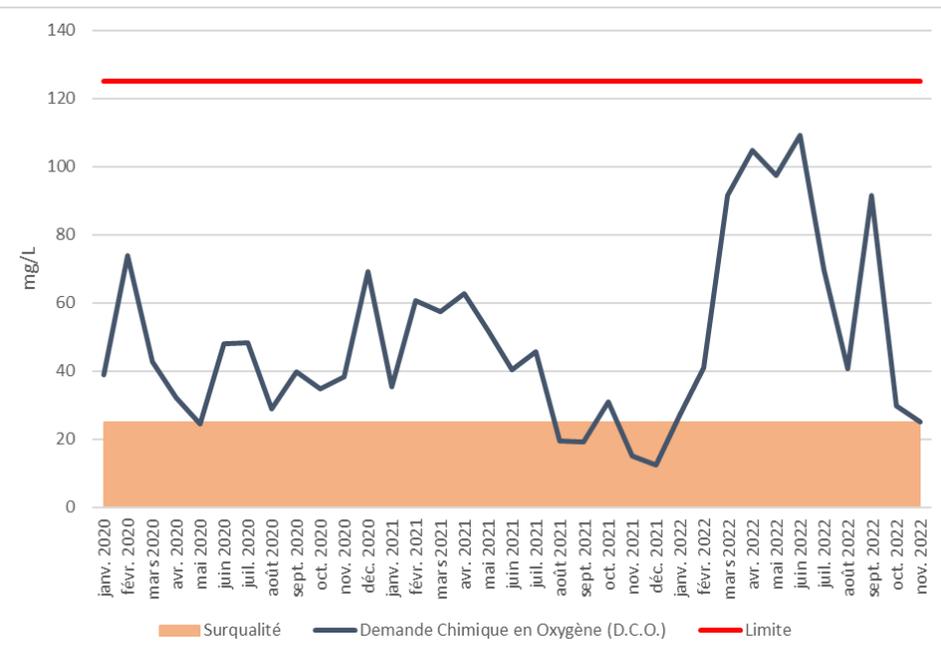
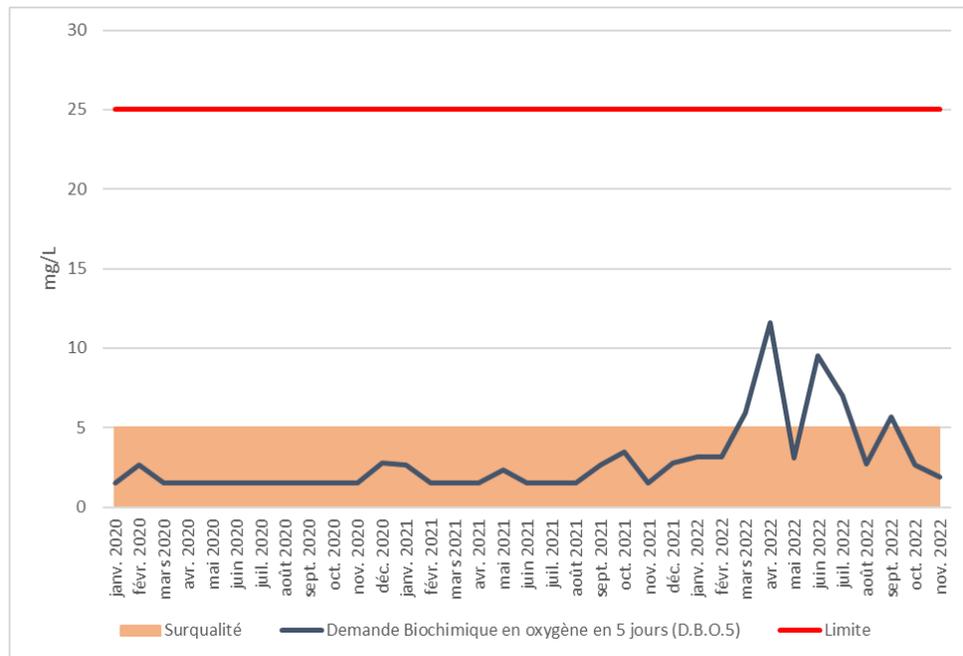
### 3- STEP DE BOE SAINT PIERRE DE GAUBERT

Points marquants :

- dérive paramétrage sonde redox mai-août 2020 → corrigée. Puis tendance à la baisse de la conso,
- taux de boues : taux de boues élevé, sonde redox HS, nouvelle sonde installée,
- La centrifugeuse a été remplacé par un filtre presse courant 2022.

En moyenne 8 000 kWh en moins/mois par rapport à l’année précédente (comparatifs avec les mois de l’année précédente). Attention valeur élevée car grosse dérive en été 2020.



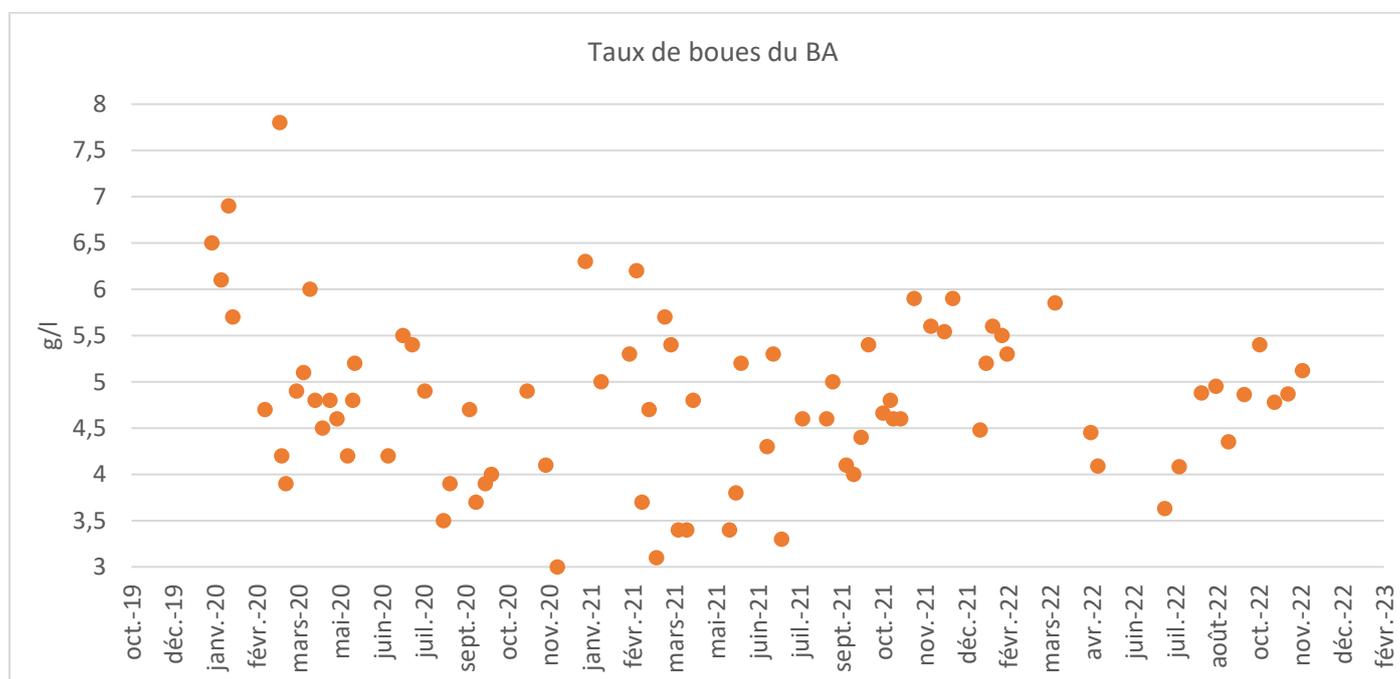
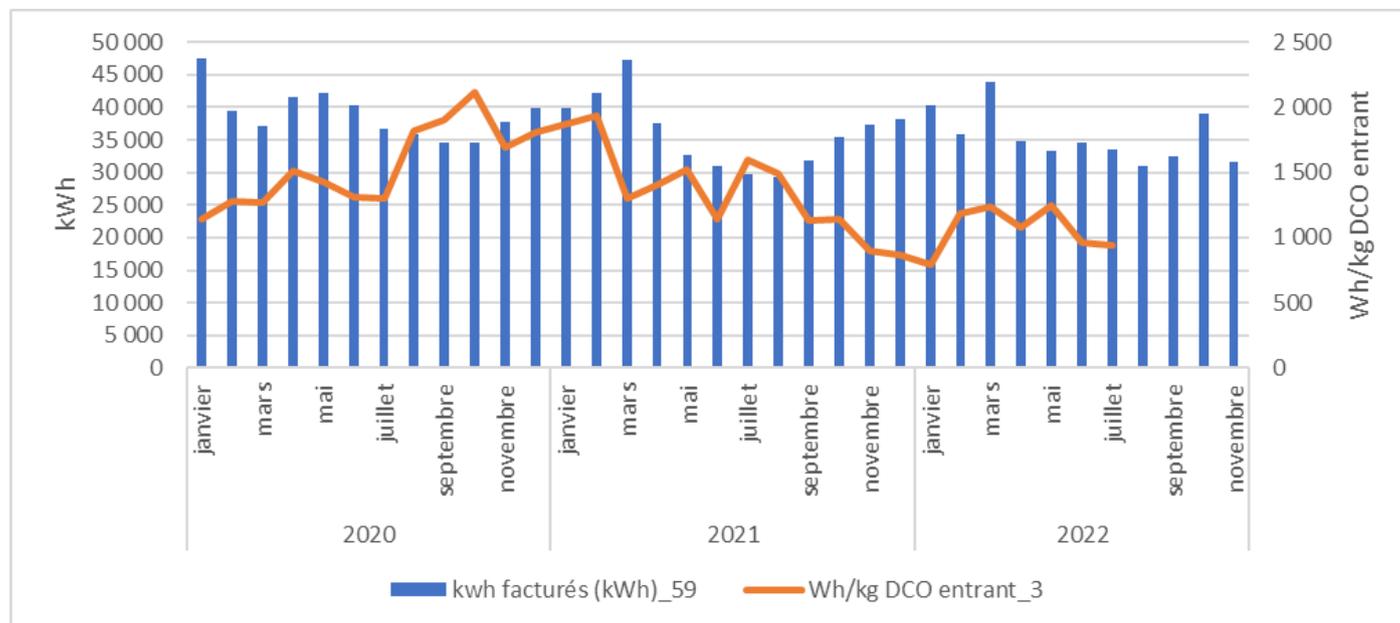


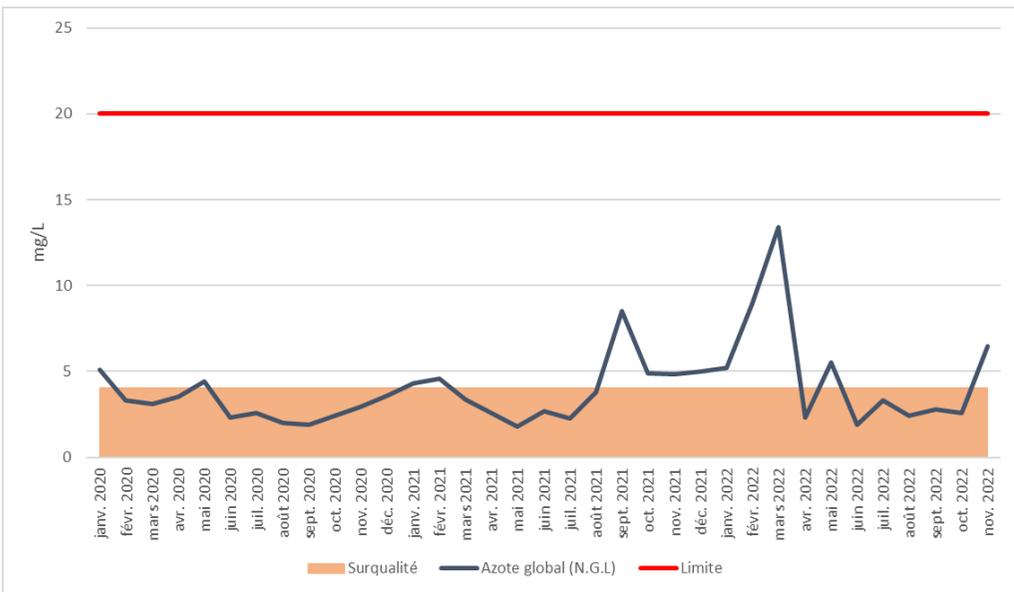
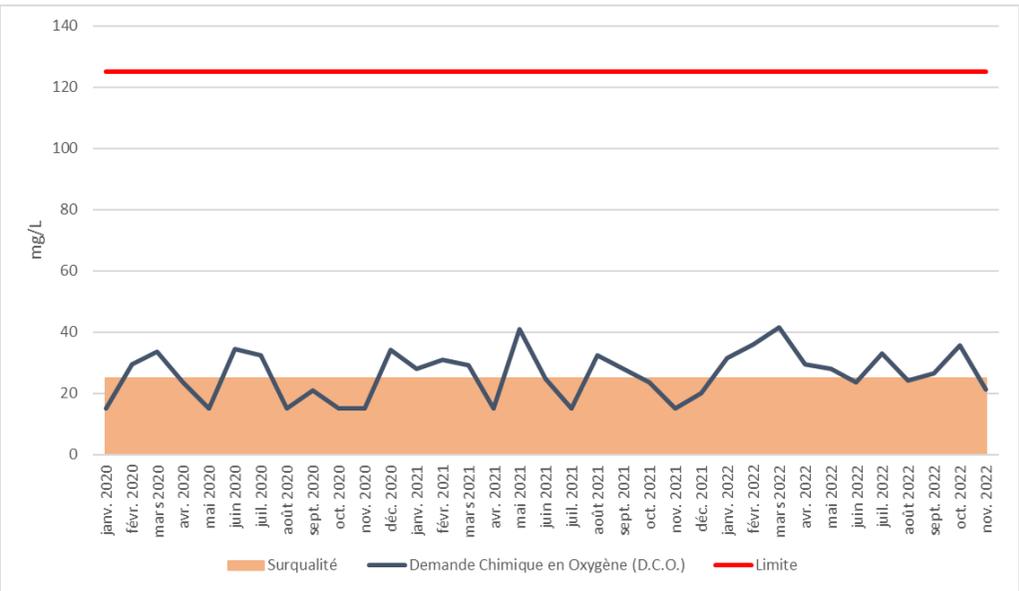
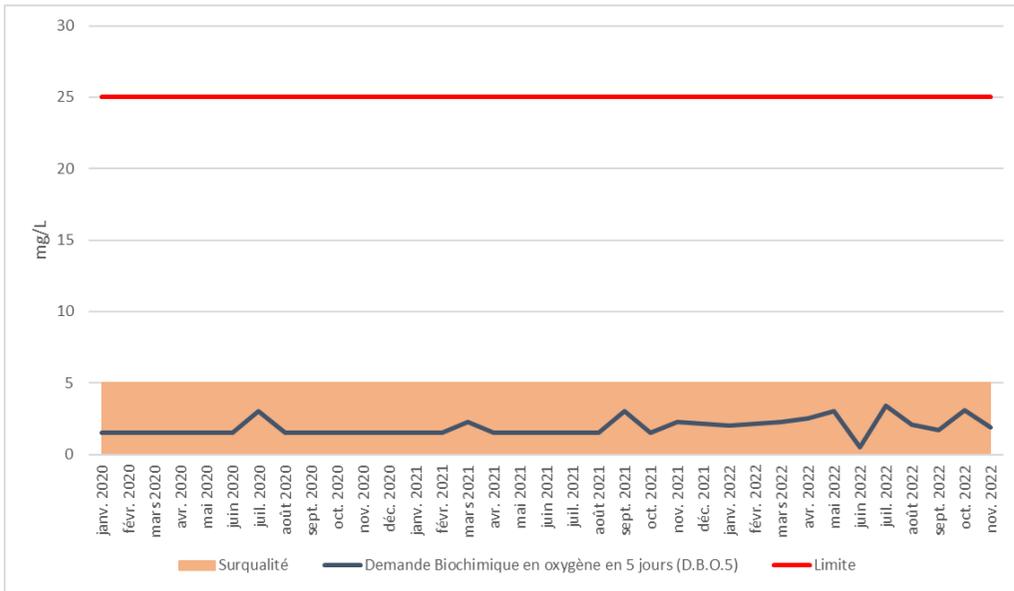
## 4- STEP DU PASSAGE BOUZIGUET

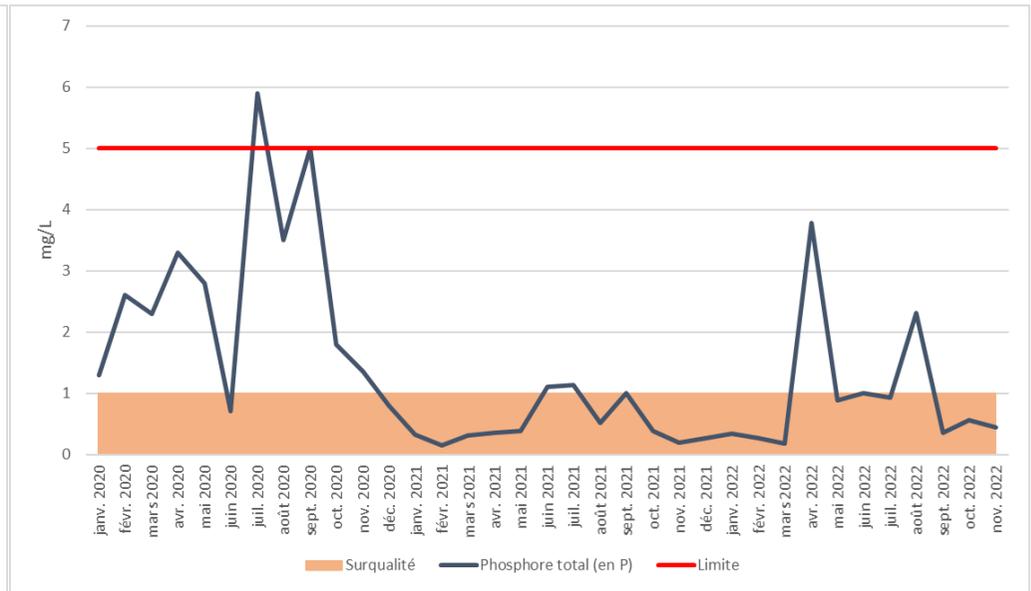
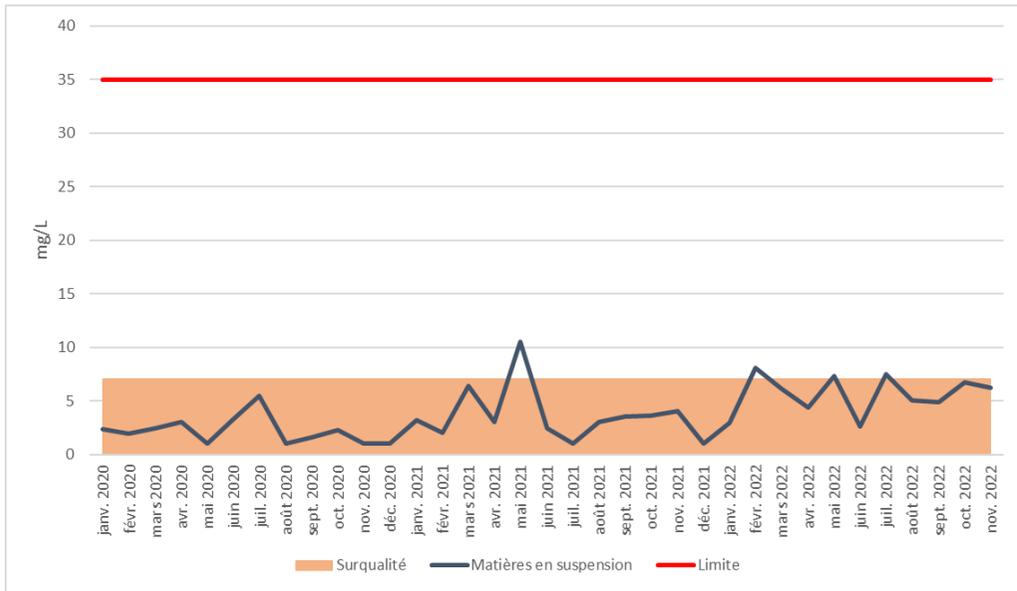
Points marquants :

- modification consigne pilotage racleur et turbine d'aération des graisses : ~~24h/24h~~ → table de temps,
- octobre 2021 : arrêt surpresseur 1,
- avril 2022 : purge diffuseur d'air BA,
- baisse temps d'aération en modifiant les seuils redox (été 2021),
- taux de boues : élevé sur octobre 2021 à mars 2022 puis ok sur les derniers mois.

En moyenne 2 000 kWh en moins/mois par rapport à l'année précédente (comparatifs avec les mois de l'année précédente).



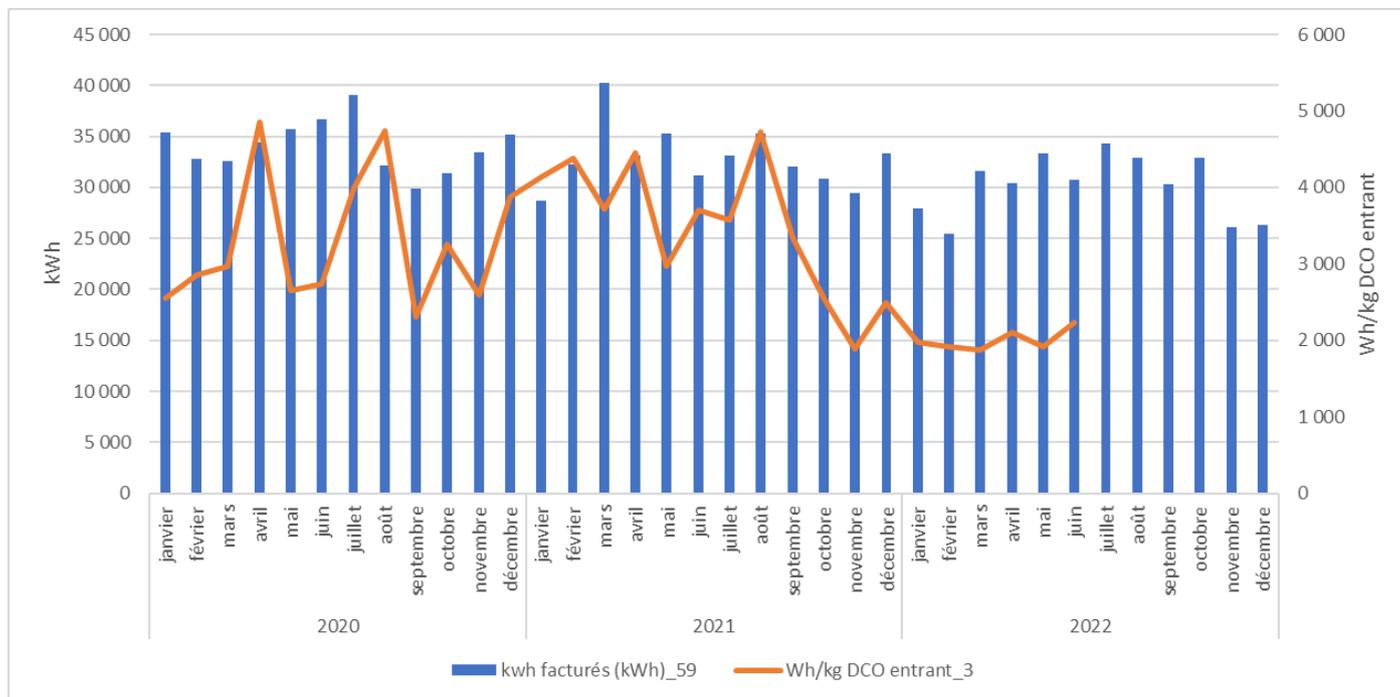




## 5- STEP DE PONT DU CASSE

Point marquant : renouvellement des 3 cassettes de filtration en 11/2022. Impact largement visible pour les mois de novembre et décembre 2022. Environ 4 000 kWh de diminution par mois sont constatés.

En moyenne 1 600 kWh en moins/mois par rapport à l'année précédente (comparatifs avec les mois de l'année précédente). Attention cela est dû au fait qu'il n'y a plus de pic de conso sur les derniers mois et non à une baisse régulière.

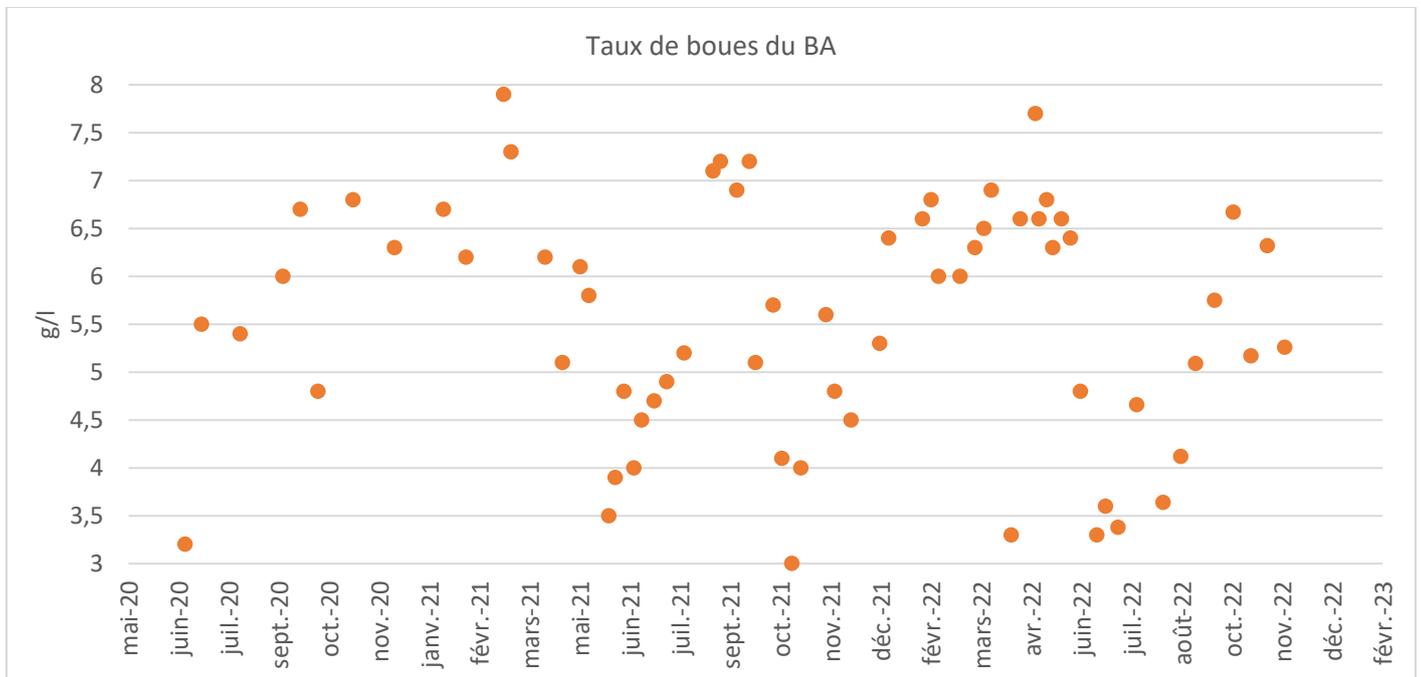
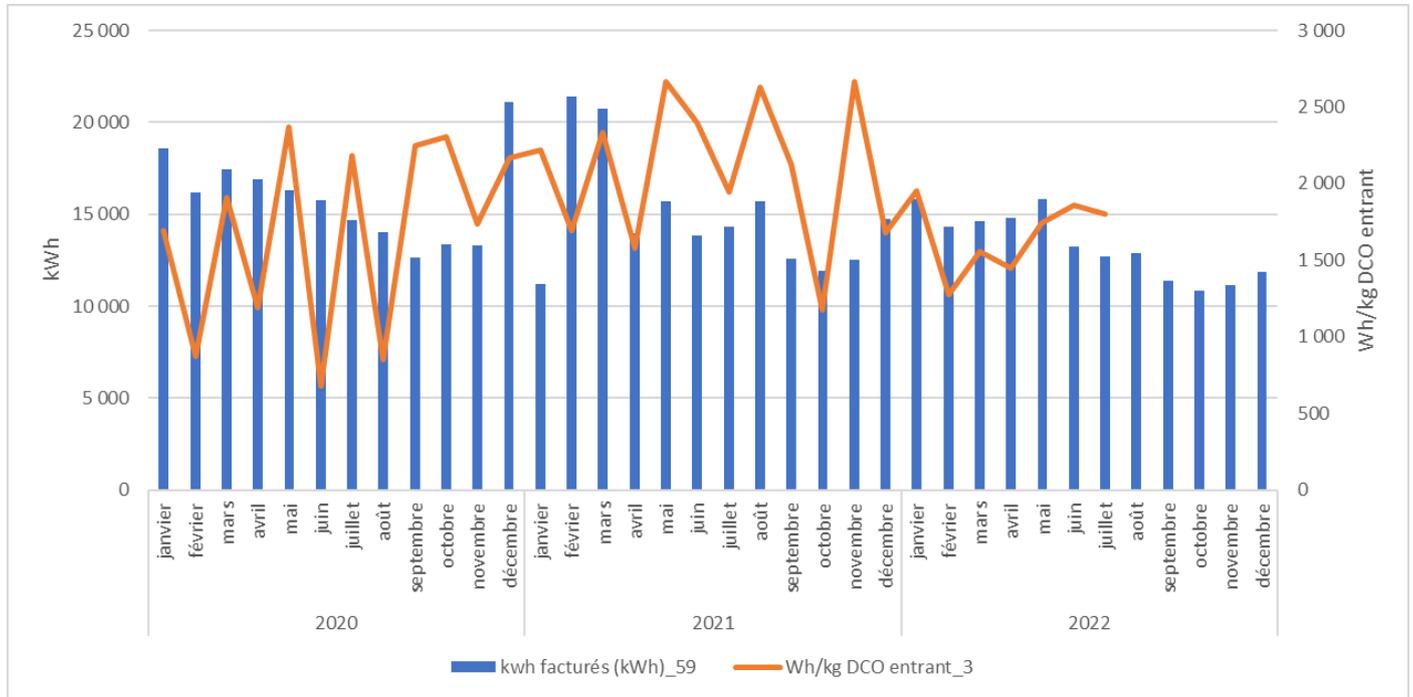


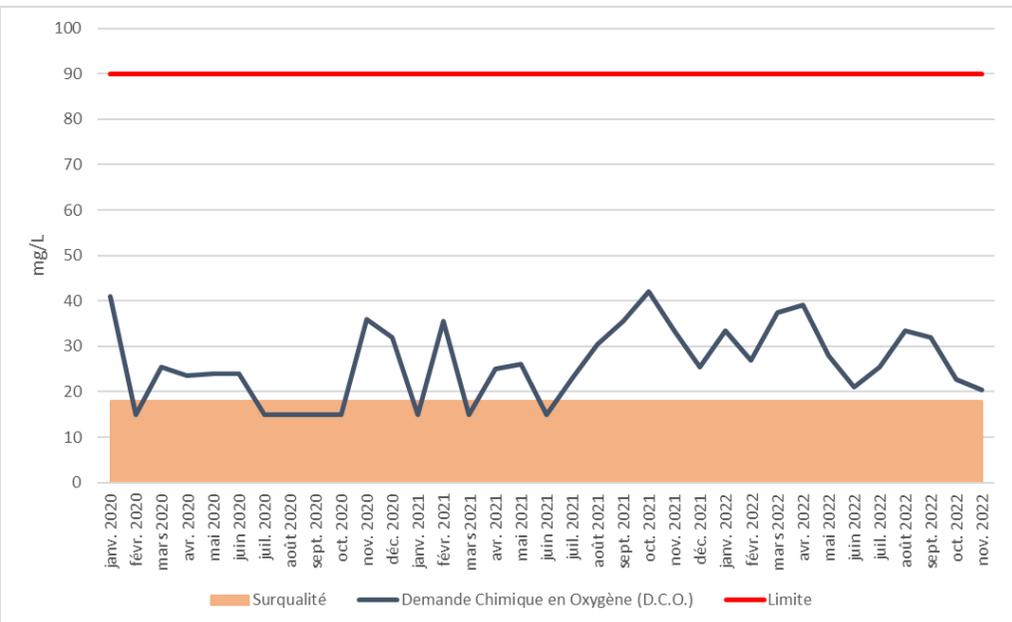
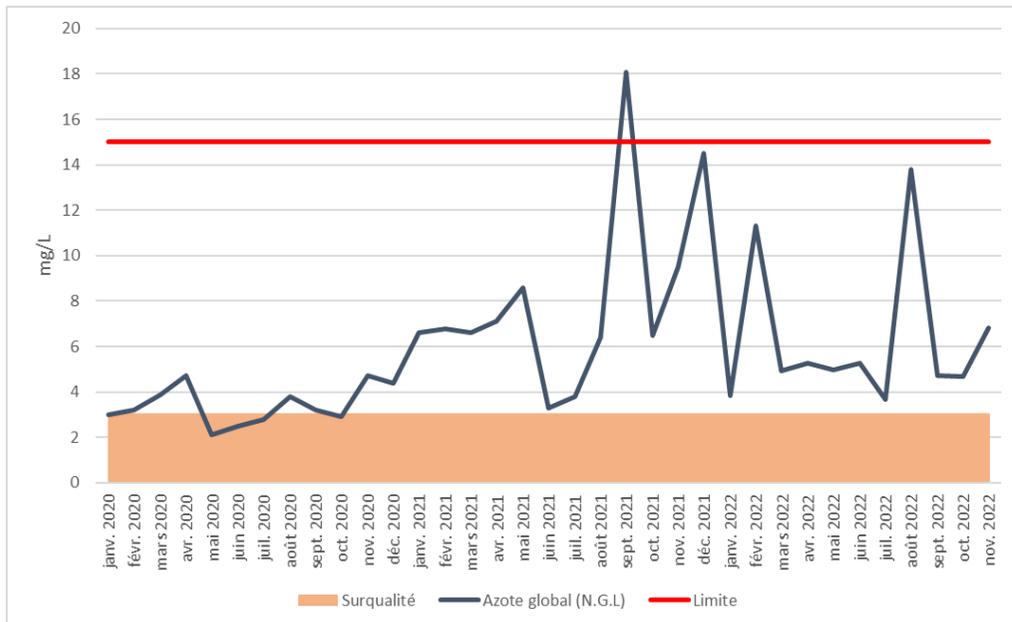
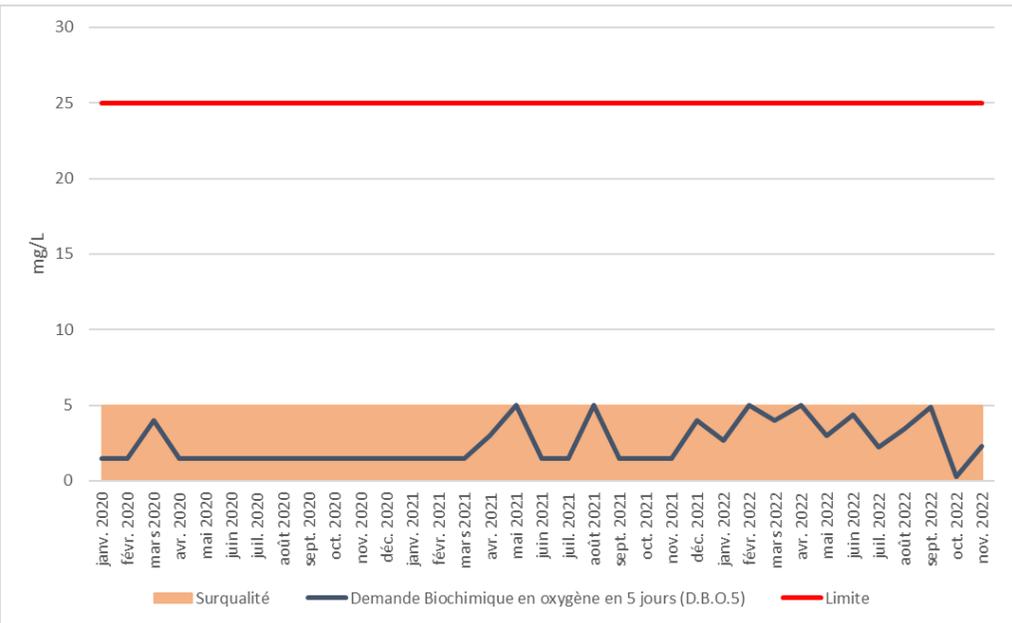
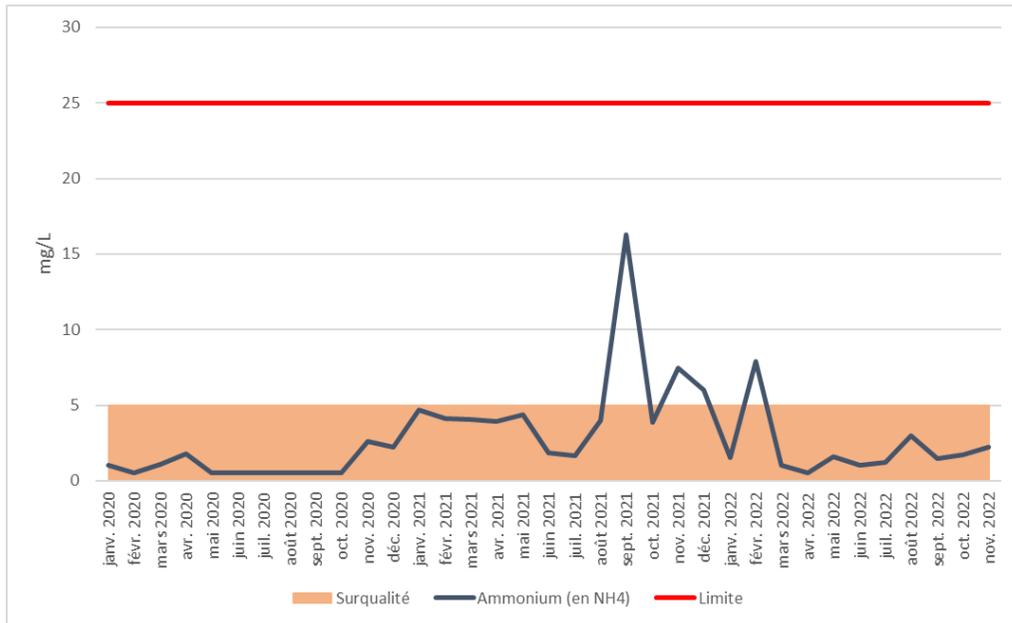
## 6- STEP DE BRAX LES GRAVIERES

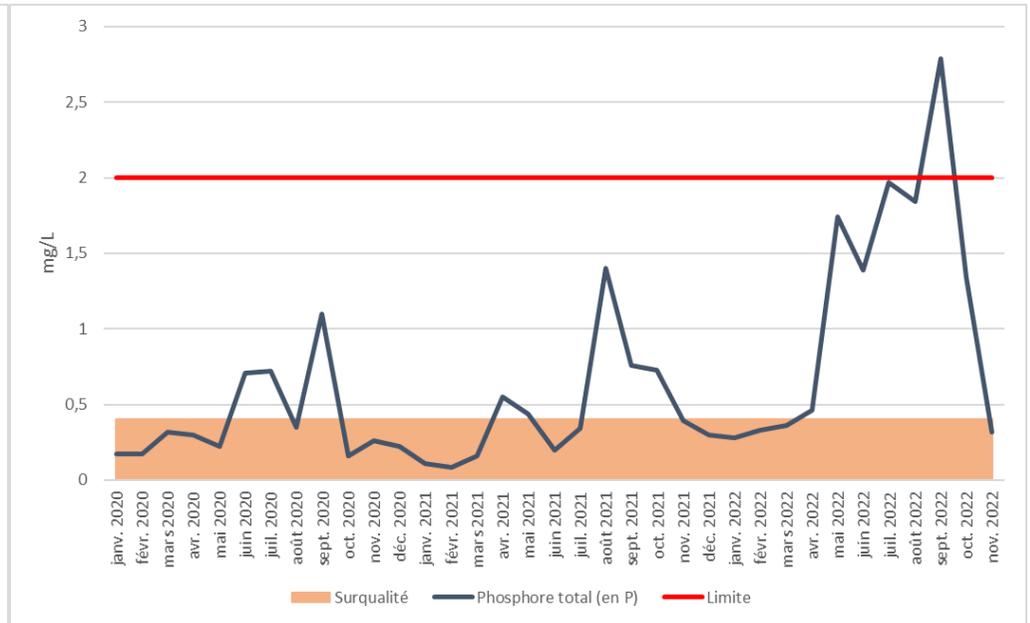
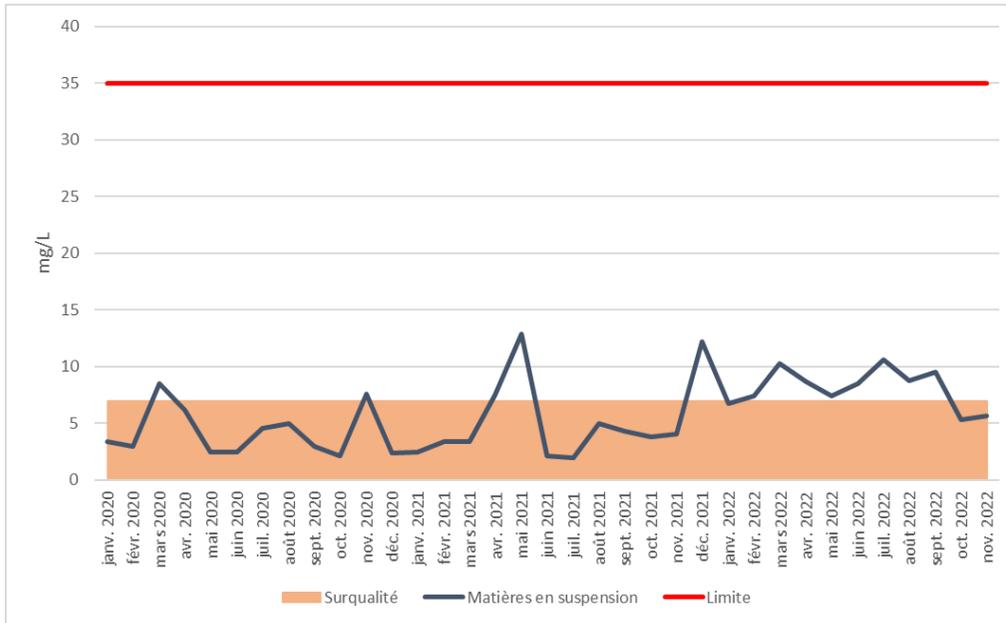
Points marquants :

- sur qualité visible sur plusieurs paramètres → surconso pour un même niveau épuratoire → Wh/kg DCO entrant très élevé.
- de février à mai 2021 : agitateur pale banane arrêté → participe à l'augmentation régulière de la conso,
- taux de boues : légère tendance à la baisse mais reste élevé (5-6 g/l) et très peu stable.
- aggrandissement de la station : travaux pour passer de 5 000 EH à 10 000 EH de 01/2022 à 08/2022.

En moyenne 800 kWh en moins/mois par rapport à l'année précédente (comparatifs avec les mois de l'année précédente).







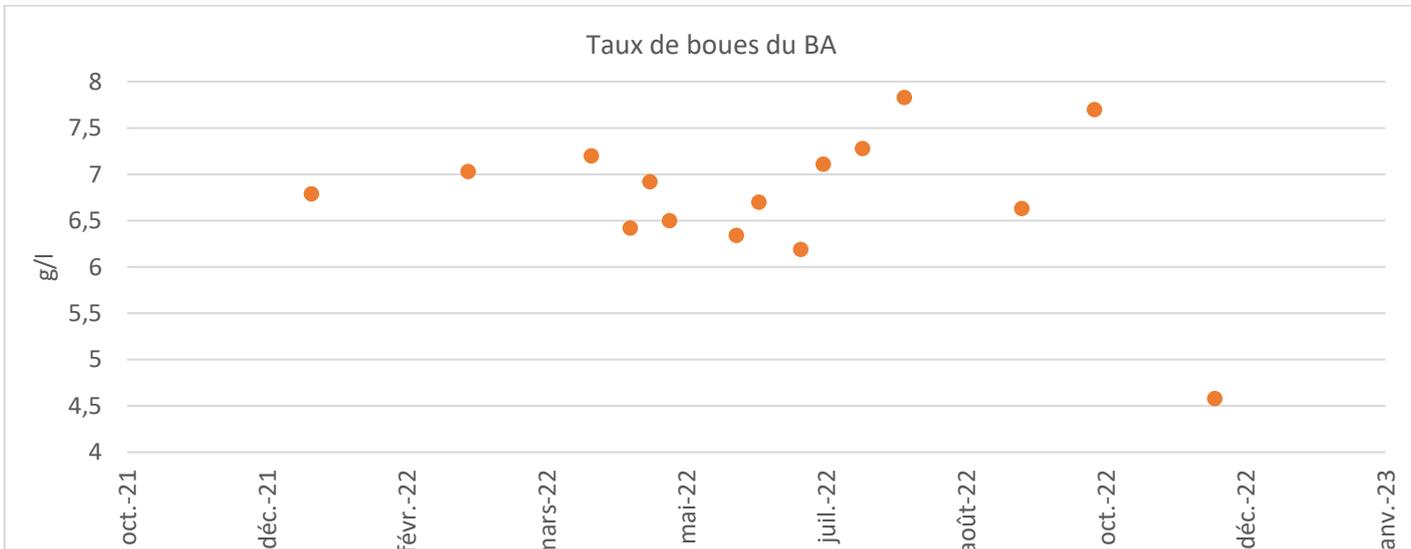
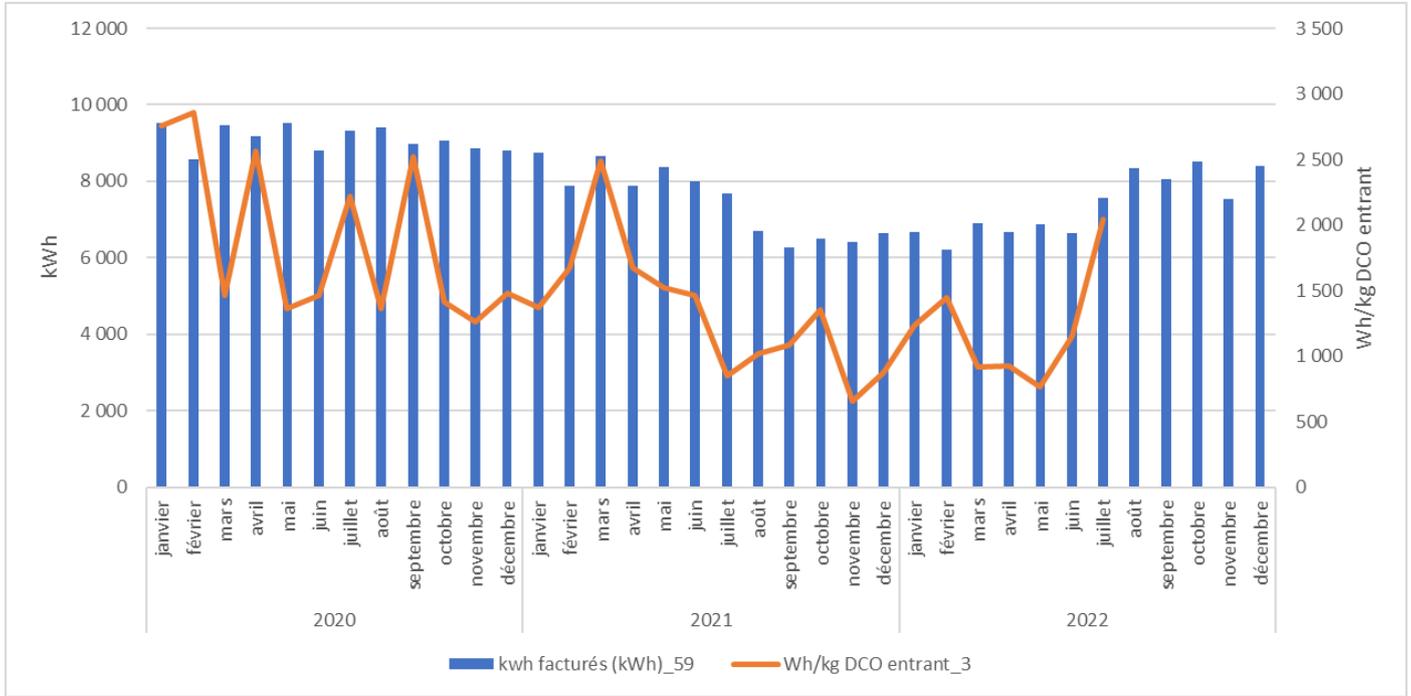
## 7- STEP DE LAYRAC

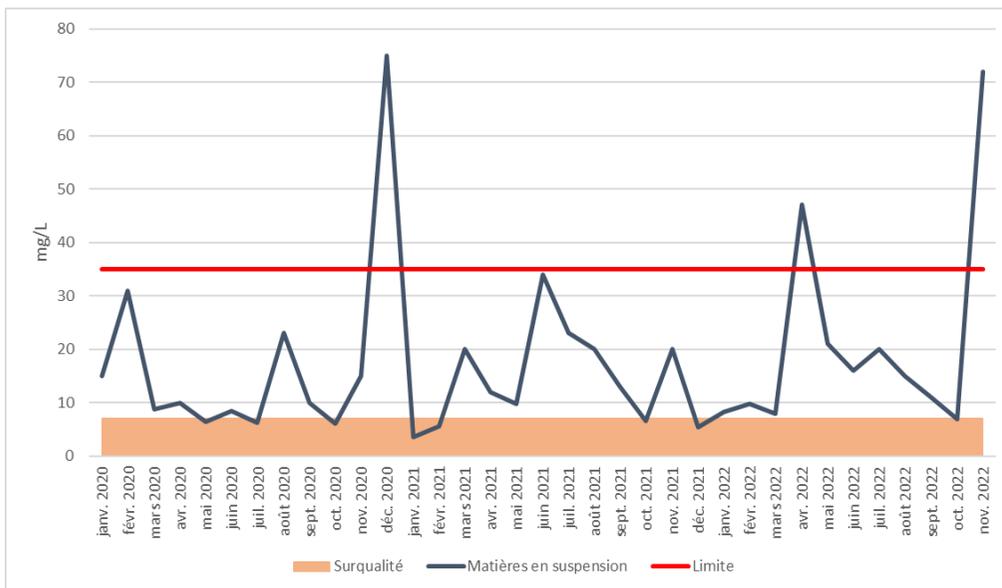
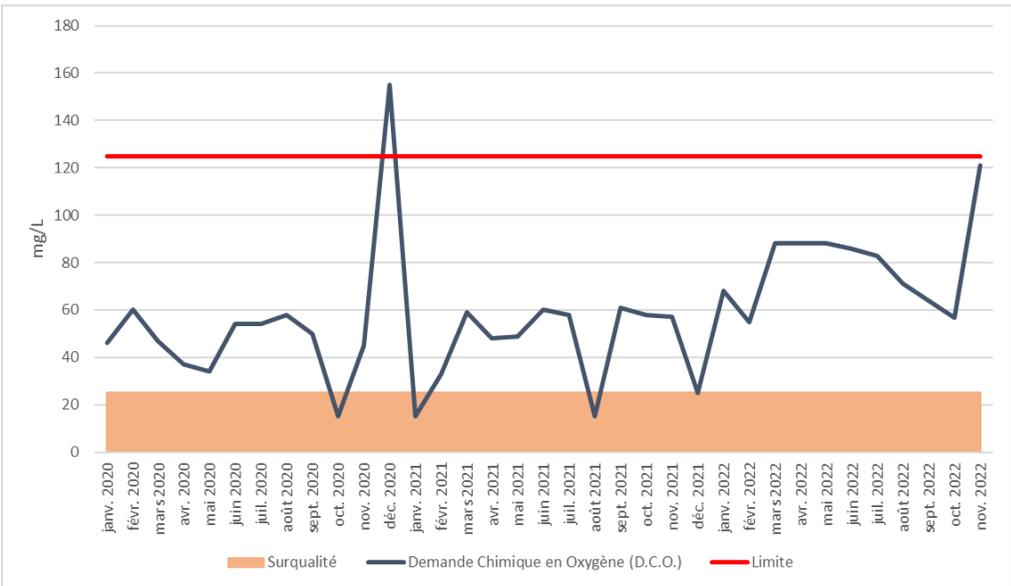
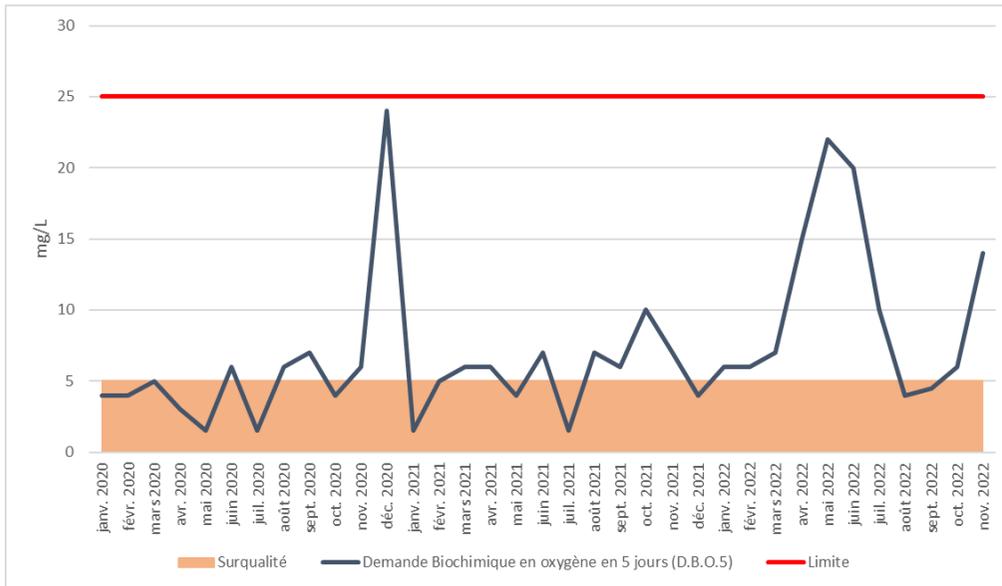
Points marquants :

- baisse temps d'aération (sur horloge), compromis trouvé entre taux de boues – qualité du rejet – temps d'aération,
- taux de boues : assez peu de recul, valeurs élevées autour de 6-7 g/l.

En moyenne 1 500 kWh en moins/mois par rapport à l'année précédente (comparatifs avec les mois de l'année précédente).

La station va passer de 2 000 EH à 3 000 EH. Les travaux doivent commencer fin 2023/début 2024. Réutilisation du bassin d'aération, modification de la technologie d'aération.





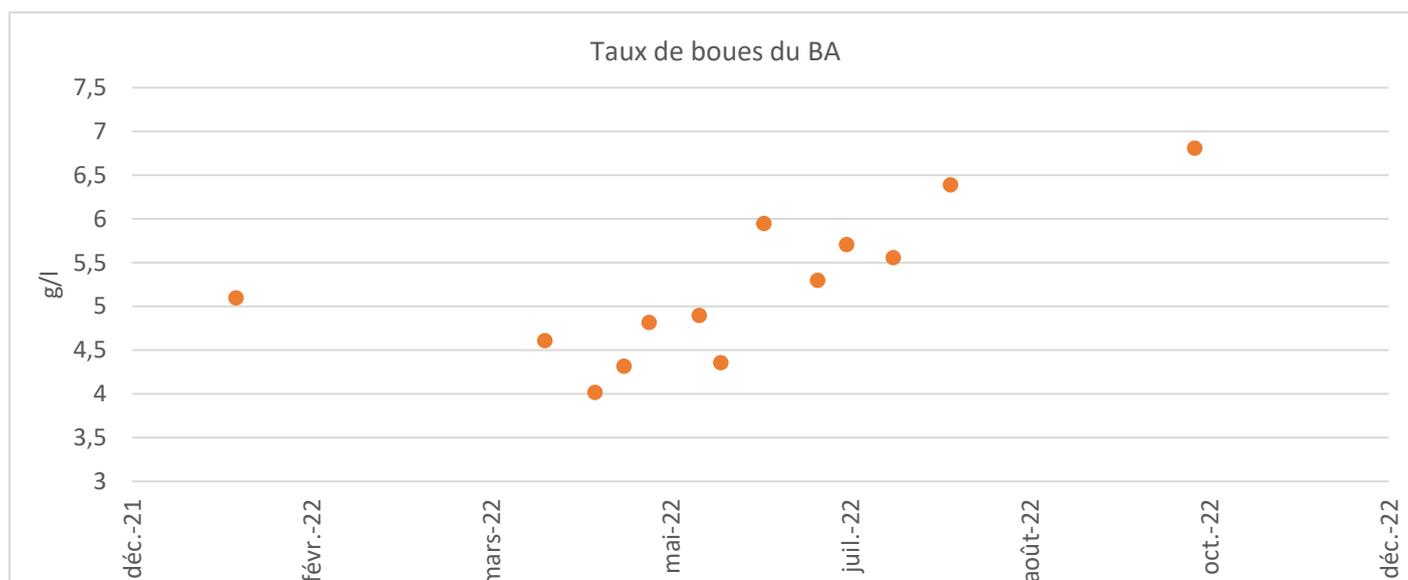
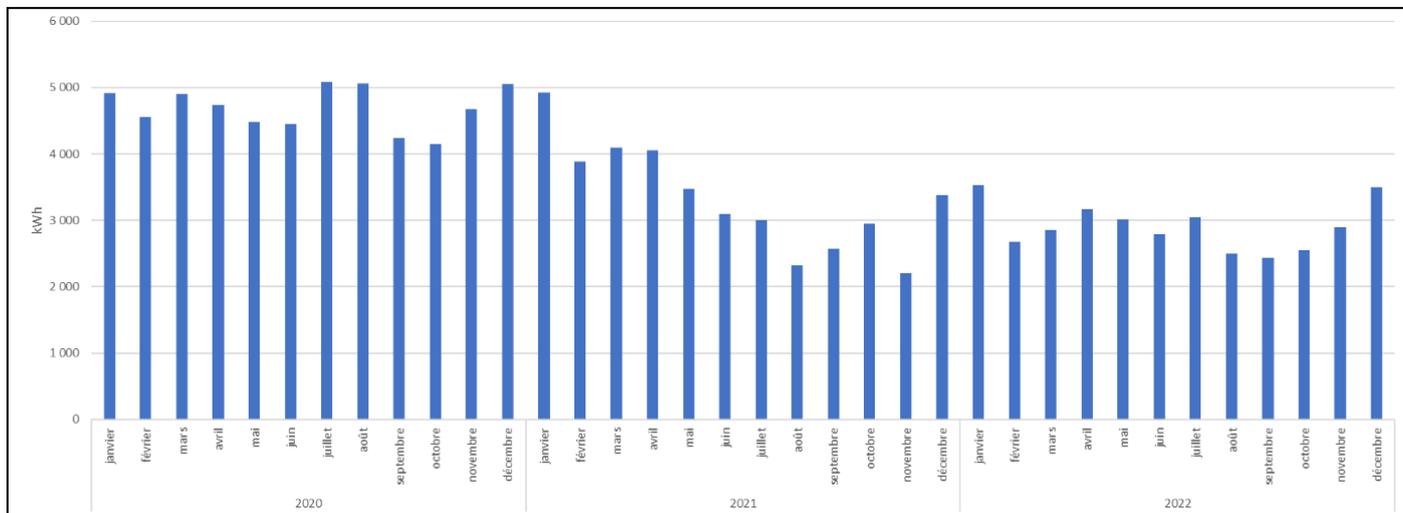
## 8- STEP D'ASTAFFORT

Points marquants :

- baisse temps d'aération (sur horloge), compromis trouvé entre taux de boues – qualité du rejet – temps d'aération,
- taux de boues : assez peu de recul, légèrement élevée autour de 4-5 g/l, en constante augmentation.

En moyenne 1 000 kWh en moins/mois par rapport à l'année précédente (comparatifs avec les mois de l'année précédente).

La station va subir un agrandissement de 1 600 EH à 2 500 EH. Cet agrandissement aura lieu après celui de la STEP de Layrac.

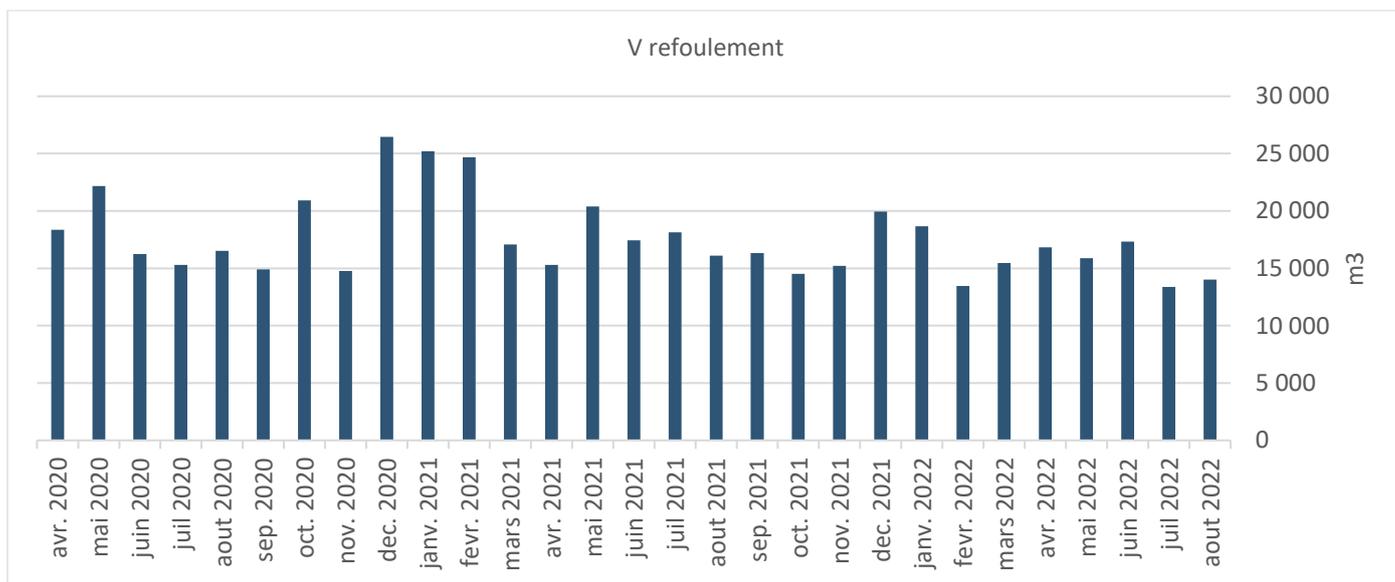
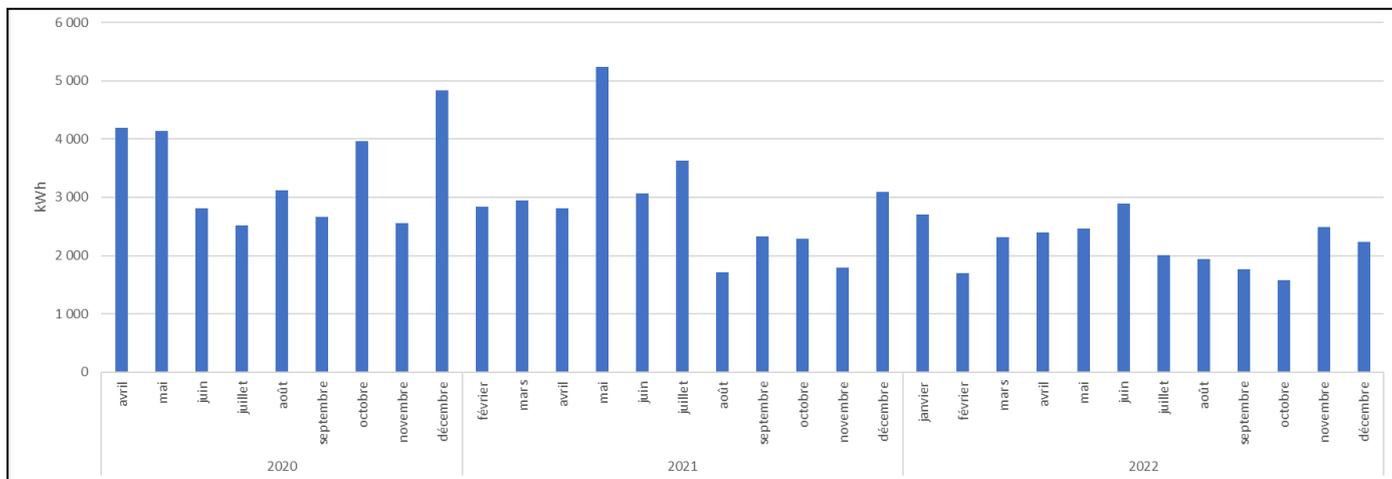


Pas de données qualitatives pour les flux d'entrée, de sortie et le Wh/kg DCO entrant.

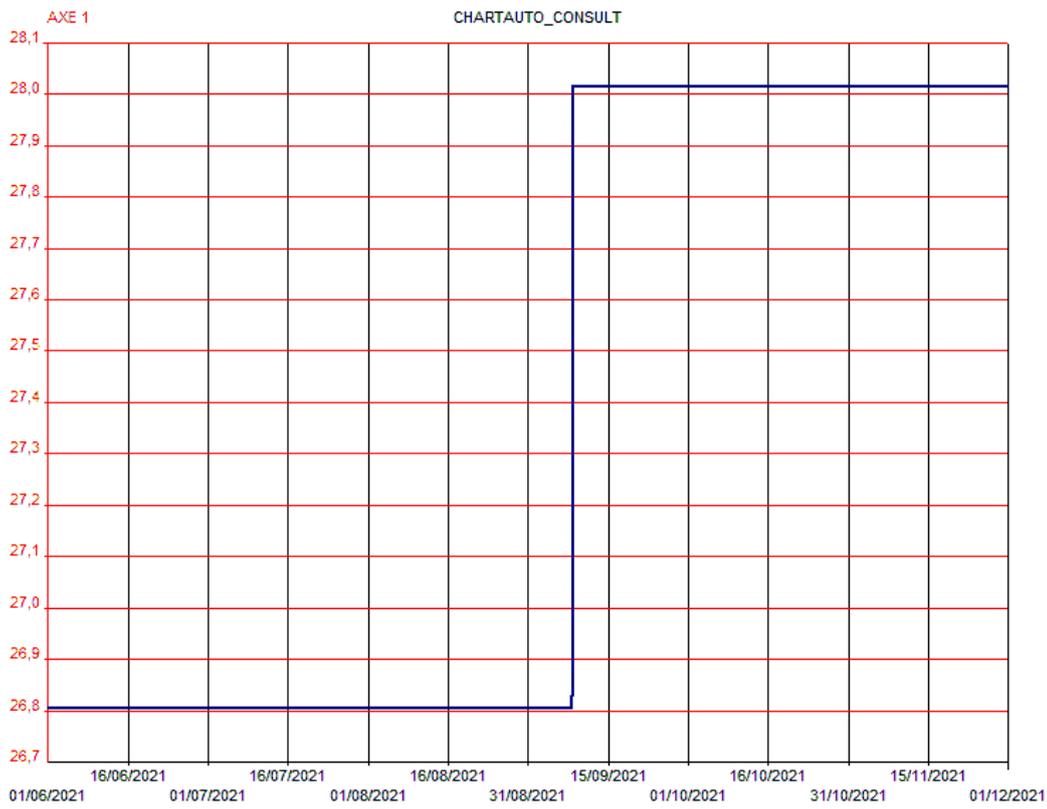
## 9- RELEVAGE DE BRAX BOURG REVIGNAN (ANCIENNE STEP BOURG)

Points marquants :

- intrusion importante d'ECP, 2 regards amont de repris en février 2021,
- diminution assez légère de la conso élec,
- pic de pluvio en septembre 2021, débordement → encore des ECP.

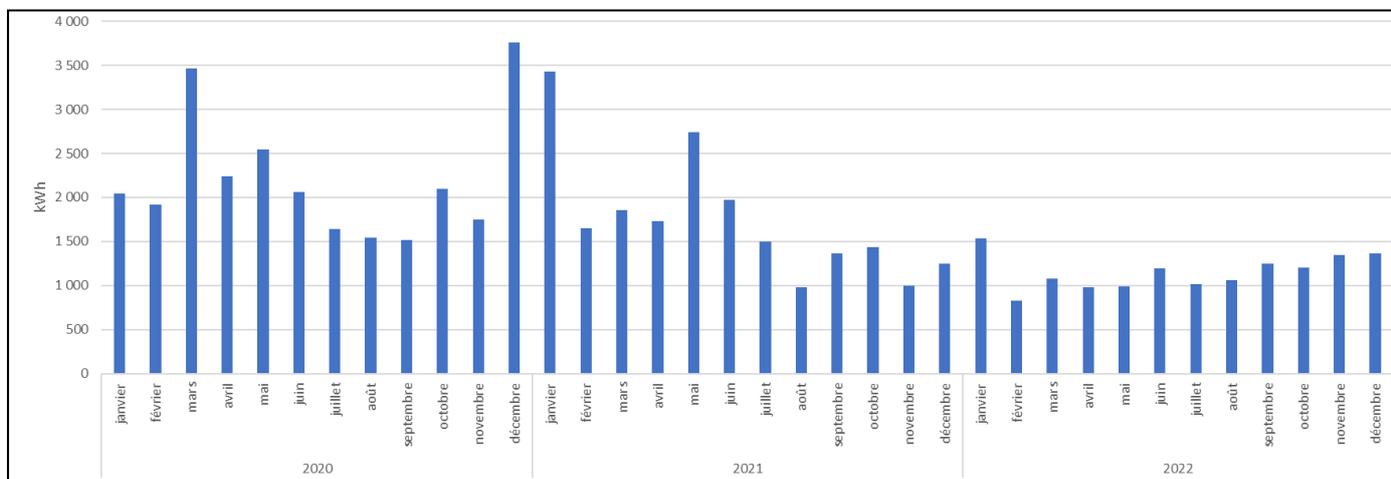


T DEBORDEMENT PR :

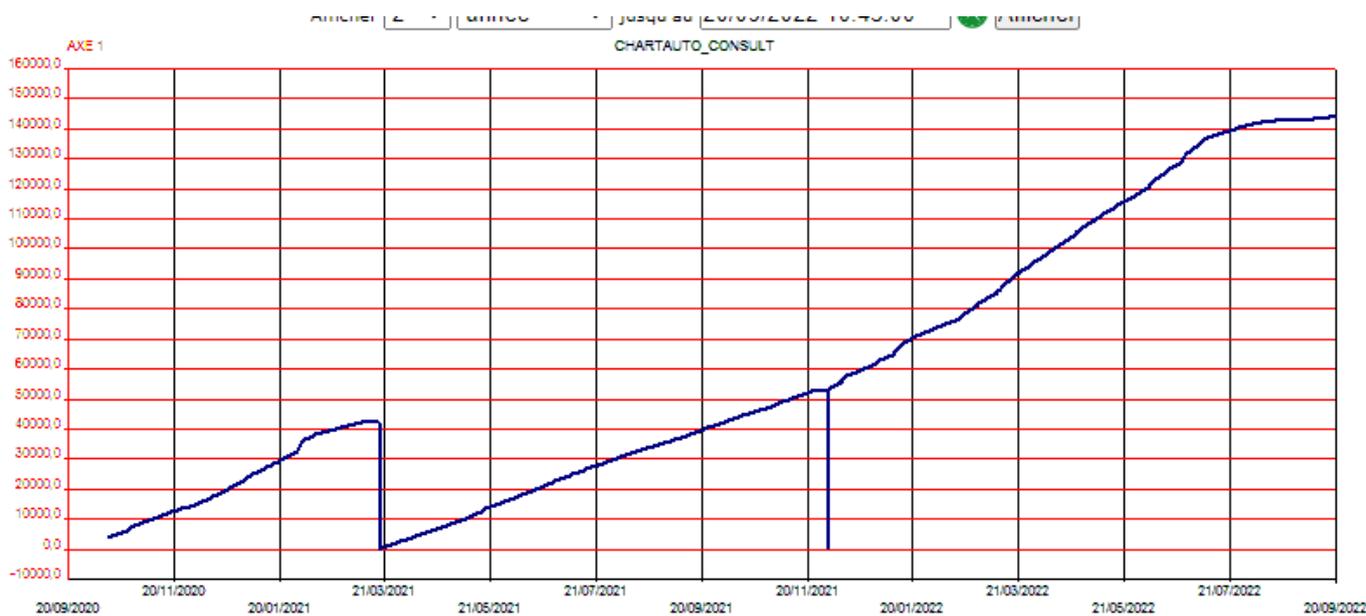


## 10- RELEVAGE DE COLAYRAC-SAINT-CIRQ PRINCIPAL LD TERRES DU BOURG

Point marquant : renouvellement pompes en 10/2021, avant x2 pompes de 4,2 kW 13 h/j, maintenant x2 pompes de 7,45 kW 5 h/j → 6 300 kWh d'économisés/an.



V refoulement GEREMI : volume refoulé globalement constant jusqu'à l'été 2022.



## Les boues et les sous-produits

Les boues sont des résidus produits par une station d'épuration des eaux usées. Il existe plusieurs types de boues d'épuration selon qu'elles proviennent des différents procédés de traitement des eaux usées (exemple : boue primaire, boue physico-chimique, boue biologique, boue mixte,...)



### Production de boues (en tMS)

	2021	2022	% Evolution 2022/2021
STEP d'Agen Le Rouquet	663,741	649,927	-2,13%
STEP d'Astaffort	14,86	22,152	32,92%
STEP de Boé Saint Pierre de Gaubert	32,591	79,692	59,10%
STEP de Brax Les gravières	57,018	65,891	13,47%
STEP d'Estillac Agropole	36,55	59,059	38,11%
STEP de Layrac	19,946	18,006	-10,77%
STEP du Passage Bouziguet	145,975	150,496	3,00%
STEP de Pont du Casse	43,03	37,306	-15,34%

Sur Astaffort, la forte hausse de production de boue, s'explique par les rejets de l'industriels Gardeil, qui renvoie des effluents chargés.

Sur la STEP de Boé Saint Pierre de Gaubert, la filière boues a été arrêtée plusieurs mois, ce qui explique le faible tonnage 2021. Le tonnage évacué en 2022 est relativement similaire à celui de 2020 (83.2 TMS).

Sur Brax, l'évolution de la production de boues s'explique par les arrivées de nouvelles industries sur la TAG. Le tonnage évoluera encore sur les prochaines années avec l'arrivée d'un industriel Agroalimentaire.

Pour la STEP de l'Agropole l'évolution de la production de boue est liée aux apports des variables des industriels.

Concernant la STEP de Layrac, les boues étant pompées, l'interprétation peut être perturbée par l'estimation des volumes soutirées du silo à boues.

Concernant Pont du Casse, la baisse de production de boues est liée à un arrêt de la centrifugeuse (problème de variateurs). Cependant une Unité Mobile de Déshydratation a été mise en place afin de soutirer les boues de la filière. Ces volumes ne semblent pas avoir été intégrés au volume produit.

### Evacuation des boues (en tMS)

	Destination	2021	2022	% Evolution 2022/2021
STEP d'Agen Le Rouquet	Boues traitées évacuées vers compostage produit (F)	663,738	649,722	-2,16%
STEP d'Astaffort	Boues traitées évacuées vers STEP	14,86	22,176	32,99%
STEP de Boé Saint Pierre de Gaubert	Boues traitées évacuées vers compostage produit (F)	32,59	78,155	58,30%
STEP de Brax Les gravières	Boues traitées évacuées vers compostage produit (F)	57,018	50,603	-12,68%
STEP de Layrac	Boues traitées évacuées vers STEP	19,946	17,814	-11,97%
STEP de Pont du Casse	Boues traitées évacuées vers compostage produit (F)	43,029	37,146	-15,84%
STEP d'Estillac Agropole	Boues traitées évacuées vers compostage produit (F)	36,549	54,528	32,97%
STEP du Passage Bouziguet	Boues traitées évacuées vers compostage produit (F)	145,975	140,59	-3,83%

### Les sous-produits : Graisses (en Mètre cube)

	Destination	2021	2022	% Evolution 2022/2021
STEP d'Astaffort	Graisses évacuées vers STEP	30	21,5	-39,53%
STEP de Boé Saint Pierre de Gaubert	Graisses évacuées vers STEP	87	89,5	2,79%
STEP de Brax Les gravières	Graisses évacuées vers STEP	93	58,5	-58,97%
STEP de Layrac	Graisses évacuées vers STEP	20	27,5	27,27%
STEP du Passage Bouziguet	Graisses évacuées vers STEP	21	52	59,62%
STEP de Pont du Casse	Graisses évacuées vers STEP	41,5	51	18,63%

### Les sous-produits : Refus Grille (en kg)

	Destination	2021	2022	% Evolution 2022/2021
STEP d'Agen Le Rouquet	Refus dégrillage évacué vers décharge (F)	62 500	64 000	2,34%
STEP d'Astaffort	Refus dégrillage évacué vers décharge (F)	610	580	-5,17%
STEP de Boé Saint Pierre de Gaubert	Refus dégrillage évacué vers décharge (F)	21 000	24 000	12,50%
STEP de Brax Les gravières	Refus dégrillage évacué vers décharge (F)	320	400	20,00%
STEP d'Estillac Agropole	Refus dégrillage évacué vers décharge (F)	104 000	104 000	0,00%
STEP de Layrac	Refus dégrillage évacué vers décharge (F)	5 300	5 200	-1,92%
STEP du Passage Bouziguet	Refus dégrillage évacué vers décharge (F)	18 200	17 500	-4,00%
STEP de Pont du Casse	Refus dégrillage évacué vers décharge (F)	12 480	12 480	0,00%

### Les sous-produits : les sables (en Mètre cube)

	2021	2022	% Evolution 2022/2021
STEP d'Agen Le Rouquet	117 980	76 760	-53,70%
STEP de Brax Les gravières	0	2	100,00%
STEP de Layrac	21	20	-5,00%
STEP du Passage Bouziguet	19	49	61,22%
STEP de Pont du Casse	6	36	83,33%

### Les apports extérieurs (en Mètre cube)

		2021	2022	% Evolution 2022/2021
STEP d'Agen Le Rouquet	Apports extérieurs Matières de curage	206 360	- (174 T)	-
STEP d'Agen Le Rouquet	Apports extérieurs Matières de vidanges (S12)	4 680,17	4 430,15	-5.64%
STEP d'Agen Le Rouquet	Apports extérieurs en boues (S5)	2 793.3	3 131.68 695 m3 (Régie Agglo d'Agen) 276,68 m3 (STEP d'UPSA) 1 040 m3 (STEP d'Astaffort) 1 120 m3 (STEP de Layrac)	10.8%

Les apports de matières de vidange sont relativement similaires entre 2022 et 2021 (plus élevés qu'en 2020 = 3 984 m3)

## Evolution de la réglementation sur la gestion des boues en cours de pandémie COVID en 2020

L'arrêté du 30 avril 2020, pris d'après l'avis de l'agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES) du 27 mars 2020, a imposé la mise en œuvre systématique d'un traitement hygiénisant avant l'épandage agricole des boues d'épuration urbaines et industrielles (dans une certaine mesure) produites durant l'épidémie de Covid-19.

L'ANSES préconisait en avril 2020 cette mesure compte tenu du risque potentiel de présence du virus dans les boues d'épuration et du manque d'études concernant le devenir du potentiel infectieux du virus dans la filière d'assainissement et dans les boues, mais laissait la porte ouverte à une évolution de la réglementation.

L'exigence d'hygiénisation des boues porte sur la mise en œuvre de moyens de traitement et sur l'obtention de résultats analytiques.

- Les moyens de traitement d'hygiénisation reposent sur des couples de temps et température ou sur des couples de temps et de pH ainsi que sur des modalités de suivi d'exploitation renforcées.
- Les résultats reposent sur des analyses de paramètres pathogènes, à la mise en place de la filière de traitement (analyse de caractérisation) et en cours d'exploitation (analyses de suivi). Ces analyses doivent répondre aux **critères d'hygiénisation** prévus par l'article 16 de l'arrêté du 8 janvier 1998 pour les boues ou aux **critères d'hygiénisation** prévus par la norme NFU 44-095 rendue d'application obligatoire par l'arrêté du 5 septembre 2003 pour le compost.

Les traitements reconnus comme hygiénisant des boues avant retour au sol sont les suivants :

1. Chaulage
2. Compostage
3. Séchage thermique

D'autres filières sont également envisageables, comme le transfert de boues sur une autre step ou encore le stockage.

Cet arrêté concerne :

- Les boues de stations d'épuration urbaine, dont l'épandage est régi par les articles R. 211-25 et suivants du code de l'environnement,
- Les boues produites par des stations d'épuration d'installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) soumises

à autorisation, lorsqu'elles reçoivent des eaux résiduaires domestiques dans une proportion supérieure à 1 %.

En parallèle, en 2020, un groupe de travail réunissant des expertises en virologie médicale, en microbiologie environnementale, en hydrologie, en modélisation et en mathématiques statistiques a créé le réseau OBEPINE (Observatoire EPIdémiologique daNs les Eaux usées). Ce projet, qui associe les opérateurs privés et publics en charge du traitement des eaux usées, a permis d'acquérir de nouvelles informations sur le virus en 2020.

Des évolutions sont attendues au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2021 avec prise en compte possible pour la valorisation des boues non hygiénisées :

- Tests PCR OU Détection des coliphages OU Prise en compte des taux d'incidence < 10
- Précisions sur les méthodes d'évaluation du caractère hygiénisé

### Les textes de référence

#### **Saisines de l'ANSES**

n° 2020-SA-0043 (27 mars 2020) : relatif à une demande en urgence d'appui scientifique et technique sur les risques éventuels liés à **l'épandage de boues d'épuration urbaines** durant l'épidémie de COVID-19

n° 2020-SA-0056 (17 avril 2020) : relative aux risques éventuels liés à **l'épandage de boues d'épuration industrielles** durant l'épidémie de COVID-19

N° 2020-SA-0058 (17 avril 2020) : relative à une demande d'appui scientifique et technique (AST) concernant les risques éventuels liés à l'épandage de **boues compostées conformes à la norme NF U44-095** durant l'épidémie de COVID-19

#### **Circulaires ministérielles :**

Instruction MTES-MAA du 2 avril 2020 : relative à la gestion des boues de STEU dans le cadre de la continuité des services d'assainissement pendant la crise COVID-19

Instruction STEP industrielles\_vDGPR\_sdqspv du 23 avril 2020 : relative à la gestion des boues de step industrielles contenant des eaux-vannes

#### **Arrêté Ministériel**

Arrêté du 30 avril 2020 (publié au J le 05/05/20) précisant les modalités d'épandage des boues issues du traitement des eaux usées urbaines pendant la période de covid-19





# **LES INDICATEURS DE PERFORMANCE**

Garantir la performance de votre réseau

# LES INDICATEURS DU MAIRE (IDM) ISSUS DU DECRET DU N° 2007-675 ET ARRETE DU 02 MAI 2007

## Les indicateurs descriptifs du service de l'année 2022

### Qualité des rejets

QUALITE DES REJETS			
P254.3 : Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	Charge DBO 5 (kg/j)	P206.3 : Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	Tonnes de matières sèches totales de boues évacuées
87.8	5 633,03	100%	1 050,7 tMS
Pourcentage de bilans sur 24H réalisés dans le cadre de l'autosurveillance conformes à la réglementation <i>STEP Agropole intégrée (88% en 2021)</i>	Données de Consolidation		Données de Consolidation

QUALITE DES REJETS	
D202.0 : Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau des eaux usées	D203.1 : Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration
23	1 050,7 tMS
Nombre d'autorisations signées par la collectivité et transmises au délégataire.	Quantité de boues évacuées des ouvrages d'épuration.

## Performance de réseau

PERFORMANCE DE RESEAU					
P202.2 : Indice de connaissance et de gestion patrimoniale de collecte des eaux usées	Linéaire de réseau de collecte hors branchement situé à l'amont des stations d'épuration (y compris pluvial)	P255.3 : Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	Charge de DBO5 Collecté (estimée) (kg/j)	P201.1 : Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	Nombre de branchements desservis (raccordés/raccordables)
104	546,619	90	7799,4	96,10%	37 269
Indice de 0 à 120 attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau. Il est obtenu en faisant la somme des points	Données de consolidation <i>(sans données pluviales)</i>		Charge de BDO5 Collecté (estimée) Données de consolidation	Nombre de branchements desservis (raccordés / raccordables) Il s'agit du quotient du nombre d'abonnés desservis par le service d'assainissement collectif sur le nombre potentiel d'abonnés de la zone relevant de ce service d'assainissement collectif. Cet indicateur n'est pas calculé par le délégataire, seul le nombre de branchement raccordé est ici indiqué.	Données de consolidation

PERFORMANCE DE RESEAU		
P253.2 : Taux moyen de renouvellement du réseau de collecte des eaux usées	Longueur cumulée du linéaire de canalisations renouvelé au cours des années N-4 à N (km)	Longueur du réseau de collecte des eaux usées au 31/12 (hors pluvial) (km)
0,06	1,574	546,619
Rapport du linéaire de réseau de collecte des eaux usées (hors branchement) renouvelé les 5 dernières années sur la longueur totale du réseau de collecte des eaux usées. Cet indicateur n'est pas calculé, seules les données élémentaires seront fournies. <i>(calcul via l'intégration des plans de récolement)</i>	Données de consolidation <i>(calcul via l'intégration des plans de récolement)</i>	Données de consolidation

PERFORMANCE DE RESEAU			
P251.1 : Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers	Nombre de demandes d'indemnisations déposées	P252.2 : Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage	Linéaire de réseau de collecte, hors branchements situés à l'amont des stations d'épuration (y compris pluvial)
0,0865	7	7.80	546,619
7 sinistres enregistrés /80 896 hab. raccordés	Données de consolidation <i>En lien avec données sinistres déclarés</i>	Nombre de points noirs pour 100 km	Données de consolidation <i>(sans données pluviales)</i>

## Service à l'utilisateur

SERVICE A L'USAGER		
D201.0 : Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	D204.0 : Prix TTC du service d'assainissement collectif au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup> au 01/01/N+1 (€)	D204.0 : Prix TTC du service d'assainissement collectif au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup> au 01/01/N (€)
80 896	2,55	2,41

SERVICE A L'USAGER				
P257.0 : Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente, service de l'assainissement collectif	Montant des impayés au 31/12/2022	Chiffre d'affaires TTC facturé N-1 (hors travaux) (€)	P258.1 : Taux de réclamations du service de l'assainissement pour 1000 abonnés	Nombre d'abonnés raccordés
NR	400379,96	9 171 015	0,21	36 525
Taux d'impayés au 31/12/ N sur les factures émises au titre de l'année N-1 (N étant l'année du RAD)	Données de consolidation.	Données de consolidation		Données de consolidation

SOLIDARITE		
P207.0 : Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité du service de l'assainissement collectif (€)	Volume facturé (m <sup>3</sup> )	Montants en Euros des abandons de créances
128 773	4 059 776	128 773
	Données de consolidation	Données de consolidation

### Indicateurs contractuels relatifs aux réseaux

- Conformité de la collecte à la Réglementation Européenne : donnée issue du BSA (cf. BSA transmis)
- Points de curage fréquents : établissements de cartes “points noirs” nécessitant au minimum une intervention annuelle (33 cartes : cf. annexe)

### Indicateurs contractuels relatifs aux stations de dépollution et aux rejets

- Taux d’eaux parasites à l’entrée des systèmes de traitement : un rapport du diagnostic permanent du système d’assainissement de l’Agglomération d’Agen a été réalisé : les 3 plus importants bassins de collecte ont été étudiés : STEP AGEN / STEP BOE / STEP du PASSAGE D’AGEN.

#### Les données utilisées =

1/ Pluviomètres : évolution de la pluviométrie depuis 2019

Mesure	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Jui.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Pluie (mm)	2019	82,3	29	20,3	72,7	55,8	44,6	42,5	63,8	24,3	60,4	196,2	44,6	736,5
Pluie (mm)	2020	46,7	29	80	66,5	76,8	58,6	6,3	51,6	74,9	130	21,5	176,1	818
Pluie (mm)	2021	90,7	33,3	23,9	23	95,2	103,4	59,8	30	205,4	32,8	42,1	72,6	812,2
Pluie (mm)	2022	43,8	23,9	36	56,1	0	0	0	31	61,6	11,4	105,3	47,2	416,3

Nous subissons depuis 2020 des orages très importants et très localisés, non visibles depuis les pluviomètres actuels.

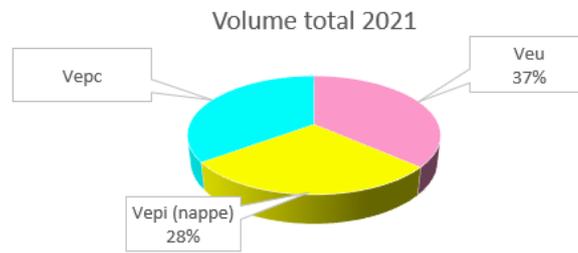
En 2022, des pluviomètres ont été installés sur la STEP de ROUQUET et la STEP de ST PIERRE DE GAUBERT.

2/ Temps de fonctionnement des pompes des PR et/ou débitmètres

Résultats des analyses des données =

**Système d'assainissement AGEN (Agen, Colayrac, Foulayronnes)**

**61 % des effluents reçus sur la STEP seraient des ECP.**



Répartition des volumes sur le système d'assainissement

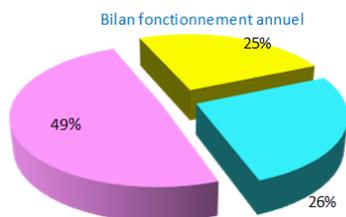
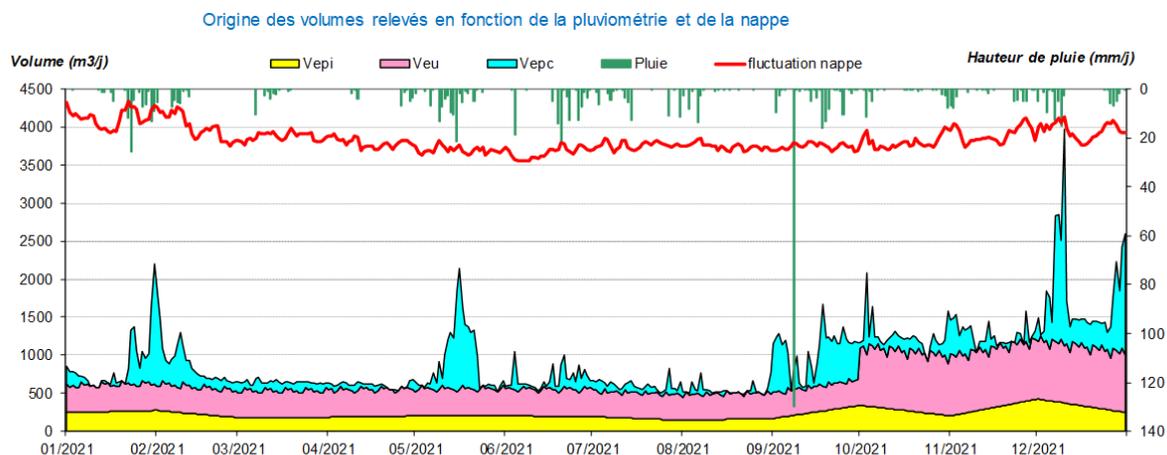
Installation	linéaire gravitaire (ml)	Part d'eaux usées (en %)		Part d'EPI (en %)		Part d'EPC (en %)		Part totale d'eaux parasites (en %)	
		2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
Agén Le Rouquet	34 154	Non étudié	39%	Non étudié	36%	Non étudié	25%	Non étudié	61%
BOE Mendès	11 834	35%	33%	22%	16%	44%	51%	65%	67%
AGEN Delprat	36 908	Non étudié	34%	Non étudié	31%	Non étudié	35%	Non étudié	66%
AGEN Luxembourg	23 710	48%	45%	26%	30%	26%	26%	52%	55%
AGEN Zone Sud (Espagne)	4 822	26%	22%	36%	56%	38%	22%	74%	78%
AGEN 14 Juillet	2 462	Non étudié	49%	Non étudié	25%	Non étudié	26%	Non étudié	51%
AGEN Barleté	5 044	Non étudié	23%	Non étudié	51%	Non étudié	26%	Non étudié	77%
AGEN Riquet	7 154	55%	50%	23%	29%	22%	22%	45%	50%
AGEN Lavoisier	4 435	30%	37%	39%	36%	32%	27%	70%	63%
AGEN Camus	3 197	28%	26%	2%	5%	70%	69%	72%	74%
COLAYRAC Principal Terres du Bourg (ancienne STEP)	5 183	56%	37%	6%	29%	39%	34%	44%	63%
AGEN Pompeyrie	1 227	40%	37%	31%	37%	28%	25%	60%	63%
COLAYRAC Ancienne STEP Fangot	3 951	41%	46%	26%	27%	33%	27%	59%	54%
AGEN Ellysée Reclus	6 049	55%	46%	21%	30%	23%	24%	45%	54%
AGEN Messines	5 471	Non étudié	40%	Non étudié	34%	Non étudié	26%	Non étudié	60%
BOE Talou (Brocq)	1 712	23%	34%	35%	20%	42%	46%	77%	66%
AGEN Malatuffe	2 783	50%	59%	15%	19%	35%	23%	50%	41%
FOULAYRONNES Grande Muraille	2 800	37%	29%	3%	3%	60%	68%	63%	71%
COLAYRAC Libération	1 746	37%	14%	21%	31%	43%	54%	63%	86%
AGEN Goya	6 101	39%	63%	26%	18%	35%	19%	61%	37%
COLAYRAC ZIFAC	2 911	Non étudié	3%	Non étudié	68%	Non étudié	29%	Non étudié	97%
FOULAYRONNES Pagnol	1 932	35%	22%	2%	5%	63%	73%	65%	78%
COLAYRAC Vigoureux	2 804	34%	16%	2%	2%	64%	82%	66%	84%
AGEN Riols	769	Non étudié	34%	Non étudié	7%	Non étudié	60%	Non étudié	66%
BOE Parc Aquitaine	-	Non étudié	6%	Non étudié	0%	Non étudié	94%	Non étudié	94%
COLAYRAC Stade Cocard	1 308	38%	34%	2%	6%	60%	61%	62%	66%
COLAYRAC Fangot	2 545	54%	35%	2%	24%	44%	41%	46%	65%
BOE Fabas	1 109	46%	51%	12%	13%	41%	36%	54%	49%
AGEN La Saleve (Jean Lafore)	2 499	26%	47%	15%	29%	58%	24%	74%	53%
COLAYRAC Arceau	1 713	Non étudié	28%	Non étudié	10%	Non étudié	62%	Non étudié	72%
AGEN Marché Parking	-	100%	10%	0%	0%	0%	90%	0%	90%
AGEN Montanou	-	63%	65%	22%	19%	14%	16%	37%	35%
AGEN Cartou	719	15%	16%	34%	49%	51%	35%	85%	84%
AGEN George Leygues	493	18%	21%	63%	60%	19%	19%	82%	79%
AGEN Contensou	467	24%	9%	18%	2%	58%	90%	76%	91%
COLAYRAC École	666	63%	49%	7%	25%	31%	26%	37%	51%
BOE Couronne (Jean Rostand)	1 117	44%	60%	7%	9%	49%	30%	56%	40%
FOULAYRONNES Pejouan	1 579	28%	54%	1%	4%	70%	42%	72%	46%
FOULAYRONNES Hopital	1 194	31%	56%	10%	14%	59%	30%	69%	44%
FOULAYRONNES Zola	454	Non étudié	24%	Non étudié	30%	Non étudié	46%	Non étudié	76%
FOULAYRONNES Grabiati	513	45%	32%	29%	47%	26%	21%	55%	68%
AGEN Bellloc	715	47%	53%	11%	18%	42%	29%	53%	47%
AGEN Panot (Pavillons)	528	61%	69%	0%	0%	39%	31%	39%	31%
AGEN Loisel	638	Non étudié	71%	Non étudié	12%	Non étudié	18%	Non étudié	29%
BOE Pastourelle	562	76%	78%	10%	9%	13%	14%	24%	22%
AGEN Impasse Edouard Lacour	235	74%	79%	2%	0%	25%	21%	26%	21%
FOULAYRONNES Ferrou	799	42%	52%	0%	0%	58%	48%	58%	48%
AGEN Laurières	96	64%	58%	0%	0%	36%	42%	36%	42%
COLAYRAC Jugan	424	Non étudié	55%	Non étudié	2%	Non étudié	43%	Non étudié	45%
COLAYRAC Sablou	999	75%	81%	4%	0%	21%	19%	25%	19%
BOE Lamothe	2 153	77%	Non étudié	0%	Non étudié	23%	#DIV/0!	23%	#DIV/0!
COLAYRAC Champs de Lary	1 982	Non étudié	Non étudié	Non étudié	Non étudié	Non étudié	Non étudié	Non étudié	Non étudié

*Comparaison des différentes proportions constituant les effluents des années 2020 et 2021*

Légende	Comparaison 2020/2021
	Augmentation forte de la proportion d'eaux parasites
	Diminution forte de la proportion d'eaux parasites

Afin de réduire la part d'ECP, nous allons travailler sur les PR présentant des variations importantes d'une année sur l'autre et des taux d'ECP importants.

Exemples de 3 PR qui font l'objet d'études =



**Commentaires :**

**Eaux parasites de nappe (EPI) :**

25 % des eaux ayant circulées dans le poste sont d'origine des nappes.. Celle-ci sont présentes tout au long de l'année

**Eaux parasites de pluie (EPC) :**

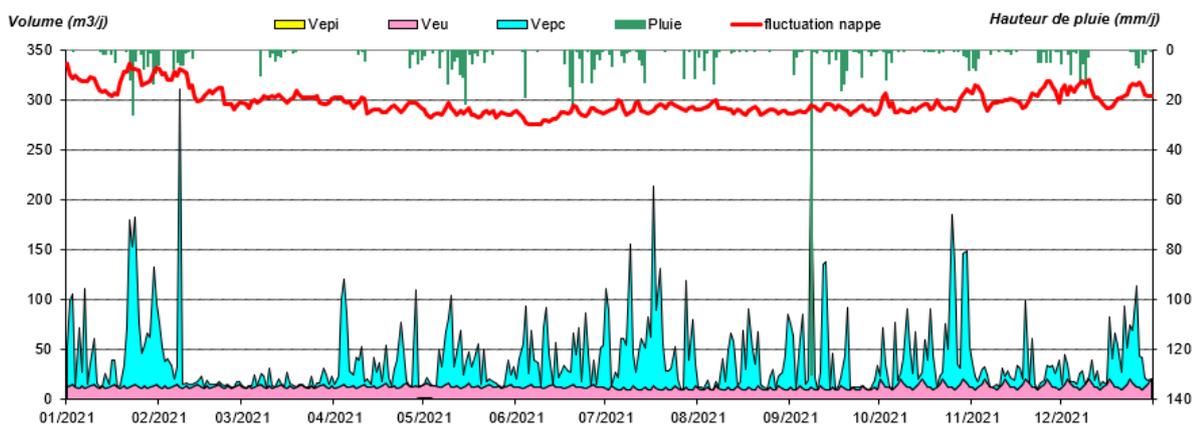
26 % des eaux ayant circulées dans le poste sont d'origine pluviale. Le poste réagit aux différents événements pluvieux prolongés et importants.

Du à son position en aval du système de collecte les Ecp peuvent être surestimés

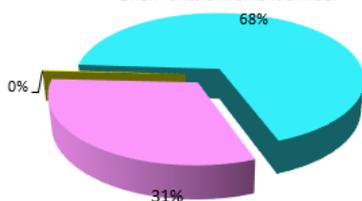
**PR 14 JUILLET**

Ce PR récupère 5 postes de relevage : il est nécessaire de remonter sur les PR amont et de lancer des enquêtes (enquêtes de nuit, traversée de rivières, contrôles de branchements, ...) : PR Pierre Paul de Riquet, PR Elysée Reclus, PR G. Leygues, PR Messines, et PR Montanou.

Origine des volumes relevés en fonction de la pluviométrie et de la nappe



Bilan fonctionnement annuel



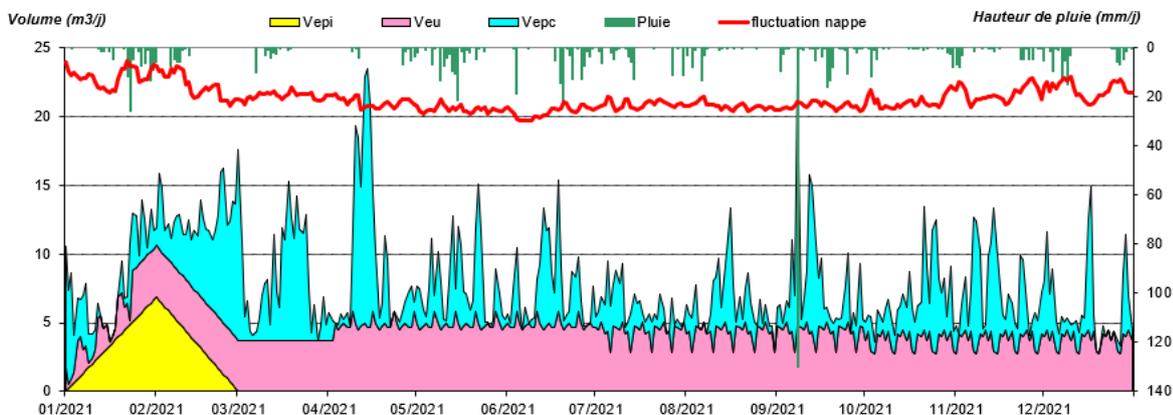
Commentaires :

**Eaux parasites de nappe (EPI) :**  
Pas de sensibilité aux eaux parasites de nappe  
**Eaux parasites de pluie (EPC) :**  
68 % des eaux ayant circulées dans le poste sont d'origine pluviale. Le poste réagit aux différents évènements pluvieux prolongés et importants.

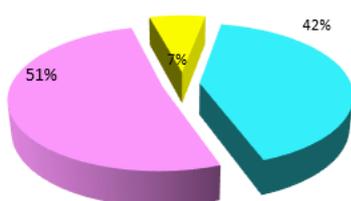
**PR AGEN Impasse Jourdain**

Ce PR réagit immédiatement aux pluies : un test à la fumée sera à mener sur ce secteur.

Origine des volumes relevés en fonction de la pluviométrie et de la nappe



Bilan fonctionnement annuel



Commentaires :

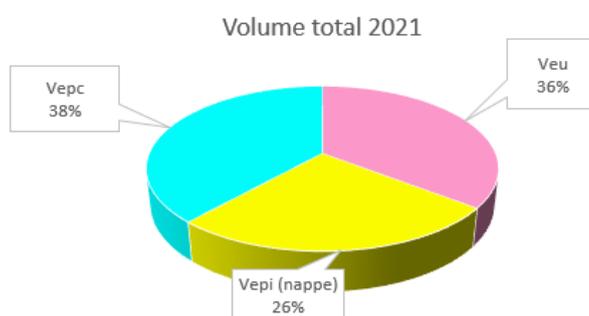
**Eaux parasites de nappe (EPI) :**  
7 % des eaux ayant circulées dans le poste sont d'origine des nappes. Celle-ci sont présentes en période de nappe haute  
**Eaux parasites de pluie (EPC) :**  
42 % des eaux ayant circulées dans le poste sont d'origine pluviale. Le poste réagit aux différents évènements pluvieux prolongés et importants

**PR AGEN Abbé Pierre**

Ce PR réagit immédiatement aux pluies : un test à la fumée sera à mener sur ce secteur.

## Système d'assainissement BOE (Boé, Bon Encontre, Lafox, Castelculier)

75 % des effluents reçus sur la STEP seraient des ECP.



### Répartition des volumes sur le système d'assainissement

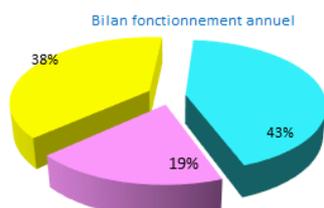
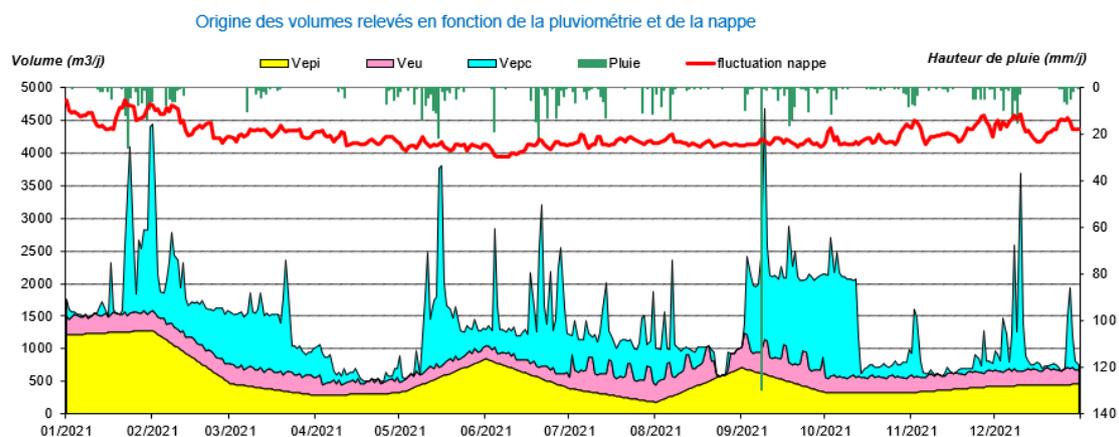
Installation	linéaire gravitaire (ml)	Part d'eaux usées (en %)		Part d'EPI (en %)		Part d'EPC (en %)		Part totale d'eaux parasites (en %)	
		2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
St Pierre de Gaubert	17 466	Non étudié	25%	Non étudié	38%	Non étudié	37%	Non étudié	75%
BOE ZI Duscio (Guignard)	24 301	24%	19%	44%	38%	32%	43%	76%	81%
LAFOX St Louis Ex STEP	15 142	Non étudié	34%	Non étudié	37%	Non étudié	29%	Non étudié	66%
CASTELCULIER J. Malèze (Lapyere)	11 366	38%	40%	29%	29%	34%	31%	62%	60%
BON ENCONTRE Canal	10 700	35%	33%	6%	23%	59%	44%	65%	67%
CASTELCULIER Vitrac (Majourelle)	2 338	24%	18%	29%	41%	47%	41%	76%	82%
BOE Cancellles	1 931	45%	54%	13%	14%	42%	32%	55%	46%
BON ENCONTRE Lafon (Coubertin)	8 069	36%	56%	12%	15%	52%	29%	64%	44%
CASTELCULIER Joseph Teulère	2 499	47%	54%	21%	15%	32%	32%	53%	46%
LAFOX RN 113	4 281	Non étudié	51%	Non étudié	13%	Non étudié	36%	Non étudié	49%
BON ENCONTRE Barre Gamet	2 620	Non étudié	20%	Non étudié	39%	Non étudié	41%	Non étudié	80%
BOE Tournadel (Glacière)	554	40%	35%	37%	25%	23%	40%	60%	65%
BOE Couronne (Jean Rostand)	1 117	44%	60%	7%	9%	49%	30%	56%	40%
BON ENCONTRE Raillassis (Pécau Cazalet)	678	63%	64%	6%	6%	32%	30%	37%	36%
BON ENCONTRE Raillassis (Pécau Cazalet)	678	Non étudié	64%	Non étudié	6%	Non étudié	30%	Non étudié	36%
BON ENCONTRE PE de Mul	1 371	Non étudié	38%	Non étudié	0%	Non étudié	62%	Non étudié	62%
BOE Bizet	233	Non étudié	32%	Non étudié	0%	Non étudié	68%	Non étudié	68%
AGEN Impasse Jourdain	352	13%	31%	1%	0%	86%	68%	87%	69%
CASTELCULIER Las Cavaillès	3 479	Non étudié	65%	Non étudié	12%	Non étudié	23%	Non étudié	35%
BOE Fonbarrade	782	Non étudié	62%	Non étudié	16%	Non étudié	23%	Non étudié	38%
BON ENCONTRE Lamartine (Rousseau)	335	28%	57%	0%	0%	72%	43%	72%	43%
CASTELCULIER Burga	1 789	Non étudié	69%	Non étudié	0%	Non étudié	31%	Non étudié	31%
BOE St Pierre de Gaubert Bourg (Pêcheurs)	682	53%	44%	5%	11%	42%	45%	47%	56%
AGEN Abbé Pierre	167	48%	51%	13%	7%	38%	42%	52%	49%
BON ENCONTRE St Vincent des Cors	523	Non étudié	49%	Non étudié	0%	Non étudié	51%	Non étudié	51%
CASTELCULIER Pech Mauzac	248	65%	57%	0%	6%	35%	37%	35%	43%
BOE Caillaba (Liberté)	406	68%	50%	0%	0%	32%	50%	32%	50%

### Comparaison des différentes proportions constituant les effluents des années 2020 et 2021

Légende	Comparaison 2020/2021
	Augmentation forte de la proportion d'eaux parasites
	Diminution forte de la proportion d'eaux parasites

Afin de réduire la part d'ECP, nous allons travailler sur les PR présentant des variations importantes d'une année sur l'autre et des taux d'ECP importants.

Exemples de 2 PR qui font l'objet d'études =



Commentaires :

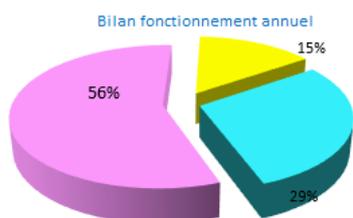
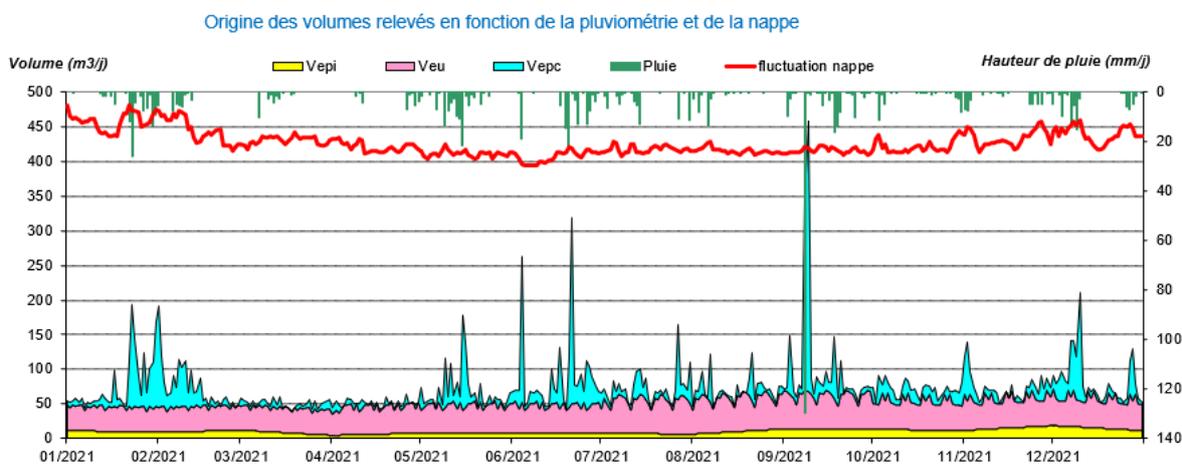
**Eaux parasites de nappe (EPI) :**  
38 % des eaux ayant circulées dans le poste sont d'origine des nappes. Celle-ci sont présentes tout au long de l'année

**Eaux parasites de pluie (EPC) :**  
43 % des eaux ayant circulées dans le poste sont d'origine pluviale. Le poste réagit aux différents événements pluvieux prolongés et importants.

Du à son positionnement en aval du système de collecte les Epi sont surestimées

**PR BOE GUIGNARD DUSCIO**

Ce PR réagit aux différents événements pluvieux prolongés et importants. Des tests à la fumée ont déjà été mené sur ce territoire, des relances doivent être faites afin d'obtenir des travaux permettant de réduire la part d'ECP.



Commentaires :

**Eaux parasites de nappe (EPI) :**  
15 % des eaux ayant circulées dans le poste sont d'origine des nappes. Celle-ci sont présentes tout au long de l'année

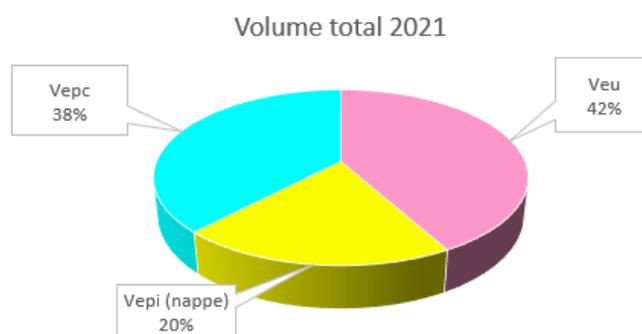
**Eaux parasites de pluie (EPC) :**  
29 % des eaux ayant circulées dans le poste sont d'origine pluviale. Le poste réagit aux différents événements pluvieux prolongés et importants. Particulièrement à celui de septembre

**PR BON ENCONTRE LAFON COUBERTIN**

Le poste réagit aux différents événements pluvieux prolongés et importants. Particulièrement à celui de septembre 2021, très intense.

## Système d'assainissement LE PASSAGE D'AGEN (Le Passage, Estillac)

51 % des effluents reçus sur la STEP seraient des ECP.



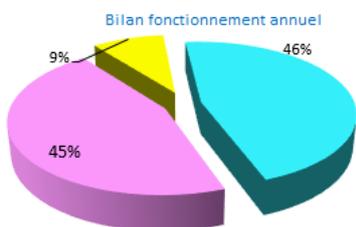
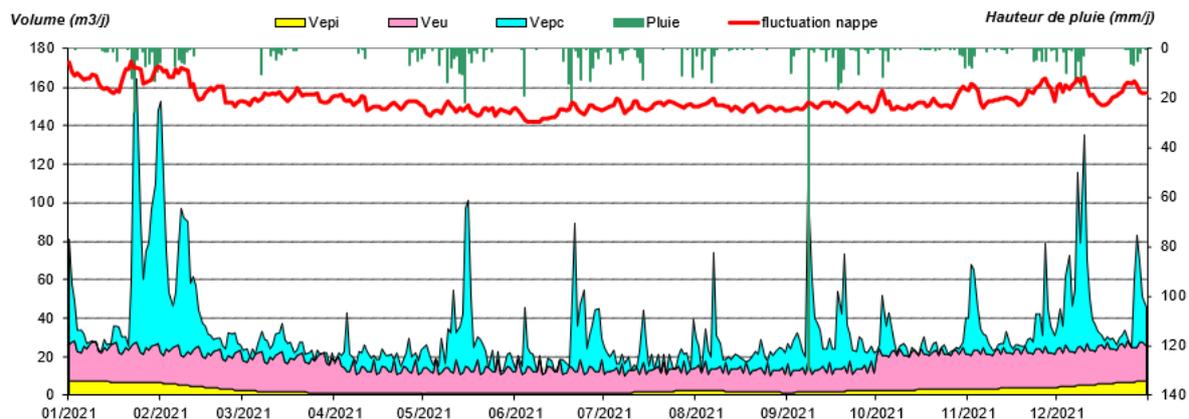
### Répartition des volumes sur le système d'assainissement

Installation	linéaire gravitaire (ml)	Part d'eaux usées (en %)		Part d'EPI (en %)		Part d'EPC (en %)		Part totale d'eaux parasites (en %)	
		2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
Le Passage Bouziguet	49 500	Non étudié	49%	Non étudié	20%	Non étudié	31%	Non étudié	51%
LE PASSAGE Rue des Fleurs	4 511	45%	37%	9%	13%	45%	50%	55%	63%
LE PASSAGE Ambroise Paré	1 288	Non étudié	41%	Non étudié	17%	Non étudié	42%	Non étudié	59%
ESTILLAC Justice	13 169	40%	37%	22%	23%	38%	40%	60%	63%
LE PASSAGE Avenue de l'Europe	4 334	47%	34%	8%	11%	45%	55%	53%	66%
LE PASSAGE Mistral	2 261	55%	64%	6%	12%	39%	24%	45%	36%
ESTILLAC Le Bosc (Vergers)	972	46%	46%	11%	14%	42%	41%	54%	54%
ESTILLAC Derrière le Bois	561	13%	7%	23%	45%	64%	48%	87%	93%
LE PASSAGE Clos de Saubiot (Molière)	604	68%	45%	7%	4%	26%	51%	32%	55%
LE PASSAGE Duruy	375	28%	27%	15%	14%	57%	60%	72%	73%
LE PASSAGE Glaïeuls	1 743	56%	60%	7%	0%	38%	40%	44%	40%
LE PASSAGE Dumas	713	Non étudié	66%	Non étudié	0%	Non étudié	34%	Non étudié	34%
ESTILLAC Nauzes	1 330	Non étudié	43%	Non étudié	10%	Non étudié	48%	Non étudié	57%
LE PASSAGE Monbusc Rue Sacha Guitry	561	64%	62%	0%	0%	36%	38%	36%	38%
LE PASSAGE Chemin de Limport	1 464	44%	33%	26%	28%	31%	38%	56%	67%
LE PASSAGE Ronsard	262	43%	15%	17%	21%	40%	63%	57%	85%
ESTILLAC Mestré Marty	628	Non étudié	46%	Non étudié	0%	Non étudié	54%	Non étudié	54%
LE PASSAGE Copernic	2 056	Non étudié	67%	Non étudié	4%	Non étudié	28%	Non étudié	33%
LE PASSAGE V.C. n°12 (Malakoff)	-	16%	36%	15%	0%	69%	64%	84%	64%
LE PASSAGE Vigneau	-	Non étudié	61%	Non étudié	0%	Non étudié	39%	Non étudié	39%
LE PASSAGE Rue du Trech	70	42%	41%	0%	0%	58%	59%	58%	59%
LE PASSAGE ERPI Malakoff (D931)	185	46%	33%	0%	0%	54%	67%	54%	67%
LE PASSAGE Rue des Bleuets	1 625	44%	Non étudié	6%	Non étudié	51%	Non étudié	56%	Non étudié

Afin de réduire la part d'ECP, nous allons travailler sur les PR présentant des variations importantes d'une année sur l'autre et des taux d'ECP importants.

Exemples de 2 PR qui font l'objet d'études =

### Origine des volumes relevés en fonction de la pluviométrie et de la nappe



#### Commentaires :

##### Eaux parasites de nappe (EPI) :

9 % des eaux ayant circulées dans le poste sont d'origine des nappes. Celle-ci sont présentes tout au long de l'année. Particulièrement en période de nappe haute

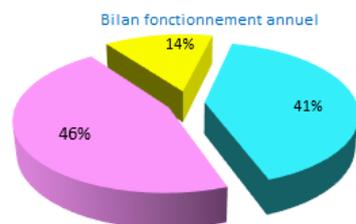
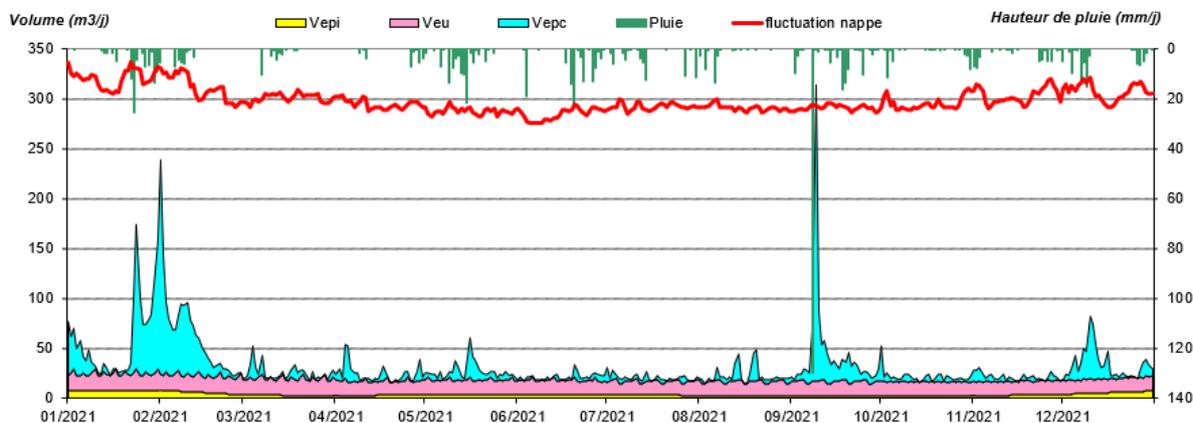
##### Eaux parasites de pluie (EPC) :

46 % des eaux ayant circulées dans le poste sont d'origine pluviale. Le poste réagit aux différents événements pluvieux prolongés et importants

### PR ROQUEFORT 1 PALANQUE

Des tests à la fumée seront réalisés sur ce secteur

### Origine des volumes relevés en fonction de la pluviométrie et de la nappe



#### Commentaires :

##### Eaux parasites de nappe (EPI) :

14 % des eaux ayant circulées dans le poste sont d'origine des nappes. Celle-ci sont présentes tout au long de l'année

##### Eaux parasites de pluie (EPC) :

41 % des eaux ayant circulées dans le poste sont d'origine pluviale. Le poste réagit aux différents événements pluvieux prolongés et importants.

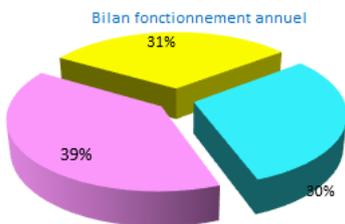
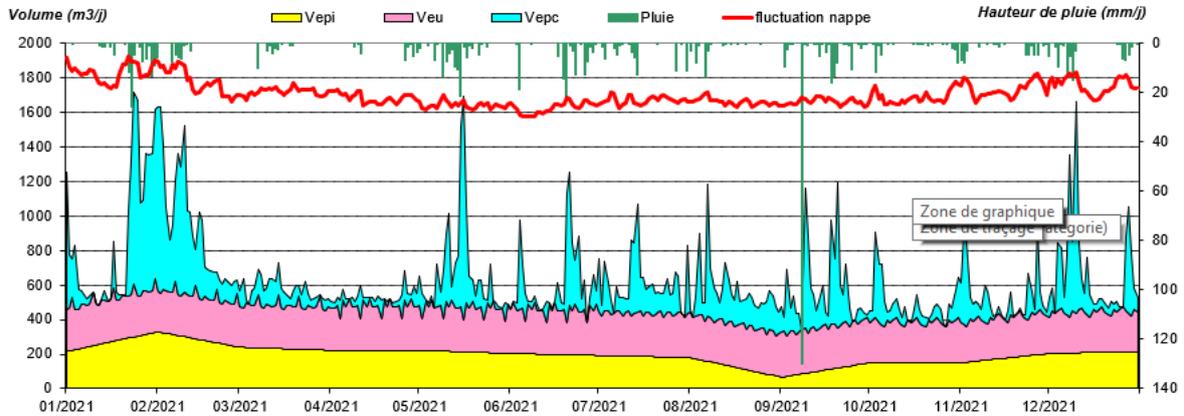
### PR ESTILLAC LE BOSC VERGERS

Des tests à la fumée seront réalisés sur ce secteur

- L'ensemble des autres PR du système, ainsi que les PR entrée STEP a fait l'objet d'une étude similaire permettant de définir les secteurs où des investigations sont nécessaires afin de cibler les ECP.

Pour les autres systèmes, les résultats sont les suivants =

Origine des volumes relevés en fonction de la pluviométrie et de la nappe



**Commentaires :**

**Eaux parasites de nappe (EPI) :**  
31 % des eaux ayant circulées dans le poste sont d'origine des nappes. Celle-ci sont présentes tout au long de l'année

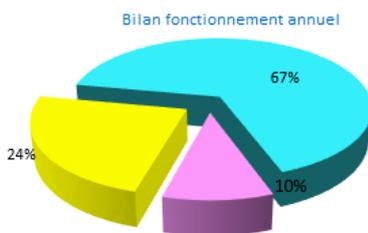
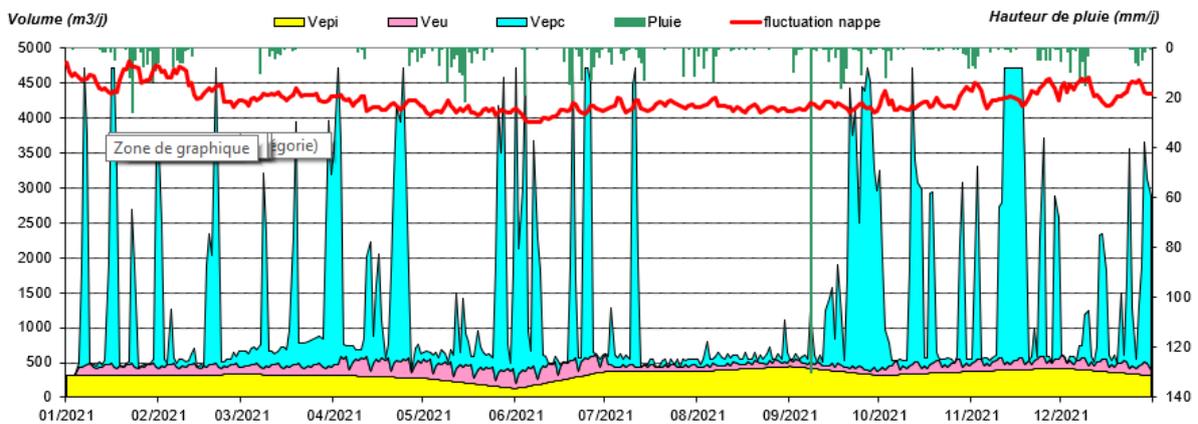
**Eaux parasites de pluie (EPC) :**  
30 % des eaux ayant circulées dans le poste sont d'origine pluviale. Le poste réagit aux différents événements pluvieux prolongés et importants.

Vu que la STEP est en aval du système de collecte les Epi sont surestimées

**STEP BRAX**

On estime à environ 61% le volume lié aux ECP.

Origine des volumes relevés en fonction de la pluviométrie et de la nappe



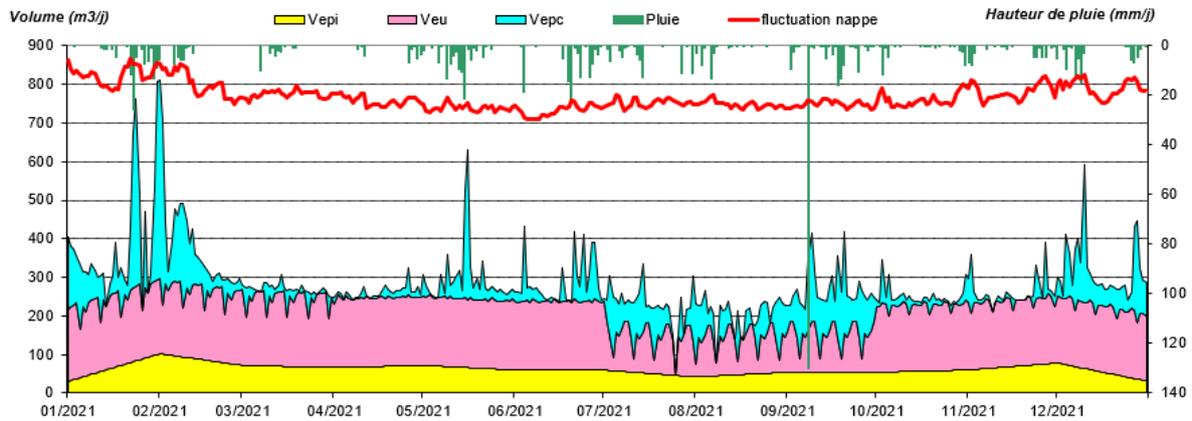
**Commentaires :**

Trop de problème au niveaux des valeurs pour en ressortir des résultats valable

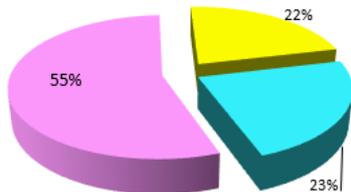
**STEP PONT DU CASSE**

On estime à environ 63% le volume lié aux ECP.

### Origine des volumes relevés en fonction de la pluviométrie et de la nappe



#### Bilan fonctionnement annuel



#### Commentaires :

##### Eaux parasites de nappe (EPI) :

22 % des eaux ayant circulées dans le poste sont d'origine des nappes. Celle-ci sont présentes tout au long de l'année

##### Eaux parasites de pluie (EPC) :

23 % des eaux ayant circulées dans le poste sont d'origine pluviale. Le poste réagit aux différents événements pluvieux prolongés et importants.

Vu que la STEP est en aval du système de collecte les Epi sont surestimées

### STEP DE LAYRAC

On estime à environ 45% le volume lié aux ECP

La STEP d'Astaffort n'a pas fait l'objet d'un suivi particulier à ce jour.

- **Indicateurs contractuels complémentaires (article 92.5)**
  - **Opérations de recherches d'eaux claires parasites effectuées**

#### Système d'assainissement AGEN (Agen, Colayrac, Foulayronnes)

- AGEN PR RIQUET : installé novembre 2021
- AGEN PR ESPAGNE: installé novembre 2021
- AGEN PR ELYSEE RECLUS : installé en 2020
- AGEN PR Luxembourg : installé novembre 2021
- AGEN PR BARLETE : installé novembre 2021
- COLAYRAC SAINT CIRQ PR EX-STEP FANGOT : installé en 2020

Equipements déjà en place sur l'entrée STEP et les PR COLAYRAC ZIFAC + PR AGEN Delprat

#### Système d'assainissement ASTAFFORT

- ASTAFFORT PR ENTREE STEP : installé novembre 2021

#### Système d'assainissement BRAX (Brax, Roquefort, Ste Colombe en Bruilhois)

Equipements déjà en place sur l'entrée STEP et les PR principaux

#### Système d'assainissement BOE (Boé, Bon Encontre, Lafox, Castelculier)

- BOE PR GUIGNARD : installation complexe pour 2022
- BOE PR MENDES France : en attente travaux complet sur ce PR – 2022
- CASTELCULIER PR ZI JEAN MALEZE : installé novembre 2021
- LAFOX PR ST LOUIS : installé en 2020

### Systeme d'assainissement LAYRAC

Equipement déjà en place sur l'entrée STEP

### Systeme d'assainissement LE PASSAGE D'AGEN (Estillac, Le Passage)

- ESTILLAC PR JUSTICE : installé
- LE PASSAGE PR EUROPE : installation complexe pour 2022

### Systeme d'assainissement PONT DU CASSE

Equipement déjà en place sur l'entrée STEP et le PR PRE DE MALERE (refait à neuf, travaux Agglo)

#### ○ Contrôles de branchements pour vente

Le nombre de contrôles de branchements pour vente réalisés sur l'année 2022 est en cours de mise à jour. Il vous sera remis dans une version définitive.

#### ○ Contrôles de branchements en masse

Le nombre de contrôles de branchements pour vente réalisés sur l'année 2022 est en cours de mise à jour. Il vous sera remis dans une version définitive.

#### ○ Contrôles par tests à la fumée

Vous trouverez ci-dessous le détail des tests à la fumée réalisée en 2022.

Communes	Secteur/Rues	Impact PR	Total TF 2022 (ml)
AGEN	Secteur Riquet	PR RIQUET	12109
AGEN	Secteur Contensou	PR CONTENSOU	467
BOE	Secteur PR MENDES France	PR MENDES France	10701
BON ENCONTRE	Secteur Coubertin et Gamet	PR COUBERTIN et GAMET	10328
LE PASSAGE	Secteur amont PR Ambroise Paré	PR AMBROISE PARE	1488
ROQUEFORT	SECTEUR PR LASCEDES	PR LASCEDES	1292
ROQUEFORT	SECTEUR RAMES PLAINE	PR RAMES	2718
<b>TOTAL</b>			<b>39103</b>

### Avancement contractuel

	2019	2020	2021	2022
REEL	0	57508	56474	39103
CONTRACTUEL	37200	37200	37200	37200
RETARD OU AVANCEMENT	-37200	20308	19274	1903
CUMUL	-37200	-16892	2382	4285

A high-angle photograph of a construction worker in a trench. The worker is wearing a bright green hard hat, an orange high-visibility safety vest with reflective silver stripes, and dark blue work clothes. They are leaning over a large black pipe, holding a wooden tool. Several grey metal rods are positioned across the trench, secured with orange straps. The ground is dark brown soil.

# **LES INTERVENTIONS REALISEES**

Préserver et moderniser votre patrimoine

8.

## LES INTERVENTIONS D'EXPLOITATION

### Les opérations d'hydrocurage du réseau

Afin d'assurer la continuité de l'écoulement des effluents, d'anticiper et d'éviter les désobstructions d'urgence, EAU DE GARONNE assure des campagnes préventives d'hydrocurage des canalisations et ouvrages annexes (avaloirs, postes etc).

### Les passages caméra

Il s'agit des opérations d'inspection télévisée des réseaux d'assainissement. Elles se font après curage au moyen d'un robot équipé d'une caméra vidéo. Elles permettent de contrôler l'état du réseau et d'y déceler divers désordres (racines, casse circulaire, ovalisation, branchement pénétrant, problème de joint, contre pentes, etc.). Ces désordres peuvent être à l'origine de problèmes de bouchage, d'eaux parasites etc.



### Bilans des interventions d'exploitations

	2022
Linéaire hydrocuré avec le camion (ml)	14 706
Hydrocurage préventif (ml)	3 213
Passage caméra (ml)	1 850
Nombre de débouchage	526
Hydrocurage curatif sur réseau/branchements (ml)	7 119
Nettoyage postes de relevage (nombre)	524

### Les casses sur conduites et sur branchements

	2021	2022
Casses sur conduites (nombre)	1	1
Casses sur branchements (nombre)	8	13

Commune	Adresse	TRAVAUX	Réalisation
PONT DU CASSE	26 avenue Georges Brassens	Réparation brcht (racines)	01/02/2022
FOULAYRONNES	10 chemin de Perrou	Réparation de 2 casses sur AC 200 dans fossé	01/06/2022
FOULAYRONNES	43 avenue du Caoulet	Réparation du branchement 3m	10/06/2022
BON ENCONTRE	21 chemin de Bellevue	Réparation du branchement 3m	01/10/2022
LE PASSAGE	23 Rue André malraux	Réparation brcht + création boîte en limite de propriété	11/07/2022
LE PASSAGE	41 Rue André malraux	Réparation branchement	11/07/2022
AGEN	28 rue Durranton	Réparation du branchement	11/07/2022
BOE	1 rue Lavoisier	Réparation brcht EU (suivi d'une ITV)	20/06/2022
AGEN	70 rue Richard Cœur de Lion	Réparation brcht EU	12/08/2022
AGEN	11 rue denfert rochereau	Réparation brcht EU	07/09/2022
AGEN	11 rue Rochambeau	Réparation brcht EU	07/09/2022
PONT DU CASSE	12 Rue Vivaldi	Réparation brcht, pose boîtes EU x 2 car brcht long sans accès	20/10/2022
AGEN	21 rue Vaucanson	Réparation brcht EU	01/11/2022
AGEN	Angle sévin/Gnl leclerc	Réparation brcht EU	01/11/2022

## Les renouvellements d'ouvrages

	2021	2022
Renouvellements d'ouvrages (contractuel = 15)	29	24

Commune	Adresse	TRAVAUX	Réalisation
LE PASSAGE	2 Rue Arthur Rimbaud	Renouvellement tampon et remise en état intérieur du regard	01/02/2022
AGEN	Rue Jean Francois Samazeuil	Renouvellement plaque de regard EU manquante	01/02/2022
AGEN	157/159 avenue Jean Jaures	Renouvellement tampon + remise à la côte	01/02/2022
BOE	34 rue des Gardes	Mise en plce d'une boite à passage direct (siphon avec problèmes)	20/03/2022
ASTAFFORT	1 rue jaquillon	Terrassement et pose boite de branchement	23/06/2022
FOULAYRONNES	Chemin de Perrou	Renouvellement et remise à la côte d'un regard	01/06/2022
FOULAYRONNES	Chemin de Perrou	Renouvellement et remise à la côte d'un regard	01/06/2022
FOULAYRONNES	Chemin de Perrou	Renouvellement et remise à la côte d'un regard	01/06/2022
FOULAYRONNES	Chemin de Perrou	Renouvellement et remise à la côte d'un regard	01/06/2022
FOULAYRONNES	Chemin de Perrou	Renouvellement et remise à la côte d'un regard	01/06/2022
LE PASSAGE	58 rue Jules Romains	Renouvellement regard	01/07/2022
AGEN	50 rue Albert Camus	Renouvellement regard EU par MAXUM	11/07/2022
BON ENCONTRE	444 route de Sainte Radegonde	Renouvellement regard + remise en état enrobé juste autour du regard	07/09/2022
LE PASSAGE	22 rue du carmel,	Renouvellement regard assainissement	07/09/2022
CASTELCULIER	avenue Jean Monnet	Renouvellement regard + remise à niveau	07/09/2022
AGEN	36 rue Fon Nouvelle	Remplacement du tampon de visite de la boîte de branchement EU sur trottoir	07/09/2022
BON ENCONTRE	Rue Colette	Renouvellement regard scellé vers la maison de santé à BON ENCONTRE- dans espace enherbé	07/09/2022
LAFOX	RD 813 - magasin Zyke Piscine	Renouvellement regard cassé	20/10/2022
PONT DU CASSE	Chemin de Verlaine	Renouvellement complet regard	20/10/2022
PONT DU CASSE	Chemin de Verlaine	Renouvellement boite de branchement	20/10/2022
ROQUEFORT	18 rue de Vert Maillan	Renouvellement et mise à la côte boite de branchement	01/11/2022
LE PASSAGE	avenue de l'Aéroport (aval lotissement Dumas)	Renouvellement et remise à la côte regard EU	01/11/2022
LE PASSAGE	avenue de l'Aéroport (aval lotissement Dumas)	Renouvellement et remise à la côte regard EU	01/11/2022
SAINT COLOMBE EN BRUILHOIS	Goulard	Renouvellement et remise à la côte regard EU	01/11/2022

### Les renouvellements de branchements

	2021	2022
Renouvellements de branchements (contractuel = 15) – substitutions en cours	1	4

Commune	Adresse	TRAVAUX	Réalisation
ESTILLAC	5 Chemin du Puits de Carrere	Renouvellement brcht (racines)	01/03/2022
PONT DU CASSE	15 avenue Georges Brassens	Renouvellement du branchement sur 4ml	20/03/2022
LE PASSAGE	172 Rue des Anémones	Renouvellement branchement	16/06/2022
FOULAYRONNES	13Ter avenue du Caoulet	Renouvellement brcht EU en privé (garage caoulet)	01/11/2022

### Les remises à la côte

	2021	2022
Remises à la côte	17	2

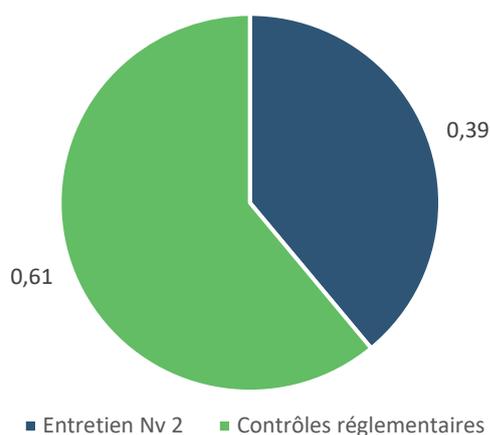
Commune	Adresse	TRAVAUX	Réalisation
LE PASSAGE	16 Rue Jacques Amblard	Recherche boîte + terrassement + remise à la côte boîte de branchement	11/07/2022
BON ENCONTRE	2204 route de Pécau	Remise à la côte regard sous enrobé - 44.205807,0.666003	11/07/2022

Lors de certaines remises à la côte, des regards ont été renouvelés : ces remises à la côte sont comptabilisées dans le renouvellement d'ouvrages.

## LES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE

Il s'agit des opérations de maintenance permettant de maintenir ou de rétablir un groupe fonctionnel, équipement, matériel, dans un état donné ou de lui restituer des caractéristiques de fonctionnement spécifiées.

	2021	2022
Entretien niveau 2	262	82
Contrôles réglementaires	149	77



**Entretien niveau 1** : désigne les opérations de maintenance préventive et / ou corrective **simples** (réglages, remplacement de consommables, graissages)

**Entretien niveau 2** : désigne les opérations de maintenance préventive et / ou corrective de **complexité moyenne** (rénovation, réparations importantes réalisées en ateliers spécialisés, remplacement d'équipements ou sous équipements).

**Pour mieux comprendre :**

Ces interventions peuvent être soit de nature :

- Curative : opération faisant suite à un dysfonctionnement ou à une panne
- Préventives : opération réalisée lors du fonctionnement normal d'un équipement afin d'assurer la continuité de ses caractéristiques de marche et d'éviter l'occurrence d'une panne.

Type	2021	2022
Curatif	254	82
Préventif	8	1

**Contrôles réglementaires :** ils permettent de vérifier la conformité des installations ci-dessous afin de garantir la sécurité du personnel :

- Installations électriques
- Systèmes de levage
- Ballons anti-béliers

**Contrôles métrologiques :** ils permettent de vérifier la justesse des appareils de mesures (débitmètres, préleveurs entrée / sortie STEP, échelles de mesure hauteurs ...) afin d'assurer et contrôler la fiabilité des données récoltées.



Lorsqu'un contrôle réglementaire électrique est conforme, le prochain contrôle sera reprogrammé à +2ans : ceci explique la différence de contrôles entre 2022 et 2021.



# LES PROPOSITIONS D'AMELIORATION

Améliorer votre patrimoine, une priorité

## **SYSTÈME ET STEP URBAINES**

### **RESEAU**

AGEN / LE PASSAGE : suppression des réseaux unitaires et création de réseaux séparatifs.

FOULAYRONNES : Le réseau de la Rue Saint Martin est très sensible aux racines et présente de nombreux débordements : son renouvellement est prévu en 2023.

FOULAYRONNES : Le réseau présent dans le Vallon de Vérone présente d'importantes difficultés d'accès et d'entretien. Une réflexion doit être menée.

### **PR**

AGEN :

- PR IMPASSE LLOCCA : Accès difficile (passage obligé dans une propriété privée) – le poste n'est plus accessible à l'absence de la propriétaire. Absence de télétransmission.
- PR GEORGES LEYGUES : la présence d'une dalle bétonnée serait nécessaire, ainsi que la clôture du site.
- PR ELYSEE RECLU : importantes dégradations de la dalle béton rendant dangereux l'accès au site pour les équipes d'intervention et pour des tiers : une reprise, ainsi qu'une sécurisation est nécessaire dans les meilleurs délais.

BOE

- PR TRENQUE - LAMOTHE MAGNAC : accès dangereux suite à l'ouverture de la voie rejoignant la nouvelle rocade. Installation sous dimensionnée générant d'importants dysfonctionnements (DN refoulement très petit, et temps de fonctionnement très longs)
- PR GUIGNARD : problématique d'arrivées d'ECP – recherches en amont à réaliser – réparation de la casse en amont du PR à réaliser
- PR JEAN ROSTAND : la présence d'une dalle bétonnée serait nécessaire.
- PR COURONNE : dissocier la partie dégrillage/décantation, du poste de relevage, suivant les responsabilités (Marché bestiaux/Agglomération d'Agen) via 2 clôtures et 2 accès.

BON ENCONTRE :

- PR CANAL : dégradation du génie civil : reprise du bâtiment à envisager.

BRAX

- PR CEDRES : Accès difficile avec le camion hydrocureur, (pente du chemin d'accès importante, risques pour la sécurité du personnel).
- PR GAYOT EX STEP : Présence de nombreux TAGS ; solution à trouver pour remise en état des ouvrages et limiter les récidives.

COLAYRAC SAINT CIRQ

- PR FANGOT EX STEP : une reprise du chemin d'accès est nécessaire : impraticable, pouvant engendrer des problèmes d'approvisionnements de réactifs en cas de refus de livraison de nos transporteurs. Absence de vanne en entrée du poste, rendant plus complexe les opérations de maintenance / site avec de nombreuses dégradations
- PR FANGOT : la dalle du PR est fissurée, reprise du terrain et de la dalle nécessaire.
- PR LIBERATION : la présence d'une dalle bétonnée serait nécessaire, ainsi qu'un accès depuis la RN 113 (pour les manipulations d'équipements lourds)

#### FOULAYRONNES :

- PR PAGNOL : la présence d'une dalle bétonnée serait nécessaire. Au préalable, la création d'une chambre à vannes serait nécessaire.

#### LAYRAC

- PR MARCEAU / MONSEIGNE : Absence de clôture
- PR GARE : la présence d'une dalle bétonnée serait nécessaire.

#### LE PASSAGE D'AGEN

- PR VIGNEAU (Tucom) : la présence d'une dalle bétonnée serait nécessaire.
- PR MALAKOFF: la présence d'une dalle bétonnée serait nécessaire.
- PR D931 : la présence d'une dalle bétonnée serait nécessaire.
- PR LE TRECH : le raccordement au coffret électrique dédié est nécessaire (actuellement raccordé sur un bâtiment communal)

#### PONT DU CASSE :

- PR GASCOGNE PALMPEDE ST ARNAUD : Renforcement de la dalle à prévoir – absence de clôture.
- PR MOINEAUX : La clôture du riverain empiète sur le PR - absence de clôture.
- PR DAHLIAS : absence de clôture.
- PR ERABLES : absence de clôture.
- PR CHARLES DE GAULLE : absence de clôture (nécessite le déplacement de l'armoire).

#### ROQUEFORT

- PR PALANQUE / PLAINE / RAMES : Absence de clôture.
- PR COCARD : la présence d'une dalle bétonnée serait nécessaire.

#### STEP

- ROUQUET AGEN
  - o Fosse de matières de vidange : génie civil attaqué par l'H2S : reprise nécessaire.
  - o Présence de fissures sur bâtiment 2ème tranche et puits à boues.
  - o Suintement sur puits de recirculation des boues.
  - o Intrusions : De nombreuses intrusions ont lieu sur la STEP et nous constatons régulièrement du vol de carburant, matériel et des actes de vandalisme.
  - o Remise en service du traitement des graisses.
  - o Mise en place d'un dégrilleur en amont du PR eaux brutes.
- STEP ASTAFFORT :
  - o Extension de la STEP
- STEP BRAX
  - o Taille des arbres à programmer sur le chemin d'accès.
- STEP BOUZIGUET – LE PASSAGE
  - o Etude à prévoir pour la mise en œuvre du bassin tampon en fonction de l'analyse des DO sur 2020.

## **SYSTÈME ET STEP INDUSTRIELLE**

### **STEP**

- STEP Agropole ESTILLAC : Dégradation très importante du GC à l'intérieur du bassin tampon



### **MISES EN SECURITE**

Audit réalisé en 2019 sur les STEP par le Chargé Prévention Santé Sécurité.



# LE CARE

Le compte rendu financier sur l'année d'exercice

10.

**EAU DE GARONNE**  
**COMPTE ANNUEL DE RESULTAT DE L'EXPLOITATION**  
**ANNEE 2022**

(en application du décret du 14 mars 2005)

**GESTION DU SERVICE ASSAINISSEMENT**  
 Région **SUD-OUEST**  
 Centre **PYRENEES-GARONNE**  
 Département **LOT-ET-GARONNE**  
 Collectivité **AGGLOMERATION AGEN ASSAINISSEMENT**

LIBELLES	CEP Année 2022 corrigé	Année 2021	Année 2022	Ecart en % N/N-1
<b>PRODUITS</b>	<b>4 702 594</b>	<b>9 936 196</b>	<b>9 171 015</b>	<b>-7,7%</b>
Exploitation du service	4 462 284	5 369 938	4 830 622	
Collectivités et autres organismes publics	0	4 328 594	3 963 096	
Travaux attribués à titre exclusif	121 310	178 203	219 675	
Produits accessoires	119 000	59 462	157 622	
<b>CHARGES</b>	<b>4 759 566</b>	<b>8 483 104</b>	<b>8 436 154</b>	<b>-0,6%</b>
Personnel	1 091 587	984 664	1 006 874	
Energie électrique	544 495	353 455	266 757	
Produits de traitement	137 346	96 469	155 274	
Analyses	97 890	53 938	136 938	
Sous-traitance, matières et fournitures	1 212 104	966 428	951 244	
Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles	118 535	97 080	89 383	
Autres dépenses d'exploitation	203 377	241 103	476 069	
Télécommunications, poste et télégestion	82 681	5 359	11 769	
Engins et véhicules	37 593	154 610	162 079	
Informatique	2 045	147	30	
Assurances	19 027	22 578	23 446	
Locaux	62 031	48 328	185 297	
Divers	0	10 081	93 448	
Frais de contrôle	60 000	62 040	63 591	
Convention de services communs centraux	211 617	281 435	261 087	
Collectivité et autres organismes publics	0	4 328 594	3 963 096	
Part Collectivité	0	3 432 326	3 140 352	
Autres organismes publics	0	896 267	822 744	
Charges relatives aux renouvellements	733 998	762 468	808 067	
Pour garantie de continuité de service	47 161	25 184	27 214	
Provision MEM	0	3 102	40 692	
Programme contractuel	361 838	402 307	449 956	
Réalizations MEM	0	-512 426	-344 394	
Charges réelles MEM	0	512 426	350 583	
Compte de travaux	150 000	154 530	154 530	
Compte de renouvellement canalisations & branchements	115 000	118 473	118 473	
Compte Développement durable	50 000	51 510	51 510	
Dotation LAB	10 000	10 302	10 302	
Réalizations réseau	0	-455 310	-573 881	
Charges réelles réseau	0	452 370	523 080	
Charges relatives aux investissements contractuels	167 735	42 280	102 464	
Frais financier de la société	0	10 663	1 764	
Charges relatives investissements du domaine privé	40 427	21 626	22 920	
Pertes sur créances irrécouvrables & contentieux	140 456	180 861	128 773	
Charges exceptionnelles	0	0	1 853	
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>-56 973</b>	<b>1 453 092</b>	<b>734 861</b>	<b>-49,4%</b>
Impôts sur les Sociétés	0	280 961	181 169	
Participation des salariés	0	60 714	65 366	
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-56 973</b>	<b>1 111 418</b>	<b>488 326</b>	<b>-56,1%</b>

(1) Si Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles :

y compris redevance domaniale: département,région, Etat et redevance d'occupation du domaine public de la collectivité.

Ref : 310-034002-470200-02 2021120

## METHODES ET ELEMENTS DE CALCUL DU CARE

Le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation (CARE) ci joint est établi en application des dispositions de l'article 2 de la loi du 08/02/1995 qui dispose de l'obligation pour le délégataire de service public de publier un rapport annuel destiné à informer le délégant sur les comptes, la qualité de service et l'exécution du service public délégué.

Sa présentation est conforme aux dispositions de la circulaire n° 740 de la Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau et tient compte des recommandations émises par le Comité "Secteur public" de l'Ordre des experts comptables dans ses deux ouvrages que sont "Le rapport annuel du délégataire de service public" et "L'eau et l'assainissement, déclinaison sectorielle du rapport annuel du délégataire de service public", collection "Maîtrise de la gestion locale".

A cette circulaire s'est ajoutée celle du 31/01/2006, en application du décret 2005-236 du 14/03/2005. Les chiffres de l'année en cours y sont indiqués, et à partir de l'exercice 2006, ceux de l'année précédente y seront rappelés. La variation constatée (en pourcentage) entre l'année en cours et l'année précédente sera alors systématiquement indiquée.

Cette annexe au Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation a pour objet d'expliquer les modalités d'établissement de la partie financière du rapport annuel et de ses composantes avec, en préambule, une présentation des différents niveaux d'organisation de -.

### Modalités d'établissement du compte annuel du résultat de l'exploitation et composantes des rubriques

Le CARE regroupe, par nature, l'ensemble des produits et des charges imputables au contrat de délégation de service public permettant de déterminer l'économie du contrat.

1) **Produits** • la rubrique "Produits" comprend :

*Exploitation du Service* : le montant total, hors TVA, des produits d'exploitation (part fermière) se rapportant à l'exercice.

*Collectivités et autres organismes publics* : le montant total, hors TVA, des produits collectés pour le compte de la Collectivité ainsi que les diverses taxes et redevances perçues pour le compte des organismes publics.

*Travaux attribués à titre exclusif* : le montant total, hors TVA, des travaux réalisés dans le cadre du contrat, par application d'un bordereau de prix annexé à ce contrat.

*Produits accessoires* : les montants hors TVA facturés, conformément aux dispositions du contrat de délégation, aux clients abonnés au service, dans le cadre de prestations ponctuelles.

2) **Charges** • les charges relatives au contrat, reprises dans le CARE, conformément à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006 peuvent être classifiées de la manière suivante :

- *des Charges directement affectées au contrat* : il s'agit essentiellement des charges du Secteur, ainsi que celles des services mutualisés du Territoire.

Elles comprennent :

- des charges directes faisant l'objet d'une comptabilisation immédiate sur le contrat,
- des charges réparties dont une quote-part est imputée au contrat en fonction de clés de répartition techniques, différentes selon la nature des charges afin de tenir compte de la clé économiquement la mieux adaptée (gestion technique, gestion clientèle, engins et véhicules...).

La gestion technique (ingénieurs et techniciens d'exploitation, chimistes, logiciels techniques, télégestion, cartographie...) est répartie sur chaque contrat en fonction du Chiffre d'Affaires du contrat par rapport au Chiffre d'Affaires du Territoire.

La gestion clientèle (frais de personnel du service clientèle, plateforme téléphonique, frais de facturation, frais d'affranchissement, frais de relance...) est imputée sur chaque contrat proportionnellement au nombre de clients du contrat.

Les frais « engins et véhicules » sont imputés sur chaque contrat du Territoire proportionnellement au coût de personnel d'exploitation du contrat par rapport au coût total du personnel d'exploitation du Territoire.

- des Charges réparties entre les contrats : ces charges sont réparties au prorata de la Valeur Ajoutée Analytique (VAA) du contrat. Il s'agit notamment :
  - o des « Frais de Territoire et de secteur » représentant des frais d'encadrement du contrat répartis par nature de charge,

- des "Frais de structure centraux" représentant la contribution du contrat aux services Centraux et à la Recherche et Développement.
- des Charges économiques calculées : il s'agit de charges (investissements réalisés par le délégataire) dont les paiements sont effectués à une périodicité différente de l'exercice. Afin de faire ressortir de façon régulière l'économie du contrat, ces charges sont lissées sur toute la durée de celui-ci.

### 3) Commentaire des rubriques de charges

#### 1. Personnel :

Cette rubrique correspond au coût du personnel de la société, incluant les salaires et charges sociales et les frais annexes de personnel (frais de déplacement, vêtements de travail et de sécurité, plan d'épargne entreprise...) ainsi qu'au coût du personnel intérimaire intervenant sur le contrat.

L'imputation des frais de personnel d'exploitation est réalisée sur la base de fiches de pointage. Cela intègre également une quote-part d'encadrement, de personnel technique et clientèle.

Cette rubrique comprend également la « Participation légale des salariés aux résultats de l'entreprise ».

#### 2. Énergie électrique :

Cette rubrique comprend la fourniture d'énergie électrique exclusivement dédiée au fonctionnement des installations du service.

#### 3. Achats d'Eau :

Cette rubrique comprend les Achats d'eau en gros auprès de tiers ou auprès d'autres contrats gérés par l'entreprise effectués exclusivement pour la fourniture d'eau potable dans le cadre du contrat.

#### 4. Produits de traitement :

Cette rubrique comprend exclusivement les produits entrant dans le process de production.

#### 5. Analyses :

Cette rubrique comprend les analyses réglementaires ARS et celles réalisées par le Délégataire dans le cadre de son autocontrôle.

#### 6. Sous-traitance, Matières et Fournitures :

Cette rubrique comprend :

Sous-traitance : les prestations de sous-traitance comprennent les interventions d'entreprises extérieures (terrassement, hydrocurage, espaces verts, cartographie ...) ainsi que des prestations réalisées par des services communs de l'entreprise telles que des prestations d'hydrocurage, de lavage de réservoir, de recherche de fuites par corrélation acoustique.

Matières et Fournitures : ce poste comprend :

- les charges relatives au remplacement de compteurs qui ne sont pas la propriété de l'entreprise ;
- la location de courte durée de matériel sans chauffeur ;
- les fournitures nécessaires à l'entretien et à la réparation du réseau ;
- les fournitures nécessaires à l'entretien du matériel électromécanique ;
- le matériel de sécurité ;
- les consommables divers.

#### 7. Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles :

Cette rubrique comprend :

- la contribution économique territoriale (CET) ;
- La contribution sociale de solidarité ;
- la taxe foncière ;
- les redevances d'occupation du domaine public.

#### 8. Autres dépenses d'exploitation :

- "Télécommunications, poste et télégestion" : ce poste comprend les frais de lignes téléphoniques dont ceux relatifs à la télésurveillance ainsi que les dépenses d'affranchissement (hors facturation).

- "Engins et véhicules" : les charges relatives aux matériels composant cette section sont les suivantes : location longue durée des véhicules, consommation de carburant, entretien et réparations, assurances.
- Le total des charges de la section "Engins et véhicules" fait l'objet d'une imputation sur chacun des contrats du Territoire proportionnellement au coût de personnel d'exploitation du contrat par rapport au coût total du personnel d'exploitation du Territoire.
- "Informatique" : ce poste comprend les frais liés au matériel et logiciels des personnels intervenant sur le contrat. Il comprend également les frais liés aux logiciels métier, nécessaires à la réalisation du contrat ainsi que les frais de facturation :
  - SAPHIR, logiciel de gestion de la relation clientèle ;
  - MIRE et ses différents modules : suivi de la production, suivi de la qualité, suivi de la force motrice ;
  - J@DE, logiciel de gestion et des achats ;
  - eSigis, logiciel de cartographie ;
  - GEREMI, logiciel de télésurveillance.
- "Assurances" : ce poste comprend :
  - la prime d'assurance responsabilité civile relative au contrat. Cette assurance a pour objet de garantir les tiers des dommages matériels, corporels et incorporels dont la responsabilité incomberait au délégataire ;
  - Les primes dommages ouvrages ;
  - Les autres primes particulières d'assurance s'il y a lieu ;
  - Les franchises appliquées en cas de sinistre.
- "Locaux" : ce poste comprend les charges relatives à l'utilisation des locaux.
- "Divers" : autres charges.

#### 9. Frais de contrôle :

Ces frais concernent le contrôle contractuel du service, lorsque sa charge incombe au délégataire.

#### 10. Contribution aux Services Centraux et Recherche :

Une quote-part de frais de structures nationale et régionale, telle que décrite au chapitre 1, est imputée sur chaque contrat.

#### 11. Collectivités et autres organismes publics :

Ce poste comprend :

- la part communale ou intercommunale ;
- les taxes (TVA) ;
- les redevances (Agence de l'eau, voies navigables de France, etc).

#### 12. Charges relatives aux Renouvellements :

« Garantie pour continuité de service » : cette rubrique correspond à la situation (renouvellement dit "fonctionnel") dans laquelle le délégataire est tenu de prendre à sa charge et à ses risques et périls l'ensemble des dépenses d'entretien, de réparation et de renouvellement des ouvrages nécessaires à la continuité du service. Le délégataire se doit de les assumer à ses frais sans que cela puisse donner lieu à un ajustement (en plus ou en moins) de sa rémunération contractuelle. Le montant indiqué dans cette rubrique correspond à la somme des charges réelles de renouvellement non programmé et des charges réelles d'entretien électromécanique.

"Programme contractuel de renouvellement" : cette rubrique correspond aux engagements contractuels du délégataire, sur un programme prédéterminé de travaux. Il s'agit généralement d'un lissage économique sur la durée du contrat.

"Compte (ou Fonds contractuel) de renouvellement" : le délégataire est tenu de prélever régulièrement sur ses produits un certain montant et de le consacrer aux dépenses de renouvellement dans le cadre d'un suivi pluriannuel spécifique. Un décompte contractuel est alors tenu qui borne strictement les obligations des deux parties. Dans la mesure où l'obligation du délégataire au titre d'un exercice donné est strictement égale à la dotation au compte (ou fonds contractuel), c'est le montant de cette dotation qui doit alors figurer sur le CARE.

Pour un même contrat, plusieurs de ces notions peuvent exister.

#### 13. Charges relatives aux Investissements :

Elles comprennent les différents types d'obligations existant dans le contrat :

- Programme contractuel d'investissements ;
- Fonds contractuel d'investissements ;
- Annuité d'emprunts de la collectivité prises en charge par le délégataire ;
- Investissements incorporels.

Les montants engagés par le délégataire au titre des investissements réalisés sur le contrat font l'objet d'un amortissement financier présenté sur le CARE sous forme d'une annuité constante.

Les charges relatives au remboursement d'annuités d'emprunts contractés par la collectivité et que le délégataire s'est engagé contractuellement à rembourser font l'objet d'un calcul actuariel consistant à ramener chaque annuité en investissement début de période et à définir le montant de l'annuité constante sur toute la durée du contrat permettant d'obtenir une Valeur Actuelle Nette (VAN) égale à zéro.

**14. Charges relatives aux Investissements du domaine privé :**

Le montant de cette rubrique comprend l'amortissement du matériel, des engins et véhicules, du gros outillage, et des compteurs propriété de l'entreprise affectés au contrat ainsi que les frais financiers relatifs au financement de ces immobilisations, calculés sur la base de la valeur nette comptable moyenne de celles-ci.

**15. Perte sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement :**

Ce poste comprend :

- les annulations de créances incluant notamment celles au titre du Fonds de Solidarité Logement (FSL Eau)
- les provisions pour créances douteuses
- les frais d'actes et de contentieux.

**4) Résultat avant Impôt**

Il s'agit de la différence entre les produits et les charges.

**5) Impôt sur les sociétés**

Cet impôt ne s'applique que pour les contrats ayant un Résultat avant Impôt bénéficiaire. Le taux d'impôt sur les sociétés, appliqué au résultat des contrats est de 33.33%.

**6) Résultat**

Il s'agit du Résultat restant après éventuel Impôt sur les Sociétés.



© Christine Aresteanu



## ANNEXES

11.



# saur

# mission water



## PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

Préserver la ressource la plus précieuse de notre planète

## LES EVOLUTIONS REGLEMENTAIRES APPORTEES PAR LE NOUVEL ARRETE MINISTERIEL DU 20 NOVEMBRE 2017 RELATIF AU SUIVI EN SERVICE DES EQUIPEMENTS SOUS PRESSION



**Objet :** Présentation du nouvel arrêté ministériel relatif au suivi en service des récipients sous pression (arrêté ministériel du 20 novembre 2017 avec mise en application au 01 janvier 2018).

**Contexte :** Ce nouvel arrêté permet à la réglementation des équipements sous pression de se conformer au code de l'environnement. En effet, depuis la loi du 16 juillet 2013, les produits et équipements à risques sont couverts par le code de l'environnement (Ministère de l'écologie).

### **Dispositions générales :**

#### **Périmètre :**

- ❖ Aucune modification des seuils de soumission,
- ❖ Des évolutions sous certaines conditions sur les périodicités des inspections périodiques

#### **Autorités :**

Types d'équipements	Autorités compétentes	Equipements Exploitant
ESP transportables	Ministère de l'écologie	Extincteurs et autres
ESP nucléaire	Autorité sûreté nucléaire	
ESP courants	Ministère de l'écologie	Ballons anti-béliers et réservoirs d'air comprimé
ESP spécifiques	Le Préfet	

## Les nouvelles obligations à partir du 01 janvier 2018 :

- ❖ Pour tous les équipements mis en service après cette date, le **contrôle de mise en service (CMS)** est obligatoire pour tous les équipements sous pression dont le **produit PS\*V > 10 000 bars.litres**. (Ce contrôle à la mise en service doit impérativement être réalisé par un organisme habilité (OH)).
- ❖ Pour tous les équipements mis en service après cette date, la **déclaration sur le site « LUNE »** géré par la DREAL est également obligatoire pour tous les équipements sous pression dont le **produit PS\*V > 10 000 bars. Litres**. (L'insertion des documents disponibles est requise et en particulier le contrôle de mise en service (CMS)).
- ❖ Le **personnel d'exploitation et/ou de maintenance** susceptible d'intervenir (manœuvre) sur des équipements sous pression dont le produit PS\*V > 10 000 bars.litres **doit disposer d'une habilitation** délivrée par l'entreprise.
- ❖ Dans le régime général, les inspections périodiques peuvent être réalisées selon différents scénarios suivant la date de mise en service.
  - Pour les équipements déjà en exploitation au 01 janvier 2018 :
    - **T0 / 2 ans / 6 ans / 10 ans**
    - **T0 / 4 ans / 6 ans / 10 ans**

\_\_\_\_\_ Inspection périodique sans mise à l'arrêt  
\_\_\_\_\_ Inspection périodique avec arrêt (complète)  
\_\_\_\_\_ Requalification incluant une inspection avec arrêt
  - Pour les équipements mis en service après le 01 janvier 2018 :
    - ❖ Sans contrôle de mise en service (CMS)
      - **0 / 3 ans / 7 ans / 10 ans** Puis l'un des schémas ci-dessus
    - ❖ Avec contrôle de mise en service (CMS)
      - **0 / 4 ans / 6 ans / 10 ans** Puis l'un des schémas ci-dessus

Attention les cas possibles sont nombreux et des exceptions sont éventuellement applicables au cas par cas après étude au regard du type d'exploitation et de la réglementation.

- ❖ Réalisation d'un dossier machine complet pour chaque équipement sous pression
  - Notice constructeur
  - Document de mise en service
  - Document de suivi en service de l'équipement

# EVOLUTIONS REGLEMENTAIRES PRINCIPALES 2020 CONCERNANT LES SYSTEMES DE COLLECTE EN ASSAINISSEMENT : PRECISIONS CONCERNANT LA MISE EN PLACE DU DIAGNOSTIC PERMANENT ET ETENDU DE PERIMETRE DES ANALYSES DE RISQUES DE DEFAILLANCE

## 1. Rappel de l'évolution réglementaire

La gestion des systèmes d'assainissement entre dans une nouvelle aire avec l'échéance du 31 décembre 2021. En effet, à cette date, les maîtres d'ouvrage des systèmes d'assainissement vont devoir mettre en œuvre les diagnostics permanents des systèmes d'assainissement.

L'arrêté de 07/2015 qui fait référence pour la première fois à la mise en place réglementaire du « diagnostic permanent », est complété par 2 documents clés précisant les objectifs et contenu de ce diagnostic permanent selon les enjeux propres au système d'assainissement et à la sensibilité de la masse d'eau réceptrice, dans laquelle s'effectue le rejet:

- Dès 2017, la fiche n° 11 « Diagnostic permanent » du commentaire technique de l'arrêté du 21 juillet 2015 précise à ce titre que le diagnostic permanent doit être porté et coordonné par le ou les maîtres d'ouvrages d'un système d'assainissement, c'est-à-dire les collectivités compétentes en matière d'assainissement.
- En février 2020, l'ASTEE (Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement) a publié un guide technique qui précise les modalités techniques de la mise en œuvre du diagnostic permanent ainsi que les restitutions attendues.

**Le 10 octobre 2020 a été publié l'arrêté du 31 juillet 2020 modifiant l'arrêté du 21 juillet 2015.**

Le renforcement des contraintes en matière de diagnostic des systèmes d'assainissement est clairement stipulé. Il a été annoncé que, pour les systèmes d'assainissement :

- Pour les systèmes d'assainissement existants destinés à collecter et traiter une charge brute de pollution organique supérieure ou égale à 600 kg/j de DBO5, ce diagnostic est établi au plus tard le 31 décembre 2021.
- Pour les systèmes d'assainissement existants destinés à collecter et traiter une charge brute de pollution organique inférieure à 600 kg/j de DBO5 et supérieure ou égale à 120 kg/j de DBO5, ce diagnostic est établi au plus tard le 31 décembre 2024. Pour l'application de l'article R. 2224-15 du code général des collectivités territoriales, le ou les maîtres d'ouvrage mettent en place et tiennent à jour le diagnostic permanent du système d'assainissement.

### Délai du diagnostic permanent ou périodique :

- Pour l'application de l'Article R. 2224-15 du code général des collectivités territoriales, **le maître d'ouvrage établit un diagnostic du système d'assainissement des eaux usées suivant une fréquence n'excédant pas dix ans**
- Dans le cas où plusieurs maîtres d'ouvrage interviennent sur le système d'assainissement, **le maître d'ouvrage de la station de traitement des eaux usées coordonne la réalisation et la mise en œuvre de ce diagnostic permanent et veille à la cohérence du diagnostic à l'échelle du système d'assainissement**

Les maîtres d'ouvrage doivent établir  
des diagnostics de leurs systèmes d'assainissement :



**Modification sur les analyses de risques et de défaillance :**

L'arrêté du 31/07/2020 rend obligatoire la mise en place des analyses de risques et de **défaillance (ARD)** sur le système de collecte – c'est-à-dire, les postes de relèvement et les bassins d'orage équipés de matériel électromécanique. Auparavant, il était obligatoire uniquement sur les systèmes de traitement supérieur à 2 000 EQH.

Avec cette modification en 2020 :

- Les systèmes d'assainissement des eaux usées destinés à collecter et traiter une charge brute de pollution organique **supérieure ou égale à 12 kg/j de DBO5** font l'objet d'une analyse des risques de défaillance, de leurs effets ainsi que des mesures prévues pour remédier aux pannes éventuelles.

Cette analyse est transmise au service en charge du contrôle et à l'agence de l'eau ou l'office de l'eau.

Les systèmes d'assainissement avec CPBO ≥ 600 kg/j de DBO5 <b>≥ 10 000 EQH</b>	Réaliser une ARD Postes, bassins + STEP	Cette analyse est transmise au service en charge du contrôle et à l'agence de l'eau ou l'office de l'eau	au plus tard le 31 décembre 2021
Les systèmes d'assainissement avec CPBO < à 600 kg/j de DBO5 et ≥ 120 kg/j de DBO5 <b>&lt; 10 000 EQH et ≥ 2 000 EQH</b>	Réaliser une ARD Postes, bassins + STEP	Cette analyse est transmise au service en charge du contrôle et à l'agence de l'eau ou l'office de l'eau	au plus tard le 31 décembre 2023
Les systèmes d'assainissement avec CPBO ≥ à 12 kg/j de DBO5 <b>≥ 200 EQH</b>	Réaliser une ARD Postes, bassins + STEP	Cette analyse est transmise au service en charge du contrôle et à l'agence de l'eau ou l'office de l'eau	au plus tard le 31 décembre 2025

**2. Focus sur la mise en place de la démarche du diagnostic permanent (arrêtés du 21 juillet 2015, du 31 juillet 2020 et guide ASTEE de février 2020).**

## C'est quoi le diagnostic permanent ?

1. Le Diagnostic Permanent est une démarche construite, portée et coordonnée par le ou les maîtres d'ouvrage d'un système d'assainissement.
2. Il regroupe l'ensemble des moyens et pratiques mis en œuvre pour évaluer l'état et le fonctionnement d'un système d'assainissement en vue d'en améliorer l'exploitation et de programmer les actions nécessaires à son évolution de façon optimisée sur les plans technique et financier et dans l'objectif de réduire les impacts des rejets du système d'assainissement sur les milieux récepteurs.
3. La démarche vise à identifier, sectoriser, quantifier et hiérarchiser de plus en plus finement les éventuels défauts structurels et dysfonctionnements du système d'assainissement mais ne correspond pas au diagnostic [périodique] réalisé dans le cadre du schéma directeur d'assainissement.
4. La démarche nécessite l'acquisition, la capitalisation et l'analyse de données du système
5. Le Diagnostic Permanent est propre à chaque collectivité et système d'assainissement : aucun rendu figé ne peut être imposé. Les formes et réalisations sont multiples, spécifiques et inventives.

L'arrêté du 21 juillet 2015 propose d'aborder désormais la gestion des systèmes d'assainissement dans une logique de progrès continu basée sur une **connaissance patrimoniale et fonctionnelle accrue**.

Le Guide Technique ASTEE de mise en place d'un Diagnostic Permanent (1<sup>ère</sup> édition février 2020) rappelle les principes généraux du diagnostic permanent.

**Le diagnostic permanent constitue une démarche globale qui vise la bonne gestion du système d'assainissement dans un logique de boucle d'amélioration continue.**

Le diagnostic permanent peut porter sur une large gamme de problématiques à identifier au cas par cas, en fonction des enjeux propres à chaque collectivité. On peut citer à titre d'exemple les thèmes suivants, regroupés en trois grandes classes :

- Le fonctionnement du système assainissement avec la connaissance et maîtrise des entrants
- La connaissance du patrimoine et de l'état structurel des ouvrages
- Le suivi et la maîtrise des nuisances environnementales

Quelle que soit la problématique suivie, le principe du diagnostic permanent repose invariablement sur le cycle d'amélioration continue que résume l'acronyme anglo-saxon PDCA (*Plan-Do-Check-Act*) ou encore sa transposition graphique appelée « Roue de Deming » qu'illustre la « boucle de rétroaction » suivante (*Figure 3 : Boucle de rétroaction*).

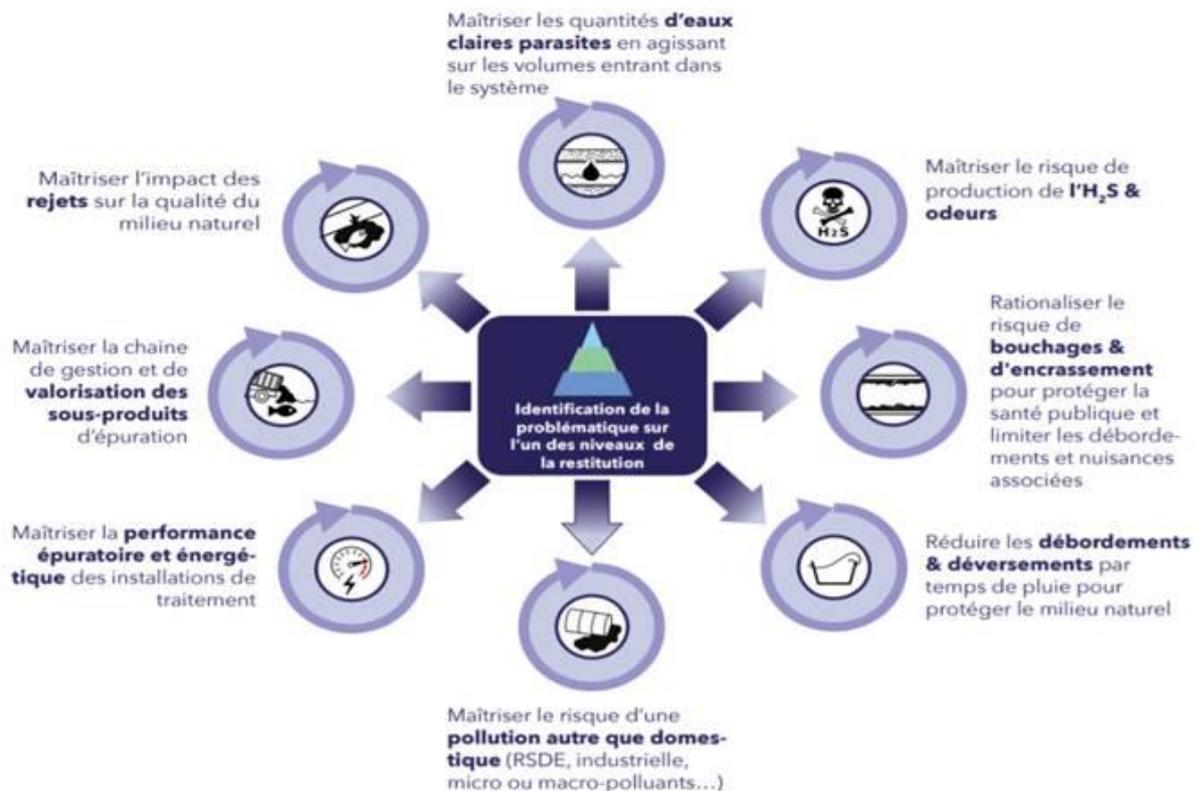


Figure 3 : Boucle de rétroaction

Le diagnostic permanent doit offrir une vision **rétrospective** et **prospective** de l'état et des performances du système d'assainissement.

- L'analyse rétrospective a pour but de vérifier si les objectifs initialement visés, notamment lors du précédent SDA, sont atteints ou en voie de l'être, et quelles sont les raisons des éventuelles difficultés ou retards rencontrés (évolutions des hypothèses de travail, pertinence des actions engagées, moyens alloués...).
- L'analyse prospective consiste en l'actualisation de l'analyse réalisée lors du schéma directeur d'assainissement, en tenant compte du réalisé, à la fois du point de vue des hypothèses (projets urbains, population, usages et développement économique... prises en compte initialement et de celui des actions effectivement mises en œuvre entre temps.

Ces analyses doivent déboucher le cas échéant sur une redéfinition des priorités et un redéploiement voire une augmentation de moyens de manière à atteindre l'objectif visé sur différentes problématiques rappelés ci-dessous.



# ATTESTATIONS D'ASSURANCES

## Attestation Dommages aux Biens



### ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous soussignés, MMA IARD ASSURANCES MUTUELLES dont le siège social est situé 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon - 72030 Le Mans Cedex09, certifions par la présente que la Société :

**SAUR SAS**  
11 Chemin de Bretagne  
CS 40082  
92442 ISSY LES MOULINEAUX Cedex

agissant tant pour son compte que pour celui de qui il appartiendra et notamment pour le compte de ses filiales, est assurée par le contrat Tous Risques Sauf n°127 100 212.

Ce contrat garantit l'ensemble des biens mobiliers et immobiliers :

- En propriété ou loués,
- Vendus avec une clause de réserve de propriété,
- Appartenant à autrui, lorsque l'assuré en est, à titre onéreux ou gratuit, utilisateur, occupant, gardien ou détenteur à quelque titre que ce soit,
- Appartenant au personnel de l'Assuré, lorsque que lesdits biens sont situés dans les établissements assurés,
- Tous titres de paiement désignés sous le titre générique de valeurs,

Ainsi que les risques locatifs, les recours des voisins et des tiers contre notamment les évènements suivants :

Incendie, Foudre, Explosions, Implosions et électricité, Chute d'appareils de navigation aérienne et franchissement du mur du son, Tempêtes, ouragans, cyclones, tornades, Grêle, chute et/ou poids de la neige et/ou de la glace, Ruissellement d'eau, de boue ou de lave, Glissements et effondrements de terrains, Inondation, Séismes, Eruption volcanique, Raz-de-marée, Chocs de véhicules terrestres à moteur, Fumées, Bris de glaces, Dégâts des eaux, Emeutes, Mouvements populaires, Vandalisme, Malveillance, Sabotage, Terrorisme et Attentats en France (art.L126-2 et L126-3 du Code des Assurances), Vol, Détériorations immobilières consécutives à un vol ou une tentative de vol, Gel (dommages aux installations), Bris de Machines, Catastrophes naturelles (art.L125-1 et suivants du Code des Assurances).

et ce, aux clauses et conditions du contrat cité en référence ci-dessus.

*La présente attestation d'assurance, valable du 1<sup>er</sup> Avril 2023 au 31 Mars 2024 inclus, sous réserve du paiement de la prime, est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne peut engager les assureurs au-delà des limites de garanties de la police à laquelle elle se réfère*

Fait à Paris, le 29 Mars 2023

MMA IARD SA  
RCS Le Mans 440 048 882  
Siège social :  
14 bd Marie et Alexandre Oyon  
72030 LE MANS CEDEX 9

MMA IARD Assurances Mutuelles, Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes – RCS Le Mans 775 652 126  
MMA IARD Société anonyme au capital de 537 052 368 euros – RCS Le Mans 440 048 882  
Sièges sociaux : 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans CEDEX 9 – Entreprises régies par le code des assurances

Allianz Global Corporate & Specialty SE

## Attestation d'Assurance

Nous, soussignés, **Allianz Global Corporate & Specialty SE, Succursale en France**, situé 1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex, certifions par la présente que la Société :

**SAUR SAS**  
11, Chemin de Bretagne  
CS 40082  
92442 ISSY LES MOULINEAUX Cedex

agissant tant pour son compte que pour le compte de ses filiales, et notamment de :

**SAUR SAS**  
11 Chemin de Bretagne - CS 40082  
92442 ISSY LES MOULINEAUX Cedex

est assurée auprès de notre compagnie par la police n° **FRL00281523** garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber dans l'exercice de ses activités en raison de dommages causés à des tiers.

La garantie s'exerce à concurrence des montants ci-après :

**Responsabilité Civile Exploitation**

Tous dommages corporels, matériels et immatériels confondus .....20.000.000 euros par sinistre

**Responsabilité Civile Après Livraison / Réception**

Tous dommages corporels, matériels et immatériels confondus .....20.000.000 euros par année d'assurance

Il est précisé que les montants indiqués ci-dessus s'entendent sans préjudice des sous-limitations telles que mentionnées au contrat et forment la limite des engagements de l'Assureur, quel que soit le nombre de personnes physiques ou morales bénéficiant de la qualité d'assuré, pour l'ensemble des réclamations formulées au cours d'une même année d'assurance.

Période d'assurance : du 01/04/2023 au 31/03/2024 inclus.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager la Compagnie au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Paris la Défense, le 27 mars 2023

Pour la Compagnie

  
Allianz Global Corporate & Specialty SE  
Succursale en France  
1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex  
487 424 608 RCS Nanterre

Signé par : **Juliette ALLAVOINE**  
E-mail : **juliette.allavoine@allianz.com**  
Heure de signature : **27/03/2023 10:17:00**  
Adresse IP : **176.170.75.26**

Allianz Global Corporate & Specialty SE  
Succursale en France  
1 cours Michelet - CS 30051  
92076 Paris La Défense Cedex  
487 424 608 RCS Nanterre

Siège social :  
Königinstrasse 28  
80802 Munich  
Allemagne

Société Européenne immatriculée en Allemagne sous le N°HRB 208312  
Entreprise soumise au contrôle de la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht  
Graurheindorfer Strasse 108 - 53117 Bonn, Allemagne  
[www.agcs.allianz.com](http://www.agcs.allianz.com)

## Attestation Responsabilité civile décennale obligatoire (bâtiment)



### ATTESTATION D'ASSURANCE

L'entreprise d'assurance GENERALI Iard, dont le siège social est situé 2 rue Pillet-Will, 75009 PARIS, atteste que :

**STE SAUR  
11, CHEMIN DE BRETAGNE  
CS40082  
92442 ISSY MOULINEAUX CEDEX  
SIREN 339.379.984**

**Pour le compte de :  
ALLIANCE ENVIRONNEMENT EXPLOITATION  
130 Rue Clément ADER  
34400 LUNEL  
SIREN 489533059**

Est titulaire d'un contrat d'assurance de responsabilité de nature décennale n° AP392620 pour la période de validité du 01/01/2023 au 31/12/2023 couvrant les activités professionnelles suivantes :

#### **ENTREPRISE GÉNÉRALE**

Réalisation de la totalité des travaux d'une opération de construction réalisés en tout ou partie par le personnel d'exécution de l'entreprise.

#### **TERRASSEMENT**

Défrichage, remise à niveau des terres, réalisation à ciel ouvert de creusement et de blindage de fouilles provisoire dans des sols, ainsi que des travaux de rabattement de nappes nécessaires à l'exécution des travaux, de remblai, d'enrochement non lié et de comblement (sauf des carrières) ayant pour objet soit de constituer par eux-mêmes un ouvrage soit de permettre la réalisation d'ouvrages. Cette activité comprend les sondages et forages.

#### **VOIRIES RÉSEAUX DIVERS (V.R.D.)**

Réalisation de réseaux de canalisations, de tous types de réseaux enterrés ou aériens, de systèmes d'assainissement autonome, de voiries, de poteaux et clôtures.  
Réalisation d'espaces verts, y compris les travaux complémentaires de maçonnerie.  
Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de terrassement et de fouilles.

#### **CONTRACTANT GENERAL**

Réalisation d'une opération de construction portant sur la maîtrise d'oeuvre et l'exécution des travaux tous corps d'état, cette exécution étant donnée intégralement en sous-traitance.  
Ces marchés sont pris uniquement dans le cadre de réalisation d'ouvrage de :

Voiries Réseaux Divers:

- réseaux et canalisation d'eau potable ou incendie,
- réseaux d'évacuation des eaux usées et pluviales,
- les ouvrages de voiries y compris fondations et terrassements

#### **Ouvrages d'hygiène publique :**

- stations de pompage, réservoirs et château d'eau,
- stations d'épuration des eaux usées et résiduaires,
- Usines de traitement de résidus ou d'effluents urbains,
- Collecteurs d'eaux usées ou pluviales,
- Usines de traitement d'eau potable,
- ouvrages liés à des opérations de traitement et de valorisation des déchets dont la construction d'unité de tri, compostage, incinération, plateforme de traitement de boues.

Generali Iard, S.A au capital de 94 630 300 euros – Entreprise régie par le code des assurances 552 062 663 RCS Paris – Siège Social : 2, rue Pillet-Will – 75009 Paris  
Generali Vie, S.A au capital de 332 321 184 euros – Entreprise régie par le code des assurances 602 062 481 RCS Paris – Siège Social : 2, rue Pillet-Will – 75009 Paris  
Sociétés appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026



## 1. PERIMETRE DE LA GARANTIE DE RESPONSABILITE DECENNALE OBLIGATOIRE ET DE LA GARANTIE DE RESPONSABILITE DU SOUS-TRAITANT EN CAS DE DOMMAGES DE NATURE DECENNALE

Les garanties objet de la présente attestation s'appliquent :

- aux travaux ayant fait l'objet d'une ouverture de chantier pendant la période de validité mentionnée ci-dessus. L'ouverture de chantier est définie à l'annexe I de l'article A. 243-1 du code des assurances.
- aux travaux réalisés en France Métropolitaine ou dans les Départements d'Outre-Mer.
- aux chantiers dont le coût total de construction TTC tous corps d'état, y compris honoraires, déclaré par le maître d'ouvrage n'est pas supérieur à la somme de 15.000.000 €.
- aux travaux, produits et procédés de construction suivants : travaux de construction répondant à une norme homologuée (NF DTU ou NF EN), à des règles professionnelles acceptées par la C2P<sup>1</sup> ou à des recommandations professionnelles du programme RAGE 2012 non mises en observation par la C2P<sup>2</sup>,

pour des procédés ou produits faisant l'objet au jour de la passation du marché :

- d'un Agrément Technique Européen (ATE) en cours de validité ou d'une Évaluation Technique Européenne (ETE) bénéficiant d'un Document Technique d'Application (DTA), ou d'un Avis Technique (ATec), valides et non mis en observation par la C2P<sup>3</sup>,
- d'une Appréciation Technique d'Expérimentation (ATEX) avec avis favorable,
- d'un Pass'innovation « vert » en cours de validité.

(<sup>1</sup>) Les Règles professionnelles acceptées par la C2P (Commission Prévention Produits mis en oeuvre de l'Agence Qualité Construction) sont listées à l'annexe 2 de la publication semestrielle de la C2P et sont consultables sur le site de l'Agence Qualité Construction ([www.qualiteconstruction.com](http://www.qualiteconstruction.com)).

(<sup>2</sup>) Les recommandations professionnelles RAGE 2012 (« Règles de l'Art Grenelle Environnement 2012 ») sont consultables sur le site internet du programme RAGE ([www.reglesdelart-grenelle-environnement-2012.fr](http://www.reglesdelart-grenelle-environnement-2012.fr)) et les communiqués de la C2P sont accessibles sur le site de l'AQC ([www.qualiteconstruction.com](http://www.qualiteconstruction.com)).

(<sup>3</sup>) Les communiqués de la C2P sont accessibles sur le site de l'AQC ([www.qualiteconstruction.com](http://www.qualiteconstruction.com)).

Dans le cas où les travaux réalisés ne répondent pas aux caractéristiques énoncées ci-dessus, l'assuré en informe l'assureur.



## 2. ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ DÉCENNALE OBLIGATOIRE

Nature de la garantie	Montant de la garantie
<p>Le contrat garantit la responsabilité décennale de l'assuré instaurée par les articles 1792 et suivants du code civil, dans le cadre et les limites prévus par les dispositions des articles L. 241-1 et L. 241-2 du code des assurances relatives à l'obligation d'assurance décennale, et pour des travaux de construction d'ouvrages qui y sont soumis, au regard de l'article L. 243-1-1 du même code.</p> <p>La garantie couvre les travaux de réparation, notamment en cas de remplacement des ouvrages, qui comprennent également les travaux de démolition, déblaiement, dépose ou de démontage éventuellement nécessaires.</p> <p>Elle est gérée en capitalisation.</p>	<p>o En Habitation : Le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage.</p>
	<p>o Hors habitation : Le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage dans la limite du coût total de construction déclaré par le maître d'ouvrage et sans pouvoir être supérieur au montant prévu au I de l'article R. 243-3 du code des assurances.</p>
	<p>o En présence d'un CCRD : Lorsqu'un Contrat Collectif de Responsabilité Décennale (CCRD) est souscrit au bénéfice de l'assuré, le montant de la garantie est égal au montant de la franchise absolue stipulée par ledit contrat collectif.</p>
<b>Durée et maintien de la garantie</b>	
<p>La garantie couvre, pour la durée de la responsabilité décennale pesant sur l'assuré en vertu des articles 1792 et suivants du code civil. Elle est maintenue dans tous les cas pour la même durée.</p>	

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

## 3. GARANTIE DE RESPONSABILITÉ DU SOUS-TRAITANT EN CAS DE DOMMAGES DE NATURE DÉCENNALE

Nature de la garantie	Montant de la garantie
<p>Cette garantie couvre le paiement des travaux de réparation des dommages tels que définis aux articles 1792 et 1792-2 du Code civil et apparus après réception, lorsque la responsabilité de l'assuré est engagée du fait des travaux de construction d'ouvrages soumis à l'obligation d'assurance, qu'il a réalisés en qualité de sous-traitant.</p>	<p>6.000.000 € par sinistre</p>
<b>Durée et maintien de la garantie</b>	
<p>Cette garantie est accordée, conformément à l'article 1792-4-2 du code civil, pour une durée de dix ans à compter de la réception.</p>	

Generali Inrd, SA au capital de 94 630 300 euros – Entreprise régie par le code des assurances 532 062 663 RCS Paris – Siège Social : 2, rue Pillet-Will – 75009 Paris  
 Generali Vie, SA au capital de 332 321 184 euros – Entreprise régie par le code des assurances 602 062 481 RCS Paris – Siège Social : 2, rue Pillet-Will – 75009 Paris  
 Sociétés appartenant au Groupe Generali immatriculés sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026



Fait pour servir et valoir ce que de droit à PARIS, le 12/01/2023.

Karim BOUCHEMA  
Directeur des Opérations  
Generali Iard

---

Generali Iard, S.A au capital de 94 630 300 euros – Entreprise régie par le code des assurances 552 062 663 RCS Paris – Siège Social : 2, rue Pillet-Will – 75009 Paris  
Generali Vie, S.A au capital de 332 321 184 euros – Entreprise régie par le code des assurances 602 062 481 RCS Paris – Siège Social : 2, rue Pillet-Will – 75009 Paris  
Sociétés appartenant au Groupe Generali immatriculés sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

## Attestation Responsabilité civile Atteinte à l'Environnement



### ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous soussignés, AIG Europe SA - Succursale pour la France – Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, 92913 Paris La Défense Cedex, attestons par la présente que

**SAUR SAS**  
**11 Chemin de Bretagne - CS 40082**  
**92442 ISSY LES MOULINEAUX Cedex**

agissant tant pour son compte que pour celui de ses filiales, sont assurés par la police n° 7 201 983 contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité pouvant leur incomber en raison d'atteintes à l'environnement soudaines et accidentelles et/ou graduelles, de nuisances, de préjudice écologique ou de dommages environnementaux imputables à l'exercice de leurs activités et sites visés au contrat.

#### Garanties et limites :

Garanties	Limites par sinistre	Limites pour la période de garantie *
<b>Tous dommages confondus :</b>	<b>25.000.000 €</b>	<b>25.000.000 €</b>
- <b>dont Garantie Responsabilité Civile (A) y compris au titre du préjudice écologique</b>	25.000.000 €	25.000.000 €
- dont dommages matériels et immatériels	25.000.000 €	25.000.000 €
- dont dommages aux biens confiés et biens des préposés	5.000.000 €	15.000.000 €
- dont préjudice écologique du fait des produits, ouvrages ou déchets livrés	10.000.000 €	25.000.000 €
- <b>dont Garantie Responsabilité Environnementale (B)</b>	15.000.000 €	15.000.000 €
- dont dommages environnementaux en l'absence de pollution	15.000.000 €	15.000.000 €
- <b>dont Garantie Frais de dépollution du Site (C)</b>	15.000.000 €	15.000.000 €
- dont frais de décontamination et reconstruction y compris suite à une pollution subie	5.000.000 €	15.000.000 €
- dont frais relatifs à une pollution subie	15.000.000 €	15.000.000 €
- <b>dont Garantie Frais de Prévention de dommages garantis (D)</b>	25.000.000 €	25.000.000 €
- dont pour tout dommage ou tout frais généré par les substances perfluoroalkylées et/ou polyfluoroalkylées (PFAS) ou par tout produit qui résulterait de leur dégradation.	2.500.000 €	2.500.000 €
- dont garanties relevant de l'annexe « Etudes et travaux »	25.000.000 €	25.000.000 €
- dont garantie du fait des activités d'épandage de boue	5.000.000 €	15.000.000 €
- dont dommages causés par l'amiante selon les dispositions de l'article 12.1. ci-après	2.500.000 €	5.000.000 €
- <b>dont extension communication de crise en cas de fait de pollution ou de dommages environnementaux garantis</b>	150.000 €	500.000 €

\* Il est rappelé que la capacité est accordée en une seule enveloppe pour la période d'assurance sans renouvellement annuel des capacités.

Il est rappelé que sont inclus pour chaque garantie les Frais de défense associés (sans préjudice des dispositions de l'article 3.1.6. des Conditions générales relatif aux frais de défense lors de la mise en cause de la Responsabilité des dirigeants).

#### Territorialité : Monde hors Etats-Unis et Canada

Cette attestation est délivrée pour la période du **1<sup>er</sup> avril 2023 au 1<sup>er</sup> avril 2024 à zéro heure** pour servir et valoir ce que de droit. Elle est valable dans la seule limite des montants et conditions de garantie, franchises et exclusions du contrat précité et n'implique qu'une présomption de garanties à la charge de l'assureur sous réserve des réglementations locales applicables.

En cas de sinistre, les sommes dues par l'assureur au titre de la police citée ci-dessus seront payées au souscripteur du contrat.

Fait à Paris La Défense le 05 avril 2023

AIG Europe SA  
Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets,  
CS 60234 - 92913 Paris La Défense Cedex  
Tel : +33 1 49 02 42 22  
Facsimile : 01 49 02 44 04

AIG Europe S.A. – compagnie d'assurance au capital de 47 176 225 euros, immatriculée au Luxembourg (RCS n° B 218806).  
Siège social : 35 D Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg.

Succursale pour la France : Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, 92400 Courbevoie - RCS Nanterre 838 136 463  
Adresse Postale : Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, CS 60234, 92913 Paris La Défense Cedex - Téléphone : +33 1 49 02 42 22 - Facsimile : +33 1 49 02 44 04.

## Attestation Tous risques chantiers

**GENERALI Iard**

Police Tous Risques Chantier / Tous Risques Montage Essais

Police N° AH 116929 - Attestation



**Assuré :** SAUR SAS  
11 Chemin de Bretagne - CS 40082  
92442 ISSY LES MOULINEAUX Cedex

**Police n°** AH 116929

<b>Période de validité :</b>	du 1 <sup>er</sup> avril 2023 au 31 mars 2024
<b>Fonctionnement de la garantie :</b>	L'assurance s'applique aux marchés qui, au 1 <sup>er</sup> avril 2023, sont en cours d'exécution ou de maintenance et/ou aux marchés dont l'exécution commencera après cette date, dès lors que, pour chaque chantier : <ul style="list-style-type: none"><li>• le coût estimé est inférieur à 30 000 000 euros.</li><li>• la durée des travaux est inférieure à 36 mois</li><li>• la durée des essais n'excède pas 12 mois</li></ul> Après réception (période de maintenance), les garanties se poursuivent sur une période de 12 mois.
<b>Biens Assurés :</b>	Tous travaux de construction, extension, réhabilitation, etc. de stations d'épuration, installations de traitement des eaux, usines de traitement de déchets, installations de traitement des résidus d'épuration, y compris par incinération.
<b>Etendue de la garantie :</b>	La prise en charge des frais de remplacement et/ou de remise en état des biens assurés et/ou de tout ou partie de ceux-ci qui seraient physiquement endommagés, détruits ou perdus de quelque manière et pour quelque cause que ce soit, sous réserve des exclusions spécifiques dans le contrat.
<b>Territorialité :</b>	Site du chantier ou abords immédiats pour les aires d'entreposage, pour des chantiers situés dans le monde entier, à l'exception : <ul style="list-style-type: none"><li>• des ETATS-UNIS D'AMERIQUE, CANADA et AUSTRALIE</li><li>• des pays sous embargo, et notamment des pays suivants : CORÉE DU NORD, SYRIE, CRIMÉE, IRAN et VENEZUELA</li></ul>

La présente attestation est valable pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2023 au 31 mars 2024.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne peut engager **GENERALI Iard** au-delà des clauses, conditions et limites du contrat d'assurance auquel elle se réfère.

Fait à Paris, le 28 mars 2023

**GENERALI Iard**  
SA au capital de 94 630 300 Euros  
Entreprise Régie par le Code des Assurances  
Siège Social : 2 rue Pillet-Will - 75456 Paris  
RCS PARIS B 552 062 663

---

### **GENERALI Iard**

Société anonyme au capital de 94 630 300 euros  
Entreprise régie par le Code des assurances – 552 062 663 RCS Paris  
Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75456 Paris cedex 09  
Société appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurance sous le numéro 026



# LE PATRIMOINE DE SERVICE

Votre patrimoine sous surveillance

## LES INSTALLATIONS

### Les stations d'épuration

Libellé	Date de mise en service	Capacité nominale (en eq.Hab)	Nature de l'effluent	Description	Commune
STEP de Pont du Casse	2013	5 500	Domestique Industriel séparatif	Bioréacteur à membranes Déshydratation par centrifugation	PONT-DU-CASSE
STEP de Boé Saint Pierre de Gaubert	1991	40 000	Domestique Industriel Pseudo séparatif	Boues activées Déshydratation par Filtre presse	BOE
STEP de Brax Les gravières	2017	5 000	Domestique Pseudo Séparatif (prochainement : industriel)	Boues activées Déshydratation par centrifugation	BRAX
STEP de Layrac	1986	2 000	Domestique Séparatif	Boues activées Stockage des boues liquides	LAYRAC
STEP d'Agen Le Rouquet	2013	55 000	Domestique Industriel Séparatif	Boues activées Déshydratation par centrifugation	AGEN
STEP d'Estillac Agropole	2008	34 100	Industriel Séparatif	Boues activées Déshydratation par centrifugation	ESTILLAC
STEP d'Astaffort	1987	1 600	Domestique Industriel Séparatif	Boues activées Stockage des boues liquides	ASTAFFORT
STEP du Passage Bouziguet	2014	20 000	Domestique Industriel Pseudo séparatif	Boues activées Déshydratation par centrifugation	LE PASSAGE

## Les postes de relevage

commune	Libellé	Capacité nominale	Année de mise en service
AGEN	Relevage d'Agen Barlete avenue de Colmar	80 m <sup>3</sup> /h	1992
AGEN	Relevage d'Agen Bd du 14 Juillet	130 / 60 m <sup>3</sup> /h	1992
AGEN	Relevage d'Agen Belloc Peres	15 m <sup>3</sup> /h	2015
AGEN	Relevage d'Agen Cartou rue du Midi	10 m <sup>3</sup> /h	2000
AGEN	Relevage d'Agen Contensou rue Lamennais	10 m <sup>3</sup> /h	2004
AGEN	Relevage d'Agen Delprat	130 m <sup>3</sup> /h	2015
AGEN	Relevage d'Agen Donnefort Bd docteur Messines	25 m <sup>3</sup> /h	1996
AGEN	Relevage d'Agen Elysee Reclus	90 m <sup>3</sup> /h	2000
AGEN	Relevage d'Agen EMMAUS rue du Jourdain Abbé Pierre	12 m <sup>3</sup> /h	2013
AGEN	Relevage d'Agen Impasse du Jourdain	12 m <sup>3</sup> /h	2001
AGEN	Relevage d'Agen Impasse Edouard Lacour	30 m <sup>3</sup> /h	2004
AGEN	Relevage d'Agen Impasse Llorca	10 m <sup>3</sup> /h	2009
AGEN	Relevage d'Agen Impasse Loisel	22 m <sup>3</sup> /h	2014
AGEN	Relevage d'Agen la Saleve rue Jean Laffore	40 m <sup>3</sup> /h	1992
AGEN	Relevage d'Agen Lavoisier impasse des Aygadous	100 m <sup>3</sup> /h	1992
AGEN	Relevage d'Agen Luxembourg Bd de la liberté	100 m <sup>3</sup> /h	1992
AGEN	Relevage d'Agen Marché Parking	5.9 m <sup>3</sup> /h	2000
AGEN	Relevage d'Agen Montanou rue Blaise de Monluc	40 m <sup>3</sup> /h	2000
AGEN	Relevage d'Agen Panot rue des Pavillons	15 m <sup>3</sup> /h	1992
AGEN	Relevage d'Agen Place Goya	50 m <sup>3</sup> /h	1992
AGEN	Relevage d'Agen Quai Georges Leygues	10 m <sup>3</sup> /h	2000
AGEN	Relevage d'Agen Riols	15 m <sup>3</sup> /h	1992
AGEN	Relevage d'Agen rue Albert Camus	20m <sup>3</sup> /h	2013
AGEN	Relevage d'Agen rue de Pompeyrie	25 m <sup>3</sup> /h	2013
AGEN	Relevage d'Agen rue des Laurières	40 m <sup>3</sup> /h	2017
AGEN	Relevage d'Agen rue Malatufe	87m <sup>3</sup> /h	1992
AGEN	Relevage d'Agen rue Pierre Paul de Riquet	76 m <sup>3</sup> /h	1992
AGEN	Relevage d'Agen Zone Sud Av du Maréchal Leclerc - Espagne	120 m <sup>3</sup> /h	1992
AGEN	Relevage Boyer d'Agen	En cours	2021
ASTAFFORT	Relevage d'Astaffort ZA la Bordeneuve	15 m <sup>3</sup> /h	1991
BOE	Relevage de Boé Allée de Fonbarrade	25 m <sup>3</sup> /h	1990
BOE	Relevage de Boé bourg quai de la Garonne	45 m <sup>3</sup> /h	1983
BOE	Relevage de Boé Cancellles - Gare	20 m <sup>3</sup> /h	1994
BOE	Relevage de Boé Couronne - Jean Rostand	10 m <sup>3</sup> /h	1996
BOE	Relevage de Boé la Croix rue Georges Bizet	15 m <sup>3</sup> /h	1984
BOE	Relevage de Boé la Pastourelle	8 m <sup>3</sup> /h	2007
BOE	Relevage de Boé Lacour rue Mendés France	120 m <sup>3</sup> /h	1979
BOE	Relevage de Boé Lotissement Roux - Moisson	15 m <sup>3</sup> /h	1992
BOE	Relevage de Boé Parc Aquitaine - Couronne	25 m <sup>3</sup> /h	1992
BOE	Relevage de Boé Saint Pierre de Gaubert bourg - des Pêcheurs	10 m <sup>3</sup> /h	2001

commune	Libellé	Capacité nominale	Année de mise en service
BOE	Relevage de Boé Talou rue docteur Louis Brocq	30 m <sup>3</sup> /h	1983
BOE	Relevage de Boé Tournadel - Glacière	9 m <sup>3</sup> /h	2001
BOE	Relevage de Boé Trenque - Lamothe Magnac	10 m <sup>3</sup> /h	2004
BOE	Relevage de Boé ZAC de Fabas	30 m <sup>3</sup> /h	1989
BOE	Relevage de Boé ZI Boé Caillaba avenue de la Liberté	15 m <sup>3</sup> /h	1987
BOE	Relevage de Boé ZI Boé Duscio - Guignard	40 m <sup>3</sup> /h	2009
BON-ENCONTRE	Relevage de Bon-Encontre Barre Gamet chemin de peynet	10 m <sup>3</sup> /h	2013
BON-ENCONTRE	Relevage de Bon-Encontre Bidalet rue du Jourdain	10 m <sup>3</sup> /h	1992
BON-ENCONTRE	Relevage de Bon-Encontre Canal Varennes	80 m <sup>3</sup> /h	1983
BON-ENCONTRE	Relevage de Bon-Encontre Lamartine rue Jean Jacques Rousseau	5 m <sup>3</sup> /h	1989
BON-ENCONTRE	Relevage de Bon-Encontre lotissement Lafon - Coubertin	40 m <sup>3</sup> /h	1986
BON-ENCONTRE	Relevage de Bon-Encontre Pe de Mul - Pecau	8 m <sup>3</sup> /h	2002
BON-ENCONTRE	Relevage de Bon-Encontre Raillassis - Pecau Cazalet	10 m <sup>3</sup> /h	2001
BON-ENCONTRE	Relevage de Bon-Encontre St Vincent des Cors	<i>En attente</i>	
BRAX	Relevage de Brax bourg centre	14 m <sup>3</sup> /h	2001
BRAX	Relevage de Brax Bourg Revignan (ancienne STEP Bourg)	85 m <sup>3</sup> /h	1987
BRAX	Relevage de Brax Calamane Bellegarde	30 m <sup>3</sup> /h	2017
BRAX	Relevage de Brax Charmilles Cèdres	30 m <sup>3</sup> /h	2000
BRAX	Relevage de Brax chemin de Fonfrede	62 m <sup>3</sup> /h	2016
BRAX	Relevage de Brax chemin de l'Apothicaire	72 m <sup>3</sup> /h	2016
BRAX	Relevage de Brax chemin de Sarron	15 m <sup>3</sup> /h	2006
BRAX	Relevage de Brax Gayot Barrail (ancienne STEP Gayot)	68 m <sup>3</sup> /h	1992
BRAX	Relevage de Brax Impasse de Lamothe	62 m <sup>3</sup> /h	2017
BRAX	Relevage de Brax Lotissement Bords de Gascogne	10 m <sup>3</sup> /h	2013
BRAX	Relevage de Brax rue pont de Lassalle	15 m <sup>3</sup> /h	2006
CASTELCULIER	Relevage de Castelculier La Tuque ZAC Trignac Joseph Teulere	15 m <sup>3</sup> /h	1989
CASTELCULIER	Relevage de Castelculier Le Burga - Bondonnie	10 m <sup>3</sup> /h	2012
CASTELCULIER	Relevage de Castelculier Mauzac Lantheronne - Las Cavailles	10 m <sup>3</sup> /h	2007
CASTELCULIER	Relevage de Castelculier Pech Mauzac	10 m <sup>3</sup> /h	2009
CASTELCULIER	Relevage de Castelculier Vitrac - Majourelle	10 m <sup>3</sup> /h	2002
CASTELCULIER	Relevage de Castelculier ZI Jean Malèze - Lapyere	60 m <sup>3</sup> /h	1973
CASTELCULIER	Relevage - Castelculier - ZAC Carbounderes	(en attente rétrocession)	2016
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Allée du Fangot	14 m <sup>3</sup> /h	2000
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Ancienne STEP allée Fangot	60 m <sup>3</sup> /h	2017
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Caillaou rte de Ribes - Lary	40 m <sup>3</sup> /h	2003

commune	Libellé	Capacité nominale	Année de mise en service
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Corne Rue Vigouroux	30 m <sup>3</sup> /h	2016
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Ecole	15 m <sup>3</sup> /h	1976
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Garonne rue la Cale - Arceau	16 m <sup>3</sup> /h	1976
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Jugan route de Dangosse	10 m <sup>3</sup> /h	2016
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Principal Ld Terres du Bourg	26 m <sup>3</sup> /h	2010
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq RN 113 - Liberation	20 m <sup>3</sup> /h	1983
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Sablou	10 m <sup>3</sup> /h	2016
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Stade	10 m <sup>3</sup> /h	1995
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Zone Artisanale (ZI FAC) Rte de Prayssas	10 m <sup>3</sup> /h	1994
ESTILLAC	Relevage d'Estillac Agropole 1 alimenté STEP Agropole Saylat	85m <sup>3</sup> /h	1994
ESTILLAC	Relevage d'Estillac Agropole n°2 chemin du Saylat - Lasserre	22 m <sup>3</sup> /h	2013
ESTILLAC	Relevage d'Estillac Allée de derrière le bois	5 m <sup>3</sup> /h	2008
ESTILLAC	Relevage d'Estillac Chemin de la Justice	25 m <sup>3</sup> /h	1994
ESTILLAC	Relevage d'Estillac Chemin du Bosc - Vergers	8 m <sup>3</sup> /h	2005
ESTILLAC	Relevage d'Estillac Clinique vétérinaire - Mestre Marty	27 m <sup>3</sup> /h	2017
ESTILLAC	Relevage d'Estillac puits de Carrere - Nauzes	19 m <sup>3</sup> /h	2001
FOULAYRONNES	Relevage de Foulayronnes chemin de Grabiat	15 m <sup>3</sup> /h	1983
FOULAYRONNES	Relevage de Foulayronnes chemin de Pejouan	19 m <sup>3</sup> /h	1985
FOULAYRONNES	Relevage de Foulayronnes Ferrou ECO village	9 m <sup>3</sup> /h	2017
FOULAYRONNES	Relevage de Foulayronnes Hopital rue Gde Muraille	17 m <sup>3</sup> /h	1985
FOULAYRONNES	Relevage de Foulayronnes rue Hector Berlioz	30 m <sup>3</sup> /h	1982
FOULAYRONNES	Relevage de Foulayronnes rue Marcel Pagnol	40 m <sup>3</sup> /h	1983
FOULAYRONNES	Relevage de Foulayronnes rue Zola	10 m <sup>3</sup> /h	2020
LAFOX	Relevage de Lafox RN 113 Pont de la Séoune rue de la Gare	30 m <sup>3</sup> /h	1986
LAFOX	Relevage de Lafox St Louis La Gravette (ancienne STEP)	90 m <sup>3</sup> /h	2003
LAYRAC	Relevage de Layrac n°1 Barry - Etigny	35 m <sup>3</sup> /h	1986
LAYRAC	Relevage de Layrac n°2 chemin du Papet - Verdun	15 m <sup>3</sup> /h	1986
LAYRAC	Relevage de Layrac n°3 - Marceau	30 m <sup>3</sup> /h	1987
LAYRAC	Relevage de Layrac n°4 chemin de Monseigne abattoir	10 m <sup>3</sup> /h	1989
LAYRAC	Relevage de Layrac n°5 avenue de la gare	15 m <sup>3</sup> /h	2001
LE PASSAGE	Relevage du Passage Av de L'Europe - Candebou	35 m <sup>3</sup> /h	2005
LE PASSAGE	Relevage du Passage Castagnots Chemin du Limport	10 m <sup>3</sup> /h	2008
LE PASSAGE	Relevage du Passage chemin des Fleurs	24 m <sup>3</sup> /h	2005
LE PASSAGE	Relevage du Passage Clos de Saubiot - Molière	18 m <sup>3</sup> /h	2008

commune	Libellé	Capacité nominale	Année de mise en service
LE PASSAGE	Relevage du Passage ERPI Malakoff avenue du Bruilhois - D931	10 m <sup>3</sup> /h	1996
LE PASSAGE	Relevage du Passage Monbusc rue Sacha Guitry Cimetière	44 m <sup>3</sup> /h	2004
LE PASSAGE	Relevage du Passage Parc de Vignau - Copernic	30 m <sup>3</sup> /h	2005
LE PASSAGE	Relevage du Passage rue des Bleuets	25 m <sup>3</sup> /h	2003
LE PASSAGE	Relevage du Passage rue des glaïeuls	45 m <sup>3</sup> /h	2005
LE PASSAGE	Relevage du Passage Rue du Trech	6 m <sup>3</sup> /h	2005
LE PASSAGE	Relevage du Passage rue Frédéric Mistral	14 m <sup>3</sup> /h	2008
LE PASSAGE	Relevage du Passage rue Pierre Ronsard	10 m <sup>3</sup> /h	2005
LE PASSAGE	Relevage du Passage rue Victor Duruy	20 m <sup>3</sup> /h	2011
LE PASSAGE	Relevage du Passage Station Ratier - Ambroise Paré	50 m <sup>3</sup> /h	2017
LE PASSAGE	Relevage du Passage V.C N°12 - Malakoff	6 m <sup>3</sup> /h	2005
LE PASSAGE	Relevage du Passage Vigneau Tucom	12 m <sup>3</sup> /h	2005
LE PASSAGE	Relevage du Passage Dumas	10 m <sup>3</sup> /h	2002
PONT-DU-CASSE	Relevage de Pont du Casse Balade - Charles de Gaulle	20 m <sup>3</sup> /h	1992
PONT-DU-CASSE	Relevage de Pont du Casse Borie 1 rue Georges Brassens	50 m <sup>3</sup> /h	1994
PONT-DU-CASSE	Relevage de Pont du Casse Borie 2 rue Verlaine	20 m <sup>3</sup> /h	1982
PONT-DU-CASSE	Relevage de Pont du Casse Candélie rue Tenbury Wells	45 m <sup>3</sup> /h	2013
PONT-DU-CASSE	Relevage de Pont du Casse Gascogne Palmipède - rte St Arnaud	15 m <sup>3</sup> /h	2000
PONT-DU-CASSE	Relevage de Pont du Casse Lot communal rue des Erables	30 m <sup>3</sup> /h	1987
PONT-DU-CASSE	Relevage de Pont du Casse Lotissement Poujade rue Moineaux	20 m <sup>3</sup> /h	1998
PONT-DU-CASSE	Relevage de Pont du Casse Vigneau - rue des Dalhias RD656	40 m <sup>3</sup> /h	2000
PONT-DU-CASSE	Relevage de Pont du Casse ZA Moulin de Malère Pré du Moulin	35 m <sup>3</sup> /h	2020
ROQUEFORT	Relevage de Roquefort Fonroche Sun Valley	15 m <sup>3</sup> /h	2010
ROQUEFORT	Relevage de Roquefort Lotissement des Anets	10 m <sup>3</sup> /h	2013
ROQUEFORT	Relevage de Roquefort n°1 La Muraillette - La Palanque	30 m <sup>3</sup> /h	2006
ROQUEFORT	Relevage de Roquefort n°2 Rames - Plaine	15 m <sup>3</sup> /h	1987
ROQUEFORT	Relevage de Roquefort n°3 Baluchet - Rames	25 m <sup>3</sup> /h	1992
ROQUEFORT	Relevage de Roquefort n°4 route de cocard	25 m <sup>3</sup> /h	2004
ROQUEFORT	Relevage de Roquefort rue des Tournesols	19 m <sup>3</sup> /h	2007
ROQUEFORT	Relevage de Roquefort rue du Hameau de Lasclèdes	25 m <sup>3</sup> /h	1997
SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS	Relevage de Sainte Colombe en Bruilhois RD296 Peyrouet Bidet	68 m <sup>3</sup> /h	2019
SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS	Relevage de Sainte Colombe en Bruilhois Goulard	10 m <sup>3</sup> /h	2020
SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS	Relevage de Sainte Colombe en Bruilhois Méron	15 m <sup>3</sup> /h	2020
SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS	Relevage de Sainte Colombe en Bruilhois Seynes	30 m <sup>3</sup> /h	2017

## LE RESEAU

Le réseau comprend des équipements publics (canalisations et ouvrages annexes) acheminant, de manière gravitaire ou sous pression, les eaux usées issues des habitations jusqu'aux stations de traitement et les eaux pluviales jusqu'au milieu récepteur. Il ne comprend pas les branchements.

Le réseau de collecte des eaux usées se compose de conduites à écoulement gravitaire et de conduites de refoulement. En 2022, le linéaire de canalisations eaux usées (hors pluvial) est de 548,187 km.

### Répartition par diamètre et matériau

Matériau	Diamètre (mm)	Longueur (ml)	Type	Fonction
Acier	Circulaire 200	1253,83	Gravitaire	Eaux usées
Amiante ciment	Circulaire 150	4289,82	Gravitaire	Eaux usées
Amiante ciment	Circulaire 160	617,73	Gravitaire	Eaux usées
Amiante ciment	Circulaire 200	117638,35	Gravitaire	Eaux usées
Amiante ciment	Circulaire 250	6808,21	Gravitaire	Eaux usées
Amiante ciment	Circulaire 300	4084,62	Gravitaire	Eaux usées
Amiante ciment	Circulaire 350	610,35	Gravitaire	Eaux usées
Amiante ciment	Circulaire 400	2408,85	Gravitaire	Eaux usées
Amiante ciment	Circulaire 500	234,80	Gravitaire	Eaux usées
Amiante ciment	Circulaire 700	2036,26	Gravitaire	Eaux usées
Béton armé	Circulaire ?	15,55	Gravitaire	Eaux usées
Béton armé	Circulaire 100	424,80	Gravitaire	Eaux usées
Béton armé	Circulaire 150	6249,23	Gravitaire	Eaux usées
Béton armé	Circulaire 1500	141,29	Gravitaire	Eaux usées
Béton armé	Circulaire 200	78056,45	Gravitaire	Eaux usées
Béton armé	Circulaire 250	165,40	Gravitaire	Eaux usées
Béton armé	Circulaire 300	8981,49	Gravitaire	Eaux usées
Béton armé	Circulaire 400	7322,45	Gravitaire	Eaux usées
Béton armé	Circulaire 500	3314,88	Gravitaire	Eaux usées
Béton armé	Circulaire 600	1659,46	Gravitaire	Eaux usées
Béton non armé	Circulaire 200	639,18	Gravitaire	Eaux usées
Béton non armé	Circulaire 300	25,40	Gravitaire	Eaux usées
Fonte	Circulaire ?	153,98	Gravitaire	Eaux usées
Fonte	Circulaire 100	17,15	Gravitaire	Eaux usées
Fonte	Circulaire 150	563,27	Gravitaire	Eaux usées
Fonte	Circulaire 160	91,55	Gravitaire	Eaux usées
Fonte	Circulaire 200	19451,16	Gravitaire	Eaux usées
Fonte	Circulaire 250	177,74	Gravitaire	Eaux usées
Fonte	Circulaire 300	2276,20	Gravitaire	Eaux usées
Fonte	Circulaire 400		Gravitaire	Eaux usées
Fonte ductile	Circulaire 150	263,67	Gravitaire	Eaux usées
Fonte ductile	Circulaire 200	4194,68	Gravitaire	Eaux usées
Fonte ductile	Circulaire 300	368,23	Gravitaire	Eaux usées

Fonte ductile TAG 32	Circulaire 160	9,36	Gravitaire	Eaux usées
Fonte ductile TAG 32	Circulaire 200	3176,63	Gravitaire	Eaux usées
Grès	Circulaire ?	45,95	Gravitaire	Eaux usées
Grès	Circulaire 200	2193,68	Gravitaire	Eaux usées
Grès	Circulaire 250	1384,18	Gravitaire	Eaux usées
Inconnu	Autres ?	205,76	Gravitaire	Eaux usées
Inconnu	Circulaire ?	1613,01	Gravitaire	Eaux usées
Inconnu	Circulaire 150	421,33	Gravitaire	Eaux usées
Inconnu	Circulaire 200	3639,32	Gravitaire	Eaux usées
Inconnu	Circulaire 300	11,83	Gravitaire	Eaux usées
Inconnu	Circulaire 400	60,99	Gravitaire	Eaux usées
Inconnu	Circulaire 500	37,41	Gravitaire	Eaux usées
Inconnu	Sans objet ?	5,49	Gravitaire	Eaux usées
Inconnu	Sans objet 160	6,02	Gravitaire	Eaux usées
Polypropylène	Circulaire 160	254,96	Gravitaire	Eaux usées
Polypropylène	Circulaire 200	437,53	Gravitaire	Eaux usées
Polypropylène	Circulaire 315	209,02	Gravitaire	Eaux usées
PRV	Circulaire 200	395,19	Gravitaire	Eaux usées
Pvc	Circulaire ?	114,27	Gravitaire	Eaux usées
Pvc	Circulaire 0	53,14	Gravitaire	Eaux usées
Pvc	Circulaire 100	113,89	Gravitaire	Eaux usées
Pvc	Circulaire 110	18,89	Gravitaire	Eaux usées
Pvc	Circulaire 120	5,44	Gravitaire	Eaux usées
Pvc	Circulaire 125	120,63	Gravitaire	Eaux usées
Pvc	Circulaire 150	1975,35	Gravitaire	Eaux usées
Pvc	Circulaire 160	8513,48	Gravitaire	Eaux usées
Pvc	Circulaire 200	162154,69	Gravitaire	Eaux usées
Pvc	Circulaire 250	161,32	Gravitaire	Eaux usées
Pvc	Circulaire 300	230,81	Gravitaire	Eaux usées
Pvc	Circulaire 315	18,40	Gravitaire	Eaux usées
Pvc	Circulaire 50	65,69	Gravitaire	Eaux usées
Pvc	Circulaire 63	9,97	Gravitaire	Eaux usées
Pvc	Circulaire 75	41,94	Gravitaire	Eaux usées
Pvc	Circulaire 90	103,08	Gravitaire	Eaux usées
PVC CR16	Circulaire ?	3,68	Gravitaire	Eaux usées
PVC CR16	Circulaire 160	314,00	Gravitaire	Eaux usées
PVC CR16	Circulaire 200	34,90	Gravitaire	Eaux usées
PVC CR16	Circulaire 75	47,04	Gravitaire	Eaux usées
PVC CR8	Circulaire 125	92,57	Gravitaire	Eaux usées
PVC CR8	Circulaire 160	330,40	Gravitaire	Eaux usées
PVC CR8	Circulaire 200	2794,29	Gravitaire	Eaux usées
Acier	Circulaire 110	2,03	Refoulement	Eaux usées
Amiante ciment	Circulaire 125	2,34	Refoulement	Eaux usées
Amiante ciment	Circulaire 200	427,79	Refoulement	Eaux usées

Amiante ciment	Circulaire 300	17,06	Refoulement	Eaux usées
Amiante ciment	Circulaire 400	8,10	Refoulement	Eaux usées
Béton armé	Circulaire 200	64,44	Refoulement	Eaux usées
Fonte	Circulaire 200	1482,21	Refoulement	Eaux usées
Fonte	Circulaire 75	111,39	Refoulement	Eaux usées
Fonte ductile	Circulaire 300	122,06	Refoulement	Eaux usées
Fonte ductile TAG 32	Circulaire 200	5,47	Refoulement	Eaux usées
Fonte verrouillée	Circulaire 150	2407,48	Refoulement	Eaux usées
Inconnu	Circulaire ?	1032,06	Refoulement	Eaux usées
Inconnu	Circulaire 50	25,36	Refoulement	Eaux usées
Inconnu	Circulaire 80	149,99	Refoulement	Eaux usées
Inconnu	Circulaire 90	536,40	Refoulement	Eaux usées
Polyéthylène	Circulaire 50	5,19	Refoulement	Eaux usées
Polyéthylène expansé haute densité	Circulaire 180	81,55	Refoulement	Eaux usées
Polyéthylène expansé haute densité	Circulaire 50	333,50	Refoulement	Eaux usées
Polyéthylène expansé haute densité	Circulaire 90	252,12	Refoulement	Eaux usées
Pvc	Circulaire ?	10,41	Refoulement	Eaux usées
Pvc	Circulaire 100	140,51	Refoulement	Eaux usées
Pvc	Circulaire 110	8488,59	Refoulement	Eaux usées
Pvc	Circulaire 125	4945,13	Refoulement	Eaux usées
Pvc	Circulaire 140	2699,90	Refoulement	Eaux usées
Pvc	Circulaire 150	233,47	Refoulement	Eaux usées
Pvc	Circulaire 160	2712,43	Refoulement	Eaux usées
Pvc	Circulaire 200	4422,30	Refoulement	Eaux usées
Pvc	Circulaire 225	2426,71	Refoulement	Eaux usées
Pvc	Circulaire 250	1831,95	Refoulement	Eaux usées
Pvc	Circulaire 40	103,53	Refoulement	Eaux usées
Pvc	Circulaire 50	966,75	Refoulement	Eaux usées
Pvc	Circulaire 63	3020,09	Refoulement	Eaux usées
Pvc	Circulaire 75	4934,27	Refoulement	Eaux usées
Pvc	Circulaire 80	920,86	Refoulement	Eaux usées
Pvc	Circulaire 90	6190,47	Refoulement	Eaux usées
PVC CR16	Circulaire 200	1377,10	Refoulement	Eaux usées
PVC CR16	Circulaire 75	34,90	Refoulement	Eaux usées
Amiante ciment	Circulaire 200	166,53	Gravitaire	Unitaire
Amiante ciment	Circulaire 300	399,20	Gravitaire	Unitaire
Amiante ciment	Circulaire 400	487,95	Gravitaire	Unitaire
Amiante ciment	Circulaire 500	222,89	Gravitaire	Unitaire
Béton armé	Circulaire ?	14,93	Gravitaire	Unitaire
Béton armé	Circulaire 100	182,33	Gravitaire	Unitaire
Béton armé	Circulaire 1000	1780,80	Gravitaire	Unitaire
Béton armé	Circulaire 1200	428,13	Gravitaire	Unitaire
Béton armé	Circulaire 1400	551,65	Gravitaire	Unitaire

Béton armé	Circulaire 150	104,40	Gravitaire	Unitaire
Béton armé	Circulaire 1500	299,41	Gravitaire	Unitaire
Béton armé	Circulaire 200	2198,62	Gravitaire	Unitaire
Béton armé	Circulaire 2000	1274,99	Gravitaire	Unitaire
Béton armé	Circulaire 250	544,54	Gravitaire	Unitaire
Béton armé	Circulaire 300	5499,36	Gravitaire	Unitaire
Béton armé	Circulaire 350	66,90	Gravitaire	Unitaire
Béton armé	Circulaire 400	5441,67	Gravitaire	Unitaire
Béton armé	Circulaire 500	1597,53	Gravitaire	Unitaire
Béton armé	Circulaire 600	2014,93	Gravitaire	Unitaire
Béton armé	Circulaire 700	562,72	Gravitaire	Unitaire
Béton armé	Circulaire 800	675,52	Gravitaire	Unitaire
Béton non armé	Circulaire 200	41,68	Gravitaire	Unitaire
Béton non armé	Circulaire 300	81,79	Gravitaire	Unitaire
Inconnu	Autres ?	25,00	Gravitaire	Unitaire
Inconnu	Circulaire ?	1,01	Gravitaire	Unitaire
Inconnu	Circulaire 150	109,14	Gravitaire	Unitaire
Inconnu	Circulaire 200	364,55	Gravitaire	Unitaire
Inconnu	Circulaire 250	19,33	Gravitaire	Unitaire
Inconnu	Circulaire 300	1014,04	Gravitaire	Unitaire
Inconnu	Circulaire 350	0,40	Gravitaire	Unitaire
Inconnu	Circulaire 400	924,84	Gravitaire	Unitaire
Inconnu	Circulaire 500	404,41	Gravitaire	Unitaire
Pvc	Circulaire 150	69,31	Gravitaire	Unitaire
Pvc	Circulaire 200	520,57	Gravitaire	Unitaire
Pvc	Circulaire 300	40,06	Gravitaire	Unitaire
Total		546618,64		

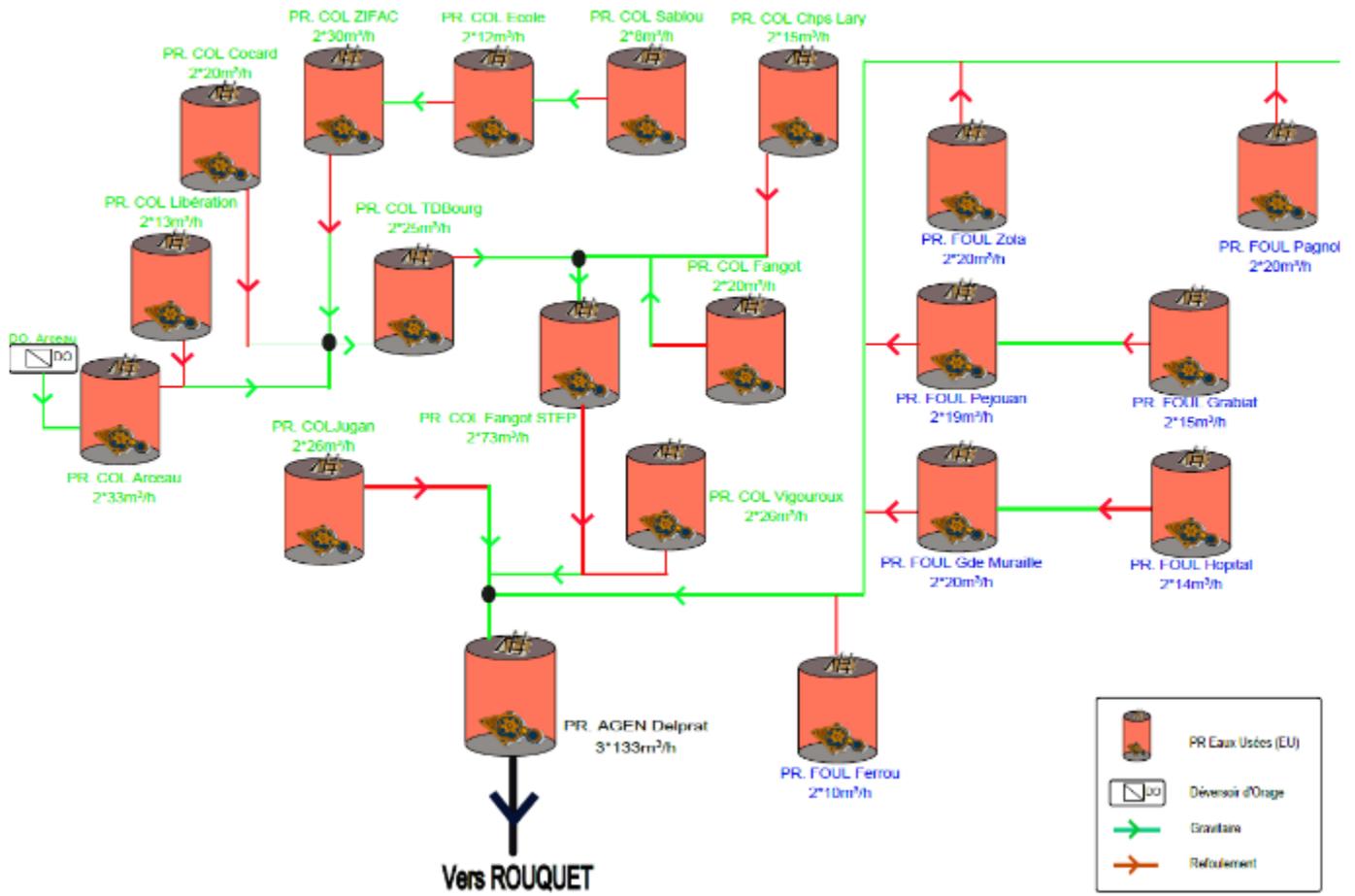
## Les équipements de réseau

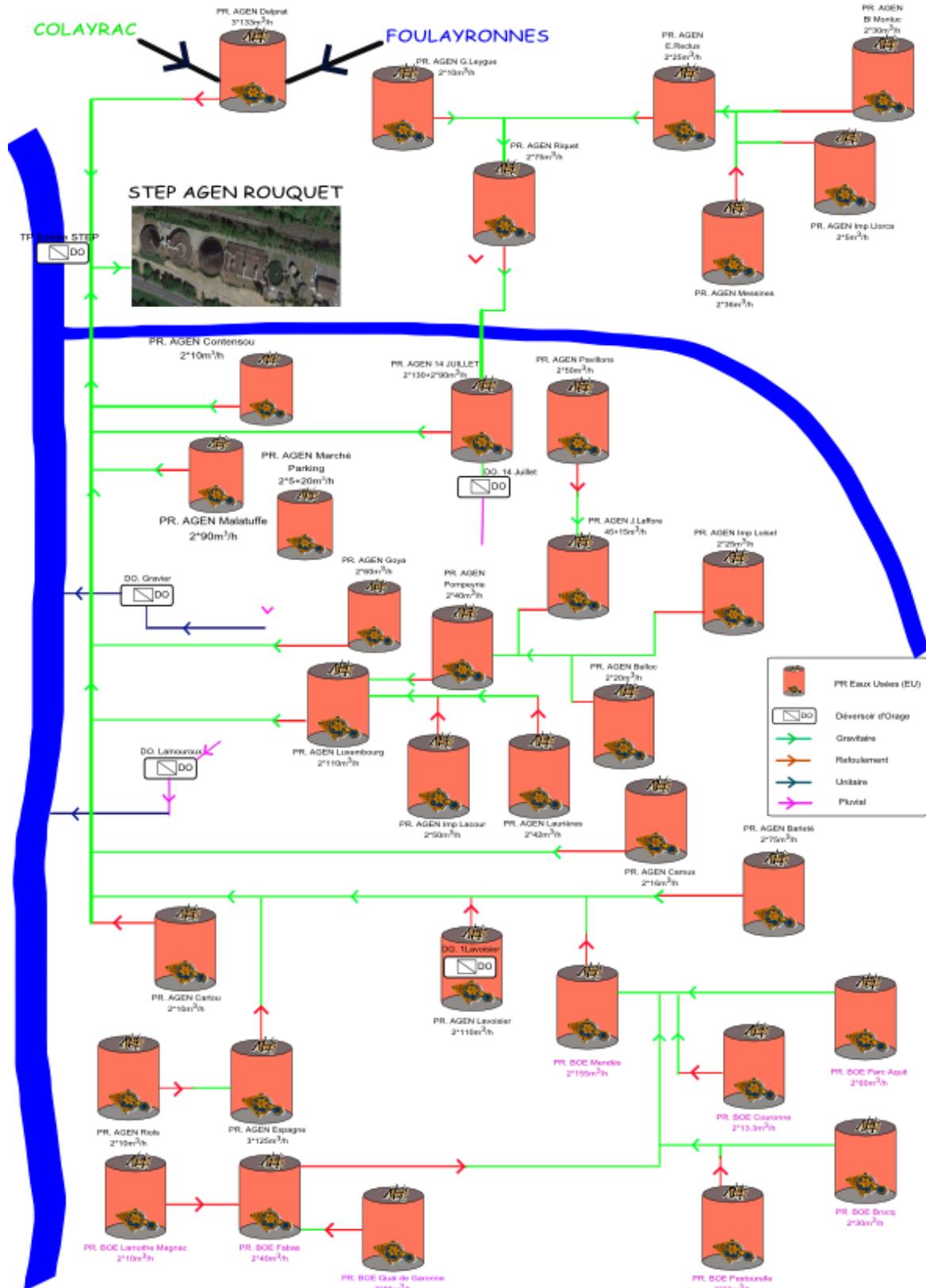
Type d'équipement	Nombre
Clapet	1
Débitmètre	2
Té de curage	2
Vanne	22
Ventouse	25
Vidange	9
Avaloir	405 <i>(Pas de différenciation entre les avaloirs sur EP et les avaloirs sur unitaires)</i>
Bassin de rétention	8
Dégrilleur	3
Déversoir d'orage	46
Puisard	2
Tampons	13625

## Schéma de fonctionnement :

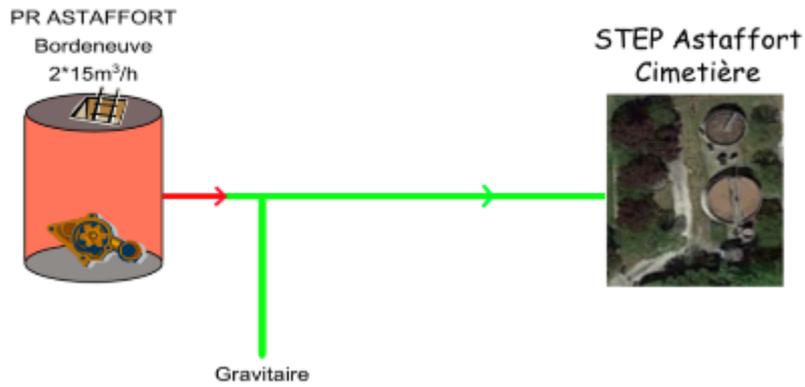
### AGEN

1/2

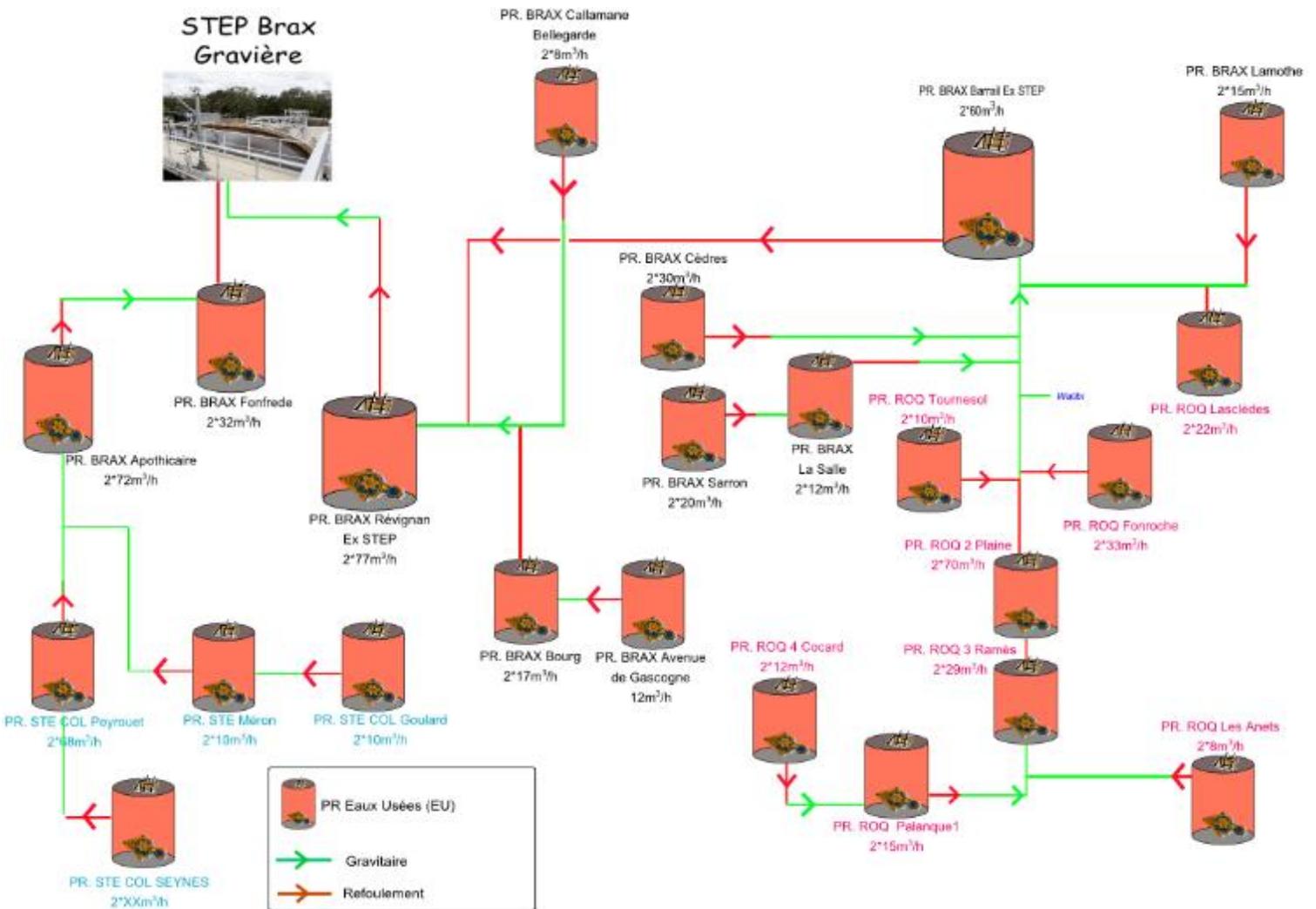




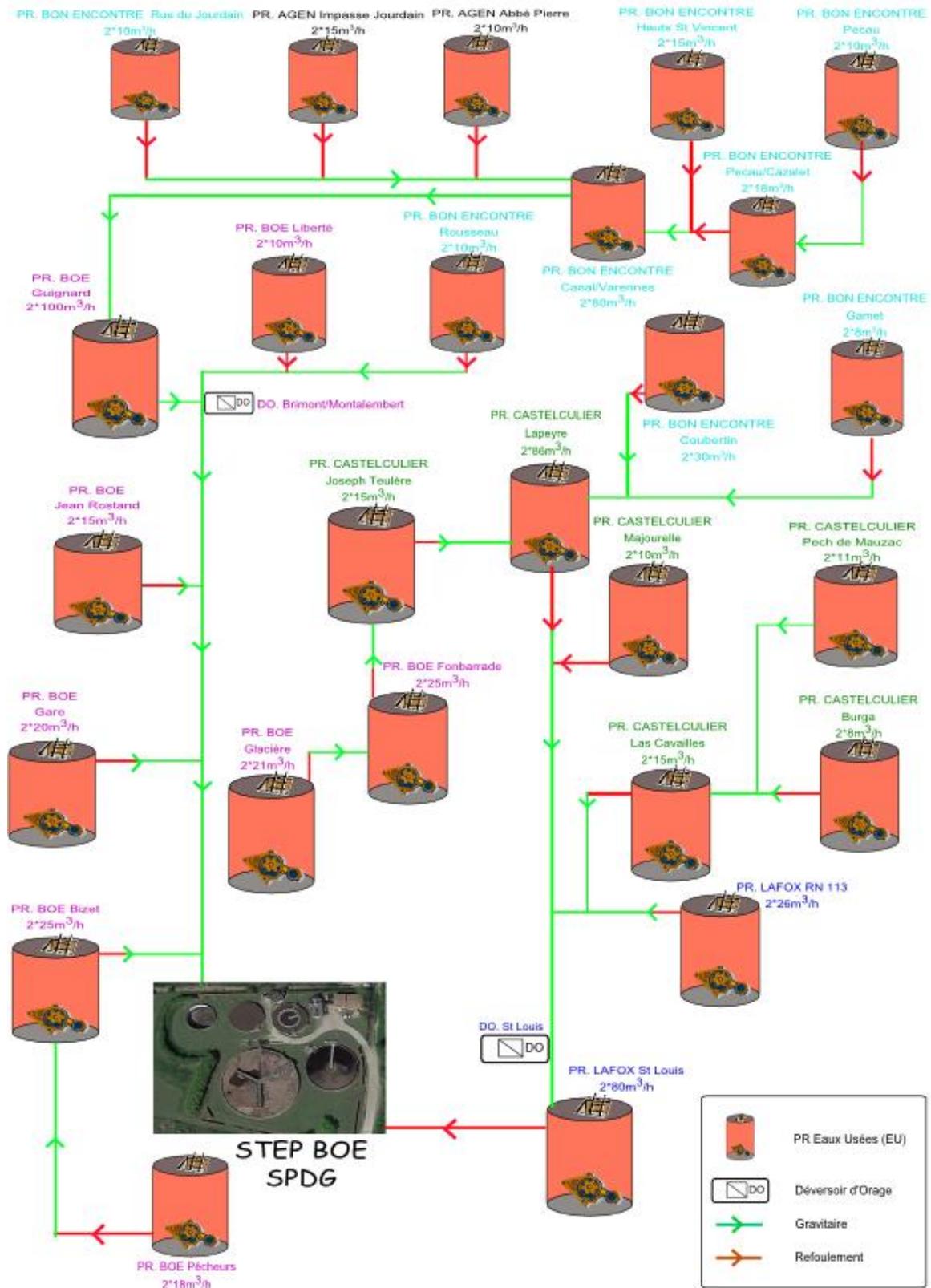
# ASTAFFORT



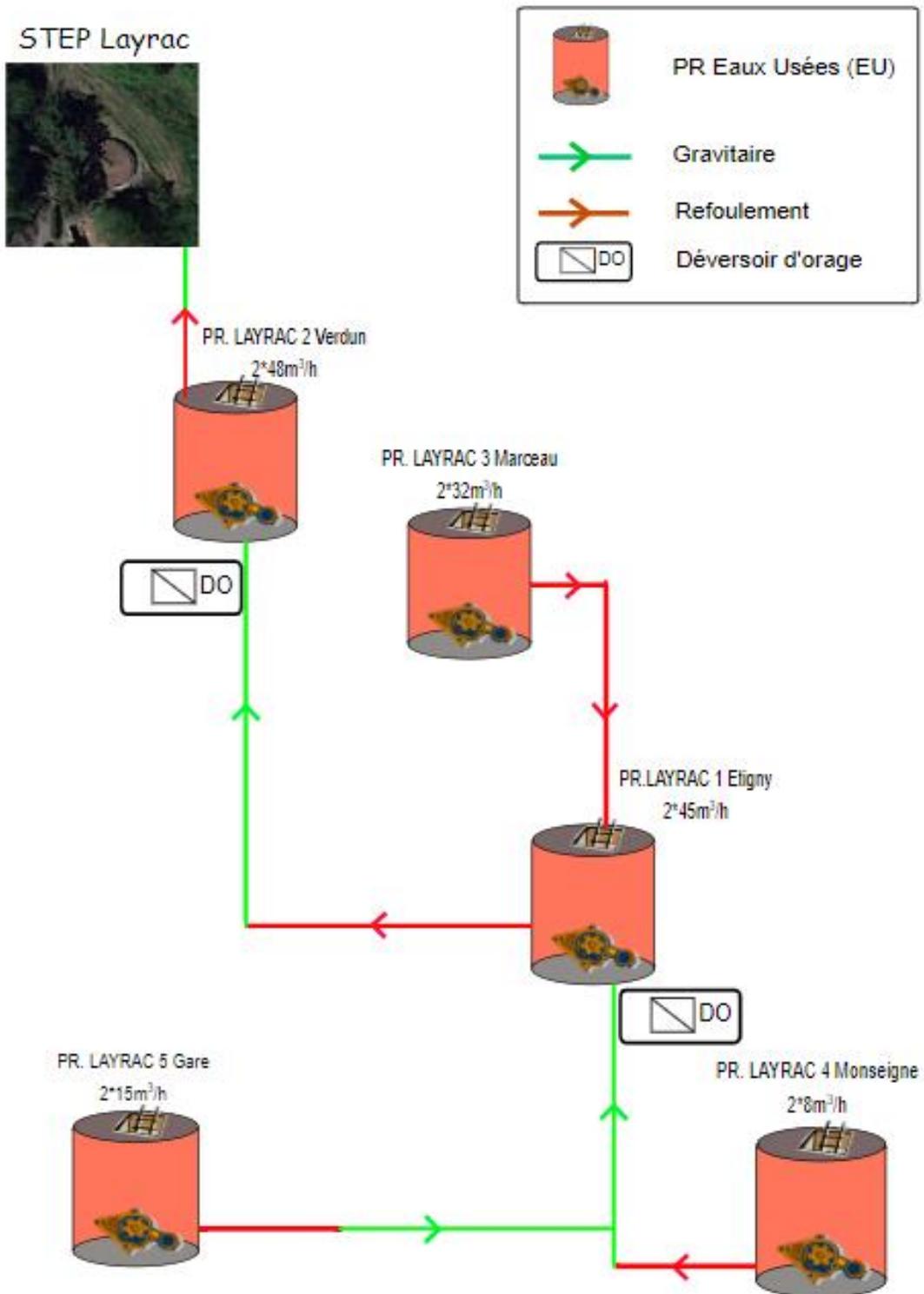
# BRAX



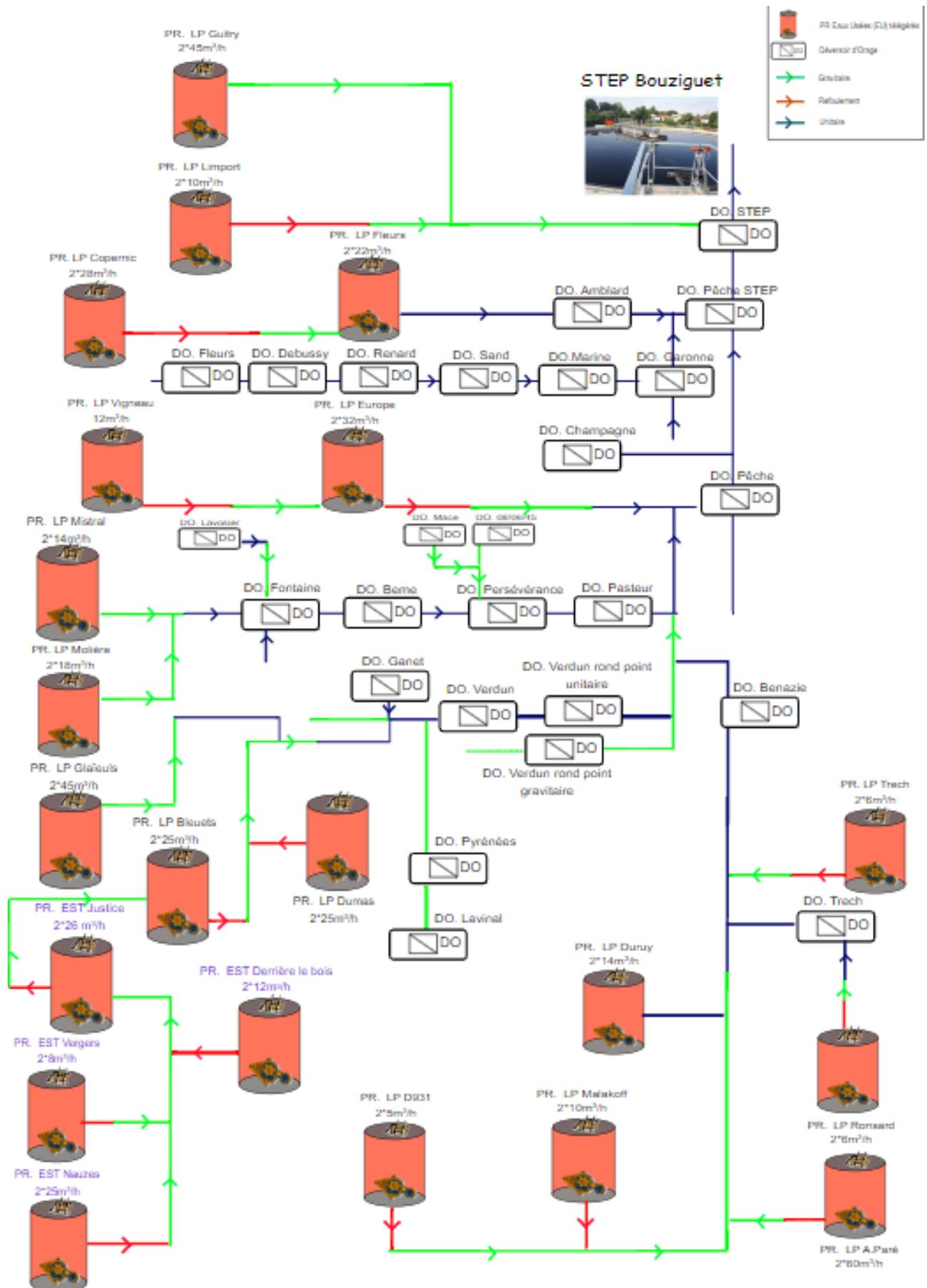
# BOE - SAINT PIERRE DE GAUBERT



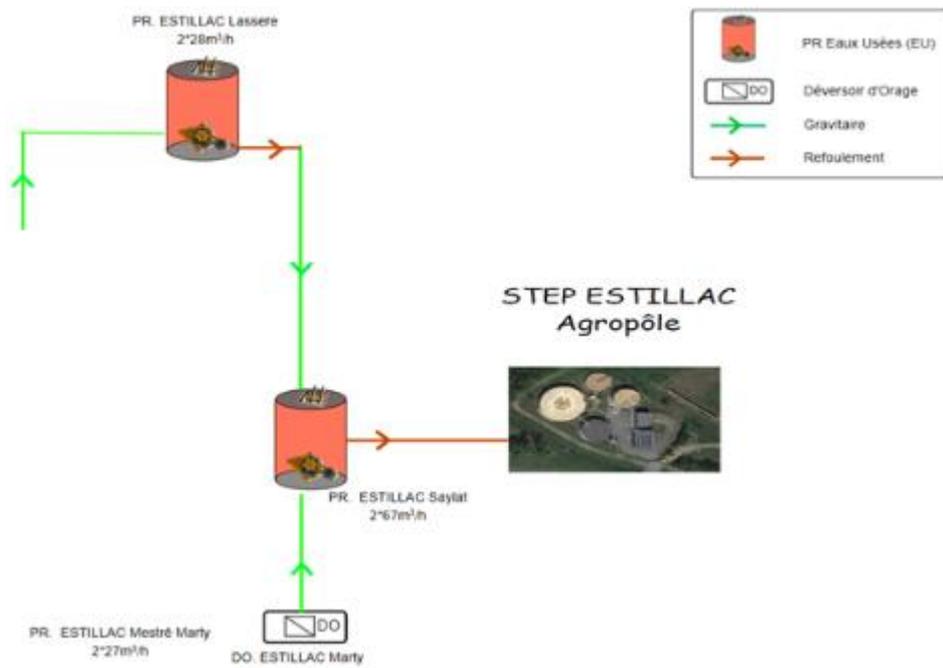
# LAYRAC



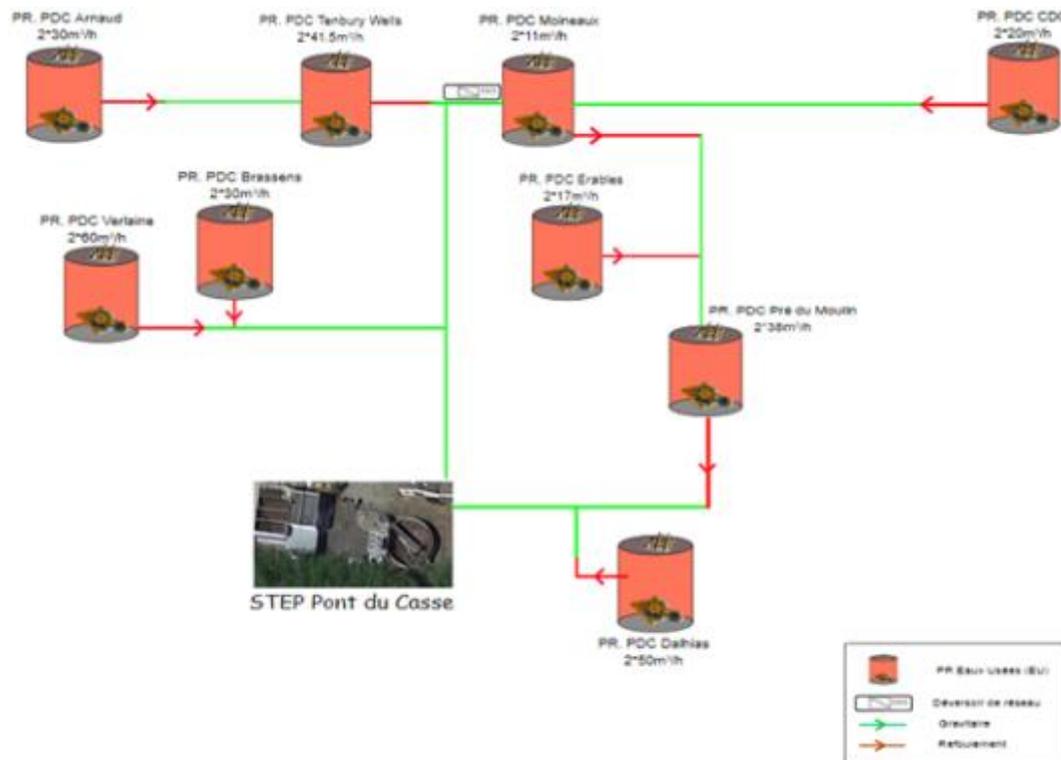
# LE PASSAGE D'AGEN



## ESTILLAC AGROPOLE



## PONT DU CASSE



## CONSOMMATION D'ENERGIE

Consommation électrique en kWh	2019	2020	2021	2022	% Evolution 2022/2021	Commentaires
Relevage d'Agen Barlete avenue de Colmar	1 703	2 969	3 402	3 268	-4,10%	-
Relevage d'Agen Bd du 14 Juillet	13 681	14 418	20 766	27 936	25,67%	Privilégier fonctionnement P3 + P4, (pompes plus importante) pour éviter problématique odeurs et débordements lors du fonctionnement de P1 et P2 – nouvel essai fin 2022 sur P1 et P2
Relevage d'Agen Belloc Peres	826	1 391	897	960	6,56%	-
Relevage d'Agen Boyer près du n°177 Rue Alexander Fleming et de l'Impasse Boyer	0	0	0	100	100,00%	PR récent
Relevage d'Agen Cartou rue du Midi	1 261	1 272	1 536	1 934	20,58%	Régularisation ENEDIS
Relevage d'Agen Contensou rue Lamennais	690	925	783	673	-16,34%	Régularisation ENEDIS
Relevage d'Agen Donnefort Bd docteur Messines	4 255	4 427	4 610	3 682	-25,20%	Régularisation ENEDIS
Relevage d'Agen Elysee Reclus	8 708	10 923	9 611	8 018	-19,87%	Impact baisse pluviométrie
Relevage d'Agen EMMAUS rue du Jourdain Abbé Pierre	346	356	340	1 359	74,98%	Problématique défauts sur télétrans non remontée
Relevage d'Agen Impasse du Jourdain	766	872	653	736	11,28%	Régularisation ENEDIS
Relevage d'Agen Impasse Edouard Lacour	569	595	514	575	10,61%	Régularisation ENEDIS
Relevage d'Agen Impasse Llorca	347	32	8	8	0,00%	-
Relevage d'Agen Impasse Loisel	702	876	737	873	15,58%	Régularisation ENEDIS
Relevage d'Agen la Saleve rue Jean Laffore	1 623	2 324	2 939	3 457	14,98%	Régularisation ENEDIS
Relevage d'Agen Lavoisier impasse des Aygadous	4 078	4 526	3 653	3 257	-12,16%	Régularisation ENEDIS
Relevage d'Agen lieu dit Riols	0	0	843	- 843	200,00%	Régularisation ENEDIS
Relevage d'Agen Luxembourg Bd de la liberté	13 611	15 108	12 529	20 070	37,57%	Régularisation ENEDIS
Relevage d'Agen Marché Parking Place Durand	4 341	894	1 351	821	-64,56%	Régularisation ENEDIS
Relevage d'Agen Montanou rue Blaise de Monluc	936	1 096	888	1 132	21,55%	Régularisation ENEDIS
Relevage d'Agen Panot rue des Pavillons	0	492	672	623	-7,87%	-
Relevage d'Agen Place Goya Blvd Carnot	9 029	6 704	6 447	6 790	5,05%	-
Relevage d'Agen Quai Georges Leygues	758	1 217	984	821	-19,85%	Régularisation ENEDIS
Relevage d'Agen rue Albert Camus	5 909	3 401	2 024	2 456	17,59%	Régularisation ENEDIS
Relevage d'Agen rue de Pompeyrie	1 893	1 956	2 174	1 753	-24,02%	Régularisation ENEDIS
Relevage d'Agen rue des Laurières	477	604	457	492	7,11%	-
Relevage d'Agen rue Malatuffe	3 710	4 042	3 132	6 961	55,01%	Régularisation ENEDIS
Relevage d'Agen rue Pierre Paul de Riquet	22 510	18 933	18 237	15 733	-15,92%	Impact baisse pluviométrie
Relevage d'Agen Zone Sud Av du Maréchal Leclerc rue Espagne	9 398	8 433	9 892	10 661	7,21%	-
Relevage d'Astaffort ZA la Bordeneuve	2 193	- 1 480	656	501	-30,94%	Impact Gardeil
Relevage de Boé Allée de Fonbarrade	1 179	1 548	1 002	1 149	12,79%	Régularisation ENEDIS
Relevage de Boé bourg quai de la Garonne	6 260	6 566	6 032	5 875	-2,67%	-
Relevage de Boé Cancellés - Gare	3 798	3 859	3 716	3 232	-14,98%	Régularisation ENEDIS
Relevage de Boé Couronne rue Jean Rostand Id Lacarrerottes	972	1 809	1 656	1 483	-11,67%	Régularisation ENEDIS

Consommation électrique en kWh	2019	2020	2021	2022	% Evolution 2022/2021	Commentaires
Relevage de Boé la Croix rue Georges Bizet	549	803	616	436	-41,28%	Régularisation ENEDIS
Relevage de Boé la Pastourelle Allée Fonbarade	637	639	571	603	5,31%	-
Relevage de Boé Lacour rue Mendés France	12 414	16 124	16 501	12 640	-30,55%	Impact baisse pluviométrie + renouvellements pompes plus adaptées
Relevage de Boé Id Tournadel rue de la Glacière	1 660	2 093	2 258	2 263	0,22%	-
Relevage de Boé Lotissement Roux rue de la Moisson	498	526	476	482	1,24%	-
Relevage de Boé Saint Pierre de Gaubert bourg - des Pêcheurs	410	478	366	429	14,69%	Régularisation ENEDIS
Relevage de Boé Talou rue docteur Louis Brocq	3 392	2 721	1 560	930	-67,74%	Régularisation ENEDIS
Relevage de Boé Trenque Lamothe Magnac Allée Joseph Lacroix	8 904	9 112	10 389	17 378	40,22%	Problématique apports trop conséquents avec évolution de la zone O'Green
Relevage de Boé ZAC de Fabas	3 251	3 581	1 911	2 528	24,41%	Impact PR Trenque
Relevage de Boé ZI Boé Duscio Av Georges Guignard	22 409	22 645	16 469	12 218	-34,79%	Impact baisse pluviométrie
Relevage de Boé ZI Boé Id Caillaba avenue de la Liberté	243	260	265	257	-3,11%	-
Relevage de Bon-Encontre Barre Gamet	1 750	2 521	2 206	1 843	-19,70%	Régularisation ENEDIS
Relevage de Bon-Encontre Bidalet rue du Jourdain	1 026	1 039	755	1 052	28,23%	Régularisation ENEDIS
Relevage de Bon-Encontre Canal Varennes	10 935	8 298	5 289	5 668	6,69%	-
Relevage de Bon-Encontre Lamartine rue Jean Jacques Rousseau	1 123	922	588	324	-81,48%	Régularisation ENEDIS
Relevage de Bon-Encontre Id Pe de Mul rte de Pecau	2 119	2 033	1 366	797	-71,39%	Régularisation ENEDIS
Relevage de Bon-Encontre Id Raillassis Pecau Cazalet	363	331	327	387	15,50%	-
Relevage de Bon-Encontre lot. Lafon Pierre de Coubertin	2 321	2 813	1 745	2 010	13,18%	-
Relevage de Bon-Encontre Saint Vincent des Cors	0	648	1 093	1 049	-4,19%	-
Relevage de Brax Bourg Centre Av des Landes	1 981	1 831	1 236	1 129	-9,48%	-
Relevage de Brax Bourg Revignan (ancienne STEP Bourg)	37 745	41 209	37 457	31 531	-18,79%	Impact baisse pluviométrie
Relevage de Brax Calamane chemin de Bellegarde	724	711	675	885	23,73%	-
Relevage de Brax Charmilles impasse du Cèdre	1 037	1 124	1 053	895	-17,65%	-
Relevage de Brax chemin de Fonfrede	397	714	1 012	1 226	17,46%	Augmentation du nombre de raccordés
Relevage de Brax chemin de l'Apothicaire	495	472	432	507	14,79%	Augmentation du nombre de raccordés
Relevage de Brax chemin de Sarron	4 887	1 101	975	710	-37,32%	-
Relevage de Brax Gayot Barrail (ancienne STEP Gayot)	35 939	46 655	45 262	39 206	-15,45%	Impact baisse pluviométrie
Relevage de Brax Impasse de Lamothe	792	794	858	800	-7,25%	-
Relevage de Brax Lotissement Bords de Gascogne	882	1 046	1 055	752	-40,29%	-
Relevage de Brax Lotissement Stade	0	0	0	305	100,00%	PR 2022
Relevage de Brax rue pont de Lassalle	1 239	2 261	1 848	1 116	-65,59%	Impact baisse pluviométrie

Consommation électrique en kWh	2019	2020	2021	2022	% Evolution 2022/2021	Commentaires
Relevage de Castelculier La Tuque ZAC Trignac Joseph Teulere	3 883	3 943	3 965	4 273	7,21%	-
Relevage de Castelculier Le Burga Id Bondonnie	635	770	813	699	-16,31%	-
Relevage de Castelculier Mauzac Lantheronne - Las Cavailles	362	335	339	291	-16,49%	-
Relevage de Castelculier Pech Mauzac	1 401	1 640	1 679	1 479	-13,52%	-
Relevage de Castelculier Vitrac Id Majourelle	1 024	3 414	6 048	3 515	-72,06%	Régularisation ENEDIS
Relevage de Castelculier ZI Jean Malèze rue Didier Lapeyre	7 167	6 922	5 535	5 577	0,75%	-
Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Allée du Fangot	1 357	1 755	1 567	1 215	-28,97%	Impact baisse pluviométrie
Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Ancienne STEP Id Fangot	14 236	14 349	13 390	12 329	-8,61%	Impact baisse pluviométrie
Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Caillaou rte de Ribes Lary	1 369	1 369	1 317	1 205	-9,29%	Impact baisse pluviométrie
Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Ecole Id Labarthe	839	1 067	1 119	1 238	9,61%	Impact baisse pluviométrie
Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Garonne rue la Cale - Arceau	1 182	1 455	1 280	755	-69,54%	Impact baisse pluviométrie
Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Jugan route de Dangosse	1 151	1 501	716	680	-5,29%	-
Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Id Corne Rte de Vigouroux	2 327	2 969	2 493	2 057	-21,20%	Impact baisse pluviométrie
Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Principal Ld Terres du Bourg	20 661	31 690	20 139	16 000	-25,87%	Impact baisse pluviométrie
Relevage de Colayrac-Saint-Cirq RN 113 Av de la Libération	1 197	1 617	2 298	3 045	24,53%	Impact baisse pluviométrie
Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Sablou	893	974	812	901	9,88%	-
Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Stade Cocard	1 173	1 645	1 159	2 486	53,38%	Impact travaux Bergeronnettes
Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Zone Artisanale (ZI FAC)	3 329	3 144	2 217	2 104	-5,37%	-
Relevage de Foulayronnes chemin de Grabiat	547	726	924	1 153	19,86%	-
Relevage de Foulayronnes chemin de Pejouan	2 186	3 215	2 575	2 480	-3,83%	-
Relevage de Foulayronnes Emile Zola	0	502	945	999	5,41%	-
Relevage de Foulayronnes Ferrou ECOvillage	1 489	1 982	1 737	1 210	-43,55%	Impact baisse pluviométrie
Relevage de Foulayronnes Hopital Avenue d'Agen	0	465	1 076	1 107	2,80%	-
Relevage de Foulayronnes rue Hector Berlioz Grande Muraille	5 912	16 432	14 888	5 336	-179,01%	Régularisation ENEDIS
Relevage de Foulayronnes rue Marcel Pagnol	2 514	3 123	3 696	2 375	-55,62%	Impact baisse pluviométrie
Relevage de Lafox RN 113 Pont de la Séoune	1 845	1 308	1 484	1 435	-3,41%	-
Relevage de Lafox St Louis La Gravette (ancienne STEP)	13 956	26 973	29 496	18 849	-56,49%	Impact baisse
Relevage de Layrac n°1 Barry Avenue d'Etigny	9 069	11 014	10 751	8 721	-23,28%	Impact baisse
Relevage de Layrac n°2 chemin du Papet Chemin de Verdun	5 681	6 325	5 342	5 509	3,03%	-
Relevage de Layrac n°4 chemin de l'Abattoir Id Monseigne	914	2 008	1 265	1 157	-9,33%	-
Relevage de Layrac n°5 avenue de la gare	338	474	474	727	34,80%	-
Relevage de Pont du Casse Balade rue Charles de Gaulle	1 403	1 295	4 592	5 060	9,25%	-
Relevage de Pont du Casse Borie 1 rue Georges Brassens	315	496	464	315	-47,30%	-
Relevage de Pont du Casse Borie 2 rue Verlaine	1 159	1 168	1 026	1 033	0,68%	-

Consommation électrique en kWh	2019	2020	2021	2022	% Evolution 2022/2021	Commentaires
Relevage de Pont du Casse Candélie rue Tenbury Wells	8 177	11 915	12 345	8 820	-39,97%	Impact baisse pluviométrie
Relevage de Pont du Casse Gascogne Palmipède rte St Arnaud	265	493	1 368	7 907	82,70%	Régularisation ENEDIS
Relevage de Pont du Casse Lot communal résidence des Erables	836	932	848	812	-4,43%	-
Relevage de Pont du Casse Lotissement Poujade rue Moineaux	13 012	13 941	3 254	4 196	22,45%	-
Relevage de Pont du Casse Pré du Moulin	0	3 121	9 430	8 429	-11,88%	-
Relevage de Pont du Casse Vigneau rue des Dalhias RD656	389	419	347	371	6,47%	-
Relevage de Pont du Casse ZA Moulin de Malère Pré du Moulin	6 578	3 568	0	0	-	En attente information du nouveau compteur électrique
Relevage de Roquefort Fonroche Sun Valley	986	69	794	694	-14,41%	-
Relevage de Roquefort Lotissement des Anets	485	673	516	605	14,71%	-
Relevage de Roquefort n°1 La Muraillette rue de La Palanque	3 682	3 798	3 284	2 729	-20,34%	-
Relevage de Roquefort n°2 rue de la Plaine	418	2 577	- 1 966	1 272	254,56%	Régularisation ENEDIS
Relevage de Roquefort n°3 lieu dit Rames	5 165	6 665	5 089	4 788	-6,29%	-
Relevage de Roquefort n°4 route de cocard	1 840	212	1 236	869	-42,23%	Impact baisse pluviométrie
Relevage de Roquefort rue des Tournesols	2 216	- 386	811	871	6,89%	-
Relevage de Roquefort rue du Hameau de Lasclèdes	671	703	721	563	-28,06%	-
Relevage de Sainte Colombe en Bruilhois Hameau de Goulard	0	751	241	410	41,22%	Augmentation du nombre de raccordés
Relevage de Sainte Colombe en Bruilhois Hameau de Méron	0	704	901	710	-26,90%	-
Relevage de Sainte Colombe en Bruilhois RD296 Peyrouet Bidet	86	328	282	405	30,37%	Augmentation du nombre de raccordés
Relevage de Sainte Colombe en Bruilhois Seynes	0	0	5 582	6 916	19,29%	Augmentation du nombre de raccordés
Relevage d'Estillac Agropole n°2 chemin du Saylat Lasserre	1 853	1 813	2 087	2 429	14,08%	Impact des industriels
Relevage d'Estillac Allée Derrière le bois	1 278	2 102	1 124	1 253	10,30%	-
Relevage d'Estillac Chemin de la Justice	10 474	11 261	10 091	10 106	0,15%	-
Relevage d'Estillac Clinique vétérinaire Mestre Marty	2 237	- 1 608	288	353	18,41%	-
Relevage d'Estillac Id Chemin du Bosc Chemin des Vergers	1 434	1 560	1 247	1 137	-9,67%	-
Relevage d'Estillac Id puits de Carrere Route des Nauzes	511	642	573	557	-2,87%	-
Relevage du Passage Av de L'europe - Candebou	3 495	4 951	6 479	6 008	-7,84%	-
Relevage du Passage Castagnots Chemin du Limport	599	954	931	714	-30,39%	-
Relevage du Passage chemin des Fleurs	7 137	13 421	10 432	4 045	-157,90%	Renouvellement pompes
Relevage du Passage Dumas	0	0	115	1 589	92,76%	Doublon – à vérifier
Relevage du Passage ERPI Malakoff avenue du Bruilhois - D931	88	140	132	153	13,73%	-
Relevage du Passage lot. Clos du Passage rue A. Dumas	0	11 134	12 031	12 221	1,55%	-
Relevage du Passage Monbusc rue Sacha Guityri Cimetière	307	416	379	391	3,07%	-

Consommation électrique en kWh	2019	2020	2021	2022	% Evolution 2022/2021	Commentaires
Relevage du Passage Parc Vigneau rue Nicolas Copernic	2 793	1 761	1 645	1 674	1,73%	-
Relevage du Passage rue des Bleuets	731	1 174	1 147	1 340	14,40%	-
Relevage du Passage rue des glaïeuls	487	649	394	466	15,45%	-
Relevage du Passage Rue du Trech	0	6 677	252	353	28,61%	-
Relevage du Passage rue Frédéric Mistral	2 638	3 447	2 577	2 840	9,26%	-
Relevage du Passage rue Pierre Ronsard	1 301	2 209	1 663	3 556	53,23%	-
Relevage du Passage rue Victor Duruy	1 213	1 045	1 243	873	-42,38%	-
Relevage du Passage Vigneau Tucom	115	106	95	101	5,94%	-
STEP d'Agen Le Rouquet	2 196 711	1 915 736	1 821 945	1 616 469	-12,71%	Impact baisse pluviométrie + optimisation process
STEP d'Astaffort	56 496	56 401	38 455	42 381	9,26%	Augmentation des charges entrantes en lien avec Gardeil
STEP de Boé Saint Pierre de Gaubert	656 892	726 312	630 919	536 039	-17,70%	Impact baisse pluviométrie + optimisation process
STEP de Brax Les gravières	83 497	182 720	162 680	101 324	-60,55%	Impact baisse pluviométrie
STEP de Castelculier Jean Malèze Teisseire	105 720	6 863	4 350	8 610	49,48%	Consommation des bureaux pôle maintenance
STEP de Layrac	104 699	109 423	86 591	88 346	1,99%	-
STEP de Pont du Casse	378 027	416 785	394 898	336 213	-17,45%	Impact baisse pluviométrie
STEP d'Estillac Agropole	1 544 882	1 554 875	1 051 189	354 234	-196,75%	Impact arrêt turbines avec problématiques moussages, ...
STEP du Passage Bouziguet	384 257	467 414	432 020	427 206	-1,13%	-
<b>Total</b>	<b>5 992 843</b>	<b>6 005 524</b>	<b>5 150 431</b>	<b>4 010 565</b>	<b>-28,42%</b>	

Les consommations présentées ci-dessus sont basées sur la facturation du distributeur d'énergie.

Sur BOE : les données du PR PARC AQUITAINE ne remontent pas car le contrat n'est pas pris en compte par nos services.

Sur BRAX : l'abonnement du PR CALAMANE BELLEGARDE débute en 2020 à la suite d'investigations de notre part pour localiser le compteur.

Sur ESTILLAC Agropole : La consommation du PR Agropole 1 SAYLAT remonte via la STEP.

Sur FOULAYRONNES au PR HOPITAL : le relevé a débuté seulement en 2020.

Sur LAYRAC : La consommation du PR LAYRAC 3 MARCEAU remonte via le PR 1 ETIGNY.

Sur le PASSAGE D'AGEN :

- Le PR TRECH était alimenté par les services techniques communaux.

- Le PR AMBROISE PARE (RATIER) est alimenté depuis le bâtiment des services techniques de la Régie de l'Agglo d'Agen. Des travaux sont en cours.

- Il manque à ce jour les données des PR MOLIERE et MALAKOFF, des investigations sont en cours



# LE SERVICE AUX USAGERS

Leur satisfaction au cœur de nos préoccupations

14.

## LA GESTION CLIENTELE

### Les branchements par commune

	2019	2020	2021	2022	Evolution
AGEN	16 564	16 818	17 042	17 116	0,4%
ASTAFFORT	635	644	654	665	1,7%
BOE	2 528	2 572	2 576	2 593	0,7%
BON-ENCONTRE	2 743	2 778	2 775	2 848	2,6%
BRAX	745	766	778	792	1,8%
CASTELCULIER	879	933	944	979	3,7%
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	757	769	792	796	0,5%
ESTILLAC	865	894	947	1 023	8%
FOULAYRONNES	1 835	1 833	1 878	1 913	1,9%
LAFX	280	282	286	289	1%
LAYRAC	1 082	1 087	1 116	1 144	2,5%
LE PASSAGE	4 420	4 574	4 576	4 640	1,4%
PONT-DU-CASSE	1 492	1 569	1 594	1 622	1,8%
ROQUEFORT	823	831	842	848	0,7%
<b>Total</b>	<b>35 648</b>	<b>36 350</b>	<b>36 801</b>	<b>37 269</b>	<b>1,27%</b>

### Les clients par commune

	2019	2020	2021	2022	Evolution
AGEN	16 494	16 577	16 811	16 825	0,1%
ASTAFFORT	635	636	647	654	1,1%
BOE	2 523	2 546	2 551	2 563	0,5%
BON-ENCONTRE	2 737	2 762	2 762	2 832	2,5%
BRAX	744	764	775	786	1,4%
CASTELCULIER	879	926	937	972	3,7%
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	745	760	784	786	0,3%
ESTILLAC	862	887	940	1 016	8,1%
FOULAYRONNES	1 820	1 821	1 866	1 899	1,8%
LAFX	280	277	281	283	0,7%
LAYRAC	1 082	1 075	1 100	1 129	2,6%
LE PASSAGE	4 413	4 511	4 529	4 574	1%
PONT-DU-CASSE	1 491	1 559	1 584	1 612	1,8%
ROQUEFORT	823	829	840	843	0,4%
<b>Total</b>	<b>35 528</b>	<b>35 930</b>	<b>36 408</b>	<b>36 775</b>	<b>1,01%</b>

### Les volumes consommés par commune

	2019	2020	2021	2022	Evolution
AGEN	1 358 356	1 784 777	1 724 808	1 584 495	-8,1%
ASTAFFORT	39 502	63 481	56 301	56 153	-0,3%
BOE	192 464	337 516	309 849	313 859	1,3%
BON-ENCONTRE	196 258	278 786	320 258	303 013	-5,4%
BRAX	45 529	73 623	72 204	68 829	-4,7%
CASTELCULIER	62 348	100 468	101 211	84 393	-16,6%
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	53 811	87 085	84 181	69 728	-17,2%
ESTILLAC	267 330	390 497	413 490	517 624	25,2%
FOULAYRONNES	132 009	169 692	159 164	169 583	6,5%
LAFX	21 142	32 911	34 571	28 495	-17,6%
LAYRAC	63 011	94 641	99 354	97 519	-1,8%
LE PASSAGE	786 674	509 195	487 568	500 223	2,6%
PONT-DU-CASSE	103 813	150 101	141 212	162 027	14,7%
ROQUEFORT	87 158	96 013	94 999	103 649	9,1%
<b>Total</b>	<b>3 409 405</b>	<b>4 168 786</b>	<b>4 099 254</b>	<b>4 059 776</b>	<b>-0,96%</b>

## Les consommations par tranche

### Les branchements par tranche

Commune	2022	Particuliers et autres			Communaux
		Dont < 200 m <sup>3</sup> / an (tranche 1)	Dont 200 < conso < 6000 m <sup>3</sup> /an (tranche 2)	Dont > 6000 m <sup>3</sup> /an (tranche 3)	Communaux
AGEN	17 116	16 208	759	12	137
ASTAFFORT	665	630	20	0	15
BOE	2 593	2 437	117	4	35
BON-ENCONTRE	2 848	2 697	131	1	19
BRAX	792	760	25	0	7
CASTELCULIER	979	925	42	0	12
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	796	748	38	0	10
ESTILLAC	1 023	950	55	9	9
FOULAYRONNES	1 913	1 807	88	0	18
LAFOX	289	266	16	0	7
LAYRAC	1 144	1 093	34	0	17
LE PASSAGE	4 640	4 430	145	3	62
PONT-DU-CASSE	1 622	1 544	61	2	15
ROQUEFORT	848	807	33	1	7
Répartition (%)	-	94,72	4,2	0,09	0,99
Total	37 269	35 303	1 564	32	370

### Les volumes consommés par tranche

Commune	2021	2022	Particuliers et autres			Communaux
			Dont < 200 m <sup>3</sup> / an (tranche 1)	Dont 200 < conso < 6000 m <sup>3</sup> /an (tranche 2)	Dont > 6000 m <sup>3</sup> /an (tranche 3)	Communaux
AGEN	1 724 941	1 584 495	909 625	464 684	167 551	42 635
ASTAFFORT	56 301	56 153	38 130	14 353	0	3 670
BOE	309 628	313 859	169 325	80 321	55 214	8 999
BON-ENCONTRE	320 240	303 013	187 109	66 965	47 532	1 407
BRAX	72 178	68 829	55 260	11 874	0	1 695
CASTELCULIER	101 202	84 393	61 276	21 481	0	1 636
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	84 181	69 728	51 458	16 008	0	2 262
ESTILLAC	413 424	517 624	69 703	41 091	404 560	2 270
FOULAYRONNES	159 131	169 583	129 838	34 908	0	4 837
LAFOX	34 501	28 495	18 693	9 132	0	670
LAYRAC	99 354	97 519	72 427	22 637	0	2 455
LE PASSAGE	487 237	500 223	297 698	101 091	90 125	11 309
PONT-DU-CASSE	141 146	162 027	110 169	30 506	17 821	3 531
ROQUEFORT	94 999	103 649	65 011	13 537	23 957	1 144
Total de la collectivité	4 098 547	4 059 776	2 235 908	928 588	806 760	88 520
Consommation moyenne par TYPE de branchement	111,37	108,93	63,33 (65,83 en 2021)	593,73 (564,61 en 2021)	25 211,25 (20 203,42 en 2021)	239,24 (259,04 en 2021)

## La liste des industriels

Commune	Nom de l'industriel	2021	2022	Evolution
BOE	L ET L ALIZE SAS	31 512	31 512	0%
BON-ENCOTRE	CURIA FRANCE SAS (AMRI/EUTICALS)	49 575	47 532	-4,1%
ESTILLAC	BONCOLAC SA	18 966	17 564	-7,4%
ESTILLAC	CITE GOURMANDE	31 476	17 864	-43,2%
ESTILLAC	LECHEF SAS	49 125	42 916	-12,6%
ESTILLAC	MAISON BRIAU	22 055	16 852	-23,6%
ESTILLAC	MERICQ SAS	28 953	22 244	-23,2%
ESTILLAC	SOCIETE LE SOJAMI	8 820	51 204	480,5%
ESTILLAC	SUD N SOL AGEN	50 229	51 940	3,4%
ESTILLAC	VEGECROC	83 536	75 176	-10%
LE PASSAGE	SOGAD	20 841	18 365	-11,9%
LE PASSAGE	UPSA SAS	54 981	64 522	17,4%
<b>Total</b>		<b>450 069</b>	<b>457 691</b>	<b>1,69%</b>

# LA FACTURE 120 M<sup>3</sup>

Vos Contacts :

Accueil : 97 Boulevard du Président CARNOT  
47000 AGEN

Téléphone : 05 53 40 96 21  
Du lundi au vendredi de 8h à 18h

Dépannage 24h/24 : 05 53 41 98 09

**SPECIMEN**  
01 Janvier 2023

Courrier : TSA 22022  
92894 NANTERRE CEDEX 09

Référence à rappeler  
\*\*\*\*\*

60

DESTINATAIRE  
DE LA FACTURE

\*\*\*\*\*

\*\*\*\*\*

NOM DU CLIENT

\*\*\*\*\*

Collecte et traitement des eaux usées :

**AGGLOMERATION D'AGEN**

**Ce document est une simulation de facture.**

Cette simulation a été menée pour une consommation de 120 m<sup>3</sup>.

Abonnement TTC	41,01 €	
Consommation TTC	265,27 €	soit 0,0022 €/Litre
Total facture TTC	306,28 €	
	<b>306,28 €</b>	

EAU DE GARONNE SAS au capital de 300 000€ RCS AGEN 844291542 Siège Social 97 BOULEVARD DU PRÉSIDENT CARNOT 47000 AGEN TVA Intracommunautaire n° FR85 844 291 542  
Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de votre dossier client. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et le cas échéant d'un droit de rectification ou suppression des informations vous concernant en vous adressant à SAUR, 1 rue Antoine Lavoisier, Guyencourt. Toute information communiquée à SAUR dans le cadre d'un courrier ou par le site Internet sera conservée.

**A NE PAS PAYER**

SPECIMEN

**A NE PAS PAYER**

BRANCHEMENT	COMPTEUR					Consommation m3	Information
	Numéro	Diamètre					
AGEN						120	Conso. simulée
<b>TOTAL CONSOMMATION</b>						120	

SPECIMEN		FACTURE N° Simulation		Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA
Collecte et traitement des eaux usées		248,44 € HT	273,28 € TTC	m3	m3	€ HT	€ HT	€ HT	%
Abonnement Part AGGLO AGEN		Année 2023						15,07	10,00
Abonnement Part EAU DE GARONNE		Année 2023						22,21	10,00
Consommation Part AGGLO AGEN		Année 2023			120	0,7112	85,34		10,00
Consommation Part EAU DE GARONNE		Année 2023			120	1,0485	125,82		10,00

Organismes publics		Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA
Consommation part Modernisation Réseaux - Adour-Garonne		m3	m3	€ HT	€ HT	€ HT	%
AGEN			120	0,2500	30,00		10,00

<b>Total Facture</b>	<b>306,28 € TTC</b>
----------------------	---------------------

HT soumis à TVA : 278,44 €  
TVA sur les débits : 27,84 €

#### ABONNEMENT

Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes.

#### CONSOMMATION

Volume en m<sup>3</sup> enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées.

#### ORGANISMES PUBLICS

Les Agences De l'Eau sont des établissements publics de l'Etat et ont pour mission de lutter contre les pollutions, gérer les ressources en eau et préserver les milieux aquatiques.

La taxe intitulée **Voies navigables de France** concerne les communes qui prélèvent ou rejettent de l'eau dans une voie navigable.

Conformément à l'article L 441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Vos Contacts :

Accueil : 97 Boulevard du Président CARNOT  
47000 AGEN

Téléphone : 05 53 40 96 21  
Du lundi au vendredi de 8h à 18h

Dépannage 24h/24 : 05 53 41 98 09

**SPECIMEN**  
01 Janvier 2022

Courrier : TSA 22022  
92894 NANTERRE CEDEX 09

Référence à rappeler  
\*\*\*\*\*

60

DESTINATAIRE  
DE LA FACTURE

\*\*\*\*\*

\*\*\*\*\*

NOM DU CLIENT

\*\*\*\*\*

Collecte et traitement des eaux usées :

**AGGLOMERATION D'AGEN**

**Ce document est une simulation de facture.**

Cette simulation a été menée pour une consommation de 120 m3.

Abonnement TTC	38,48 €	
Consommation TTC	250,98 €	soit 0,0021 €/Litre
Total facture TTC	289,46 €	
	<b>289,46 €</b>	

EAU DE GARONNE SAS au capital de 300 000€ RCS AGEN 844291542 Siège Social 97 BOULEVARD DU PRÉSIDENT CARNOT 47000 AGEN TVA Intracommunautaire n° FR85 844 291 542  
Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de votre dossier client. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et le cas échéant d'un droit de rectification ou suppression des informations vous concernant en vous adressant à GAURI, 1 rue Antoine Lavoisier, Guyencourt. Toute information communiquée à GAURI dans le cadre d'un courrier ou par le site Internet sera conservée.

**A NE PAS PAYER**

SPECIMEN

**A NE PAS PAYER**

BRANCHEMENT	COMPTEUR					Consommation m3	Information
	Numéro	Diamètre					
AGEN						120	Conso. simulée
<b>TOTAL CONSOMMATION</b>						120	

SPECIMEN		FACTURE N°	Simulation	Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA
Collecte et traitement des eaux usées	233,14 € HT	256,46 € TTC		m3	m3	€ HT	€ HT	€ HT	%
Abonnement Part AGGLO AGEN		Année 2022						14,88	10,00
Abonnement Part EAU DE GARONNE		Année 2022						20,10	10,00
Consommation Part AGGLO AGEN		Année 2022			120	0,7024	84,29		10,00
Consommation Part EAU DE GARONNE		Année 2022			120	0,9489	113,87		10,00

			Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA
Organismes publics	30,00 € HT	33,00 € TTC	m3	m3	€ HT	€ HT	€ HT	%
Consommation part Modernisation Réseaux - Adour-Garonne		Année 2022		120	0,2500	30,00		10,00

<b>Total Facture</b>	<b>289,46 € TTC</b>
----------------------	---------------------

HT soumis à TVA : 253,14 €  
TVA sur les débits : 26,32 €

#### ABONNEMENT

Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes.

#### CONSOMMATION

Volume en m<sup>3</sup> enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées.

Conformément à l'article L.441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

#### ORGANISMES PUBLICS

Les Agences De l'Eau sont des établissements publics de l'Etat et ont pour mission de lutter contre les pollutions, gérer les ressources en eau et préserver les milieux aquatiques.

La taxe intitulée Voies navigables de France concerne les communes qui prélèvent ou rejettent de l'eau dans une voie navigable.

# NOTE DE CALCUL DE REVISION DU PRIX DE L'EAU ET FACTURES 120 M<sup>3</sup>

## Note de calcul de révision du prix

<b>EAU DE GARONNE</b>		Partenaire : AGGLOMERATION D'AGEN		Date : 18/02/2023				
		Référence contrat : 470200/12						
Produit : Assainissement		Type de contrat : Affermage		Type d'encaissement : Société				
<b>Part EAU DE GARONNE</b>								
Prix (HT) à compter du 01/01/2023		Redevance : Abonnement - Part EAU DE GARONNE						
Devise : Euro		Date d'actualisation : 25/11/2022		K : 1,1942				
Prix révisé = [K=1,1942] * Prix de base								
<b>Détermination du coefficient résultant de la formule de variation des prix</b>								
Formule de révision : $0,2 + 0,32x(\text{ICHTE}/\text{CHTE}) + 0,11x(01053476646/01053476646) + 0,03x(\text{TP10A2010}/\text{TP10A2010}) + 0,34x(\text{FSD2MI}/\text{FSD2MI})$								
Applications des indices : Valeur connue								
<b>K Intermédiaire : 1,1942</b>								
Valeurs de base des paramètres utilisés			Valeurs actualisées au 01/11/2022					
Indice		Valeur de base	Date application	Date publication	Réf. publication	Durée	Racc.	Valeur actualisée
ICHTE	COUT HORAIRES DU TRAVAIL - PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU	111,30000	01/06/2022	07/10/2022	SITE INTERNET INSEE			124,10000
TP10A2010	CANALISATIONS, EGOUTS, ASST, ADDUCT.EAU AVEC TUYAUX - 2019	109,10000	01/08/2022	21/10/2022	MTPB 6215			125,00000
FSD2MI	FRAIS ET SERVICES DIVERS - Site Internet	130,90000	01/09/2022	28/10/2022	SITE INTERNET LE MONITEUR			178,50000
01053476646	ELECTRICITE VENDUE AUX ENTREPRISES CAPACITE >=3Kva BASE 2015	94,10000	01/09/2022	28/10/2022				119,20000

Page 1/5

Détail du calcul du coefficient de variation					
Résultat = $0,2 + 0,32x(\text{ICHTE}/\text{CHTE}) + 0,11x(01053476646/01053476646) + 0,03x(\text{TP10A2010}/\text{TP10A2010}) + 0,34x(\text{FSD2MI}/\text{FSD2MI})$					
-	0,2				0,200000000
+	0,32	x	(124,1/111,3)		+ 0,356801438
+	0,11	x	(119,2/94,1)		+ 0,139341126
+	0,03	x	(125/109,1)		+ 0,034372136
+	0,34	x	(178,5/130,9)		+ 0,463636364
					-----
					1,194151064
<b>K définitif : 1,1942</b>					
CRITERES TARIFAIRES					

n.r.= non assujéti à la redevance

Critère	Tranches							
	Prix de base	Prix actualisé						
Valeur	18,60	22,21						

Page 2/5

SAUR	Partenaire : AGGLOMERATION D'AGEN		Date : 18/02/2023
	Référence contrat : 470200/02		
Produit : Assainissement	Type de contrat : Affermage	Type d'encaissement : Société	
<b>Part EAU DE GARONNE.</b>			
Prix (HT) à compter du 01/07/2020		Redevance : Abonnement - Part EAU DE GARONNE	
Devise : Euro		Date d'actualisation : 12/05/2020	
<b>CRITERES TARIFAIRES</b>			
Localité sur point de fourniture : (LE PASSAGE D'AGEN,AGEN,ASTAFFORT,BOE,BON ENCONTRE,BRAX,CASTELCULIER,ESTILLAC,LAFOX,LAYRAC,PONT DU CASSE,ROQUEFORT,FOULAYRONNES,COLAYRAC ST CIRQ)(Autre)			
4701 - Artigues : (Non)/(Oui)			

Localité sur point de fourniture LE PASSAGE D'AGEN,AGEN,ASTAFFORT,BOE,BON ENCONTRE,BRAX,CASTELCULIER,ESTILLAC,LAFOX,LAYRAC,PONT DU CASSE,ROQUEFORT,FOULAYRONNES,COLAYRAC ST CIRQ

n.r.= non assujéti à la redevance

4701 - Artigues	Tranches							
	Prix de base	Prix actualisé						
Non	n.r.							
Oui	n.r.							

Localité sur point de fourniture Autre

n.r.= non assujéti à la redevance

4701 - Artigues	Tranches							
	Prix de base	Prix actualisé						
Non	n.r.							
Oui	n.r.							

EAU DE GARONNE	Partenaire : AGGLOMERATION D'AGEN		Date : 18/02/2023
	Référence contrat : 470200/12		
Produit : Assainissement	Type de contrat : Affermage	Type d'encaissement : Société	
<b>Part EAU DE GARONNE</b>			
Prix (HT) à compter du 01/01/2023		Redevance : Consommation - Part EAU DE GARONNE	
Devise : Euro		Date d'actualisation : 30/11/2022	
Prix révisé = [K=1,1942] * Prix de base		K : 1,1942	

Page 3/5

Détermination du coefficient résultant de la formule de variation des prix								
Formule de révision : $0,2 + 0,32x(ICHTE/ICHTE_0) + 0,11x(01053476646/01053476646_0) + 0,03x(TP10A2010/TP10A2010_0) + 0,34x(FSD2MI/FSD2MI_0)$								
Applications des indices : Valeur connue								
K Intermédiaire : 1,1942								
Valeurs de base des paramètres utilisés				Valeurs actualisées au 01/11/2022				
Indice		Valeur de base	Date application	Date publication	Réf. publication	Durée	Racc.	Valeur actualisée
ICHTE	COUT HORAIRE DU TRAVAIL - PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU	111,30000	01/06/2022	07/10/2022	SITE INTERNET INSEE			124,10000
TP10A2010	CANALISATIONS, EGOITS, ASST, ADDUCT.EAU AVEC TUYAUX - 2010	109,10000	01/08/2022	21/10/2022	MTPB 6215			125,00000
FSD2MI	FRAIS ET SERVICES DIVERS - Site inemet	130,90000	01/09/2022	28/10/2022	SITE INTERNET LE MONITEUR			178,50000
01053476646	ELECTRICITE VENDUE AUX ENTREPRISES CAPACITE >=3Kva BASE 2015	94,10000	01/09/2022	28/10/2022				119,20000

Page 4/5

Détail du calcul du coefficient de variation					
Résultat=0,2+0,32x(CHTE/CHTEo)+0,11x(01053476646/01053476646o)+0,03x(TP10A2010/TP10A2010o)+0,34x(FSD2MI/FSD2MIo)					
.	0,2				0,200000000
.	+ 0,32	x	(124,1/111,3)		+ 0,356801438
.	+ 0,11	x	(119,2/94,1)		+ 0,139341126
.	+ 0,03	x	(125/109,1)		+ 0,034372136
.	+ 0,34	x	(178,5/130,9)		+ 0,463636364
.					-----
.					1,194151064
<b>K définitif : 1,1942</b>					
CRITERES TARIFAIRES					

n.r.= non assujéti à la redevance

Critère	Tranches							
	Prix de base	Prix actualisé						
Valeur	0,8780	1,0485						





# **LES INDICATEURS DE PERFORMANCE**

Garantir la performance de votre réseau

## DETAIL DE L'INDICATEUR DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT

Libellé	Code SISPEA	Valeur	Note
<b>PARTIE A</b>			
<b>Plan du réseau</b>			
Existence d'un plan du réseau de collecte des eaux usées hors branchements	VP.250	OUI	10
Fréquence de mise à jour au moins annuelle des plans du réseau de collecte des eaux usées hors branchements	VP.251	OUI	5
<b>Total Partie A :</b>		<b>15</b>	
<b>PARTIE B</b>			
<b>Inventaire avec mention de la catégorie de l'ouvrage</b>			
Inventaire avec mention de la catégorie de l'ouvrage	VP.238	OUI	
Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux d'eaux usées à partir d'une procédure formalisée pour les informations relatives aux tronçons de réseaux.	VP.240	OUI	
<b>Informations structurelles</b>			
Linéaire de réseau eaux usées avec diamètre / matériau renseigné au 31/12 (excepté les réseaux typés "eaux pluviales")	VP.253	97,87%	15
		534,94	
Linéaire de réseau eaux usées au 31/12 (excepté les réseaux typés "eaux pluviales")		546,555	
<b>Connaissance de l'âge des canalisations</b>			
Linéaire de réseau eaux usées avec période de pose renseignée au 31/12 (excepté les réseaux typés "eaux pluviales")	VP.255	92,37%	14
		504,86	
Linéaire de réseau eaux usées au 31/12 (excepté les réseaux typés "eaux pluviales")		546,555	
<b>Total Partie B :</b>		<b>29</b>	
<b>PARTIE C</b>			
<b>Altimétrie des canalisations</b>			
Linéaire de réseau eaux usées avec altimétrie renseigné au 31/12	VP.256	33,35%	0
		182,3	
Linéaire de réseau eaux usées au 31/12 (excepté les réseaux typés "eaux pluviales")		546,555	
Localisation complète de tous les ouvrages annexes du réseau d'eaux usées	VP.257	OUI	10
Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques	VP.258	OUI	10
Mention du nombre de branchements pour chaque tronçon (entre 2 regards de visite) du réseau eaux usées)	VP.259	OUI	10
Localisation et identification complète des interventions et travaux sur le réseau d'eaux usées	VP.260	OUI	10
Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau d'eaux usées et récapitulatif des travaux réalisés à leur suite	VP.261	OUI	10
<b>Existence et mise en œuvre d'un plan pluri annuel de travaux</b>			
Existence d'un plan pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement en eaux usées	VP.262	OUI	10
Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement en eaux usées		OUI	
<b>Total Partie C :</b>		<b>60</b>	
<b>VALEUR DE L'INDICE</b>		<b>104</b>	

**P255.3-1** : Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées

		Valeur	Note
Identification sur plan et visite de terrain pour localiser les points de rejets potentiels aux milieux récepteurs (réseaux de collecte des eaux usées non raccordés, déversoirs d'orage, trop pleins de postes de refoulement...)	VP.158	OUI	20
Évaluation sur carte et sur une base forfaitaire de la pollution collectée en amont de chaque point potentiel de rejet (population raccordée et charges polluantes des établissements industriels raccordés)	VP.159	OUI	20
Réalisation d'enquêtes de terrain pour reconnaître les points de déversement et mise en œuvre de témoins de rejet au milieu pour identifier le moment et l'importance du déversement	VP.160	NON	10
Réalisation de mesures de débit et de pollution sur les points de rejet, suivant les prescriptions définies par l'arrêté du 22 juin 2007 relatif à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées des agglomérations	VP.161	NON	20
Réalisation d'un rapport présentant les dispositions prises pour la surveillance des systèmes de collecte et des stations d'épuration des agglomérations d'assainissement et les résultats en application de l'arrêté du 22 juin 2007 relatif à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées des agglomérations	VP.162	OUI	10
Connaissance de la qualité des milieux récepteurs et évaluation de l'impact des rejets sur le milieu récepteur	VP.163	NON	0
<i>Pour les secteurs équipés en réseaux séparatifs ou partiellement séparatifs :</i> Évaluation de la pollution déversée par les réseaux pluviaux au milieu récepteur, les émissaires concernés devant drainer au moins 70 % du territoire desservi en amont, les paramètres observés étant a minima la pollution organique (DCO) et l'azote organique total	VP.164	NON	0
<i>Pour les secteurs équipés en réseaux unitaires ou mixtes :</i> Mise en place d'un suivi de la pluviométrie caractéristique du système d'assainissement et des rejets des principaux déversoirs d'orage	VP.165	OUI	10
<b>Note</b>			<b>90</b>

A high-angle photograph of a construction worker in a trench. The worker is wearing a green hard hat, an orange high-visibility safety vest over a dark blue shirt, and blue work pants. They are holding a wooden plank. The trench is reinforced with grey metal shoring pipes and red straps. The ground is dark brown soil.

# **LES INTERVENTIONS REALISEES**

Préserver et moderniser votre patrimoine

16.

# LES INTERVENTIONS D'EXPLOITATION

## Les opérations d'hydrocurage du réseau

*Synthèse de l'hydrocurage préventif réalisé durant l'année :*

Commune	Linéaire EU (ml)
AGEN	5829
ASTAFFORT	116
BOE	1301
BON-ENCONTRE	413
BRAX	114
CASTELCULIER	755
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	471
ESTILLAC	1706
FOULAYRONNES	1 291
LAFOX	133
LAYRAC	19
LE PASSAGE	1443
PONT-DU-CASSE	1079
ROQUEFORT	230
SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS	16
<b>Total</b>	<b>14 916</b>

### Suivi CONTRACTUEL

	2019	2020	2021	2022
REEL	49,09	43,31	55,44	14,30
CONTRACTUEL 10%	48,11	48,71	48,89	49,00
AVANCEMENT CONTRACTUEL	48,11	96,82	145,70	194,70
AVANCEMENT REEL	49,09	92,40	147,83	162,13
DELTA/ANNEE	0,98	-5,40	6,55	-34,70
DELTA AVANCEMENT REEL / CONTRAT	0,98	-4,42	2,13	-32,57

On remarque que malgré une année très faible en pluviométrie et un linéaire très faible de curage, le nombre de débouchage est en baisse. (611 en 2021, 526 en 2022)

*Détail de l'hydrocurage préventif réalisé durant l'année : carte en cours d'élaboration*

**Synthèse de l'hydrocurage curatif réseau / branchements réalisé durant l'année :**

Commune	Type de débouchage	Nombre	Linéaire curé (ml)
AGEN	Curage EU	84	1287
AGEN	Débouchage Hydro Branchement	53	328
AGEN	Débouchage Hydro EP	9	2
AGEN	Débouchage Hydro EU	29	940
AGEN	Débouchage Hydro UN	3	18
AGEN	Débouchage Rior Branchement	8	0
AGEN	Débouchage Rior EU	2	0
AGEN	Débouchage Rior UN	1	0
ASTAFFORT	Curage EU	12	30
ASTAFFORT	Débouchage Hydro Branchement	23	86
ASTAFFORT	Débouchage Hydro EU	1	0
ASTAFFORT	Débouchage Rior Branchement	1	0
BOE	Curage EU	13	541
BOE	Débouchage Hydro Branchement	4	14
BOE	Débouchage Hydro EP	1	0
BOE	Débouchage Hydro EU	6	215
BOE	Débouchage Rior Branchement	1	0
BON-ENCONTRE	Curage EU	12	207
BON-ENCONTRE	Débouchage Hydro Branchement	11	40
BON-ENCONTRE	Débouchage Hydro EP	1	0
BON-ENCONTRE	Débouchage Hydro EU	11	160
BON-ENCONTRE	Débouchage Hydro UN	1	6
BON-ENCONTRE	Débouchage Rior Branchement	1	0
BRAX	Curage EU	5	27
BRAX	Débouchage Hydro Branchement	3	24
BRAX	Débouchage Hydro EU	1	0
CASTELCULIER	Curage EU	9	203
CASTELCULIER	Débouchage Hydro Branchement	6	30
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	Curage EU	8	99
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	Débouchage Hydro Branchement	5	56
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	Débouchage Hydro EU	1	10
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	Débouchage Rior Branchement	1	0
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	Débouchage Rior EU	1	0
ESTILLAC	Curage EU	5	51
ESTILLAC	Débouchage Hydro Branchement	2	7
ESTILLAC	Débouchage Hydro EU	4	165
ESTILLAC	Débouchage Rior Branchement	1	0
FOULAYRONNES	Curage EU	20	368
FOULAYRONNES	Débouchage Hydro Branchement	8	100
FOULAYRONNES	Débouchage Hydro EU	8	270
FOULAYRONNES	Débouchage Rior EU	1	0
LAFOX	Débouchage Hydro Branchement	1	3
LAFOX	Débouchage Hydro EU	2	80
LAYRAC	Curage EU	2	0
LAYRAC	Débouchage Hydro Branchement	8	19
LAYRAC	Débouchage Hydro EU	2	0
LE PASSAGE	Curage EU	38	432
LE PASSAGE	Débouchage Hydro Branchement	19	107

Commune	Type de débouchage	Nombre	Linéaire curé (ml)
LE PASSAGE	Débouchage Hydro EP	1	0
LE PASSAGE	Débouchage Hydro EU	11	145
LE PASSAGE	Débouchage Hydro UN	2	0
LE PASSAGE	Débouchage Rior Branchement	2	0
LE PASSAGE	Débouchage Rior EU	2	0
PONT-DU-CASSE	Curage EU	16	109
PONT-DU-CASSE	Débouchage Hydro Branchement	15	120
PONT-DU-CASSE	Débouchage Hydro EP	1	400
PONT-DU-CASSE	Débouchage Hydro EU	11	174
PONT-DU-CASSE	Débouchage Rior EU	1	0
ROQUEFORT	Curage EU	5	125
ROQUEFORT	Débouchage Hydro Branchement	2	15
ROQUEFORT	Débouchage Hydro EU	4	90
ROQUEFORT	Débouchage Rior EU	1	0
SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS	Curage EU	1	0
SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS	Débouchage Hydro Branchement	1	0
SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS	Débouchage Hydro EU	1	16
<b>Total</b>		<b>526</b>	<b>7119</b>

**Détail de l'hydrocurage curatif réseau / branchements réalisé durant l'année :**

Commune	Date	Adresse
AGEN	01/02/22	49 Avenue Jean Jaurès
AGEN	01/02/22	72 Rue de Sevin
AGEN	01/04/22	Place Carnot
AGEN	01/06/22	69 Rue de Sevin
AGEN	01/12/22	3 Rue Gabriel Griffon
AGEN	01/12/22	4 Rue Grammont
AGEN	02/03/22	149bis Boulevard Carnot
AGEN	02/06/22	14 Rue Tourril
AGEN	02/09/22	305 Rue de Rodrigues
AGEN	02/09/22	Impasse Brondeau de Senelles
AGEN	02/11/22	35 Avenue Henri-barbusse
AGEN	02/12/22	22 Rue Fon Nouvelle
AGEN	03/02/22	20 Rue Diderot
AGEN	03/02/22	649 Avenue Léon Blum
AGEN	03/03/22	18 Place Goya
AGEN	03/03/22	83 Rue Montesquieu
AGEN	03/03/22	Avenue d'Espagne
AGEN	04/02/22	Place des Vignes
AGEN	04/05/22	93 Boulevard Carnot
AGEN	05/04/22	35 Rue Henri Descoins
AGEN	05/08/22	3 Rue de la Fonderie
AGEN	05/08/22	59 Rue Mirabeau
AGEN	05/12/22	21 Rue Paul Bert
AGEN	06/05/22	32 Rue Danton
AGEN	06/10/22	66 Rue Antoine Delbès
AGEN	07/09/22	Impasse Boyer d'Agen
AGEN	07/10/22	1 Impasse du Casteau
AGEN	07/10/22	22 Avenue de Courpian
AGEN	07/11/22	Rue Jean Racine
AGEN	08/01/22	1266 Avenue du Maréchal Leclerc

Commune	Date	Adresse
AGEN	08/02/22	11 Place Jean-Baptiste Durand
AGEN	08/02/22	64 Rue des Capiscols
AGEN	08/02/22	8 Rue Paul Arjo
AGEN	08/02/22	Impasse Brondeau de Senelles
AGEN	08/03/22	84 Rue de la Prune
AGEN	08/07/22	11 Rue Malatuffe
AGEN	08/08/22	3 Rue Baudin
AGEN	08/08/22	32 Rue Gustave Flaubert
AGEN	08/11/22	5 Rue Blaise de Monluc
AGEN	09/05/22	23 Rue Montesquieu
AGEN	09/06/22	52 Boulevard Carnot
AGEN	09/09/22	Impasse Boyer d'Agén
AGEN	10/01/22	11 Rue des 3 Gonelles
AGEN	10/02/22	24 Rue Castéra
AGEN	10/10/22	1202 Avenue du Général Leclerc
AGEN	10/10/22	15 Rue Antoine Calbet
AGEN	10/10/22	849 Avenue du Général Leclerc
AGEN	11/02/22	24 Rue du Quinaut
AGEN	11/10/22	1202 Avenue du Général Leclerc
AGEN	12/04/22	26 Rue de Durrens
AGEN	12/08/22	938bis Avenue du Général Leclerc
AGEN	12/10/22	1202 Avenue du Général Leclerc
AGEN	13/04/22	47 Rue Ernest Sarrou
AGEN	13/09/22	64 Avenue Jean Jaurès
AGEN	13/12/22	35 Rue Montesquieu
AGEN	14/03/22	14 Rue Tourril
AGEN	14/10/22	11 Place Jean-baptiste Durand
AGEN	14/10/22	39 Avenue du Général de Gaulle
AGEN	14/10/22	53 Rue Lagravere
AGEN	14/12/22	Place du Maréchal Foch
AGEN	15/02/22	17 Avenue Henri-Barbusse
AGEN	15/06/22	128 Avenue Henri-Barbusse
AGEN	15/11/22	183 Rue de Pompeyrie
AGEN	15/11/22	19 Avenue Henri-barbusse
AGEN	16/02/22	14 Rue Henri Dunant
AGEN	16/02/22	5 Boulevard de la République
AGEN	16/05/22	889 Avenue du Maréchal Leclerc
AGEN	16/06/22	52 Boulevard Carnot
AGEN	17/01/22	57 Rue Henri Descoins
AGEN	17/03/22	26 Rue Roland Goumy
AGEN	17/05/22	Impasse Joseph de Pesquidoux
AGEN	17/06/22	17 Avenue Henri-Barbusse
AGEN	17/09/22	107 Rue de Tchekhov
AGEN	18/01/22	8 Place Monseigneur Jean Pouzet
AGEN	18/07/22	1012 Avenue du Général Leclerc
AGEN	18/07/22	6 Impasse Baranel
AGEN	18/08/22	4 Rue Camille Desmoulins
AGEN	19/01/22	160 Rue de Las
AGEN	19/02/22	5 Rue Auguste Gue
AGEN	19/04/22	57 Rue Brondeau de Senelles
AGEN	19/04/22	9 Rue Verlaine
AGEN	19/05/22	441 Avenue d'Espagne

Commune	Date	Adresse
AGEN	19/11/22	1431 Avenue du Général Leclerc
AGEN	20/04/22	83 Rue Montesquieu
AGEN	20/05/22	115 Avenue Jean Jaurès
AGEN	20/05/22	1251bis Avenue de Stalingrad
AGEN	20/07/22	22 Rue Aristide Briand
AGEN	20/09/22	10 Place Docteur Pierre Esquirol
AGEN	20/12/22	412 Rue de Rodrigues
AGEN	20/12/22	47 Rue des Capiscols
AGEN	20/12/22	Rue Barsalou-froumenty
AGEN	21/04/22	14 Rue Marcel Laborie
AGEN	21/06/22	2 Rue Orliacy
AGEN	21/07/22	Rue de Panot
AGEN	21/11/22	31 Rue Voltaire
AGEN	21/11/22	35 Rue Voltaire
AGEN	21/11/22	55 Avenue du Général de Gaulle
AGEN	21/12/22	412 Rue de Rodrigues
AGEN	22/02/22	1142 Avenue du Général Leclerc
AGEN	22/02/22	40 Rue Rouget de Lisle
AGEN	22/03/22	55 Impasse de Gravissat
AGEN	22/04/22	142 Avenue Michelet
AGEN	22/08/22	1335 Avenue de Stalingrad
AGEN	22/08/22	29f Impasse de Genevoix
AGEN	23/03/22	90 Boulevard de la République
AGEN	23/04/22	11 Rue Bajon
AGEN	23/06/22	22 Rue Lamouroux
AGEN	23/06/22	310 Cours Gambetta
AGEN	23/06/22	40 Rue Rouget de Lisle
AGEN	23/06/22	49 Avenue Jean Jaurès
AGEN	23/06/22	52 Rue de Sevin
AGEN	23/06/22	53 Quai Georges Leygues
AGEN	23/07/22	5 Rue Emile Sentini
AGEN	24/01/22	168 Boulevard de la République
AGEN	24/01/22	26 Rue Emile Sentini
AGEN	24/02/22	729 Avenue du Général Leclerc
AGEN	24/05/22	14 Rue Tourril
AGEN	24/06/22	17 Rue Garonne
AGEN	24/06/22	729 Avenue du Général Leclerc
AGEN	24/10/22	6 Place Jasmin
AGEN	24/11/22	1bis Rue de Sevin
AGEN	25/01/22	34 Rue du Général Ressayre
AGEN	25/03/22	341 Rue Lavoisier
AGEN	25/07/22	26 Rue Montaigne
AGEN	25/11/22	1471 Avenue de Stalingrad
AGEN	26/01/22	11 Rue Ledru Rollin
AGEN	26/01/22	23 Rue Roland Goumy
AGEN	26/04/22	26 Rue Jean Racine
AGEN	26/07/22	225 Rue de Gravissat
AGEN	26/12/22	372 Quai Baudin
AGEN	26/12/22	4 Rue Saint-just
AGEN	27/01/22	4 Rue Cajarc
AGEN	27/04/22	24 Rue du Quinaut
AGEN	28/01/22	43a Boulevard de la République

Commune	Date	Adresse
AGEN	28/02/22	23 Boulevard de la Liberté
AGEN	28/07/22	1514 Avenue du Général Leclerc
AGEN	28/09/22	71 Rue de Barleté
AGEN	28/10/22	13 Rue Jacquard
AGEN	28/10/22	15 Boulevard de la Liberté
AGEN	28/11/22	35 Rue Voltaire
AGEN	28/11/22	4 Rue Descayrat
AGEN	29/03/22	341 Rue Lavoisier
AGEN	29/03/22	729 Avenue du Général Leclerc
AGEN	29/08/22	17 Avenue Henri-barbusse
AGEN	29/09/22	1 Place Armand Fallières
AGEN	29/09/22	13bis Place Jean-baptiste Durand
AGEN	29/12/22	857 Avenue Léon Blum
AGEN	30/03/22	23 Cours Washington
AGEN	30/03/22	Allée de Riols
AGEN	30/05/22	37 Rue des Ecoles des Transmissions
AGEN	30/09/22	2bis Place Eugène Pelletan
AGEN	30/09/22	71 Rue de Barleté
AGEN	30/12/22	28 Rue Rouget de Lisle
AGEN	31/03/22	Impasse Brondeau de Senelles
ASTAFFORT	01/07/22	7 Rue du Faubourg Corné
ASTAFFORT	02/04/22	12bis Rue du Faubourg Corné
ASTAFFORT	02/06/22	27 Boulevard des Rondes
ASTAFFORT	03/01/22	1 Rue Felix Cassagneau
ASTAFFORT	03/10/22	2 Route de Miradoux
ASTAFFORT	03/10/22	Avenue d'Agen
ASTAFFORT	05/12/22	2 Rue du Bouc
ASTAFFORT	10/01/22	7 Rue du Maroc
ASTAFFORT	10/05/22	5 Chemin de Labourdette
ASTAFFORT	10/12/22	20 Rue des Vertus
ASTAFFORT	12/05/22	20 Rue des Vertus
ASTAFFORT	12/09/22	8 Rue Jacquillon
ASTAFFORT	13/04/22	8 Rue Jourdan
ASTAFFORT	13/06/22	5 Rue Jasmin
ASTAFFORT	14/06/22	15 Chemin de la Bourdette
ASTAFFORT	14/09/22	1 Rue de Lafitte-lajoannenque
ASTAFFORT	16/02/22	20 Route de Miradoux
ASTAFFORT	16/12/22	98 Chemin de Pouchiou
ASTAFFORT	17/08/22	2 Rue des 3 Jardins
ASTAFFORT	19/12/22	3 Route de Miradoux
ASTAFFORT	20/07/22	7 Rue du Faubourg Corné
ASTAFFORT	22/12/22	7 Avenue de la Gare
ASTAFFORT	23/12/22	139 Chemin de Pouchiou
ASTAFFORT	25/03/22	25 Rue Saint Felix
ASTAFFORT	25/03/22	7 Rue Jacquillon
ASTAFFORT	26/12/22	Place de la République
ASTAFFORT	29/09/22	2 Rue Maurice Bacque
ASTAFFORT	30/12/22	1 Rue du Ruisseau
ASTAFFORT	30/12/22	Rue du Bouc
BOE	04/03/22	25bis Rue des Roses
BOE	11/02/22	109 Av de Bigorre
BOE	13/10/22	10 Rue de Touraine

Commune	Date	Adresse
BOE	14/04/22	7 Rue de Gresailles
BOE	16/03/22	2 Square de la Republique
BOE	19/12/22	14 Rue Georges Bizet
BOE	22/02/22	1860 Av Dr Jean Nogues
BOE	23/03/22	7 Chemin de Halage Haut
BOE	23/12/22	22 Av de Portacomaro
BOE	25/02/22	58 Rue de Daubas
BOE	25/04/22	2 Square de la Republique
BOE	27/01/22	310 Rue de Gardes
BOE	27/07/22	4 Rue des Tulipes
BOE	28/01/22	310 Rue de Gardes
BOE	28/02/22	8 Rue Jean Rostand
BOE	28/07/22	23 Rue du Docteur Louis Brocq
BOE	29/03/22	97 Impasse de Tournadel
BOE	29/08/22	23 Rue du Docteur Louis Brocq
BOE	30/03/22	12 Rue de Rigoulet
BOE	30/11/22	18bis Rue de la Couronne
BOE	31/05/22	18bis Rue de la Couronne
BOE	31/08/22	51 Rue de la Couronne
BON-ENCONTRE	01/02/22	83 Avenue Albert Camus
BON-ENCONTRE	02/09/22	1 Rue Joliot Curie
BON-ENCONTRE	03/01/22	10 Rue Gambetta
BON-ENCONTRE	03/01/22	849 Avenue Albert Camus
BON-ENCONTRE	03/02/22	484 Avenue Albert Camus
BON-ENCONTRE	03/03/22	1362 Rte de Sainte-Radegonde
BON-ENCONTRE	04/05/22	24 Rue Annie Girardot
BON-ENCONTRE	05/10/22	42 Rue Armand Fallieres
BON-ENCONTRE	05/10/22	77 Rue Joliot Curie
BON-ENCONTRE	06/07/22	21 Che de Bellevue
BON-ENCONTRE	10/08/22	34 R Edouard Lacour
BON-ENCONTRE	12/10/22	42 Rue Armand Fallieres
BON-ENCONTRE	13/04/22	18 Rue de la Republique
BON-ENCONTRE	13/05/22	281 Avenue du Docteur Jean Nogues
BON-ENCONTRE	14/02/22	484 Avenue Albert Camus
BON-ENCONTRE	14/11/22	14 Rue d'Alembert
BON-ENCONTRE	17/10/22	42 Rue Armand Fallieres
BON-ENCONTRE	18/05/22	945 Saint-Ferréol
BON-ENCONTRE	19/09/22	25 Rue Georges Clemenceau
BON-ENCONTRE	20/04/22	197 Rue Georges Clemenceau
BON-ENCONTRE	20/08/22	1420 Rte de Sainte-Radegonde
BON-ENCONTRE	20/12/22	5 Rue du Jourdain
BON-ENCONTRE	21/06/22	18 Rue de la Republique
BON-ENCONTRE	21/10/22	17 Impasse Georges Clémenceau
BON-ENCONTRE	23/02/22	3 Rue de la Republique
BON-ENCONTRE	23/06/22	2 Impasse des Pecheurs
BON-ENCONTRE	24/03/22	1 Allée de la Vierge
BON-ENCONTRE	24/10/22	21 Che de Bellevue
BON-ENCONTRE	24/10/22	34 R Edouard Lacour
BON-ENCONTRE	25/02/22	146 Route de Sabatery
BON-ENCONTRE	25/07/22	330 Avenue Rene Lajunie
BON-ENCONTRE	26/10/22	24 Rue de la Republique
BRAX	11/07/22	175 Av des Landes

Commune	Date	Adresse
BRAX	17/11/22	15 Chemin de Commarque
BRAX	18/05/22	39 Rue des Figuiers
BRAX	20/08/22	9 Chemin de Lamothe
BRAX	22/06/22	8 Impasse de Lamothe
BRAX	23/12/22	1 Chemin du Barrail
BRAX	24/05/22	28 Chemin de Lestagné
BRAX	24/10/22	2 Rue des Tamaris
CASTELCULIER	01/02/22	155 Rue Joseph Teulère
CASTELCULIER	02/03/22	163 Rue Jacques Laffore
CASTELCULIER	07/09/22	14 Impasse de la Pépinière
CASTELCULIER	08/07/22	86 Impasse Didier Lapeyre
CASTELCULIER	09/02/22	12bis Avenue du Général de Gaulle
CASTELCULIER	11/07/22	Rue de la Tuque
CASTELCULIER	14/11/22	735 Rue de Mauzac
CASTELCULIER	15/02/22	Rue les Boulbènes
CASTELCULIER	22/02/22	Rue les Boulbènes
CASTELCULIER	23/02/22	155 Rue Joseph Teulère
CASTELCULIER	27/01/22	11 Avenue du Général de Gaulle
CASTELCULIER	31/01/22	102 Route de Lamarque
CASTELCULIER	31/01/22	46 Avenue Jean Monnet
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	01/08/22	Rue des Tilleuls
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	05/01/22	997 Route du Bédât
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	07/04/22	1 Chemin de Palet
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	13/06/22	460 Route de Saint Jean de Vigouroux
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	14/04/22	261 Route de Bibès
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	14/06/22	1162 Avenue de la Libération
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	15/04/22	2 Place Antoine Garric
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	20/10/22	place des Mimosas
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	21/10/22	1256 avenue de la Libération
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	21/12/22	765 avenue de la Libération
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	22/12/22	228 route du Bédât
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	26/04/22	333 Avenue de la Libération
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	28/02/22	444 Route du Bédât
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	28/07/22	1 Rue de la Cale
ESTILLAC	03/05/22	All Rouzes
ESTILLAC	10/05/22	36 Che du Puits de Carrere
ESTILLAC	11/02/22	6 Che du Puits de Carrere
ESTILLAC	12/09/22	2 Chemin des Papilles
ESTILLAC	14/12/22	1 Che de Rappetout
ESTILLAC	19/12/22	6 Che du Bosq
ESTILLAC	21/10/22	14a Rte des Nauzes
ESTILLAC	22/02/22	6 Che de la Grande Gauge
ESTILLAC	25/03/22	9 All de Bourgade
ESTILLAC	28/03/22	6 Che du Bosq
FOULAYRONNES	01/07/22	20 Rue Lacepède
FOULAYRONNES	03/02/22	2 Rue du Pacifique
FOULAYRONNES	03/12/22	38 Avenue de Paris
FOULAYRONNES	04/02/22	7 Avenue de la Candélie
FOULAYRONNES	04/08/22	15 Avenue de la Candélie
FOULAYRONNES	08/08/22	9 Avenue de la Candélie
FOULAYRONNES	09/02/22	2 Rue des Freres Lumiere
FOULAYRONNES	11/02/22	2777 Avenue du Vallon de Vérone

Commune	Date	Adresse
FOULAYRONNES	11/07/22	2 Rue Hector Berlioz
FOULAYRONNES	12/12/22	2 Chemin de Péjouan
FOULAYRONNES	15/11/22	13 Avenue du Caoulet
FOULAYRONNES	16/05/22	5 Rue Rodin
FOULAYRONNES	19/12/22	Moulin Landa
FOULAYRONNES	20/04/22	Rue des Freres Lumiere
FOULAYRONNES	21/03/22	22 Avenue du Caoulet
FOULAYRONNES	22/03/22	3 Rue Leonard de Vinci
FOULAYRONNES	23/06/22	87 Avenue du Caoulet
FOULAYRONNES	24/02/22	4 Allée Auguste Renoir
FOULAYRONNES	24/02/22	6 Impasse de la Croix
FOULAYRONNES	24/05/22	4 Rue Hector Berlioz
FOULAYRONNES	24/06/22	87 Avenue du Caoulet
FOULAYRONNES	25/04/22	13ter Avenue du Caoulet
FOULAYRONNES	25/04/22	19 Rue Maurice Utrillo
FOULAYRONNES	26/01/22	13ter Avenue du Caoulet
FOULAYRONNES	27/10/22	8 Rue Marcel Pagnol
FOULAYRONNES	28/03/22	2 Allée Colette
FOULAYRONNES	28/04/22	13 Rue Antoine de Saint-Exupéry
FOULAYRONNES	28/09/22	22 Avenue du Caoulet
FOULAYRONNES	28/12/22	12 Rue du 8 Mai 1945
FOULAYRONNES	29/12/22	2 Chemin de Péjouan
FOULAYRONNES	30/11/22	1123 Le Rouge
FOULAYRONNES	30/12/22	2 Rue Marcel Pagnol
LAFOX	10/06/22	132 Avenue Jean Monnet
LAFOX	21/10/22	173 Route de Brichard
LAYRAC	07/12/22	27 Avenue des PYRÉNÉES
LAYRAC	08/06/22	495 Avenue Massenet
LAYRAC	11/03/22	1 Rue du Dr Ollier
LAYRAC	14/11/22	25 Rue des BEAUX
LAYRAC	16/12/22	33 Rue des BEAUX
LAYRAC	20/12/22	33 Rue des BEAUX
LAYRAC	21/02/22	28 Rue Mozart
LAYRAC	21/07/22	32 Avenue des Pyrénées
LAYRAC	22/08/22	13 Rue Hector BERLIOZ
LAYRAC	23/12/22	33 Rue des BEAUX
LAYRAC	30/08/22	2 Rue des BEAUX
LE PASSAGE	01/02/22	17 Rue Camille Saint Saens
LE PASSAGE	01/02/22	30 Rue de la Fraternité
LE PASSAGE	01/03/22	199 Rue de la Garonne
LE PASSAGE	02/03/22	42 Avenue de l'Aéroport
LE PASSAGE	02/09/22	3 Rue Gaston Canié
LE PASSAGE	03/06/22	18 Avenue de Verdun
LE PASSAGE	05/07/22	48 Rue Jules Romains
LE PASSAGE	05/07/22	5 Rue Andre Malraux
LE PASSAGE	05/09/22	2 Impasse Gambetta
LE PASSAGE	06/08/22	19 Avenue de Verdun
LE PASSAGE	06/09/22	1 Rue Pierre Curie
LE PASSAGE	06/09/22	41 Avenue Paul Bême
LE PASSAGE	07/02/22	91 Rue Gambetta
LE PASSAGE	07/03/22	370 Route du Pont de Barroy
LE PASSAGE	09/03/22	9 Rue Jacques Prevert

Commune	Date	Adresse
LE PASSAGE	09/05/22	12 Impasse de la Bénazie
LE PASSAGE	10/06/22	5 Avenue John Fitzgerald Kennedy
LE PASSAGE	11/02/22	424 Route de Condom
LE PASSAGE	11/05/22	2quater Avenue John Fitzgerald Kennedy
LE PASSAGE	12/04/22	8 Rue Pierre de Ronsard
LE PASSAGE	12/08/22	81 Rue de la Garonne
LE PASSAGE	12/12/22	18 Rue Gaston Canié
LE PASSAGE	13/10/22	5 Che du Saylat
LE PASSAGE	14/01/22	197bis Rue de la Garonne
LE PASSAGE	14/04/22	41 Rue Andre Malraux
LE PASSAGE	14/06/22	171 Rue des Anémones
LE PASSAGE	14/11/22	1bis Chemin de Ganet
LE PASSAGE	15/06/22	10ter Rue Jacques Amblard
LE PASSAGE	15/06/22	173 Rue des Anémones
LE PASSAGE	15/07/22	3 Rue Gaston Canié
LE PASSAGE	16/02/22	2 Rue Arthur Rimbaud
LE PASSAGE	16/06/22	173 Rue des Anémones
LE PASSAGE	16/12/22	115 Rue des Roses
LE PASSAGE	18/02/22	201 Rue de la Garonne
LE PASSAGE	18/10/22	5 Rue Victor Hugo
LE PASSAGE	19/07/22	182 Rue Sacha Guitry
LE PASSAGE	19/10/22	17 Rue de la Marine
LE PASSAGE	20/05/22	10ter Rue Jacques Amblard
LE PASSAGE	20/06/22	173 Rue des Anémones
LE PASSAGE	21/04/22	18 Rue de la Marine
LE PASSAGE	21/11/22	154 Rue des Ancolies
LE PASSAGE	21/11/22	19 Rue Andre Malraux
LE PASSAGE	21/11/22	8 Impasse Beethoven
LE PASSAGE	22/02/22	129 Rue de la Garonne
LE PASSAGE	22/04/22	3 Rue de la Cheneraie
LE PASSAGE	22/09/22	54 Avenue de la Marne
LE PASSAGE	22/11/22	17 Rue de la Marine
LE PASSAGE	24/02/22	Impasse de Rieumort
LE PASSAGE	24/05/22	1bis Rue Arthur Rimbaud
LE PASSAGE	24/06/22	1 Rue Lacordaire
LE PASSAGE	24/06/22	16 Rue Jacques Amblard
LE PASSAGE	24/06/22	2 Rue du Carmel
LE PASSAGE	24/08/22	53 Rue du Docteur Desgenettes
LE PASSAGE	25/01/22	9 Rue Jasmin
LE PASSAGE	27/07/22	23 Rue Andre Malraux
LE PASSAGE	27/09/22	161 Rue Berthe Morisot
LE PASSAGE	28/09/22	122 Rue Berthe Morisot
LE PASSAGE	29/04/22	14 Impasse de Rieumort
LE PASSAGE	29/04/22	52 Rue de la Marine
LE PASSAGE	29/06/22	18 Rue Georges Bizet
LE PASSAGE	29/09/22	41 Rue Andre Malraux
LE PASSAGE	30/03/22	73 Allee de Gaussens
LE PASSAGE	31/01/22	568 Avenue du Bruilhois
LE PASSAGE	31/03/22	21 Rue Alexandre Dumas
LE PASSAGE	31/03/22	41 Rue Andre Malraux
PONT-DU-CASSE	02/08/22	20 R Montesquieu
PONT-DU-CASSE	03/01/22	14 Avenue Georges Brassens

Commune	Date	Adresse
PONT-DU-CASSE	04/03/22	5 Avenue Romy Schneider
PONT-DU-CASSE	04/04/22	9 Imp Francois Villon
PONT-DU-CASSE	05/10/22	38 R des Moineaux
PONT-DU-CASSE	05/12/22	8 R Jean Gabin
PONT-DU-CASSE	06/09/22	Rue Pre du Moulin
PONT-DU-CASSE	07/02/22	17 Rue du Corps Franc Pomies
PONT-DU-CASSE	07/02/22	24 Avenue Romy Schneider
PONT-DU-CASSE	07/12/22	31 R des Loriots
PONT-DU-CASSE	09/12/22	Rue du Clos de la Treille
PONT-DU-CASSE	10/01/22	19 Avenue Jean Serres
PONT-DU-CASSE	10/08/22	7 Rue des Entrepreneurs
PONT-DU-CASSE	10/12/22	24 Avenue Romy Schneider
PONT-DU-CASSE	11/05/22	Allée Jules Raimu
PONT-DU-CASSE	11/07/22	26 Imp Montaigne
PONT-DU-CASSE	13/04/22	7 R des Moineaux
PONT-DU-CASSE	13/12/22	20 Rue des Entrepreneurs
PONT-DU-CASSE	14/12/22	10 Rue du Clos de la Treille
PONT-DU-CASSE	15/12/22	4 Rue des Entrepreneurs
PONT-DU-CASSE	15/12/22	43 R des Fauvettes
PONT-DU-CASSE	16/02/22	5 Imp Francois Villon
PONT-DU-CASSE	16/12/22	31 R des Loriots
PONT-DU-CASSE	17/02/22	146 Avenue de Cahors
PONT-DU-CASSE	17/02/22	23 Avenue Jean Serres
PONT-DU-CASSE	17/03/22	22 Avenue Georges Brassens
PONT-DU-CASSE	18/02/22	17 Imp Louis de Funes
PONT-DU-CASSE	18/02/22	6809 Rue Frederic Chopin
PONT-DU-CASSE	19/10/22	10bis Rue Antonio Vivaldi
PONT-DU-CASSE	20/04/22	1 Rue Claude Francois
PONT-DU-CASSE	21/06/22	5 R Jean Gabin
PONT-DU-CASSE	23/06/22	101 Moulin de Malere
PONT-DU-CASSE	23/12/22	1975 Avenue de Cahors
PONT-DU-CASSE	24/03/22	22 Avenue Georges Brassens
PONT-DU-CASSE	25/02/22	5 Impasse de Cambillou
PONT-DU-CASSE	26/03/22	9 Imp Francois Villon
PONT-DU-CASSE	27/04/22	14 Avenue Romy Schneider
PONT-DU-CASSE	28/03/22	1 Rue Pierre Mailhe
PONT-DU-CASSE	28/12/22	8 Avenue Georges Brassens
PONT-DU-CASSE	31/01/22	40 R des Moineaux
ROQUEFORT	06/12/22	66 Route des Mûres
ROQUEFORT	10/01/22	4 Rue des Lys
ROQUEFORT	10/02/22	11 Rue du Sarthe
ROQUEFORT	12/02/22	4 Rue des Lys
ROQUEFORT	13/06/22	66 Route des Mûres
ROQUEFORT	18/10/22	18 Rue de Vert Maillan
ROQUEFORT	25/10/22	17 Rue de Vert Maillan
ROQUEFORT	27/12/22	20 Rue des Fleurs
ROQUEFORT	28/05/22	4 Rue des Lys
SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS	05/12/22	2083 Route de Goulard
SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS	07/06/22	204 Rue de Palisse
SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS	31/10/22	2083 Route de Goulard

**Synthèse des passages caméra réalisés durant l'année :**

Commune	Adresse	Linéaire Inspecté	DN & MATERIAU
AGEN	Rue Roland Goumy	160,9	AC 200
AGEN	Descoins Transmission	136,4	AC 200
AGEN	Rue Rouget de l'Isle	227,1	AC 200
AGEN	Avenue Henri Barbusse/rue J.Laffore	219,3	AC 200
AGEN	République Voltaire Garonne Moncorny Noubel	316,2	AC 200
AGEN	impasse Pesquidou	164,1	AC 200
BON ENCONTRE	Imp Gustave Flaubert / Dr Jean Bru	228	BA 200
BOE	Secteur Couronne (rue de Macayran)	400,7	PVC 200
BOE	Impasse Daubas et Rue Daubas	273	AC 160
BOE	rue de la Gare	334,4	PVC 200
CASTELCULIER	Rue de la Gravette/Rue de Lamarque et croisement avec Jean Monnet	385,4	AC 200
BOE	Avenue Bigorre face ADA	265,5	AC 200
BOE	aval Guignard, vers camp gens du voyage	197,4	BA 400
AGEN	Rue de Panot + Av de Stalingrad	103,8	AC 250
AGEN	Jacquard	100,3	AC 200
AGEN	Rue des Charretiers	137,8	AC 200
CASTELCULIER	Général de Gaulle - Maison de retraite (résidence Chênes Verts)	214,9	PVC 200
BOE	Pierre Mendes France	274	AC 200
BOE	Bateliers et Birade	181,8	AC 200
AGEN	Tchekov/PP de Riquet	161,5	AC 200 + autre 200
AGEN	Lakanal Augustins	212,7	AC 200
LAYRAC	Avenue Massenet	312,4	PVC 160
CASTELCULIER	Boulbènes	470	AC 200
AGEN	Secteur autour Barsalou Froumenty	622,8	AC 200
AGEN	Secteur 14 juillet : Prune/JL Vincens (cinéma)	160,5	PVC ET FD 200
AGEN	Avenue du Dr Jean Bru	337,9	AC 200
CASTELCULIER	Impasse de Périgueux	170,7	PVC 150
<b>TOTAL</b>		<b>6 769,5</b>	

Les ITV réalisées par Eau de Garonne vont permettre d'établir un programme de renouvellement pluriannuel.

De nombreux passages caméra ponctuels sont réalisés avec la caméra poussés mais ne sont pas répertoriés.

**Synthèse des interventions sur les postes de relevage réalisées durant l'année :**

<b>Commune</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
AGEN	108	131
ASTAFFORT	13	10
BOE	57	73
BON-ENCOTRE	18	19
BRAX	46	42
CASTELCULIER	16	20
COLAYRAC- SAINT-CIRQ	43	47
ESTILLAC	75	86
FOULAYRONNES	18	15
LAFOX	8	6
LAYRAC	18	16
LE PASSAGE	50	57
PONT-DU-CASSE	26	25
ROQUEFORT	21	15
SAINTE- COLOMBE-EN- BRUILHOIS	10	6
<b>Total</b>	<b>527</b>	<b>568</b>

Les nettoyages de PR ont été optimisés et/ou adaptés selon les besoins.

**Détail des interventions sur les postes de relevage réalisées durant l'année :**

Commune	Date	Adresse
AGEN	01/03/22	Relevage d'Agen Montanou rue Blaise de Monluc
AGEN	01/06/22	Relevage d'Agen Boyer
AGEN	01/08/22	Relevage d'Agen EMMAUS rue du Jourdain Abbé Pierre
AGEN	01/08/22	Relevage d'Agen Impasse Loisel
AGEN	01/12/22	Relevage d'Agen Boyer
AGEN	01/12/22	Relevage d'Agen Montanou rue Blaise de Monluc
AGEN	02/01/22	Relevage d'Agen Barlete avenue de Colmar
AGEN	02/01/22	Relevage d'Agen Luxembourg Bd de la liberté
AGEN	02/06/22	Relevage d'Agen Elysee Reclus
AGEN	03/01/22	Relevage d'Agen Elysee Reclus
AGEN	03/01/22	Relevage d'Agen Montanou rue Blaise de Monluc
AGEN	03/08/22	Relevage d'Agen Panot rue des Pavillons
AGEN	03/10/22	Relevage d'Agen Montanou rue Blaise de Monluc
AGEN	03/11/22	Relevage d'Agen Montanou rue Blaise de Monluc
AGEN	04/01/22	Relevage d'Agen Bd du 14 Juillet
AGEN	04/01/22	Relevage d'Agen Cartou rue du Midi
AGEN	04/01/22	Relevage d'Agen rue de Pompeyrie
AGEN	04/04/22	Relevage d'Agen Elysee Reclus
AGEN	04/04/22	Relevage d'Agen Montanou rue Blaise de Monluc
AGEN	04/10/22	Relevage d'Agen Bd du 14 Juillet
AGEN	04/10/22	Relevage d'Agen Cartou rue du Midi
AGEN	04/10/22	Relevage d'Agen Elysee Reclus
AGEN	04/10/22	Relevage d'Agen rue de Pompeyrie
AGEN	05/07/22	Relevage d'Agen rue Malatuffe
AGEN	06/05/22	Poste des PCR
AGEN	06/10/22	Relevage d'Agen Donnefort Bd docteur Messines
AGEN	06/10/22	Relevage d'Agen rue Malatuffe
AGEN	07/02/22	Relevage d'Agen Place Goya Blvd Carnot
AGEN	07/03/22	Relevage d'Agen Elysee Reclus
AGEN	07/09/22	Relevage d'Agen Elysee Reclus
AGEN	07/09/22	Relevage d'Agen Montanou rue Blaise de Monluc
AGEN	07/11/22	Relevage d'Agen Place Goya Blvd Carnot
AGEN	08/08/22	Relevage d'Agen la Saleve rue Jean Laffore
AGEN	09/02/22	Relevage d'Agen Elysee Reclus
AGEN	09/02/22	Relevage d'Agen Montanou rue Blaise de Monluc
AGEN	09/03/22	Relevage d'Agen rue Pierre Paul de Riquet
AGEN	09/11/22	Relevage d'Agen lieu dit Riols
AGEN	09/11/22	Relevage d'Agen Zone Sud Av du Maréchal Leclerc rue Espagne
AGEN	10/01/22	Relevage d'Agen Belloc Peres
AGEN	10/01/22	Relevage d'Agen Donnefort Bd docteur Messines
AGEN	10/01/22	Relevage d'Agen Impasse Loisel
AGEN	10/01/22	Relevage d'Agen rue des Laurières
AGEN	10/10/22	Relevage d'Agen Impasse du Jourdain
AGEN	11/01/22	Relevage d'Agen EMMAUS rue du Jourdain Abbé Pierre
AGEN	11/01/22	Relevage d'Agen Panot rue des Pavillons
AGEN	11/03/22	Relevage d'Agen Zone Sud Av du Maréchal Leclerc rue Espagne
AGEN	11/05/22	Relevage d'Agen Elysee Reclus
AGEN	11/05/22	Relevage d'Agen Montanou rue Blaise de Monluc
AGEN	11/10/22	Relevage d'Agen Contensou rue Lamennais

Commune	Date	Adresse
AGEN	11/10/22	Relevage d'Agen Delprat
AGEN	11/10/22	Relevage d'Agen Quai Georges Leygues
AGEN	12/01/22	Relevage d'Agen lieu dit Riols
AGEN	14/01/22	Relevage d'Agen Marché Parking Place Durand
AGEN	14/01/22	Relevage d'Agen rue Malatuffe
AGEN	16/02/22	Relevage d'Agen Bd du 14 Juillet
AGEN	17/01/22	Relevage d'Agen la Saleve rue Jean Laffore
AGEN	17/01/22	Relevage d'Agen Place Goya Blvd Carnot
AGEN	17/05/22	Relevage d'Agen Bd du 14 Juillet
AGEN	17/06/22	Relevage d'Agen rue Malatuffe
AGEN	17/10/22	Relevage d'Agen Barlete avenue de Colmar
AGEN	17/10/22	Relevage d'Agen Cartou rue du Midi
AGEN	17/10/22	Relevage d'Agen la Saleve rue Jean Laffore
AGEN	17/11/22	Relevage d'Agen Delprat
AGEN	17/11/22	Relevage d'Agen rue Pierre Paul de Riquet
AGEN	18/01/22	Relevage d'Agen rue Pierre Paul de Riquet
AGEN	18/03/22	Relevage d'Agen Impasse Edouard Lacour
AGEN	18/05/22	Relevage d'Agen Cartou rue du Midi
AGEN	18/05/22	Relevage d'Agen rue de Pompeyrie
AGEN	19/12/22	Relevage d'Agen Delprat
AGEN	19/12/22	Relevage d'Agen Luxembourg Bd de la liberté
AGEN	19/12/22	Relevage d'Agen Place Goya Blvd Carnot
AGEN	19/12/22	Relevage d'Agen rue Pierre Paul de Riquet
AGEN	20/09/22	Relevage d'Agen Delprat
AGEN	20/09/22	Relevage d'Agen rue Pierre Paul de Riquet
AGEN	21/03/22	Relevage d'Agen Contensou rue Lamennais
AGEN	21/03/22	Relevage d'Agen Quai Georges Leygues
AGEN	21/03/22	Relevage d'Agen rue Albert Camus
AGEN	21/07/22	Relevage d'Agen Elysee Reclus
AGEN	21/07/22	Relevage d'Agen Montanou rue Blaise de Monluc
AGEN	22/07/22	Relevage d'Agen Barlete avenue de Colmar
AGEN	22/07/22	Relevage d'Agen rue des Laurières
AGEN	22/08/22	Relevage d'Agen Elysee Reclus
AGEN	25/01/22	Poste des PCR
AGEN	25/02/22	Relevage d'Agen Impasse du Jourdain
AGEN	25/07/22	Relevage d'Agen Delprat
AGEN	25/07/22	Relevage d'Agen rue Pierre Paul de Riquet
AGEN	26/07/22	Relevage d'Agen Lavoisier impasse des Aygadous
AGEN	27/12/22	Relevage d'Agen Barlete avenue de Colmar
AGEN	27/12/22	Relevage d'Agen Cartou rue du Midi
AGEN	27/12/22	Relevage d'Agen Donnefort Bd docteur Messines
AGEN	27/12/22	Relevage d'Agen Elysee Reclus
AGEN	27/12/22	Relevage d'Agen Montanou rue Blaise de Monluc
AGEN	28/02/22	Relevage d'Agen Lavoisier impasse des Aygadous
AGEN	28/02/22	Relevage d'Agen rue Malatuffe
AGEN	28/04/22	Relevage d'Agen Barlete avenue de Colmar
AGEN	28/06/22	Relevage d'Agen Bd du 14 Juillet
AGEN	28/07/22	Relevage d'Agen Panot rue des Pavillons
AGEN	29/11/22	Relevage d'Agen Bd du 14 Juillet
AGEN	29/12/22	Relevage d'Agen Lavoisier impasse des Aygadous
AGEN	29/12/22	Relevage d'Agen lieu dit Riols
AGEN	29/12/22	Relevage d'Agen Panot rue des Pavillons

Commune	Date	Adresse
AGEN	29/12/22	Relevage d'Agen rue de Pompeyrie
AGEN	30/09/22	Relevage d'Agen Marché Parking Place Durand
AGEN	31/03/22	Relevage d'Agen Delprat
AGEN	31/05/22	Relevage d'Agen Donnefort Bd docteur Messines
AGEN	31/05/22	Relevage d'Agen Montanou rue Blaise de Monluc
AGEN	31/08/22	Relevage d'Agen rue Albert Camus
AGEN	31/08/22	Relevage d'Agen rue Pierre Paul de Riquet
ASTAFFORT	01/02/22	Alimentation Eau Brute
ASTAFFORT	05/05/22	Alimentation Eau Brute
ASTAFFORT	06/12/22	Alimentation Eau Brute
ASTAFFORT	09/11/22	Alimentation Eau Brute
ASTAFFORT	13/09/22	Alimentation Eau Brute
ASTAFFORT	17/10/22	Alimentation Eau Brute
ASTAFFORT	18/05/22	Relevage d'Astaffort ZA la Bordeneuve
ASTAFFORT	23/03/22	Relevage d'Astaffort ZA la Bordeneuve
ASTAFFORT	24/08/22	Alimentation Eau Brute
ASTAFFORT	25/10/22	Relevage d'Astaffort ZA la Bordeneuve
ASTAFFORT	26/04/22	Alimentation Eau Brute
ASTAFFORT	27/06/22	Alimentation Eau Brute
ASTAFFORT	28/02/22	Alimentation Eau Brute
BOE	01/03/22	Relevage de Boé Parc Aquitaine rue de la Couronne
BOE	01/09/22	Relevage de Boé Trenque Lamothe Magnac Allée Joseph Lacroix
BOE	02/02/22	Relevage de Boé Lacour rue Mendés France
BOE	02/02/22	Relevage de Boé Trenque Lamothe Magnac Allée Joseph Lacroix
BOE	02/11/22	Relevage de Boé Trenque Lamothe Magnac Allée Joseph Lacroix
BOE	03/01/22	Relevage de Boé Parc Aquitaine rue de la Couronne
BOE	03/01/22	Relevage de Boé Trenque Lamothe Magnac Allée Joseph Lacroix
BOE	03/08/22	Relevage de Boé Trenque Lamothe Magnac Allée Joseph Lacroix
BOE	03/10/22	Relevage de Boé Parc Aquitaine rue de la Couronne
BOE	04/01/22	Relevage de Boé Saint Pierre de Gaubert bourg - des Pêcheurs
BOE	04/10/22	Relevage de Boé Trenque Lamothe Magnac Allée Joseph Lacroix
BOE	05/04/22	Relevage de Boé Parc Aquitaine rue de la Couronne
BOE	05/07/22	Relevage de Boé Lacour rue Mendés France
BOE	07/03/22	Relevage de Boé Trenque Lamothe Magnac Allée Joseph Lacroix
BOE	07/09/22	Relevage de Boé Parc Aquitaine rue de la Couronne
BOE	09/02/22	Relevage de Boé Parc Aquitaine rue de la Couronne
BOE	11/05/22	Relevage de Boé Trenque Lamothe Magnac Allée Joseph Lacroix
BOE	11/10/22	Relevage de Boé Id Tournadel rue de la Glacière
BOE	11/10/22	Relevage de Boé Lotissement Roux rue de la Moisson
BOE	12/10/22	Relevage de Boé Couronne rue Jean Rostand Id Lacarrerottes
BOE	12/10/22	Relevage de Boé la Croix rue Georges Bizet
BOE	12/10/22	Relevage de Boé la Pastourelle Allée Fonbarade
BOE	12/10/22	Relevage de Boé Talou rue docteur Louis Brocq
BOE	13/07/22	Relevage de Boé Lacour rue Mendés France
BOE	15/06/22	Relevage de Boé Parc Aquitaine rue de la Couronne
BOE	16/09/22	Relevage de Boé ZAC de Fabas

Commune	Date	Adresse
BOE	16/11/22	Relevage de Boé Lacour rue Mendés France
BOE	17/05/22	Relevage de Boé Parc Aquitaine rue de la Couronne
BOE	17/05/22	Relevage de Boé Saint Pierre de Gaubert bourg - des Pêcheurs
BOE	17/10/22	Relevage de Boé Allée de Fonbarrade
BOE	17/10/22	Relevage de Boé Cancelles - Gare
BOE	17/10/22	Relevage de Boé ZI Boé Id Caillaba avenue de la Liberté
BOE	19/12/22	Relevage de Boé Lacour rue Mendés France
BOE	20/09/22	Relevage de Boé ZI Boé Duscio Av Georges Guignard
BOE	21/03/22	Relevage de Boé Couronne rue Jean Rostand Id Lacarrerottes
BOE	21/03/22	Relevage de Boé la Pastourelle Allée Fonbarade
BOE	21/03/22	Relevage de Boé Id Tournadel rue de la Glacière
BOE	21/03/22	Relevage de Boé Lotissement Roux rue de la Moisson
BOE	21/03/22	Relevage de Boé ZI Boé Id Caillaba avenue de la Liberté
BOE	21/07/22	Relevage de Boé Parc Aquitaine rue de la Couronne
BOE	21/09/22	Relevage de Boé ZAC de Fabas
BOE	21/12/22	Relevage de Boé bourg quai de la Garonne
BOE	22/03/22	Relevage de Boé Allée de Fonbarrade
BOE	22/03/22	Relevage de Boé la Croix rue Georges Bizet
BOE	22/07/22	Relevage de Boé Trenque Lamothe Magnac Allée Joseph Lacroix
BOE	22/08/22	Relevage de Boé Parc Aquitaine rue de la Couronne
BOE	23/03/22	Relevage de Boé Cancelles - Gare
BOE	24/01/22	Relevage de Boé Lacour rue Mendés France
BOE	24/01/22	Relevage de Boé ZI Boé Duscio Av Georges Guignard
BOE	24/03/22	Relevage de Boé bourg quai de la Garonne
BOE	25/02/22	Relevage de Boé Talou rue docteur Louis Brocq
BOE	25/10/22	Relevage de Boé bourg quai de la Garonne
BOE	27/10/22	Relevage de Boé Parc Aquitaine rue de la Couronne
BOE	28/04/22	Relevage de Boé Trenque Lamothe Magnac Allée Joseph Lacroix
BOE	29/06/22	Relevage de Boé Trenque Lamothe Magnac Allée Joseph Lacroix
BOE	29/11/22	Relevage de Boé Parc Aquitaine rue de la Couronne
BOE	31/08/22	Relevage de Boé Saint Pierre de Gaubert bourg - des Pêcheurs
BON-ENCONTRE	01/03/22	Relevage de Bon-Encontre lot. Lafon Pierre de Coubertin
BON-ENCONTRE	04/04/22	Relevage de Bon-Encontre Canal Varennes
BON-ENCONTRE	09/03/22	Relevage de Bon-Encontre Canal Varennes
BON-ENCONTRE	11/02/22	Relevage de Bon-Encontre Id Raillassis Pecau Cazalet
BON-ENCONTRE	16/02/22	Relevage de Bon-Encontre Bidalet rue du Jourdain
BON-ENCONTRE	16/02/22	Relevage de Bon-Encontre Lamartine rue Jean Jacques Rousseau
BON-ENCONTRE	16/02/22	Relevage de Bon-Encontre Id Pe de Mul rte de Pecau
BON-ENCONTRE	16/02/22	Relevage de Bon-Encontre lot. Lafon Pierre de Coubertin
BON-ENCONTRE	21/10/22	Relevage de Bon-Encontre Bidalet rue du Jourdain
BON-ENCONTRE	23/02/22	Relevage de Bon-Encontre Barre Gamet
BON-ENCONTRE	23/02/22	Relevage de Bon-Encontre Id Raillassis Pecau Cazalet
BON-ENCONTRE	24/10/22	Relevage de Bon-Encontre Barre Gamet
BON-ENCONTRE	24/10/22	Relevage de Bon-Encontre Id Pe de Mul rte de Pecau
BON-ENCONTRE	24/10/22	Relevage de Bon-Encontre Id Raillassis Pecau Cazalet
BON-ENCONTRE	25/10/22	Relevage de Bon-Encontre Lamartine rue Jean Jacques Rousseau
BON-ENCONTRE	25/10/22	Relevage de Bon-Encontre lot. Lafon Pierre de Coubertin
BON-ENCONTRE	27/10/22	Relevage de Bon-Encontre Saint Vincent des Cors

Commune	Date	Adresse
BON-ENCOTRE	31/01/22	Relevage de Bon-Encontre Saint Vincent des Cors
BRAX	02/12/22	Poste Relevage Entrée
BRAX	04/10/22	Relevage de Brax Bourg Centre Av des Landes
BRAX	04/10/22	Relevage de Brax Bourg Revignan (ancienne STEP Bourg)
BRAX	04/10/22	Relevage de Brax chemin de Sarron
BRAX	04/10/22	Relevage de Brax Gayot Barrail (ancienne STEP Gayot)
BRAX	04/10/22	Relevage de Brax Impasse de Lamothe
BRAX	04/10/22	Relevage de Brax Lotissement Bords de Gascogne
BRAX	04/10/22	Relevage de Brax rue pont de Lassalle
BRAX	05/01/22	Relevage de Brax Gayot Barrail (ancienne STEP Gayot)
BRAX	05/10/22	Relevage de Brax Calamane chemin de Bellegarde
BRAX	07/04/22	Relevage de Brax Gayot Barrail (ancienne STEP Gayot)
BRAX	08/03/22	Poste Relevage Entrée
BRAX	08/03/22	Poste Toutes Eaux
BRAX	08/03/22	Relevage de Brax chemin de Fonfrede
BRAX	08/03/22	Relevage de Brax chemin de l'Apothicaire
BRAX	12/09/22	Poste Relevage Entrée
BRAX	14/02/22	Relevage de Brax Bourg Revignan (ancienne STEP Bourg)
BRAX	14/02/22	Relevage de Brax Gayot Barrail (ancienne STEP Gayot)
BRAX	16/11/22	Relevage de Brax chemin de l'Apothicaire
BRAX	17/05/22	Relevage de Brax Bourg Revignan (ancienne STEP Bourg)
BRAX	17/10/22	Relevage de Brax Bourg Revignan (ancienne STEP Bourg)
BRAX	17/10/22	Relevage de Brax Charmilles impasse du Cèdre
BRAX	17/10/22	Relevage de Brax Gayot Barrail (ancienne STEP Gayot)
BRAX	21/10/22	Poste Relevage Entrée
BRAX	23/05/22	Poste Relevage Entrée
BRAX	23/11/22	Relevage de Brax chemin de Fonfrede
BRAX	24/01/22	Poste Relevage Entrée
BRAX	24/01/22	Relevage de Brax Bourg Revignan (ancienne STEP Bourg)
BRAX	25/11/22	Relevage de Brax Gayot Barrail (ancienne STEP Gayot)
BRAX	26/04/22	Relevage de Brax Lotissement Bords de Gascogne
BRAX	26/04/22	Relevage de Brax rue pont de Lassalle
BRAX	26/07/22	Relevage de Brax Gayot Barrail (ancienne STEP Gayot)
BRAX	26/12/22	Relevage de Brax Bourg Revignan (ancienne STEP Bourg)
BRAX	26/12/22	Relevage de Brax Gayot Barrail (ancienne STEP Gayot)
BRAX	27/04/22	Relevage de Brax Bourg Centre Av des Landes
BRAX	27/07/22	Relevage de Brax Bourg Revignan (ancienne STEP Bourg)
BRAX	27/07/22	Relevage de Brax chemin de Fonfrede
BRAX	27/07/22	Relevage de Brax chemin de l'Apothicaire
BRAX	28/01/22	Poste Toutes Eaux
BRAX	28/04/22	Relevage de Brax Calamane chemin de Bellegarde
BRAX	28/04/22	Relevage de Brax chemin de Sarron
BRAX	28/04/22	Relevage de Brax Impasse de Lamothe
BRAX	28/10/22	Poste Relevage Entrée
BRAX	28/10/22	Poste Toutes Eaux
BRAX	30/06/22	Poste Relevage Entrée
BRAX	31/08/22	Poste Relevage Entrée
CASTELCULIER	04/04/22	Relevage Castelculier - ZAC Carbouneres
CASTELCULIER	05/10/22	Relevage de Castelculier ZI Jean Malèze rue Didier Lapeyre
CASTELCULIER	06/10/22	Relevage Castelculier - ZAC Carbouneres
CASTELCULIER	10/11/22	Relevage de Castelculier La Tuque ZAC Trignac Joseph Teulere
CASTELCULIER	10/11/22	Relevage de Castelculier Mauzac Lantheronne - Las Cavailles

Commune	Date	Adresse
CASTELCULIER	10/11/22	Relevage de Casteculier Pech Mauzac
CASTELCULIER	13/06/22	Relevage de Casteculier La Tuque ZAC Trignac Joseph Teulere
CASTELCULIER	14/11/22	Relevage de Casteculier ZI Jean Malèze rue Didier Lapeyre
CASTELCULIER	15/12/22	STEP de Casteculier Jean Malèze
CASTELCULIER	16/11/22	Relevage de Casteculier Vitrac Id Majourelle
CASTELCULIER	17/11/22	Relevage de Casteculier Le Burga Id Bondonnie
CASTELCULIER	18/05/22	Relevage de Casteculier Le Burga Id Bondonnie
CASTELCULIER	18/05/22	Relevage de Casteculier Pech Mauzac
CASTELCULIER	19/05/22	Relevage de Casteculier Mauzac Lantheronne - Las Cavailles
CASTELCULIER	19/05/22	Relevage de Casteculier Vitrac Id Majourelle
CASTELCULIER	21/12/22	Relevage de Casteculier Pech Mauzac
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	01/03/22	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Principal Ld Terres du Bourg
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	01/03/22	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Stade Cocard
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	02/11/22	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Stade Cocard
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	03/08/22	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Principal Ld Terres du Bourg
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	03/11/22	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Allée du Fangot
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	03/11/22	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Principal Ld Terres du Bourg
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	03/11/22	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Sablou
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	04/01/22	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Principal Ld Terres du Bourg
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	04/01/22	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Stade Cocard
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	04/04/22	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Principal Ld Terres du Bourg
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	05/12/22	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Principal Ld Terres du Bourg
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	06/10/22	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Principal Ld Terres du Bourg
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	06/10/22	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Stade Cocard
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	07/03/22	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Jugan route de Dangosse
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	07/11/22	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq RN 113 Av de la Libération
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	08/07/22	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Principal Ld Terres du Bourg
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	08/11/22	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq RN 113 Av de la Libération
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	11/03/22	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Id Corne Rte de Vigouroux
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	11/05/22	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Principal Ld Terres du Bourg
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	14/03/22	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Allée du Fangot
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	14/03/22	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Caillaou rte de Ribes Lary
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	14/03/22	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq RN 113 Av de la Libération
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	14/03/22	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Sablou
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	16/06/22	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Jugan route de Dangosse
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	17/03/22	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Ecole Id Labarthe
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	17/03/22	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Zone Artisanale (ZI FAC)
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	17/11/22	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Id Corne Rte de Vigouroux
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	18/05/22	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Stade Cocard
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	18/10/22	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Caillaou rte de Ribes Lary
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	18/10/22	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Ecole Id Labarthe
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	18/10/22	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Zone Artisanale (ZI FAC)
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	20/10/22	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Jugan route de Dangosse
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	21/12/22	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Stade Cocard
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	23/02/22	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Principal Ld Terres du Bourg
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	24/01/22	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Ancienne STEP Id Fangot
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	27/07/22	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Allée du Fangot
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	27/07/22	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Caillaou rte de Ribes Lary
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	27/07/22	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Ecole Id Labarthe
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	27/07/22	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq RN 113 Av de la Libération
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	27/07/22	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Sablou
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	27/07/22	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Stade Cocard

Commune	Date	Adresse
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	27/07/22	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Zone Artisanale (ZI FAC)
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	30/05/22	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Principal Ld Terres du Bourg
ESTILLAC	01/04/22	Relevage d'Estillac Chemin de la Justice
ESTILLAC	01/08/22	Traitement secondaire
ESTILLAC	01/12/22	Relevage d'Estillac Agropole 1 alimenté STEP Agropole Saylat
ESTILLAC	02/02/22	Relevage d'Estillac Allée Derrière le bois
ESTILLAC	02/02/22	Relevage d'Estillac Chemin de la Justice
ESTILLAC	02/02/22	Relevage d'Estillac Id puits de Carrere Route des Nauzes
ESTILLAC	02/11/22	Relevage d'Estillac Clinique vétérinaire Mestre Marty
ESTILLAC	02/11/22	Traitement secondaire
ESTILLAC	02/12/22	Relevage d'Estillac Agropole n°2 chemin du Saylat Lasserre
ESTILLAC	03/01/22	Relevage d'Estillac Agropole n°2 chemin du Saylat Lasserre
ESTILLAC	03/01/22	Traitement secondaire
ESTILLAC	03/10/22	Relevage d'Estillac Agropole 1 alimenté STEP Agropole Saylat
ESTILLAC	03/10/22	Relevage d'Estillac Agropole n°2 chemin du Saylat Lasserre
ESTILLAC	03/10/22	Traitement secondaire
ESTILLAC	04/03/22	Relevage d'Estillac Agropole 1 alimenté STEP Agropole Saylat
ESTILLAC	04/03/22	Relevage d'Estillac Agropole n°2 chemin du Saylat Lasserre
ESTILLAC	04/04/22	Relevage d'Estillac Agropole 1 alimenté STEP Agropole Saylat
ESTILLAC	04/04/22	Relevage d'Estillac Agropole n°2 chemin du Saylat Lasserre
ESTILLAC	04/04/22	Traitement secondaire
ESTILLAC	04/07/22	Traitement secondaire
ESTILLAC	05/09/22	Traitement secondaire
ESTILLAC	05/12/22	Traitement secondaire
ESTILLAC	07/02/22	Relevage d'Estillac Agropole n°2 chemin du Saylat Lasserre
ESTILLAC	07/02/22	Relevage d'Estillac Chemin de la Justice
ESTILLAC	07/06/22	Traitement secondaire
ESTILLAC	07/10/22	Relevage d'Estillac Allée Derrière le bois
ESTILLAC	07/10/22	Relevage d'Estillac Chemin de la Justice
ESTILLAC	07/10/22	Relevage d'Estillac Id Chemin du Bosc Chemin des Vergers
ESTILLAC	07/10/22	Relevage d'Estillac Id puits de Carrere Route des Nauzes
ESTILLAC	07/11/22	Traitement secondaire
ESTILLAC	08/02/22	Relevage d'Estillac Agropole 1 alimenté STEP Agropole Saylat
ESTILLAC	09/11/22	Relevage d'Estillac Agropole 1 alimenté STEP Agropole Saylat
ESTILLAC	10/10/22	Traitement secondaire
ESTILLAC	11/02/22	Relevage d'Estillac Chemin de la Justice
ESTILLAC	11/05/22	Relevage d'Estillac Agropole 1 alimenté STEP Agropole Saylat
ESTILLAC	11/05/22	Relevage d'Estillac Agropole n°2 chemin du Saylat Lasserre
ESTILLAC	11/07/22	Traitement secondaire
ESTILLAC	12/09/22	Traitement secondaire
ESTILLAC	12/12/22	Traitement secondaire
ESTILLAC	13/06/22	Traitement secondaire
ESTILLAC	14/03/22	Traitement secondaire
ESTILLAC	14/11/22	Traitement secondaire
ESTILLAC	15/06/22	Relevage d'Estillac Agropole 1 alimenté STEP Agropole Saylat
ESTILLAC	15/06/22	Relevage d'Estillac Allée Derrière le bois
ESTILLAC	15/06/22	Relevage d'Estillac Id puits de Carrere Route des Nauzes
ESTILLAC	16/05/22	Alimentation Eau Brute
ESTILLAC	16/05/22	Traitement secondaire
ESTILLAC	16/06/22	Relevage d'Estillac Agropole n°2 chemin du Saylat Lasserre
ESTILLAC	17/05/22	Relevage d'Estillac Clinique vétérinaire Mestre Marty
ESTILLAC	17/10/22	Traitement secondaire

Commune	Date	Adresse
ESTILLAC	18/07/22	Traitement secondaire
ESTILLAC	19/09/22	Traitement secondaire
ESTILLAC	20/06/22	Traitement secondaire
ESTILLAC	20/07/22	Relevage d'Estillac Agropole 1 alimenté STEP Agropole Saylat
ESTILLAC	21/03/22	Traitement secondaire
ESTILLAC	21/07/22	Relevage d'Estillac Agropole n°2 chemin du Saylat Lasserre
ESTILLAC	21/11/22	Relevage d'Estillac Agropole n°2 chemin du Saylat Lasserre
ESTILLAC	21/11/22	Traitement secondaire
ESTILLAC	22/08/22	Relevage d'Estillac Agropole 1 alimenté STEP Agropole Saylat
ESTILLAC	22/08/22	Traitement secondaire
ESTILLAC	23/05/22	Traitement secondaire
ESTILLAC	24/01/22	Traitement secondaire
ESTILLAC	24/10/22	Traitement secondaire
ESTILLAC	25/07/22	Traitement secondaire
ESTILLAC	26/12/22	Traitement secondaire
ESTILLAC	27/06/22	Traitement secondaire
ESTILLAC	27/09/22	Traitement secondaire
ESTILLAC	28/04/22	Relevage d'Estillac Id Chemin du Bosc Chemin des Vergers
ESTILLAC	28/12/22	Traitement secondaire
ESTILLAC	29/03/22	Traitement secondaire
ESTILLAC	29/08/22	Relevage d'Estillac Agropole 1 alimenté STEP Agropole Saylat
ESTILLAC	29/08/22	Relevage d'Estillac Agropole n°2 chemin du Saylat Lasserre
ESTILLAC	29/08/22	Traitement secondaire
ESTILLAC	30/05/22	Traitement secondaire
ESTILLAC	31/08/22	Relevage d'Estillac Agropole n°2 chemin du Saylat Lasserre
FOULAYRONNES	01/06/22	Relevage de Foulayronnes rue Hector Berlioz Grande Muraille
FOULAYRONNES	02/06/22	Relevage de Foulayronnes chemin de Pejouan
FOULAYRONNES	02/12/22	Relevage de Foulayronnes chemin de Grabiât
FOULAYRONNES	02/12/22	Relevage de Foulayronnes chemin de Pejouan
FOULAYRONNES	03/11/22	Relevage de Foulayronnes Hopital Avenue d'Agen
FOULAYRONNES	04/04/22	Relevage de Foulayronnes Ferrou ECOvillage
FOULAYRONNES	04/04/22	Relevage de Foulayronnes rue Marcel Pagnol
FOULAYRONNES	04/10/22	Relevage de Foulayronnes chemin de Grabiât
FOULAYRONNES	05/12/22	Relevage de Foulayronnes rue Hector Berlioz Grande Muraille
FOULAYRONNES	06/10/22	Relevage de Foulayronnes Ferrou ECOvillage
FOULAYRONNES	11/10/22	Relevage de Foulayronnes rue Marcel Pagnol
FOULAYRONNES	12/01/22	Relevage de Foulayronnes Hopital Avenue d'Agen
FOULAYRONNES	13/06/22	Relevage de Foulayronnes Emile Zola
FOULAYRONNES	15/12/22	Relevage de Foulayronnes Emile Zola
FOULAYRONNES	16/11/22	Relevage de Foulayronnes rue Marcel Pagnol
FOULAYRONNES	22/11/22	Relevage de Foulayronnes rue Marcel Pagnol
FOULAYRONNES	29/06/22	Relevage de Foulayronnes chemin de Grabiât
FOULAYRONNES	29/12/22	Relevage de Foulayronnes Hopital Avenue d'Agen
LAFOX	06/10/22	Relevage de Lafox RN 113 Pont de la Séoune
LAFOX	10/01/22	Relevage de Lafox RN 113 Pont de la Séoune
LAFOX	13/06/22	Relevage de Lafox RN 113 Pont de la Séoune
LAFOX	13/06/22	Relevage de Lafox St Louis La Gravette (ancienne STEP)
LAFOX	19/08/22	Relevage de Lafox St Louis La Gravette (ancienne STEP)
LAFOX	19/09/22	Relevage de Lafox St Louis La Gravette (ancienne STEP)
LAFOX	23/11/22	Relevage de Lafox St Louis La Gravette (ancienne STEP)
LAFOX	28/11/22	Relevage de Lafox RN 113 Pont de la Séoune
LAYRAC	05/01/22	Relevage de Layrac n°3 rue Marceau

Commune	Date	Adresse
LAYRAC	05/01/22	Relevage de Layrac n°5 avenue de la gare
LAYRAC	05/09/22	Relevage de Layrac n°2 chemin du Papet Chemin de Verdun
LAYRAC	05/09/22	Relevage de Layrac n°3 rue Marceau
LAYRAC	05/09/22	Relevage de Layrac n°4 chemin de l'Abattoir Id Monseigne
LAYRAC	05/09/22	Relevage de Layrac n°5 avenue de la gare
LAYRAC	06/01/22	Relevage de Layrac n°1 Barry Avenue d'Etigny
LAYRAC	06/01/22	Relevage de Layrac n°2 chemin du Papet Chemin de Verdun
LAYRAC	06/07/22	Relevage de Layrac n°1 Barry Avenue d'Etigny
LAYRAC	06/07/22	Relevage de Layrac n°2 chemin du Papet Chemin de Verdun
LAYRAC	06/07/22	Relevage de Layrac n°4 chemin de l'Abattoir Id Monseigne
LAYRAC	08/02/22	Relevage de Layrac n°3 rue Marceau
LAYRAC	17/05/22	Relevage de Layrac n°3 rue Marceau
LAYRAC	17/05/22	Relevage de Layrac n°4 chemin de l'Abattoir Id Monseigne
LAYRAC	17/05/22	Relevage de Layrac n°5 avenue de la gare
LAYRAC	18/05/22	Relevage de Layrac n°2 chemin du Papet Chemin de Verdun
LAYRAC	23/05/22	Relevage de Layrac n°1 Barry Avenue d'Etigny
LAYRAC	25/10/22	Relevage de Layrac n°1 Barry Avenue d'Etigny
LE PASSAGE	02/02/22	Relevage du Passage rue des Bleuets
LE PASSAGE	02/02/22	Relevage du Passage Station Ratier - Ambroise Paré
LE PASSAGE	02/06/22	Relevage du Passage chemin des Fleurs
LE PASSAGE	02/06/22	Relevage du Passage ERPI Malakoff avenue du Bruilhois - D931
LE PASSAGE	02/06/22	Relevage du Passage rue des Bleuets
LE PASSAGE	02/11/22	Relevage du Passage ERPI Malakoff avenue du Bruilhois - D931
LE PASSAGE	03/08/22	Relevage du Passage Clos de Saubiot - Molière
LE PASSAGE	05/10/22	Relevage du Passage Clos de Saubiot - Molière
LE PASSAGE	05/10/22	Relevage du Passage ERPI Malakoff avenue du Bruilhois - D931
LE PASSAGE	05/10/22	Relevage du Passage lot. Clos du Passage rue A. Dumas
LE PASSAGE	05/10/22	Relevage du Passage rue des glaïeuls
LE PASSAGE	05/10/22	Relevage du Passage Rue du Trech
LE PASSAGE	05/10/22	Relevage du Passage V.C N°12 - Malakoff
LE PASSAGE	06/10/22	Relevage du Passage Av de L'europe - Candebou
LE PASSAGE	06/10/22	Relevage du Passage Castagnots Chemin du Limport
LE PASSAGE	06/10/22	Relevage du Passage chemin des Fleurs
LE PASSAGE	06/10/22	Relevage du Passage Monbusc rue Sacha Guitry Cimetière
LE PASSAGE	06/10/22	Relevage du Passage rue Victor Duruy
LE PASSAGE	07/06/22	Relevage du Passage Clos de Saubiot - Molière
LE PASSAGE	07/06/22	Relevage du Passage rue des glaïeuls
LE PASSAGE	07/06/22	Relevage du Passage Rue du Trech
LE PASSAGE	07/06/22	Relevage du Passage rue Pierre Ronsard
LE PASSAGE	07/06/22	Relevage du Passage Station Ratier - Ambroise Paré
LE PASSAGE	07/06/22	Relevage du Passage Vigneau Tucom
LE PASSAGE	07/10/22	Relevage du Passage rue des Bleuets
LE PASSAGE	10/03/22	Relevage du Passage rue Pierre Ronsard
LE PASSAGE	10/03/22	Relevage du Passage V.C N°12 - Malakoff
LE PASSAGE	10/03/22	Relevage du Passage Vigneau Tucom
LE PASSAGE	11/10/22	Relevage du Passage Station Ratier - Ambroise Paré
LE PASSAGE	15/02/22	Relevage du Passage Castagnots Chemin du Limport
LE PASSAGE	15/02/22	Relevage du Passage Clos de Saubiot - Molière
LE PASSAGE	15/02/22	Relevage du Passage Monbusc rue Sacha Guitry Cimetière
LE PASSAGE	15/02/22	Relevage du Passage Rue du Trech
LE PASSAGE	15/02/22	Relevage du Passage rue Victor Duruy
LE PASSAGE	15/06/22	Relevage du Passage Castagnots Chemin du Limport

Commune	Date	Adresse
LE PASSAGE	15/06/22	Relevage du Passage rue Victor Duruy
LE PASSAGE	15/06/22	Relevage du Passage V.C N°12 - Malakoff
LE PASSAGE	15/11/22	Relevage du Passage rue Pierre Ronsard
LE PASSAGE	16/06/22	Relevage du Passage Av de L'europe - Candebou
LE PASSAGE	20/12/22	Relevage du Passage rue Frédéric Mistral
LE PASSAGE	21/03/22	Relevage du Passage Av de L'europe - Candebou
LE PASSAGE	21/03/22	Relevage du Passage chemin des Fleurs
LE PASSAGE	21/03/22	Relevage du Passage rue des glaïeuls
LE PASSAGE	22/08/22	Relevage du Passage Monbusc rue Sacha Guitry Cimetière
LE PASSAGE	24/03/22	Relevage du Passage Av de L'europe - Candebou
LE PASSAGE	24/11/22	Relevage du Passage rue Pierre Ronsard
LE PASSAGE	31/03/22	Relevage du Passage lot. Clos du Passage rue A. Dumas
PONT-DU-CASSE	09/11/22	Relevage de Pont du Casse Borie 2 rue Verlaine
PONT-DU-CASSE	09/11/22	Relevage de Pont du Casse Lotissement Poujade rue Moineaux
PONT-DU-CASSE	10/03/22	Poste toutes eaux
PONT-DU-CASSE	12/09/22	Relevage de Pont du Casse Balade rue Charles de Gaulle
PONT-DU-CASSE	13/09/22	Relevage de Pont du Casse ZA Moulin de Malère Pré du Moulin
PONT-DU-CASSE	14/09/22	Relevage de Pont du Casse Lot communal résidence des Erables
PONT-DU-CASSE	15/12/22	Poste toutes eaux
PONT-DU-CASSE	16/02/22	Relevage de Pont du Casse Balade rue Charles de Gaulle
PONT-DU-CASSE	16/02/22	Relevage de Pont du Casse Lotissement Poujade rue Moineaux
PONT-DU-CASSE	18/10/22	Relevage de Pont du Casse Candelié rue Tenbury Wells
PONT-DU-CASSE	18/10/22	Relevage de Pont du Casse Gascogne Palmipède rte St Arnaud
PONT-DU-CASSE	18/10/22	Relevage de Pont du Casse Lot communal résidence des Erables
PONT-DU-CASSE	18/10/22	Relevage de Pont du Casse Vigneau rue des Dalhias RD656
PONT-DU-CASSE	19/10/22	Relevage de Pont du Casse Borie 1 rue Georges Brassens
PONT-DU-CASSE	19/10/22	Relèvement
PONT-DU-CASSE	20/05/22	Relevage de Pont du Casse Gascogne Palmipède rte St Arnaud
PONT-DU-CASSE	20/05/22	Relevage de Pont du Casse Vigneau rue des Dalhias RD656
PONT-DU-CASSE	21/01/22	Relevage de Pont du Casse ZA Moulin de Malère Pré du Moulin
PONT-DU-CASSE	22/03/22	Relevage de Pont du Casse ZA Moulin de Malère Pré du Moulin
PONT-DU-CASSE	24/08/22	Relevage de Pont du Casse Gascogne Palmipède rte St Arnaud
PONT-DU-CASSE	28/01/22	Poste toutes eaux
PONT-DU-CASSE	28/03/22	Relevage de Pont du Casse Gascogne Palmipède rte St Arnaud
PONT-DU-CASSE	30/05/22	Relevage de Pont du Casse Candelié rue Tenbury Wells
PONT-DU-CASSE	31/03/22	Relevage de Pont du Casse Gascogne Palmipède rte St Arnaud
PONT-DU-CASSE	31/05/22	Relevage de Pont du Casse Borie 1 rue Georges Brassens
PONT-DU-CASSE	31/05/22	Relevage de Pont du Casse Lot communal résidence des Erables
ROQUEFORT	01/08/22	Relevage de Roquefort rue des Tournesols
ROQUEFORT	02/01/22	Relevage de Roquefort n°3 lieu dit Rames
ROQUEFORT	03/11/22	Relevage de Roquefort Lotissement des Anets
ROQUEFORT	17/01/22	Relevage de Roquefort rue des Tournesols
ROQUEFORT	17/01/22	Relevage de Roquefort rue du Hameau de Lasclèdes
ROQUEFORT	19/01/22	Relevage de Roquefort Fonroche Sun Valley
ROQUEFORT	19/01/22	Relevage de Roquefort n°1 La Muraillette rue de La Palanque
ROQUEFORT	19/01/22	Relevage de Roquefort n°2 rue de la Plaine
ROQUEFORT	19/01/22	Relevage de Roquefort n°4 route de cocard
ROQUEFORT	24/01/22	Relevage de Roquefort Lotissement des Anets
ROQUEFORT	25/08/22	Relevage de Roquefort Fonroche Sun Valley
ROQUEFORT	25/08/22	Relevage de Roquefort n°3 lieu dit Rames
ROQUEFORT	26/08/22	Relevage de Roquefort n°4 route de cocard
ROQUEFORT	28/12/22	Relevage de Roquefort n°1 La Muraillette rue de La Palanque

Commune	Date	Adresse
ROQUEFORT	28/12/22	Relevage de Roquefort n°4 route de cocard
ROQUEFORT	29/07/22	Relevage de Roquefort n°1 La Muraillette rue de La Palanque
ROQUEFORT	29/07/22	Relevage de Roquefort n°2 rue de la Plaine
ROQUEFORT	29/07/22	Relevage de Roquefort rue du Hameau de Lascledes
ROQUEFORT	30/12/22	Relevage de Roquefort Lotissement des Anets
ROQUEFORT	30/12/22	Relevage de Roquefort n°2 rue de la Plaine
ROQUEFORT	30/12/22	Relevage de Roquefort n°3 lieu dit Rames
SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS	14/12/22	Relevage de Sainte Colombe en Bruilhois Chemin de Garrouset
SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS	25/01/22	Relevage de Sainte Colombe en Bruilhois Hameau de Goulard
SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS	25/01/22	Relevage de Sainte Colombe en Bruilhois Hameau de Méron
SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS	25/01/22	Relevage de Sainte Colombe en Bruilhois RD296 Peyrouet Bidet
SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS	25/08/22	Relevage de Sainte Colombe en Bruilhois Hameau de Goulard
SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS	25/08/22	Relevage de Sainte Colombe en Bruilhois Hameau de Méron
SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS	25/08/22	Relevage de Sainte Colombe en Bruilhois RD296 Peyrouet Bidet
SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS	26/12/22	Relevage de Sainte Colombe en Bruilhois Hameau de Goulard
SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS	26/12/22	Relevage de Sainte Colombe en Bruilhois Hameau de Méron
SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS	26/12/22	Relevage de Sainte Colombe en Bruilhois RD296 Peyrouet Bidet

**Interventions de débouchage ponctuel de réseaux/branchements avec RIOR/Cannes/Aspiratrice** : (liste non complète, intitulé spécifique dans outil d'ordonnancement – d'autres opérations de débouchage sont été réalisés par la RIOR)

Commune	Date	Adresse
AGEN	23/06/22	39 Rue Joliot Curie
AGEN	03/07/22	Place des Vignes
AGEN	02/11/22	70 Rue Rouget de Lisle
AGEN	03/11/22	342 Rue de Rodrigues
AGEN	07/11/22	38 Rue Auguste Gue
AGEN	07/11/22	63 Rue Camille Desmoulin
AGEN	09/11/22	45 Rue Ernest Sarrou
AGEN	25/11/22	12 Impasse de Belgique
AGEN	02/12/22	516 Avenue du Général Leclerc
AGEN	19/12/22	30 Rue Marceau
AGEN	31/12/22	263 Rue de Gravissat
ASTAFFORT	17/10/22	3 Avenue de la Plateforme
BOE	04/11/22	2 Square de la Republique
BON-ENCONTRE	09/11/22	14 Rue d'Alembert
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	31/10/22	312 route de Saint Jean de Vigouroux
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	03/11/22	10 rue des Eucalyptus
ESTILLAC	22/10/22	11 Che de Montalivet
FOULAYRONNES	09/07/22	4 Rue Hector Berlioz
LE PASSAGE	07/03/22	27 Rue de l'Ecussan
LE PASSAGE	03/11/22	1 Allée de la Miolle
LE PASSAGE	07/11/22	10 Rue Sadi Carnot
LE PASSAGE	21/11/22	Rue des Eglantines
ROQUEFORT	23/06/22	2 Rue des Lys

## LES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE

### Les interventions de maintenance 2ème niveau

#### Synthèse des interventions de maintenance 2ème niveau

Commune	Curatif
-	1
AGEN	29
BOE	11
Boé	5
BRAX	3
CASTELCULIER	2
Estillac	6
Foulayronnes	1
LAFOX	2
Layrac	1
LE PASSAGE	15
PONT DU CASSE	3
ROQUEFORT	3
<b>Total</b>	<b>82</b>

#### Détail des interventions de maintenance 2ème niveau

Commune	Libelle Installation	Equipement	Date	Type
-	Relevage de Brax Bourg Revignan (ancienne STEP Bourg)	Vanne vidange BT - électrovane	08/08/22	Curatif
Agen	STEP d'Agen Le Rouquet	Démarrateur pompe Eau Brute 4	10/01/22	Curatif
Agen	STEP d'Agen Le Rouquet	Télésurveillance	14/01/22	Curatif
Agen	Relevage d'Agen Marché Parking Place Durand	Télésurveillance	14/01/22	Curatif
Agen	STEP d'Agen Le Rouquet	Automate centrifugeuse n°2	14/01/22	Curatif
Agen	STEP d'Agen Le Rouquet	Automate centrifugeuse n°1	18/01/22	Curatif
Agen	Relevage d'Agen Marché Parking Place Durand	Armoire de Commande 1	14/02/22	Curatif
Agen	Relevage d'Agen Quai Georges Leygues	Relevage d'Agen Quai Georges Leygues	24/02/22	Curatif
Agen	Relevage d'Agen Elysee Reclus	Télésurveillance	25/02/22	Curatif
Agen	Relevage d'Agen Montanou rue Blaise de Monluc	Télésurveillance	25/02/22	Curatif
Agen	STEP d'Agen Le Rouquet	Armoire Electrique 1ere Tranche	04/03/22	Curatif
Agen	STEP d'Agen Le Rouquet	STEP d'Agen Le Rouquet	07/03/22	Curatif
Agen	STEP d'Agen Le Rouquet	Analyseur process STEP	17/03/22	Préventif
AGEN	STEP d'Agen Le Rouquet	Epaississement boues	02/05/22	Curatif
AGEN	Relevage d'Agen Zone Sud Av du Maréchal Leclerc rue Espagne	Relevage d'Agen Zone Sud Av du Maréchal Leclerc rue Espagne	09/05/22	Curatif
AGEN	STEP d'Agen Le Rouquet	Centrifugeuse n°2	11/05/22	Curatif
AGEN	STEP d'Agen Le Rouquet	Pompe de Relèvement 1	16/06/22	Curatif
AGEN	STEP d'Agen Le Rouquet	STEP d'Agen Le Rouquet	16/06/22	Curatif
AGEN	Relevage d'Agen Luxembourg Bd de la liberté	Relevage d'Agen Luxembourg Bd de la liberté	22/06/22	Curatif

Commune	Libelle Installation	Equipement	Date	Type
AGEN	Relevage d'Agen Zone Sud Av du Maréchal Leclerc rue Espagne	Relevage d'Agen Zone Sud Av du Maréchal Leclerc rue Espagne	21/07/22	Curatif
AGEN	STEP d'Agen Le Rouquet	STEP d'Agen Le Rouquet	25/07/22	Curatif
AGEN	STEP d'Agen Le Rouquet	STEP d'Agen Le Rouquet	25/07/22	Curatif
AGEN	STEP d'Agen Le Rouquet	STEP d'Agen Le Rouquet	06/09/22	Curatif
AGEN	Relevage d'Agen la Saleve rue Jean Laffore	Armoire de Commande	15/09/22	Curatif
AGEN	STEP d'Agen Le Rouquet	STEP d'Agen Le Rouquet	21/09/22	Curatif
AGEN	Relevage de Foulayronnes rue Hector Berlioz Grande Muraille	Pompe 2	25/10/22	Curatif
AGEN	STEP d'Agen Le Rouquet	STEP d'Agen Le Rouquet	08/11/22	Curatif
AGEN	Relevage d'Agen Zone Sud Av du Maréchal Leclerc rue Espagne	Relevage d'Agen Zone Sud Av du Maréchal Leclerc rue Espagne	16/11/22	Curatif
AGEN	STEP d'Agen Le Rouquet	Electricité commande Automatisation	25/11/22	Curatif
AGEN	STEP d'Agen Le Rouquet	Traitement des graisses	28/11/22	Curatif
AGEN	Relevage d'Agen Donnefort Bd docteur Messines	Relevage d'Agen Donnefort Bd docteur Messines	01/12/22	Curatif
BOE	STEP de Boé Saint Pierre de Gaubert	Télesurveillance	06/05/22	Curatif
BOE	Relevage de Boé Lacour rue Mendés France	Relevage de Boé Lacour rue Mendés France	16/05/22	Curatif
BOE	Relevage de Boé Lacour rue Mendés France	Relevage de Boé Lacour rue Mendés France	08/07/22	Curatif
BOE	Relevage de Boé Lacour rue Mendés France	Relevage de Boé Lacour rue Mendés France	30/08/22	Curatif
BOE	Relevage de Boé Lacour rue Mendés France	Armoire de commande	30/08/22	Curatif
BOE	STEP de Boé Saint Pierre de Gaubert	STEP de Boé Saint Pierre de Gaubert	14/09/22	Curatif
BOE	Relevage de Boé Lacour rue Mendés France	Télesurveillance	12/10/22	Curatif
BOE	Relevage de Boé Lacour rue Mendés France	Télesurveillance	14/10/22	Curatif
BOE	STEP de Boé Saint Pierre de Gaubert	STEP de Boé Saint Pierre de Gaubert	10/11/22	Curatif
BOE	Relevage de Boé ZI Boé Duscio Av Georges Guignard	Relevage de Boé ZI Boé Duscio Av Georges Guignard	17/11/22	Curatif
BOE	Relevage de Boé Trenque Lamothe Magnac Allée Joseph Lacroix	Relevage de Boé Trenque Lamothe Magnac Allée Joseph Lacroix	30/11/22	Curatif
Boé	Relevage de Boé ZI Boé Duscio Av Georges Guignard	Télesurveillance	14/01/22	Curatif
Boé	STEP de Boé Saint Pierre de Gaubert	STEP de Boé Saint Pierre de Gaubert	14/01/22	Curatif
Boé	Relevage de Boé Lacour rue Mendés France	Relevage de Boé Lacour rue Mendés France	26/01/22	Curatif
Boé	STEP de Boé Saint Pierre de Gaubert	Presse à vis	27/01/22	Curatif
Boé	STEP de Boé Saint Pierre de Gaubert	Portail	08/02/22	Curatif
BRAX	Relevage de Brax chemin de l'Apothicaire	Armoire de Commande	11/04/22	Curatif

Commune	Libelle Installation	Equipement	Date	Type
BRAX	Relevage de Brax Bourg Revignan (ancienne STEP Bourg)	Vanne sectionnement amont PR	14/04/22	Curatif
BRAX	STEP de Brax Les gravières	Général Station	03/11/22	Curatif
Castelculier	Relevage de Castelculier Pech Mauzac	Télésurveillance	06/04/22	Curatif
CASTELCULIER	STEP de Castelculier Jean Malèze Teisseire	Général Station	04/11/22	Curatif
Estillac	Relevage d'Estillac Allée Derrière le bois	Télésurveillance	14/01/22	Curatif
Estillac	STEP d'Estillac Agropole	Flottateur longitudinal	11/02/22	Curatif
Estillac	STEP d'Estillac Agropole	Centrifugeuse	25/02/22	Curatif
Estillac	STEP d'Estillac Agropole	Télésurveillance	25/02/22	Curatif
ESTILLAC	Relevage d'Estillac Allée Derrière le bois	Télésurveillance	13/04/22	Curatif
ESTILLAC	STEP d'Estillac Agropole	Sonde de niveau US Bassin tampon	27/05/22	Curatif
Foulayronnes	Relevage de Foulayronnes Hopital Avenue d'Agen	armoire générale BT	12/01/22	Curatif
LAFOX	Relevage de Lafox St Louis La Gravette (ancienne STEP)	Armoire de Commande	03/11/22	Curatif
LAFOX	Relevage de Lafox St Louis La Gravette (ancienne STEP)	Armoire de Commande	08/11/22	Curatif
Layrac	Relevage de Layrac n°1 Barry Avenue d'Etigny	Relevage de Layrac n°1 Barry Avenue d'Etigny	24/02/22	Curatif
LE PASSAGE	Relevage du Passage lot. Clos du Passage rue A. Dumas	Sonde de niveau	12/04/22	Curatif
LE PASSAGE	Relevage du Passage ERPI Malakoff avenue du Bruilhois - D931	Télésurveillance	13/04/22	Curatif
LE PASSAGE	Relevage du Passage Av de L'europe - Candebou	Armoire électrique	23/04/22	Curatif
LE PASSAGE	STEP du Passage Bouziguet	Venturi-Canal de compt Eau traitée+compt By-pass	31/05/22	Curatif
LE PASSAGE	STEP du Passage Bouziguet	Vanne by-pass du canal de comptage pour étalonnage	01/06/22	Curatif
LE PASSAGE	Relevage du Passage Av de L'europe - Candebou	Relevage du Passage Av de L'europe - Candebou	22/06/22	Curatif
LE PASSAGE	Déversoir d'orage Le passage - Verdun Mairie	Déversoir d'orage Le passage - Verdun Mairie	30/08/22	Curatif
LE PASSAGE	Relevage du Passage Castagnots Chemin du Limport	Relevage du Passage Castagnots Chemin du Limport	02/09/22	Curatif
LE PASSAGE	Relevage du Passage Castagnots Chemin du Limport	Relevage du Passage Castagnots Chemin du Limport	12/09/22	Curatif
LE PASSAGE	STEP du Passage Bouziguet	STEP du Passage Bouziguet	11/10/22	Curatif
LE PASSAGE	STEP du Passage Bouziguet	STEP du Passage Bouziguet	11/10/22	Curatif
LE PASSAGE	STEP du Passage Bouziguet	STEP du Passage Bouziguet	28/10/22	Curatif
LE PASSAGE	STEP du Passage Bouziguet	STEP du Passage Bouziguet	29/11/22	Curatif
LE PASSAGE	STEP du Passage Bouziguet	STEP du Passage Bouziguet	29/12/22	Curatif
LE PASSAGE	Relevage du Passage Castagnots Chemin du Limport	Relevage du Passage Castagnots Chemin du Limport	30/12/22	Curatif
PONT DU CASSE	STEP de Pont du Casse	Prétraitement	03/10/22	Curatif
PONT DU CASSE	STEP de Pont du Casse	Tamis Rotatif à Tambour 2	06/10/22	Curatif
PONT DU CASSE	STEP de Pont du Casse	Tamis Rotatif à Tambour 1	18/11/22	Curatif

Commune	Libelle Installation	Equipement	Date	Type
ROQUEFORT	Relevage de Roquefort n°3 lieu dit Rames	Relevage de Roquefort n°3 lieu dit Rames	03/05/22	Curatif
ROQUEFORT	Relevage de Roquefort n°1 La Muraillette rue de La Palanque	Pompe 2	20/05/22	Curatif
ROQUEFORT	Relevage de Roquefort n°1 La Muraillette rue de La Palanque	Pompe 2	08/11/22	Curatif

### **Les interventions de contrôle réglementaire sur les installations électriques**

Commune	Libelle installation	Equipement	Date
AGEN	Relevage d'Agen Boyer	Relevage d'Agen Boyer	23/05/22
AGEN	Relevage d'Agen Impasse Loisel	Relevage d'Agen Impasse Loisel	23/05/22
AGEN	Relevage d'Agen Impasse Edouard Lacour	Relevage d'Agen Impasse Edouard Lacour	23/05/22
AGEN	Relevage d'Agen lieu dit Riols	Relevage d'Agen lieu dit Riols	23/05/22
AGEN	Relevage d'Agen rue de Pompeyrie	Relevage d'Agen rue de Pompeyrie	30/05/22
AGEN	Relevage d'Agen Quai Georges Leygues	Relevage d'Agen Quai Georges Leygues	30/05/22
AGEN	Relevage d'Agen rue Pierre Paul de Riquet	Relevage d'Agen rue Pierre Paul de Riquet	30/05/22
AGEN	Relevage d'Agen Bd du 14 Juillet	Relevage d'Agen Bd du 14 Juillet	30/05/22
AGEN	Relevage d'Agen Luxembourg Bd de la liberté	Relevage d'Agen Luxembourg Bd de la liberté	30/05/22
AGEN	Relevage d'Agen Delprat	Relevage d'Agen Delprat	30/05/22
AGEN	Relevage d'Agen Zone Sud Av du Maréchal Leclerc rue Espagne	Relevage d'Agen Zone Sud Av du Maréchal Leclerc rue Espagne	02/06/22
AGEN	Relevage de Foulayronnes rue Hector Berlioz Grande Muraille	Relevage de Foulayronnes rue Hector Berlioz Grande Muraille	02/06/22
AGEN	Relevage d'Agen Cartou rue du Midi	Relevage d'Agen Cartou rue du Midi	03/06/22
AGEN	Relevage d'Agen Marché Parking Place Durand	Relevage d'Agen Marché Parking Place Durand	03/06/22
AGEN	Relevage d'Agen Donnefort Bd docteur Messines	Relevage d'Agen Donnefort Bd docteur Messines	07/06/22
AGEN	Relevage d'Agen Panot rue des Pavillons	Relevage d'Agen Panot rue des Pavillons	07/06/22
AGEN	STEP d'Agen Le Rouquet	STEP d'Agen Le Rouquet	03/10/22
BOE	Relevage de Boé Lacour rue Mendés France	Relevage de Boé Lacour rue Mendés France	23/05/22
BOE	Relevage de Boé Lotissement Roux rue de la Moisson	Relevage de Boé Lotissement Roux rue de la Moisson	23/05/22
BOE	Relevage de Boé bourg quai de la Garonne	Relevage de Boé bourg quai de la Garonne	23/05/22
BOE	Relevage de Boé ZI Boé Id Caillaba avenue de la Liberté	Relevage de Boé ZI Boé Id Caillaba avenue de la Liberté	23/05/22
BOE	STEP de Boé Saint Pierre de Gaubert	STEP de Boé Saint Pierre de Gaubert	22/09/22
BON ENCONTRE	Relevage d'Agen EMMAUS rue du Jourdain Abbé Pierre	Relevage d'Agen EMMAUS rue du Jourdain Abbé Pierre	23/05/22
BON ENCONTRE	Relevage de Bon-Encontre Bidalet rue du Jourdain	Relevage de Bon-Encontre Bidalet rue du Jourdain	30/05/22
BON ENCONTRE	Relevage de Bon-Encontre Barre Gamet	Relevage de Bon-Encontre Barre Gamet	01/06/22
BON ENCONTRE	Relevage de Bon-Encontre Saint Vincent des Cors	Relevage de Bon-Encontre Saint Vincent des Cors	02/06/22

Commune	Libelle installation	Equipement	Date
BON ENCONTRE	Relevage de Bon-Encontre Id Raillassis Pecau Cazalet	Relevage de Bon-Encontre Id Raillassis Pecau Cazalet	02/06/22
BON ENCONTRE	Relevage de Bon-Encontre Canal Varennes	Relevage de Bon-Encontre Canal Varennes	02/06/22
BON ENCONTRE	Relevage de Bon-Encontre Lamartine rue Jean Jacques Rousseau	Relevage de Bon-Encontre Lamartine rue Jean Jacques Rousseau	03/06/22
BRAX	Relevage de Brax Lotissement Bords de Gascogne	Relevage de Brax Lotissement Bords de Gascogne	24/05/22
BRAX	Relevage de Brax Bourg Revignan (ancienne STEP Bourg)	Relevage de Brax Bourg Revignan (ancienne STEP Bourg)	24/05/22
BRAX	Relevage de Sainte Colombe en Bruilhois Seynes	Relevage de Sainte Colombe en Bruilhois Seynes	24/05/22
BRAX	Relevage de Brax chemin de Sarron	Relevage de Brax chemin de Sarron	25/05/22
BRAX	Relevage de Brax rue pont de Lassalle	Relevage de Brax rue pont de Lassalle	25/05/22
CASTELCULIER	Relevage de Casteculier ZI Jean Malèze rue Didier Lapeyre	Relevage de Casteculier ZI Jean Malèze rue Didier Lapeyre	24/05/22
CASTELCULIER	Relevage de Casteculier Le Burga Id Bondonnie	Relevage de Casteculier Le Burga Id Bondonnie	24/05/22
CASTELCULIER	Relevage de Casteculier Mauzac Lantheronne - Las Cavailles	Relevage de Casteculier Mauzac Lantheronne - Las Cavailles	25/05/22
CASTELCULIER	Relevage Casteculier - ZAC Carbounderes	Relevage Casteculier - ZAC Carbounderes	25/05/22
COLAYRAC ST CIRQ	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Id Corne Rte de Vigouroux	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Id Corne Rte de Vigouroux	24/05/22
COLAYRAC ST CIRQ	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Allée du Fangot	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Allée du Fangot	24/05/22
COLAYRAC ST CIRQ	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Ancienne STEP Id Fangot	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Ancienne STEP Id Fangot	24/05/22
COLAYRAC ST CIRQ	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Caillaou rte de Ribes Lary	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Caillaou rte de Ribes Lary	24/05/22
COLAYRAC ST CIRQ	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Zone Artisanale (ZI FAC)	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Zone Artisanale (ZI FAC)	24/05/22
COLAYRAC ST CIRQ	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Principal Ld Terres du Bourg	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Principal Ld Terres du Bourg	24/05/22
COLAYRAC ST CIRQ	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Garonne rue la Cale - Arceau	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Garonne rue la Cale - Arceau	24/05/22
COLAYRAC ST CIRQ	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Ecole Id Labarthe	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Ecole Id Labarthe	30/05/22
COLAYRAC ST CIRQ	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Stade Cocard	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Stade Cocard	30/05/22
COLAYRAC ST CIRQ	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq RN 113 Av de la Libération	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq RN 113 Av de la Libération	30/05/22
COLAYRAC ST CIRQ	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Sablou	Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Sablou	31/05/22
ESTILLAC	Relevage d'Estillac Agropole 1 alimenté STEP Agropole Saylat	Relevage d'Estillac Agropole 1 alimenté STEP Agropole Saylat	24/05/22
ESTILLAC	Relevage d'Estillac Allée Derrière le bois	Relevage d'Estillac Allée Derrière le bois	24/05/22
ESTILLAC	Relevage d'Estillac Id puits de Carrere Route des Nauzes	Relevage d'Estillac Id puits de Carrere Route des Nauzes	25/05/22
ESTILLAC	STEP d'Estillac Agropole	STEP d'Estillac Agropole	27/09/22
FOULAYRONNES	Relevage de Foulayronnes Emile Zola	Relevage de Foulayronnes Emile Zola	30/05/22

Commune	Libelle installation	Equipement	Date
FOULAYRONNES	Relevage de Foulayronnes Ferrou ECOvillage	Relevage de Foulayronnes Ferrou ECOvillage	30/05/22
FOULAYRONNES	Relevage de Foulayronnes rue Marcel Pagnol	Relevage de Foulayronnes rue Marcel Pagnol	02/06/22
LAYRAC	Relevage de Layrac n°5 avenue de la gare	Relevage de Layrac n°5 avenue de la gare	02/06/22
LE PASSAGE	Relevage du Passage Castagnots Chemin du Limport	Relevage du Passage Castagnots Chemin du Limport	30/05/22
LE PASSAGE	Relevage du Passage Dumas	Relevage du Passage Dumas	30/05/22
LE PASSAGE	Relevage du Passage rue Victor Duruy	Relevage du Passage rue Victor Duruy	31/05/22
LE PASSAGE	Relevage du Passage Vigneau Tucom	Relevage du Passage Vigneau Tucom	31/05/22
LE PASSAGE	Relevage du Passage rue Pierre Ronsard	Relevage du Passage rue Pierre Ronsard	31/05/22
LE PASSAGE	Relevage du Passage lot. Clos du Passage rue A. Dumas	Relevage du Passage lot. Clos du Passage rue A. Dumas	31/05/22
LE PASSAGE	Relevage du Passage Clos de Saubiot - Molière	Relevage du Passage Clos de Saubiot - Molière	01/06/22
LE PASSAGE	Relevage du Passage Parc de Vignau rue Nicolas Copernic	Relevage du Passage Parc de Vignau rue Nicolas Copernic	01/06/22
LE PASSAGE	Relevage du Passage Parc Vigneau rue Nicolas Copernic	Relevage du Passage Parc Vigneau rue Nicolas Copernic	01/06/22
LE PASSAGE	Relevage du Passage V.C N°12 - Malakoff	Relevage du Passage V.C N°12 - Malakoff	01/06/22
LE PASSAGE	Relevage du Passage Station Ratier - Ambroise Paré	Relevage du Passage Station Ratier - Ambroise Paré	01/06/22
LE PASSAGE	Relevage du Passage Monbusc rue Sacha Guitry Cimetière	Relevage du Passage Monbusc rue Sacha Guitry Cimetière	03/06/22
LE PASSAGE	Relevage du Passage ERPI Malakoff avenue du Bruilhois - D931	Relevage du Passage ERPI Malakoff avenue du Bruilhois - D931	03/06/22
LE PASSAGE	Relevage du Passage rue des Bleuets	Relevage du Passage rue des Bleuets	07/06/22
LE PASSAGE	Relevage du Passage rue des glaïeuls	Relevage du Passage rue des glaïeuls	07/06/22
LE PASSAGE	STEP du Passage Bouziguet	STEP du Passage Bouziguet	04/10/22
PONT DU CASSE	STEP de Pont du Casse	STEP de Pont du Casse	21/09/22
ROQUEFORT	Relevage de Roquefort n°3 lieu dit Rames	Relevage de Roquefort n°3 lieu dit Rames	25/05/22
STE COLOMBE EN BRUILHOIS	Relevage de Sainte Colombe en Bruilhois Hameau de Méron	Relevage de Sainte Colombe en Bruilhois Hameau de Méron	24/05/22
STE COLOMBE EN BRUILHOIS	Relevage de Sainte Colombe en Bruilhois Hameau de Goulard	Relevage de Sainte Colombe en Bruilhois Hameau de Goulard	24/05/22
STE COLOMBE EN BRUILHOIS	Relevage de Sainte Colombe en Bruilhois RD296 Peyrouet Bidet	Relevage de Sainte Colombe en Bruilhois RD296 Peyrouet Bidet	24/05/22

## Les interventions de contrôle réglementaire sur les appareils de levage

Commune	Libelle Installation	Date
STEP de Pont du Casse	Potence Fixe bassin d'aération	24/10/22
STEP de Pont du Casse	Potence Fixe	24/10/22
STEP de Pont du Casse	Potence Fixe	24/10/22
STEP de Pont du Casse	Potence Fixe	24/10/22
STEP de Pont du Casse	Potence Fixe	24/10/22
STEP du Passage Bouziguet	Monorail + palan pour centrifugeuse	24/10/22
STEP de Pont du Casse	Palonnier pour les rampes d'aérations	24/10/22
STEP du Passage Bouziguet	Portique Poste de relevage	24/10/22
STEP du Passage Bouziguet	Potence sur pied Puits à flottants	24/10/22
STEP du Passage Bouziguet	Potence sur pied Puits à boues	24/10/22
STEP de Pont du Casse	Rail zone surpresseur	24/10/22
STEP du Passage Bouziguet	Potence sur pied Zone Aérobic bassin d'aération	24/10/22
STEP du Passage Bouziguet	Potence sur pied Silo à boues	24/10/22
STEP du Passage Bouziguet	Potence sur pied Zone de contact bassin d'aération	24/10/22
STEP du Passage Bouziguet	Palonnier manutention des rampes d'aération	24/10/22
STEP de Pont du Casse	Monorail local pompes recirculation	24/10/22
STEP de Pont du Casse	Chariot local pompes de recirculation	24/10/22
STEP du Passage Bouziguet	Potence sur pied Poste Toutes Eaux	24/10/22
STEP d'Agen Le Rouquet	Monorail 2 répartiteur	25/10/22
STEP d'Agen Le Rouquet	Monorail 5 surpresseur	25/10/22
STEP d'Agen Le Rouquet	Palan (1)	25/10/22
STEP d'Agen Le Rouquet	Palan mobile électrique	25/10/22
STEP d'Agen Le Rouquet	Palan sur monorail (traitement des graisses)	25/10/22
STEP d'Agen Le Rouquet	Pied de potence répartiteur bio 1	25/10/22
STEP d'Agen Le Rouquet	Potence Agitateur BA 1	25/10/22
STEP d'Agen Le Rouquet	Potence Fixe	25/10/22
STEP d'Agen Le Rouquet	Potence Fixe	25/10/22
STEP d'Agen Le Rouquet	Potence Fixe	25/10/22
STEP d'Agen Le Rouquet	Potence Fixe (3)	25/10/22
STEP d'Agen Le Rouquet	Potence Fixe (N°7)	25/10/22
STEP d'Agen Le Rouquet	Potence Amovible	25/10/22
STEP d'Agen Le Rouquet	Potence Fixe	25/10/22
STEP d'Agen Le Rouquet	Potence Amovible	25/10/22
STEP d'Agen Le Rouquet	Pied de potence 6 Centrifugeuse	25/10/22
STEP d'Agen Le Rouquet	Pied de potence 5 PAC 2	25/10/22
STEP d'Agen Le Rouquet	Pied de potence 2 Bassin tampon 1	25/10/22
STEP d'Agen Le Rouquet	Pied de potence 7 pont racleur	25/10/22
STEP d'Agen Le Rouquet	Pied de potence 8 Réacteur à graisse	25/10/22
STEP d'Agen Le Rouquet	Pied de potence 9 Aérateur à graisse	25/10/22
STEP d'Agen Le Rouquet	Pied de potence 10 épaisseur	25/10/22
STEP de Brax Les gravières	Potence sur pied avec palan - pompes de relevage	25/10/22

Commune	Libelle Installation	Date
STEP de Brax Les gravières	Rail + chariot - pompes de recirculation	25/10/22
STEP de Brax Les gravières	Potence sur pied Puits à boues	25/10/22
STEP de Brax Les gravières	Potence sur pied Zone de contact bassin d'aération	25/10/22
STEP de Brax Les gravières	Potence sur pied avec palan - pompes de relevage eau traitée	25/10/22
STEP de Brax Les gravières	Monorail local surpresseurs	25/10/22
STEP de Brax Les gravières	Potence sur pied Zone Aérobie bassin d'aération	25/10/22
STEP de Brax Les gravières	Potence sur pied Poste Toutes Eaux	25/10/22
STEP de Brax Les gravières	Palonnier manutention des rampes d'aération	25/10/22

### **Les interventions de contrôle réglementaire ouvrant automatique**

Commune	Libelle Installation	Date
STEP de Boé Saint Pierre de Gaubert	Portes sectionnelles électriques (x3)	18/11/22

# ANNEXES COMPLEMENTAIRES

## CONSTRUIRE SANS DETRUIRE

Le plan d'action « Construire Sans Détruire » a été mis en place par le Gouvernement pour sécuriser les travaux à proximité de réseaux, ainsi que pour améliorer la prévention des endommagements des réseaux aériens, enterrés ou subaquatiques.

### Déclarations avant travaux

Les travaux prévus à proximité de canalisations et réseaux enterrés doivent être déclarés à leurs exploitants, avant leur exécution, au moyen de déclaration de projet de travaux (DT), de déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT), de déclaration conjointe (DT-DICT) ou d'avis de travaux urgents (ATU), en fonction du type d'intervention prévu.

En tant qu'exploitant de réseaux d'eau potable, d'assainissement, d'irrigation et d'eau en gros, la société SAUR se doit de répondre à ces demandes (sauf ATU, réservés aux réseaux dits sensibles pour la sécurité).

Nous parlerons de partie « **EXPLOITANT** ».

En tant qu'exécutant de travaux à proximité de réseaux enterrés, dans le cadre de réparations de fuites, pose de canalisations, etc..., la société SAUR se doit aussi d'émettre ce type de demandes.

Nous parlerons de partie « **DECLARANT** ».

Les données comprennent les demandes pour l'eau potable et l'assainissement.

COMMUNES	EXPLOITANT					DECLARANT				
	ATU	DT	DICT	DTDICT	TOT	ATU	DT	DICT	DTDICT	TOT
AGEN	47	434	302	394	1 177	105	2	1	88	196
ASTAFFORT	10	85	38	73	206	33		7	7	47
AUBIAC	4	22	15	39	80	18		10		28
BAJAMONT	4	23	15	67	109	15			9	24
BOE	7	65	48	122	242	12		2	3	17
BON ENCONTRE	35	55	45	196	311	56			20	76
BRAX	8	29	45	59	141	24		4	4	32
CASTELCULIER	10	49	24	178	261	7			12	29
CAUDECOSTE	5	21	13	40	79	11		1	2	14
COLAYRAC ST CIRQ	16	54	43	89	202	54		2	8	64
CUQ	4	10	17	39	70	8				8
ESTILLAC	6	50	45	66	167	16		13	5	34
FALS	2	8	1	19	30	8		1	1	10
FOULAYRONNES	33	86	46	152	317	92	3	1	20	116
LAFOX	1	13	6	53	73	5		1		6
LAPLUME	4	28	25	45	101	17				17
LAYRAC	12	55	36	111	214	44		16	5	65
LUSIGNAN PETIT	1	4	1	21	27	6			1	7
MARMONT PACHAS	1	4	1	5	11	4		1	1	6
MOIRAX	6	16	8	27	57	28		2	1	31
LE PASSAGE	38	84	103	157	382	82	2	24	14	122
PONT DU CASSE	17	64	58	119	258	39			20	59
ROQUEFORT	8	25	19	29	81	8		3	4	15
ST CAPRAIS DE LERM	8	22	16	39	85	22			3	25
STE COLOMBE EN BRUILHOIS	10	35	47	59	151	32		12	1	45
ST HILAIRE DE LUSIGNAN	14	28	15	61	118	32		6	1	39
ST NICOLAS DE LA BALERME	1	10	2	12	25			1	1	2
ST PIERRE DE CLAIRAC	9	19	14	30	72	41			3	44
SAUVAGNAS	6	20	16	45	87	19		1	1	21
SAUVETERRE ST DENIS	1	7	1	10	19	1				1
SERIGNAC SUR GARONNE	9	10	5	19	43	11	2	5	1	19

## **Bilan des relèves GPS sur le réseau**

Les interventions (fuite, casse, renouvellement...) font désormais l'objet de relèves GPS ultérieures, visant à améliorer la connaissance de la localisation de ces réseaux.

L'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté "DT-DICT" du 15 février 2012 définit des classes de précision qui permettent de caractériser le niveau de qualité de la connaissance de l'emplacement des réseaux. Les ouvrages et tronçons d'ouvrages sont ainsi répartis en trois classes, selon l'incertitude maximale de localisation indiquée par son exploitant :

- Classe A : incertitude inférieure ou égale à 40 cm (réseau rigide) ou 50 cm (réseau flexible),
- Classe B : incertitude inférieure ou égale à 1,5 mètre,
- Classe C : Incertitude supérieure à 1,5 mètre, ou localisation inconnue de l'exploitant.

Tout exploitant de réseau enterré ou aérien, sensible ou non sensible pour la sécurité, a pour obligation de répondre à une DT ou à une DICT en précisant la classe de précision de tous les tronçons des réseaux qu'il exploite (Classes de précision).

L'ensemble des travaux de réparation des interventions permettent au délégataire d'améliorer la précision des données dont il dispose. Il doit alors assurer la mise à jour de ses plans en classe A conformément à l'article 6 de l'arrêté du 15 février 2012.

Afin de satisfaire à ces nouvelles obligations réglementaires, vous avez fait confiance à SAUR pour relever les coordonnées GPS de classe A sur votre réseau.

## SITUATION PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT

	<b>Montants</b>
<b>SOLDE DU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT AU 31/12/21</b>	<b>-341 114,94</b>
<b><i>Dotation électromécanique au programme année 2022 [ matériel électromécanique MEM ]</i></b>	<b>349 733,91</b>
Dotation contractuelle initiale x coefficient d'actualisation 2022 323 588,00 € x 1,0808 = 349 733,91 €	
<b><i>Dotation électromécanique au programme année 2022 [ matériel électromécanique MEM ] suite Avenant 2 01/07/21</i></b>	<b>58 881,98</b>
Dotation contractuelle initiale x coefficient d'actualisation 2022 54 480,00 € x 1,0808 = 58 881,98 €	
<b><i>Dotation réseau au programme année 2022 [branchements et tampons de regards]</i></b>	<b>41 340,60</b>
Dotation contractuelle initiale x coefficient d'actualisation 2022 38 250,00 € x 1,0808 = 41 340,60 €	
<b>Engagements réalisés :</b>	
<b>Electromécanique</b>	
<b>Prise en compte opérations antérieures</b>	<b>-726,81</b>
<b>47209PR00007 - Relevage de Pont du Casse Borie 1 rue Georges Brassens [06/2021]</b>	
Vanne manuelle refool P1 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-97,20
Vanne manuelle refool P2 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-97,20
Clapet P1 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-124,08
Clapet P2 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-124,08
Barres de guidage TOTAL Renouvellement complet du matériel	-284,25
<b>Correction opérations antérieures</b>	<b>-10,80</b>
<b>47091PR00007 - Relevage d'Estillac Chemin de la Justice</b>	
Télésurveillance PARTIEL Basculement en GSM IP des communications RTC GSM1 LA 4702000202-P-20200312 [2021]	636,71
Correction Télésurveillance PARTIEL Basculement en GSM IP des communications RTC GSM1 LA 4702000202-P-20200312 [2021]	-642,11
<b>47128PR00002 - Relevage de Lafox RN 113 Pont de la Séoune</b>	
Annulation Télésurveillance PARTIEL Basculement en GSM IP des communications RTC GSM1 LA 4702000202-P-20200312 [2021]	636,71
Correction Télésurveillance PARTIEL Basculement en GSM IP des communications RTC GSM1 LA 4702000202-P-20200312 [2021]	-642,11
<b>Opérations 2022</b>	
<b>Cloture trimestrielle au 31/03/2022 LOT1&amp;2</b>	<b>-2 529,61</b>
<b>47001PR00016 - Relevage d'Agen lieu dit Riols</b>	
Sonde de niveau TOTAL Renouvellement complet du matériel	-405,30
<b>47091PR00002 - Relevage d'Estillac Agropole 1 alimenté STEP Agropole Saylat</b>	
Sonde de niveau piézo TOTAL Renouvellement complet du matériel	-405,30
<b>47001PR00031 - Relevage d'Agen Contensou rue Lamennais</b>	

Sonde de niveau TOTAL Renouvellement complet du matériel	-405,30	
<b>47032PR00007 - Relevage de Bon-Encontre Canal Varennes</b>		
Sonde de niveau TOTAL Renouvellement complet du matériel	-405,30	
<b>47201PR00010 - Relevage du Passage rue Pierre Ronsard</b>		
Sonde de niveau TOTAL Renouvellement complet du matériel Avenant 2	-503,11	
<b>47225PR00008 - Relevage de Roquefort n°1 La Muraillette rue de La Palanque</b>		
Sonde de niveau piézo TOTAL Renouvellement complet du matériel	-405,30	
<b>Cloture trimestrielle au 30/06/2022 LOT5&amp;6</b>		-90 699,66
<b>47001SE00002 - STEP d'Agen Le Rouquet</b>		
Automate centrifugeuse n°2 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-4053,00	
<b>47031SE00001 - STEP de Boé Saint Pierre de Gaubert</b>		
Agitateur Immersé 1 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-2 959,23	
Dégrilleur Droit Automatique TOTAL Renouvellement complet du matériel Avenant 2	-35 039,54	
Agitateur à Arbre Vertical 1 TOTAL Renouvellement complet	-1 459,08	
Agitateur à Arbre Vertical 2 TOTAL Renouvellement complet	-1 459,08	
Lampadaire extérieur TOTAL Renouvellement complet	-527,43	
Pompe de recirculation 1 TOTAL Renouvellement complet	-1 864,38	
Agitateur Immersé 3 TOTAL Renouvellement complet	-2 959,23	
<b>47040PR00005 - Relevage de Brax Bourg Revignan (ancienne STEP Bourg)</b>		
Clôture TOTAL Renouvellement complet du matériel Avenant 2	-5 390,49	
Portail TOTAL Renouvellement complet du matériel Avenant 2	-2 874,93	
<b>47040PR00008 - Relevage de Brax chemin de Sarron</b>		
Barres de guidage TOTAL Renouvellement complet	-284,25	
<b>47040PR00009 - Relevage de Brax rue pont de Lassalle</b>		
Barres de guidage TOTAL Renouvellement complet	-284,25	
<b>47040PR00010 - Relevage de Brax Charmilles impasse du Cèdre</b>		
Barres de guidage TOTAL Renouvellement complet	-284,25	
Pompe 1 TOTAL Renouvellement complet	-616,06	
<b>47040PR00011 - Relevage de Brax Bourg Centre Av des Landes</b>		
Barres de guidage TOTAL Renouvellement complet	-284,25	
<b>47040SE00001 - STEP de Brax Les gravières</b>		
Stator en caisse de ppe gaveuse (evac boues vers bennes) TOTAL Renouvellement complet du matériel	-1621,20	
<b>47091PR00005 - Relevage d'Estillac Id puits de Carrere Route des Nauzes</b>		
Barres de guidage TOTAL Renouvellement complet du matériel	-284,25	
<b>47091PR00006 - Relevage d'Estillac Id Chemin du Bosc Chemin des Vergers</b>		
Barres de guidage TOTAL Renouvellement complet du matériel	-284,25	
<b>47091PR00007 - Relevage d'Estillac Chemin de la Justice</b>		
Barres de guidage TOTAL Renouvellement complet	-284,25	
<b>47091SE00001 - STEP d'Estillac Agropole</b>		
Turbine Immersée D TOTAL Renouvellement complet du matériel	-12159,00	
Pompes de reprise des eaux flottées N°2 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-1621,20	
<b>47209SE00001 - STEP de Pont du Casse</b>		
Tube Diffuseur d'Air (x3) PARTIEL Renouvellement complet du matériel	-13253,31	
<b>47225PR00001 - Relevage de Roquefort rue des Tournesols</b>		
Barres de guidage TOTAL Renouvellement complet du matériel	-284,25	
<b>47225PR00005 - Relevage de Roquefort n°4 route de cocard</b>		

Barres de guidage TOTAL Renouvellement complet du matériel	-284,25	
<b>47225PR00006 - Relevage de Roquefort n°3 lieu dit Rames</b>		
Barres de guidage TOTAL Renouvellement complet du matériel	-284,25	
<b>Cloture trimestrielle au 30/09/2022 LOT8&amp;11</b>		-130 184,52
<b>47001PR00014 - Relevage d'Agen la Saleve rue Jean Laffore</b>		
Armoire de commande TOTAL Renouvellement complet du matériel	-2 026,50	
<b>47001PR00017 - Relevage d'Agen Panot rue des Pavillons</b>		
Barres de guidage TOTAL Renouvellement complet du matériel	-284,25	
Armoire de commande TOTAL Renouvellement complet du matériel	-1 621,20	
<b>47001PR00018 - Relevage d'Agen Montanou rue Blaise de Monluc</b>		
Armoire de commande TOTAL Renouvellement complet du matériel	-1 459,08	
Sonde de niveau US TOTAL Renouvellement complet du matériel	-405,30	
<b>47001PR00020 - Relevage d'Agen rue Malatuffe</b>		
Barres de guidage TOTAL Renouvellement complet du matériel	-284,25	
Réenclencheur Automatique TOTAL Renouvellement complet du matériel	-972,72	
<b>47001PR00021 - Relevage d'Agen Luxembourg Bd de la liberté</b>		
Barres de guidage TOTAL Renouvellement complet du matériel	-284,25	
<b>47001PR00026 - Relevage d'Agen Impasse du Jourdain</b>		
Barres de guidage TOTAL Renouvellement complet du matériel	-284,25	
Sonde de niveau US TOTAL Renouvellement complet du matériel	-405,30	
<b>47001PR00022 - Relevage d'Agen Lavoisier impasse des Aygadous</b>		
Réenclencheur Automatique TOTAL Renouvellement complet du matériel	-972,72	
<b>47001PR00029 - Relevage d'Agen Elysee Reclus</b>		
Barres de guidage TOTAL Renouvellement complet du matériel	-284,25	
<b>47001PR00030 - Relevage d'Agen Donnefort Bd docteur Messines</b>		
Armoire de commande TOTAL Renouvellement complet du matériel	-2 026,50	
<b>47001SE00002 - STEP d'Agen Le Rouquet</b>		
Broyeur TOTAL Renouvellement complet du matériel	-6 663,13	
Diffuseurs d'air à disque TOTAL Renouvellement complet du matériel	-3 647,70	
Pompe de Transfert/Recyclage TOTAL Renouvellement complet du matériel	-6 565,86	
Sonde radar bêche réception des graisses TOTAL Renouvellement complet du matériel par une sonde radar LA 4702000202-P-20210628	-1 134,84	
Pompe de Soutirage 2 (Rotor Excentré) TOTAL Renouvellement complet du matériel	-729,54	
Préleveur Entrée TOTAL Renouvellement complet du matériel	-3 080,28	
Préleveur Fixe Thermostaté sortie TOTAL Renouvellement complet du matériel	-3 080,28	
<b>47015PR00001 - Relevage d'Astaffort ZA la Bordeneuve</b>		
Sonde de niveau TOTAL Renouvellement complet	-405,30	
<b>47015SE00001 - STEP d'Astaffort</b>		
Portail TOTAL Renouvellement complet du matériel	-3 647,70	
<b>47031PR00002 - Relevage de Boé Lotissement Roux rue de la Moisson</b>		
Sonde de niveau piézo TOTAL Renouvellement complet	-405,30	
<b>47031PR00003 - Relevage de Boé ZI Boé Id Caillaba avenue de la Liberté</b>		
Sonde de niveau TOTAL Renouvellement complet	-405,30	
<b>47031PR00004 - Relevage de Boé ZI Boé Duscio Av Georges Guignard</b>		
Sonde de niveau US TOTAL Renouvellement complet	-405,30	
<b>47031PR00005 - Relevage de Boé Trenque Lamothe Magnac Allée Joseph Lacroix</b>		
Barres de guidage TOTAL Renouvellement complet	-284,25	
Sonde de niveau piézo TOTAL Renouvellement complet	-405,30	
<b>47031PR00006 - Relevage de Boé Id Tournadel rue de la Glacière</b>		

Sonde de niveau TOTAL Renouvellement complet	-405,30
<b>47031PR00007 - Relevage de Boé Talou rue docteur Louis Brocq</b>	
Sonde de niveau TOTAL Renouvellement complet	-405,30
<b>47031PR00008 - Relevage de Boé Saint Pierre de Gaubert bourg - des Pêcheurs</b>	
Barres de guidage TOTAL Renouvellement complet	-284,25
<b>47031PR00009 - Relevage de Boé la Pastourelle Allée Fonbarade</b>	
Sonde de niveau TOTAL Renouvellement complet	-405,30
<b>47031PR00015 - Relevage de Boé bourg quai de la Garonne</b>	
Barres de guidage TOTAL Renouvellement complet du matériel	-284,25
<b>47031PR00016 - Relevage de Boé Lacour rue Mendés France</b>	
Armoire de commande TOTAL Renouvellement complet du matériel	-6 484,80
Barres de guidage pompe n°1 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-284,25
Pompe n°1 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-5 822,27
Pompe n°2 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-5 822,27
Pompe n°3 TOTAL Renouvellement complet du matériel Avenant 2	-5 822,27
Télésurveillance TOTAL Renouvellement complet du matériel	-2 026,50
Chambre à vannes PARTIEL Intervention pour Carottage et sciage, création d'ouverture 2	-10 422,15
<b>47031SE00001 - STEP de Boé Saint Pierre de Gaubert</b>	
Clôture TOTAL Renouvellement complet	-2 837,10
Préleveur Fixe sortie TOTAL Renouvellement complet	-3 080,28
Préleveur Fixe entrée TOTAL Renouvellement complet	-3 080,28
<b>47032PR00008 - Relevage de Bon-Encontre Bidalet rue du Jourdain</b>	
Barres de guidage TOTAL Renouvellement complet du matériel	-284,25
<b>47040PR00009 - Relevage de Brax rue pont de Lassalle</b>	
Sonde de niveau US TOTAL Renouvellement complet	-405,30
<b>47051PR00005 - Relevage de Castelculier Mauzac Lantheronne - Las Cavailles</b>	
Réenclencheur Automatique TOTAL Renouvellement complet	-810,60
<b>47069PR00001 - Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Ancienne STEP Id Fangot</b>	
pompe doseuse 1 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-608,49
<b>47069PR00004 - Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Allée du Fangot</b>	
Sonde de niveau TOTAL Renouvellement complet du matériel	-405,30
<b>47069PR00008 - Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Principal Ld Terres du Bourg</b>	
Pompe 1 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-1 783,32
<b>47091PR00001 - Relevage d'Estillac Clinique vétérinaire Mestre Marty</b>	
Module CONCERTOR (écran tactile) TOTAL Renouvellement complet du matériel Avenant 2	-1 351,00
<b>47100PR00002 - Relevage de Foulayronnes chemin de Pejouan</b>	
Barres de guidage TOTAL Renouvellement complet du matériel	-284,25
<b>47128PR00001 - Relevage de Lafox St Louis La Gravette (ancienne STEP)</b>	
Barres de guidage TOTAL Renouvellement complet du matériel	-284,25
Pompe 1 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-4 323,20
Pompe 2 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-4 323,20
<b>47145PR00001 - Relevage de Layrac n°5 avenue de la gare</b>	
Barres de guidage TOTAL Renouvellement complet du matériel	-284,25
<b>47145PR00004 - Relevage de Layrac n°2 chemin du Papet Chemin de Verdun</b>	
Barres de guidage TOTAL Renouvellement complet du matériel	-284,25
<b>47201PR00003 - Relevage du Passage rue des Bleuets</b>	
Barres de guidage (x2) TOTAL Renouvellement complet du matériel Avenant 2	-432,32

<b>47209PR00005 - Relevage de Pont du Casse Lot communal résidence des Erables</b>	
Armoire de commande TOTAL Renouvellement complet du matériel	-1 459,08
Barres de guidage TOTAL Renouvellement complet du matériel	-284,25
<b>47209SE00001 - STEP de Pont du Casse</b>	
Préleveur entrée TOTAL Renouvellement complet du matériel	-3 080,28
Compacteur à Vis TOTAL Renouvellement complet du matériel	-5 268,90
Tamis Rotatif à Tambour 2 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-14 590,80
<b>Cloture trimestrielle au 31/12/2022 LOT13&amp;14</b>	<b>-87 573,98</b>
<b>47001PR00013 - Relevage d'Agen Zone Sud Av du Maréchal Leclerc rue Espagne</b>	
Réenclencheur Automatique TOTAL Renouvellement complet du matériel	-972,72
Sonde de niveau TOTAL Renouvellement complet du matériel	-405,30
<b>47001PR00014 - Relevage d'Agen la Saleve rue Jean Laffore</b>	
Sonde de niveau US TOTAL Renouvellement complet du matériel	-405,30
<b>47001PR00017 - Relevage d'Agen Panot rue des Pavillons</b>	
Réenclencheur Automatique TOTAL Renouvellement complet du matériel	-810,60
<b>47001PR00021 - Relevage d'Agen Luxembourg Bd de la liberté</b>	
Sonde de niveau US TOTAL Renouvellement complet du matériel	-405,30
<b>47001PR00026 - Relevage d'Agen Impasse du Jourdain</b>	
Armoire de commande TOTAL Renouvellement complet du matériel	-1 459,08
<b>47001PR00028 - Relevage d'Agen Quai Georges Leygues</b>	
Armoire de commande TOTAL Renouvellement complet du matériel	-1 459,08
<b>47001PR00029 - Relevage d'Agen Elysee Reclus</b>	
Sonde de niveau US TOTAL Renouvellement complet du matériel	-405,30
<b>47001PR00032 - Relevage d'Agen Cartou rue du Midi</b>	
Armoire de commande TOTAL Renouvellement complet du matériel	-1 621,20
<b>47001PR00034 - Relevage d'Agen Barlete avenue de Colmar</b>	
Réenclencheur Automatique TOTAL Renouvellement complet du matériel	-810,60
Armoire de commande TOTAL Renouvellement complet du matériel	-2 026,50
<b>47001SE00002 - STEP d'Agen Le Rouquet</b>	
Pompe à Lobes transfert TOTAL Renouvellement complet du matériel	-2 026,50
Brumisateur bassin d'aération TOTAL Renouvellement complet du matériel LA 4702000202-P-20210628-Réhabilitation du traitement des graisses de la STEP de Rouquet	-5 268,90
<b>47031PR00002 - Relevage de Boé Lotissement Roux rue de la Moisson</b>	
Clôture TOTAL Renouvellement complet	-2 026,50
Portillon TOTAL Renouvellement complet	-1 215,90
<b>47031PR00005 - Relevage de Boé Trenque Lamothe Magnac Allée Joseph Lacroix</b>	
Réenclencheur Automatique TOTAL Renouvellement complet	-972,72
<b>47031PR00008 - Relevage de Boé Saint Pierre de Gaubert bourg - des Pêcheurs</b>	
Armoire de Commande TOTAL Renouvellement complet	-1 459,08
<b>47031PR00013 - Relevage de Boé Couronne rue Jean Rostand Id Lacarrerottes</b>	
Clôture TOTAL Renouvellement complet du matériel	-2 026,50
Portail TOTAL Renouvellement complet du matériel	-1 215,90
<b>47031SE00001 - STEP de Boé Saint Pierre de Gaubert</b>	
Dégrilleur incliné manuel TOTAL Renouvellement complet	-1 621,20
<b>47032PR00008 - Relevage de Bon-Encontre Bidalet rue du Jourdain</b>	
Sonde de niveau US TOTAL Renouvellement complet du matériel	-405,30
<b>47040PR00010 - Relevage de Brax Charmilles impasse du Cèdre</b>	

Armoire de commande TOTAL Renouvellement complet		-1 459,08
<b>47051PR00002 - Relevage de Castelculier Vitrac Id Majourelle</b>		
Armoire de commande TOTAL Renouvellement complet		-1 621,20
<b>47069PR00004 - Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Allée du Fangot</b>		
Vannes TOTAL Renouvellement complet du matériel		-186,98
Clapets TOTAL Renouvellement complet du matériel		-219,40
Armoire générale BT TOTAL Renouvellement complet du matériel		-1 459,08
<b>47069PR00010 - Relevage de Colayrac-Saint-Cirq Caillaou rte de Ribes Lary</b>		
Armoire générale BT TOTAL Renouvellement complet du matériel		-1 621,20
<b>47091PR00005 - Relevage d'Estillac Id puits de Carrere Route des Nauzes</b>		
Télésurveillance TOTAL Renouvellement complet du matériel		-2 026,50
<b>47100PR00005 - Relevage de Foulayronnes rue Marcel Pagnol</b>		
Barres de guidage TOTAL Renouvellement complet du matériel		-284,25
Tuyauterie refoulement TOTAL Renouvellement complet du matériel Avenant 2		-2 702,00
Vannes TOTAL Renouvellement complet du matériel Avenant 2		-203,19
Pieds d'assise TOTAL Renouvellement complet du matériel		-486,36
Chambre à vannes TOTAL Renouvellement complet du matériel Avenant 2		-6 778,78
Clapets TOTAL Renouvellement complet du matériel		-259,39
<b>47201PR00007 - Relevage du Passage ERPI Malakoff avenue du Bruilhois - D931</b>		
Armoire électrique TOTAL Renouvellement complet du matériel Avenant 2		-2 539,88
<b>47201PR00008 - Relevage du Passage V.C N°12 - Malakoff</b>		
Armoire électrique TOTAL Renouvellement complet du matériel Avenant 2		-2 539,88
<b>47201PR00010 - Relevage du Passage rue Pierre Ronsard</b>		
Clapets (x2) TOTAL Renouvellement complet du matériel Avenant 2		-540,40
Pompe 2 TOTAL Renouvellement complet du matériel		-1 215,90
Vannes (x2) TOTAL Renouvellement complet du matériel Avenant 2		-378,28
Barres de guidage (x2) TOTAL Renouvellement complet du matériel Avenant 2		-432,32
Chambre à vannes TOTAL Renouvellement complet du matériel Avenant 2		-7 727,72
<b>47201PR00013 - Relevage du Passage Rue du Trech</b>		
Armoire électrique TOTAL Renouvellement complet du matériel Avenant 2		-2 539,88
<b>47209SE00001 - STEP de Pont du Casse</b>		
Variateur bol centrifugeuse TOTAL Renouvellement complet du matériel		-2 431,80
Préleveur Fixe Thermostaté Entrée TOTAL Renouvellement complet du matériel		-3 080,28
PC et supervision TOTAL Renouvellement complet du matériel Avenant 2		-13 510,00
Turbidimètre en continu TOTAL Renouvellement complet du matériel		-2 026,50
<b>47225PR00004 - Relevage de Roquefort rue du Hameau de Lascledes</b>		
Barres de guidage TOTAL Renouvellement complet du matériel		-284,25
<b>Réseau</b>		
Renouvellement de branchements	9	-16 536,24
Renouvellement de tampons	5	-4 593,40
Total Réseau		-21 129,64
<b>SOLDE DU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT AU 31/12/22</b>		<b>-224 013,46</b>

## SITUATION COMPTE DEVELOPPEMENT DURABLE

	Montants
<b>SOLDE DU COMPTE DE RENOUVELLEMENT AU 31/12/21</b>	<b>-28 576,70</b>
<b><i>Dotation au compte développement durable année 2022</i></b>	<b>51 510,00</b>
Dotation initiale x Coefficient d'actualisation k2022 <i>50 000,0 € x 1,0302 = 51 510,00 €</i>	
<b>Réseau</b>	
<b>Situations émises</b>	
<b><u>Autres Réalisations 2022 :</u></b>	
Finalisation étude sur laveurs à sable sur la STEP de Rouquet (Hubert Tehnology) 34 470 €	-27 576,00
Avancement sur projet de méthanisation (étude de gisement) 50 107,50 €	-38 407,00
Mise en place d'un sous-comptage des consommations des équipements énergivores de la STEP de Rouquet 7 669 €	-3 000,00
Etude de faisabilité de la REUT	-6 707,49
359888_RUCHERS DE ST VICTOR BLAYMONT F00111921 7921745420001	-3 375,00
<b>SOLDE DU COMPTE DE RENOUVELLEMENT AU 31/12/22</b>	<b>-56 132,19</b>

## SITUATION COMPTE LAB

	Montants
<b>SOLDE DU COMPTE DE RENOUVELLEMENT AU 31/12/21</b>	<b>29 055,00</b>
<b><i>Dotation au compte LAB année 2022</i></b>	<b>10 302,00</b>
Dotation initiale x Coefficient d'actualisation k2022 <i>10 000,0 € x 1,0302 = 10 302,00 €</i>	
<b>Réseau</b>	
BIOVITIS SAINT ETIENNE DE CHOMEIL F00029146 433027638	-7 000,00
<b>SOLDE DU COMPTE DE RENOUVELLEMENT AU 31/12/22</b>	<b>32 357,00</b>

## SITUATION COMPTE CANALISATIONS ET BRANCHEMENTS

	Montants
<b>SOLDE DU COMPTE DE RENOUVELLEMENT AU 31/12/21</b>	<b>126 463,25</b>
<b><i>Dotation au compte canalisations et branchements ASST année 2022</i></b>	<b>118 473</b>
Dotation initiale x Coefficient d'actualisation k2022 <i>115 000,0 € x 1,0302 = 118 473,00 €</i>	
<b>Réseau</b>	
<b><u>Reprise des situations en cours 2021</u></b>	
AGEN STEP ROUQUET (devis 8102,1 €)	4 051,05
<b><u>Situation en cours 2021</u></b>	
AGEN STEP ROUQUET -Renouvellement recirculation filière 1- (devis 8102,1 €)	-8 102,10
<b><u>Situation en cours 2022</u></b>	
301423_SAUR SUD-OUEST QUINT FONSEGRIVES F00000285 _SOUS-TRAI	-3 994,00
358128_SAUR SUD-OUEST QUINT FONSEGRIVES F00000285 _RENOUVELL	-32 719,84
358130_SAUR SUD-OUEST QUINT FONSEGRIVES F00000285 _RENOUVELL	-32 534,66
301421_SAUR SUD-OUEST QUINT FONSEGRIVES F00000285 _SOUS-TRAI	-4 750,00
391597_SAUR SUD-OUEST QUINT FONSEGRIVES F00000285 _RENOUVELL	-23 545,92
416987_SAUR SUD-OUEST QUINT FONSEGRIVES F00000285 _RENOUVELL	-24 119,54
<b>SOLDE DU COMPTE DE RENOUVELLEMENT AU 31/12/22</b>	<b>119 221,24</b>

## SITUATION COMPTE TRAVAUX D'AMELIORATION

	Montants
<b>SOLDE DU COMPTE DE RENOUVELLEMENT AU 31/12/21</b>	<b>37 144,00</b>
<b><i>Dotation au compte Travaux et canalisation ASST année 2022</i></b>	<b>154 530</b>
Dotation initiale x Coefficient d'actualisation k2022 <i>150 000,0 € x 1,0302 = 154 530,00 €</i>	
<b>Réseau</b>	
<b><u>Situations 2020 :</u></b>	
<b><u>Situations 2022 :</u></b>	
217591_SAU SUD-OUEST QUINT FONSEGRIVES F00000285 3393799840	-24 278,00
253081_SAU SUD-OUEST QUINT FONSEGRIVES F00000285 3393799840	-868,32
301191_SAU SUD-OUEST QUINT FONSEGRIVES F00000285 3393799840	-1 553,00
301422_SAU SUD-OUEST QUINT FONSEGRIVES F00000285 3393799840	-2 810,00
286022_SAU SUD-OUEST QUINT FONSEGRIVES F00000285 _ELAGAGE [	-3 580,00
286022_SAU SUD-OUEST QUINT FONSEGRIVES F00000285 _ELAGAGE [	-17 973,00
302854_SAU SUD-OUEST QUINT FONSEGRIVES F00000285 _SOUS-TRAIT	-82 624,07
<b>SOLDE DU COMPTE DE RENOUVELLEMENT AU 31/12/22</b>	<b>57 987,61</b>



## **LE GLOSSAIRE**

Ce glossaire récapitule pour les principaux termes utilisés dans les métiers de l'eau, et plus particulièrement dans ce rapport annuel du délégataire, la définition et éventuellement le mode de calcul des informations transmises :

Analyse de pilotage : Analyses réalisées par l'exploitant ayant pour objectif d'affiner et d'optimiser le réglage des installations. Ces données peuvent provenir de plusieurs sources :

- Instruments portables ou installés à poste fixe de mesure de la qualité de l'eau,
- Analyses de qualité de l'eau pratiquées selon des méthodes rapides adaptées au terrain ou effectuées dans des laboratoires d'analyses.

Biens financés par la collectivité = Biens appartenant à la collectivité, mis à la disposition du délégataire et qui reviennent automatiquement et gratuitement à la collectivité en fin de contrat ;

Biens de retour = Biens financés par le délégataire, affectés au service et indispensables à son fonctionnement, qui reviennent automatiquement et gratuitement à la collectivité en fin de contrat ;

Biens de reprise = Biens financés par le délégataire, affectés au service et qui, à la fin du contrat, peuvent être rachetés par la collectivité dans des conditions financières fixées dans le contrat, sans que le délégataire ne puisse s'y opposer

Branchement : Ensemble de canalisations et d'équipements reliant la partie publique du réseau de distribution d'eau à un réseau de distribution intérieur d'un client. Les équipements installés comprennent au minimum un robinet d'arrêt d'eau avant compteur et un compteur général.

CARE : Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation. Pour un contrat déterminé, les chiffres de l'année en cours sont indiqués, et ceux de l'année précédente sont rappelés. Le cadre de ce CARE a été établi par la FP2E, dans le respect strict du décret 2005-236 du 18 mars 2005.

Client : Personne physique ou morale consommant de l'eau et ayant au moins un contrat-abonné le liant avec le service de distribution de l'eau.

Compte (ou fonds contractuel) de renouvellement : Il s'agit des opérations de renouvellement réalisées sans programmation contractuelle, imputées sur un compte de tiers qui correspond à la mise en place de fonds prélevés sur les produits du délégataire, pour couvrir les aléas de fonctionnement des équipements.

Compteur : Equipement faisant partie intégrante du branchement et qui permet de comptabiliser le volume consommé par le branchement.

Contrat-abonnés : Contrat associé à un branchement liant un client au service de distribution de l'eau.

Contrôle sanitaire : Ensemble des analyses réalisées par les ARS afin de contrôler la qualité des eaux. Ces analyses sont effectuées dans des laboratoires agréés à partir d'échantillons prélevés sur différents points de contrôle (captage, installations de production/traitement, réseaux de distribution, points de consommation).

Echantillon : Volume d'eau prélevé dans le but d'analyser les caractéristiques de l'eau à l'endroit et au moment précis du prélèvement. Les caractéristiques de l'eau sont décomposées et quantifiées/évaluées par paramètre lors de leur analyse.

Garantie pour continuité de service (dite de renouvellement) : Il s'agit d'un renouvellement, où le Déléataire prend à sa charge, et à ses risques et périls l'ensemble des dépenses d'entretien, de réparation ou de renouvellement des équipements, nécessaires à la continuité du service.

Indice linéaire de pertes en réseau : L'indice linéaire de pertes en réseau correspond au volume perdu dans les réseaux par jour et par kilomètre de réseau (hors branchements) et est exprimé en m<sup>3</sup>/km/jour. Le volume perdu est calculé par différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé. Cet indicateur qui rapporte le volume des pertes en eau à une grandeur caractéristique du réseau traduit directement l'état physique de ce réseau.

Indice linéaire des volumes non comptés : L'indice linéaire des volumes non comptés correspond au volume non compté dans les réseaux par jour et par kilomètre de réseau (hors branchements) et est exprimé en m<sup>3</sup>/km/jour. Le volume non compté est égal à la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé.

Paramètre d'une analyse : Un paramètre correspond à une caractéristique précise ou à un composé spécifique dont la teneur dans l'échantillon d'eau est quantifiée/évaluée. Certains paramètres font l'objet d'une réglementation. Un paramètre réglementé peut donc pour un échantillon donné être conforme ou non-conforme.

Patrimoine immobilier : Il s'agit du patrimoine immobilier nécessaire à la réalisation du service. Le Déléataire fournit un état de variation de ce patrimoine en intégrant 3 types de mouvements :

- Les investissements concessifs (achat de terrain, mise en service d'un ouvrage financé par le Déléataire, destruction d'un ouvrage...),
- Opération de renouvellement d'une telle importance qu'elle s'assimile à la construction d'un bâtiment neuf,
- Investissement immobilier du Déléataire (bureaux) entièrement dédié au service.

Période de relève des compteurs : Les compteurs permettant de connaître la consommation de chaque branchement d'un client sont relevés régulièrement. La relève pour une année donnée de tous les compteurs de tous les clients s'étale sur plusieurs jours ou plusieurs semaines en fonction du nombre de compteurs concernés. Pour une relève donnée, la date moyenne de la campagne de relève peut ainsi être calculée. C'est cette date moyenne qui est utilisée année après année pour calculer la consommation moyenne d'une commune ou d'un contrat sur une période correspondant sensiblement à une année.

Point de mise en distribution : Point de prélèvement d'échantillon pour lequel la qualité de l'eau en ce point est considérée comme représentative de la qualité de l'eau sur le réseau de distribution d'une zone géographique déterminée (en sortie d'installations de traitement dans la plupart des cas). A ce point, les eaux peuvent provenir d'une ou plusieurs sources mais leur qualité peut être considérée comme uniforme en distribution.

Programme contractuel de renouvellement : Il s'agit de l'ensemble des opérations de renouvellement, effectuées par le Déléataire dans le cadre d'un programme technique contractuel, évalué financièrement sur la durée du contrat.

Programme d'investissement : Il s'agit des engagements pris par le Déléataire de réaliser certains investissements sur le patrimoine, afin d'améliorer la qualité du service, ou le fonctionnement des installations. Ce programme est défini dans un inventaire contractuel.

Qualité eau au point de mise en distribution : Evaluation qualitative de la qualité de l'eau au point de mise en distribution. Cette évaluation s'effectue pour chaque échantillon prélevé sur tous les paramètres analysés, éventuellement regroupés sous forme de rapports physico-chimiques et/ou bactériologiques.

Qualité eau brute : Evaluation qualitative de la qualité de l'eau brute prélevée dans le milieu naturel avant tout traitement visant à la rendre potable. Cette évaluation s'effectue pour chaque échantillon prélevé sur tous les paramètres analysés, éventuellement regroupés sous forme de rapports physico-chimiques et/ou bactériologiques.

Qualité eau distribuée : Evaluation qualitative de la qualité de l'eau au point de consommation (robinet) par le client. Cette évaluation s'effectue pour chaque échantillon prélevé sur tous les paramètres analysés, éventuellement regroupés sous forme de rapports physico-chimiques et/ou bactériologiques.

Qualité eau traitée : Evaluation qualitative de la qualité de l'eau en sortie des installations de production/traitement avant admission sur le réseau de distribution. Cette évaluation s'effectue pour chaque échantillon prélevé sur tous les paramètres analysés, éventuellement regroupés sous forme de rapports physico-chimiques et/ou bactériologiques.

Rapport bactériologique : Ensemble des paramètres de type bactériologique qui caractérisent un échantillon d'eau analysé. Un rapport bactériologique est déclaré conforme si tous les paramètres unitaires qui le composent sont en conformité avec la réglementation.

Rapport physico-chimique : Ensemble des paramètres de type physico-chimique qui caractérisent un échantillon d'eau analysé. Un rapport physico-chimique est déclaré conforme si tous les paramètres unitaires qui le composent sont en conformité avec la réglementation.

Rendement hydraulique d'une installation : Il correspond au rapport Volume d'eau produite sur volume d'eau brute admis sur l'installation. Il traduit le rendement de conversion de l'eau potable à partir de l'eau brute.

Rendement du réseau de distribution : Il correspond au rapport entre d'une part le volume consommé autorisé augmenté du volume exporté ou vendu en gros et d'autre part le volume produit augmenté du volume importé ou acheté en gros. Le rendement est un bon indicateur environnemental mais ne traduit qu'indirectement l'état du réseau car il dépend de la consommation et du volume exporté ou vendu en gros. .

Réseau de distribution public : Ensemble de canalisations transportant l'eau produite par les installations de production jusqu'au compteur général des clients, partie publique des branchements inclus.

Réseau de distribution intérieur : ensemble de canalisations et d'équipements placés sous la responsabilité d'un client. Le réseau intérieur d'un client commence après le compteur général permettant d'évaluer la consommation du branchement associé à ce client.

Surveillance de l'exploitant : Elle comprend un examen régulier des installations, un programme de tests ou d'analyses et la tenue par l'exploitant d'un fichier sanitaire. Ces analyses viennent en complément de celles réalisées par les ARS et contribue à la surveillance de la qualité des eaux.

Taux de mobilisation d'une installation : rapport exprimé en % entre le volume de pointe journalier constaté et la capacité nominale d'une installation. Un rapport proche de 100% est le signe d'une installation dont les réserves de capacité sont minimales, voire insuffisantes.

Terre de décantation : Ensemble des résidus de traitement collectés sur certains ouvrages (décanteurs, filtres, ...) des installations de production. Ces résidus, bien souvent connus sous le terme de boues d'eau potable, sont régulièrement évacués des installations.

Volume comptabilisé : Volume d'eau potable consommé par des clients du périmètre du contrat et résultant des relevés des appareils de comptage. Ce volume n'inclut pas le Volume exporté ou vendu en gros (VEG).

Volume consommateurs sans comptage : Il correspond au volume utilisé sans comptage par des usagers connus, avec autorisation ; ce volume estimé inclut notamment :

- L'eau nécessaire à la défense incendie (Essais des PI/BI et manœuvres incendie),
- L'eau utilisée pour les espaces verts et le lavage de la voirie,
- L'eau utilisée pour les fontaines (non équipées de compteurs)

Volume de service du réseau : Il correspond au volume utilisé pour l'exploitation du réseau de distribution ; ce volume estimé inclut notamment :

- L'eau utilisée pour le nettoyage des réservoirs,
- L'eau utilisée lors d'opérations de purge ou de nettoyage des conduites
- L'eau utilisée pour la désinfection et le rinçage des conduites après travaux

Volume consommé autorisé : Il correspond au volume comptabilisé augmenté du volume besoin réseau consommateurs

Volume consommé hors VEG : Volume d'eau potable consommé par des clients du périmètre du contrat. Ce volume n'inclut pas les Ventes d'Eau en Gros (VEG) ou Volume d'eau exportée.

Volume de pointe : Volume maximum journalier mesuré pendant l'année sur l'installation concernée.

Volume eau brute : Volume d'eau prélevé dans le milieu naturel (rivière, lac, barrage, nappe phréatique, ...). L'eau est qualifiée de brute pour signifier qu'elle n'a subi aucun traitement visant à la rendre potable. Outre les volumes d'eau prélevés dans le milieu naturel sur le périmètre du contrat, les volumes d'eau brute intègrent les éventuels achats d'eau brute hors périmètre du contrat auquel on retranche les éventuels volumes d'eau brute vendus hors périmètre du contrat.

Volume exporté (ou vendu en gros) : Volume d'eau produit (généralement potable) délivré à un client extérieur au périmètre du contrat (autre collectivité, syndicat ou commune).

Volume importé (ou acheté en gros) : Volume d'eau (généralement potable) acheté à un client extérieur au périmètre du contrat (autre collectivité, syndicat ou commune).

Volume produit : Le volume d'eau produit sur les installations de production correspond au volume d'eau traitée duquel il faut éventuellement retrancher le volume besoin usine (si ce dernier est pris après le compteur de production).

Volume besoin usine : Volume d'eau traitée sur les installations de production qui est utilisé à l'intérieur de ces mêmes usines pour différents usages (préparation de réactifs chimiques, nettoyage, ...)

Volume mis en distribution : Volume d'eau potable introduit dans le réseau de distribution d'eau en vue d'être consommé par les clients inclus dans le périmètre du contrat . Le volume mis en distribution correspond au volume produit auquel on ajoute le volume importé ou acheté en gros et duquel on retranche le volume exporté ou vendu en gros.

Volume eau traitée : C'est le volume d'eau que les installations fournissent à l'aide de traitements plus ou moins complexes en fonction de la nature de l'eau brute que l'on souhaite rendre potable.



**LES NOUVEAUX  
TEXTES  
REGLEMENTAIRES**

## NOUVEAUX TEXTES REGLEMENTAIRES ASSAINISSEMENT

La présente veille réglementaire présente, sous la forme d'une liste, les textes parus en 2022 accompagnée d'un bref commentaire de leur objet. Cette liste n'a pas pour ambition d'être exhaustive, il s'agit avant tout d'attirer votre attention sur les évolutions réglementaires de l'année qui, notamment, pourraient avoir des incidences sur le service.

### GESTION DES EFFLUENTS

→ [Décret n° 2022-336 du 10 mars 2022 relatif aux usages et aux conditions de réutilisation des eaux usées traitées](#)

Afin d'aborder la problématique de la ressource en eau sur les territoires, le présent décret vient mettre en place une procédure d'autorisation afin de permettre de nouveaux usages des eaux usées traitées, autres que ceux faisant d'ores et déjà l'objet d'une réglementation dédiée (usage agricole et irrigation). Le décret définit notamment les modalités d'encadrement de ces nouveaux usages.

→ [Arrêté du 28 juillet 2022 relatif au dossier de demande d'autorisation d'utilisation des eaux usées traitées](#)

Le présent arrêté est pris en application du décret n°2022-336 du 10 mars 2022 relatif aux usages et aux conditions de réutilisation des eaux usées traitées. Le décret susmentionné prévoit notamment qu'un arrêté précise le contenu du dossier de demande d'autorisation d'utilisation des eaux usées traitées.

**Le présent arrêté vient préciser l'ensemble des pièces justificatives attendues dans ce dossier.**

### ENVIRONNEMENT

→ [Arrêté du 14 janvier 2022 modifiant l'arrêté du 31 mai 2012 fixant la liste des installations classées soumises à l'obligation de constitution de garanties financières en application du 5° de l'article R. 516-1 du code de l'environnement](#)

Le présent arrêté vient modifier la liste des installations classées soumises à l'obligation de constitution de garanties financières en application du 5° de l'article R.516-1 du code de l'environnement.

→ [Arrêté du 3 février 2022 relatif aux meilleurs techniques disponibles \(MTD\) applicables à certaines installations classées du secteur du traitement de surface à l'aide de solvants organiques relevant du régime de l'autorisation au titre des rubriques 3670 ou 3710 de la nomenclature ICPE](#)

Le présent arrêté vient fixer les prescriptions relatives aux meilleures techniques applicables (MTD) aux ICPE relevant de l'autorisation. Les prescriptions susmentionnées concernent notamment la rubrique **3710 relative au traitement des eaux résiduaires**.

→ [Arrêté du 1er mars 2022 modifiant l'arrêté du 5 mai 2021 fixant le modèle national de demande d'enregistrement d'une installation classée pour la protection de l'environnement](#)

Le présent arrêté vient modifier le modèle d'enregistrement pour une ou plusieurs installations classées pour la protection de l'environnement. Le formulaire [CERFA n°15679\\*04](#) est accessible ici.

→ [Arrêté du 1er mars 2022 modifiant l'arrêté du 28 mars 2019 fixant le modèle national de demande d'autorisation environnementale](#)

L'autorisation environnementale prévue par l'article L. 181-1 du code de l'environnement, doit être demandée en utilisant le formulaire CERFA n° 15964\*02. Il est disponible sur le site internet [service-public.fr](#).

→ [Décret n°2022-422 du 25 mars 2022 relative à l'évaluation environnementale des projets](#)

Le présent décret met en place un dispositif qui permet de soumettre à évaluation environnementale des projets qui sont susceptibles d'avoir des incidences notables sur l'environnement et la santé humaine, mais situés en deçà des seuils de la nomenclature annexée à l'article R. 122-2 du code de l'environnement.

→ [Décret n°2022-989 du 4 juillet 2022 relatif à la procédure de déclaration en matière de police de l'eau](#)

Le décret modifie la procédure de déclaration des IOTA dans l'objectif d'introduire la possibilité d'un dépôt par voie dématérialisée par téléprocédure et en clarifie les modalités concernant notamment le dépôt du dossier, son instruction et sa publicité.

Cette réforme apporte également un certain nombre d'éléments liés aux déclarations en vue de rendre plus lisible les procédures applicables : contenu et instruction du dossier, gestion des demandes de modification des prescriptions applicables ainsi que la caducité de la déclaration.

## EXPLOITATION DES OUVRAGES

→ [Décret n° 2022-521 du 11 avril 2022 fixant le délai mentionné au II de l'article L. 2224-8 du code général des collectivités territoriales pour la transmission du rapport établi à l'issue du contrôle de raccordement d'un immeuble au réseau public d'assainissement effectué sur demande du propriétaire ou du syndicat des copropriétaires](#)

Pour rappel, l'article 63 de la loi portant lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets a prévu que le contrôle du raccordement effectué par les communes doit notamment être réalisé pour tout nouveau raccordement d'un immeuble au réseau public de collecte des eaux usées. Il peut être effectué à la demande du propriétaire de l'immeuble ou du syndicat des copropriétaires à leurs frais et que la commune doit leur transmettre un document décrivant le contrôle réalisé et évaluant la conformité du raccordement au regard des prescriptions réglementaires dans un certain délai.

Le présent décret précise que ce délai est fixé par le **règlement de service**, et qu'il ne peut **excéder 6 semaines à compter de la date à laquelle la commune a reçu la demande du propriétaire ou du syndicat des copropriétaires**.

## DROIT DE LA COMMANDE PUBLIQUE

→ [Circulaire 30 mars 2022 relative à l'exécution des contrats de la commande publique dans le contexte actuel de hausse des prix de certaines matières premières](#)

Dans une circulaire publiée au Journal officiel du 30 mars, le Premier ministre, Jean Castex donne aux préfets des consignes concernant la passation et l'exécution des marchés publics et des concessions dans le contexte économique actuel marqué par la guerre en Ukraine et les charge de sensibiliser les collectivités locales et leurs établissements à l'importance des principes énoncés.

→ [Arrêté du 18 août 2022 modifiant l'arrêté du 15 décembre 2015 relatif à la dématérialisation de la déclaration des installations classées pour la protection de l'environnement](#)

Le présent arrêté vient modifier l'article 2 de l'arrêté du 15 décembre 2015 relatif à la dématérialisation de la déclaration des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE). Il actualise les informations que le porteur de projet doit communiquer lorsqu'il effectue sa déclaration de cessation d'activité.

Depuis le 22 septembre dernier, c'est le formulaire CERFA n°15275\*4 que les exploitants doivent remplir au lieu du CERFA n°15275.

→ [CE, avis, 15 septembre 2022, n°405540 DAJ, Fiche technique, 21 septembre 2022](#)

Le Conseil d'état, dans un avis du 15 septembre 2022, a déclaré que les prix et la durée des contrats de la commande publique pouvaient être modifiés pour compenser les surcoûts d'exécution de ces contrats. Il pose toutefois des conditions visant à respecter les grands principes de la commande publique. Ces éléments sont repris dans une fiche technique de la Direction des affaires juridiques, publiée le 21 septembre. Une [Circulaire de la Première ministre, 29 septembre 2022, n°6374/SG](#) présente aux ministres et préfets les recommandations en matière d'exécution des contrats de la commande publique.

→ [Décret n° 2022-1683 du 28 décembre 2022 portant diverses modifications du code de la commande publique](#)

Le décret proroge la dispense de procédure de publicité et mise en concurrence pour les marchés de travaux inférieurs à 100 000€, jusqu'au 31 décembre 2024 la mesure temporaire issue de la loi du 7 décembre 2020 de simplification et d'accélération de l'action publique. Ces dispositions sont également applicables aux lots qui portent sur des travaux dont le montant est inférieur à 100 000€ HT, à la condition que le montant cumulé de ces lots n'excède pas 20% de la valeur totale estimée de tous les lots. Enfin, il modifie les dispositions relatives aux avances dans les marchés publics, en relevant à 30% le montant minimum de l'avance versée au titulaire pour les marchés de l'Etat conclus avec des PME et en clarifiant les modalités de remboursement de l'avance.

## DROIT PUBLIC ET DROIT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

### → [Loi n°2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale](#)

La loi n°2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale est enfin publiée. Elle rajoute une nouvelle couche aux millefeuilles de normes concernant les compétences en matière d'eau et d'assainissement.

#### - [Maintien de l'obligation de transfert des compétences au 1er janvier 2026](#)

En tout état de cause, l'obligation de transfert des compétences eau et assainissement d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2026 est maintenue. De ce fait, le transfert obligatoire des compétences eau et assainissement devra intervenir obligatoirement à cette date.

#### - [Organisation d'un débat portant sur la tarification des services publics d'eau et d'assainissement avant le transfert de la compétence](#)

La loi 3DS vient aménager au mieux le transfert des compétences en prévoyant que, dans l'année précédant le transfert obligatoire, les communes membres et leurs communautés de communes devront organiser un débat sur la tarification des services publics d'eau et d'assainissement des eaux usées, ainsi que sur les investissements liés aux compétences transférées à l'établissement public de coopération intercommunale.

A ce titre, le président de la communauté de communes devra fixer avec les maires, les modalités de ce débat. Une convention devra être conclue à l'issu de ce débat. Elle pourra notamment :

- Préciser les conditions tarifaires sur le territoire en tenant compte de divers critères (mode de gestion du service, caractéristiques des réseaux, coûts de production, de traitement ...)
- Déterminer les orientations et les objectifs de la politique d'investissement sur les infrastructures ;
- Organiser les modalités des délégations de compétences aux communes qui en feraient la demande, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 dans les conditions prévues par l'article L. 5214-16 du code général des collectivités territoriales.
- [Maintien des syndicats d'eau infra communautaires existants](#)

Les syndicats d'eau infra communautaires qui détiennent la compétence eau et assainissement au moment du transfert de compétences, pourront être maintenus dans le cadre d'une délégation, sauf si l'intercommunalité décide de les supprimer suite à une délibération.

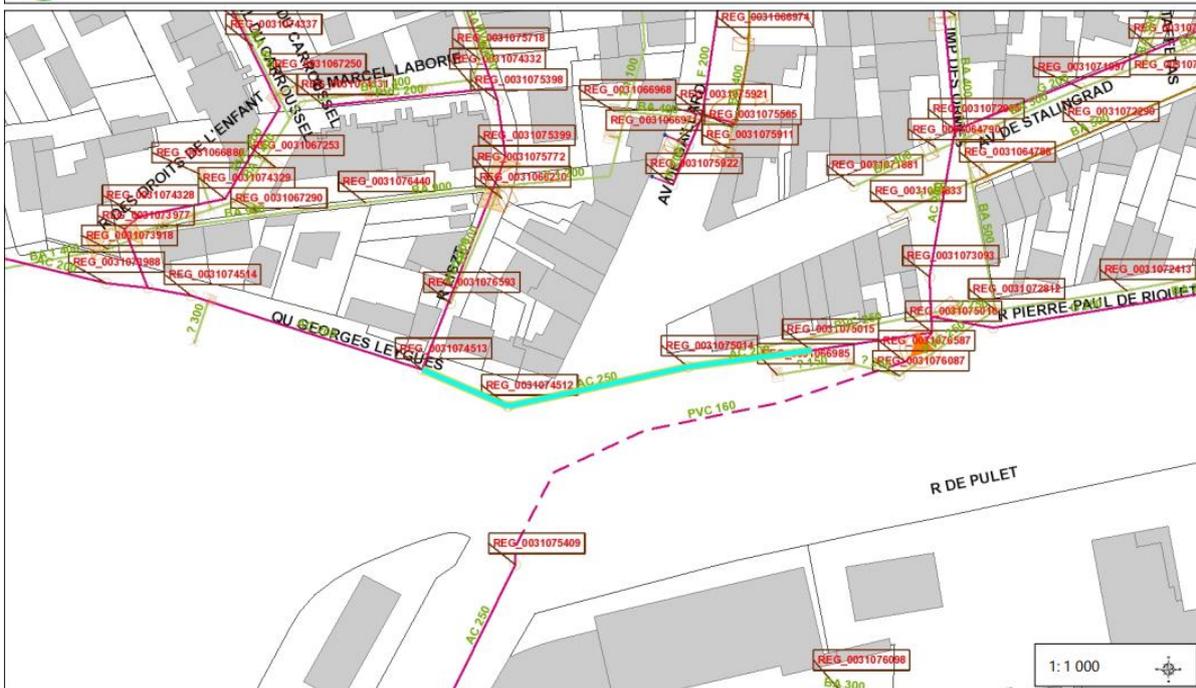
#### - [Les communes peuvent prendre en charge des dépenses des services publics d'eau et d'assainissement sur leur budget général](#)

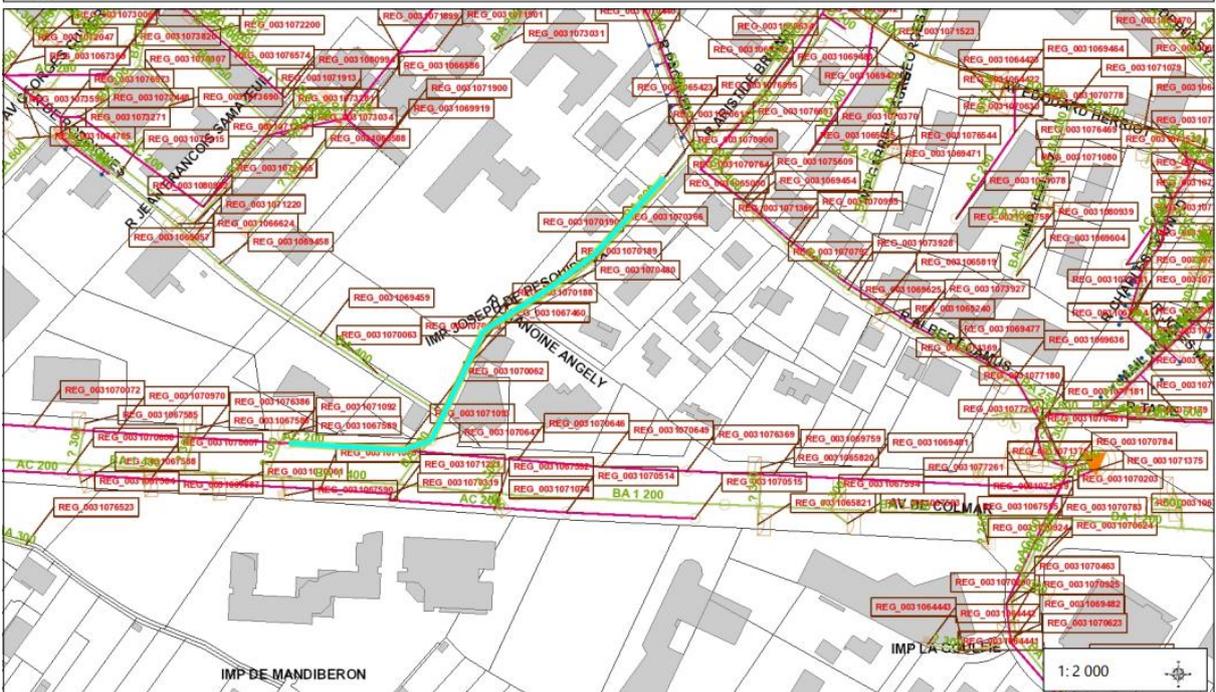
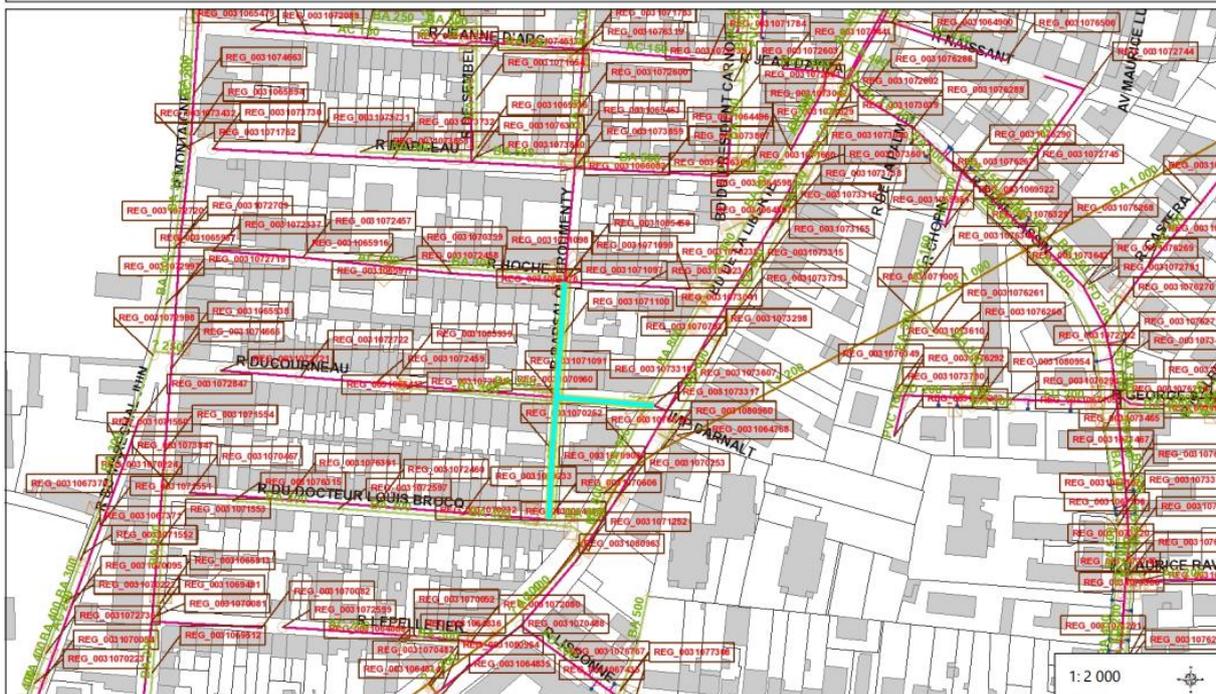
En principe, les communes ne peuvent prendre en charge sur leur budget propre des dépenses liées à leur services publics à caractère industriel ou commercial exploités en régie, affermés ou concédés (sauf dérogation en fonction des situations spécifiques).

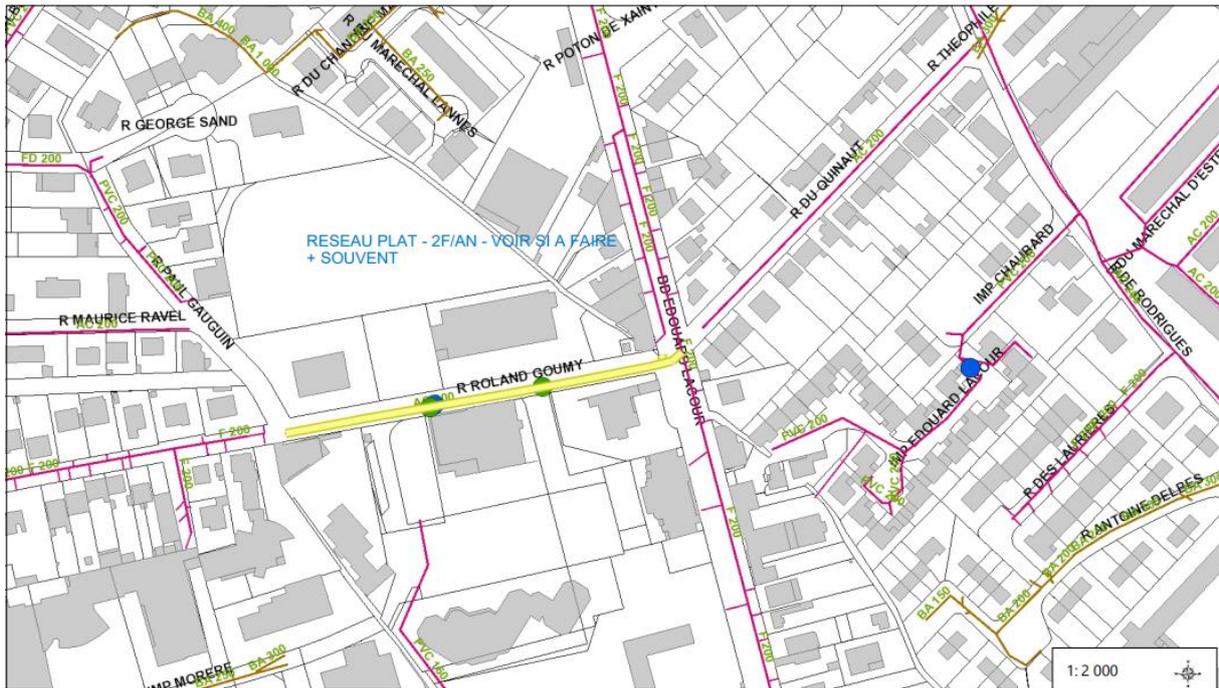
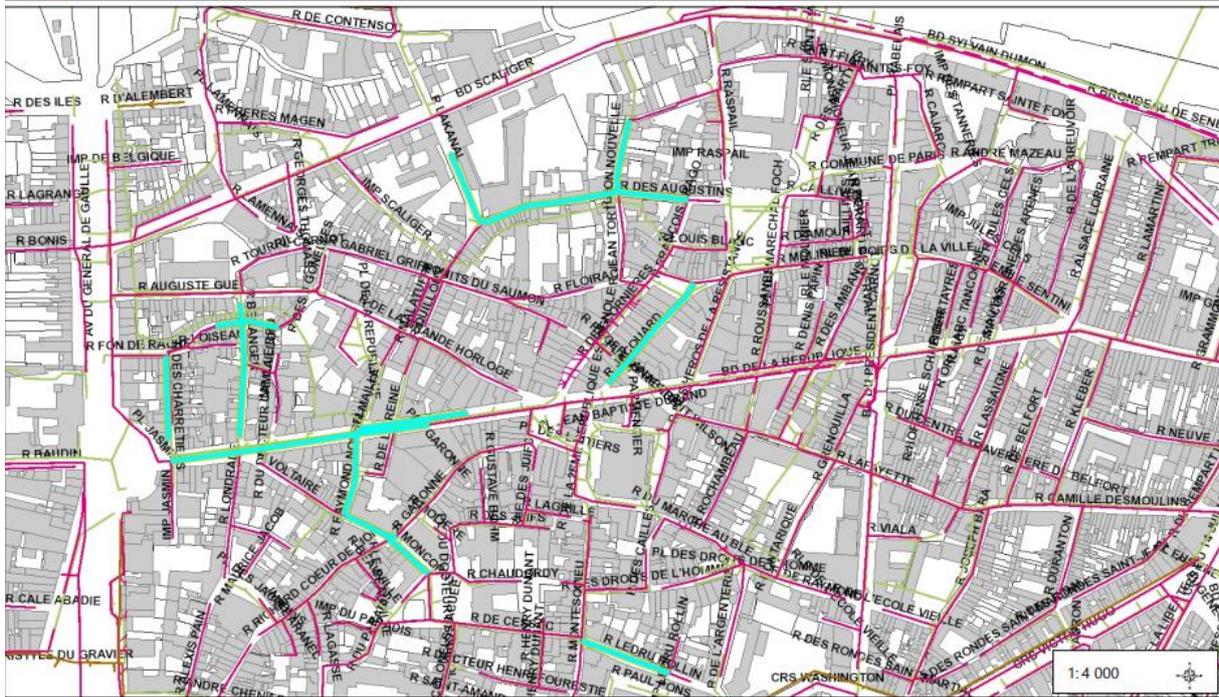
La loi 3DS ajoute 2 nouvelles dérogations à cette interdiction. Elles peuvent désormais mobiliser leur budget propre :

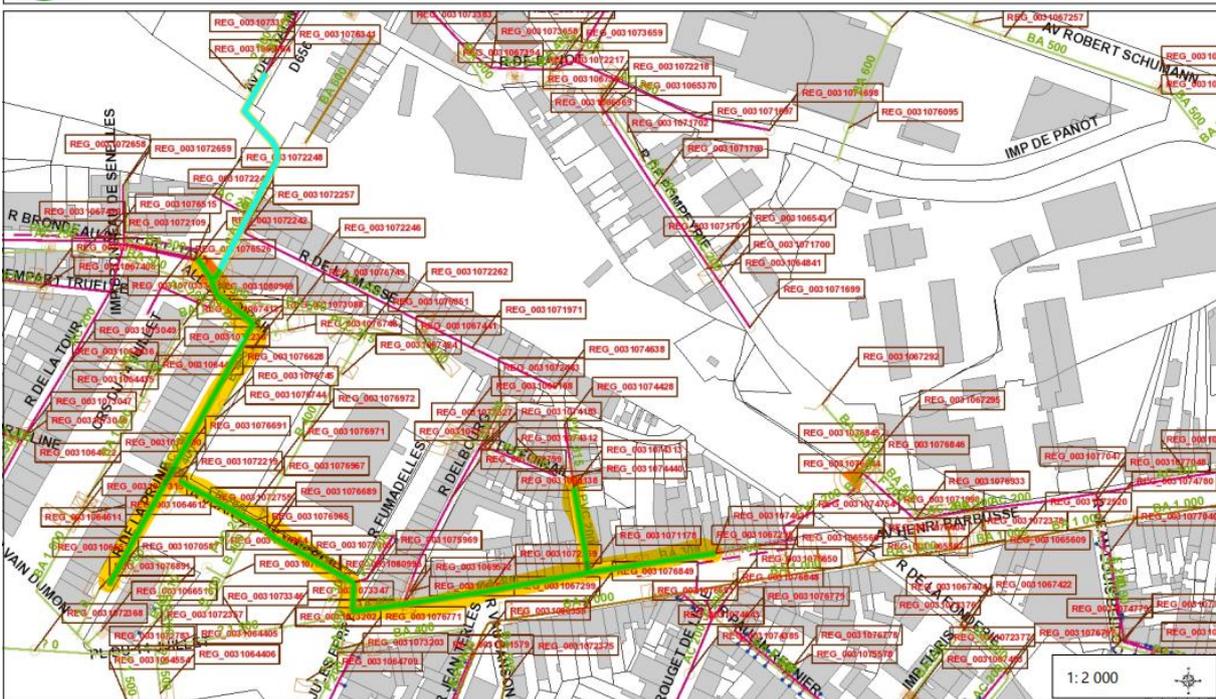
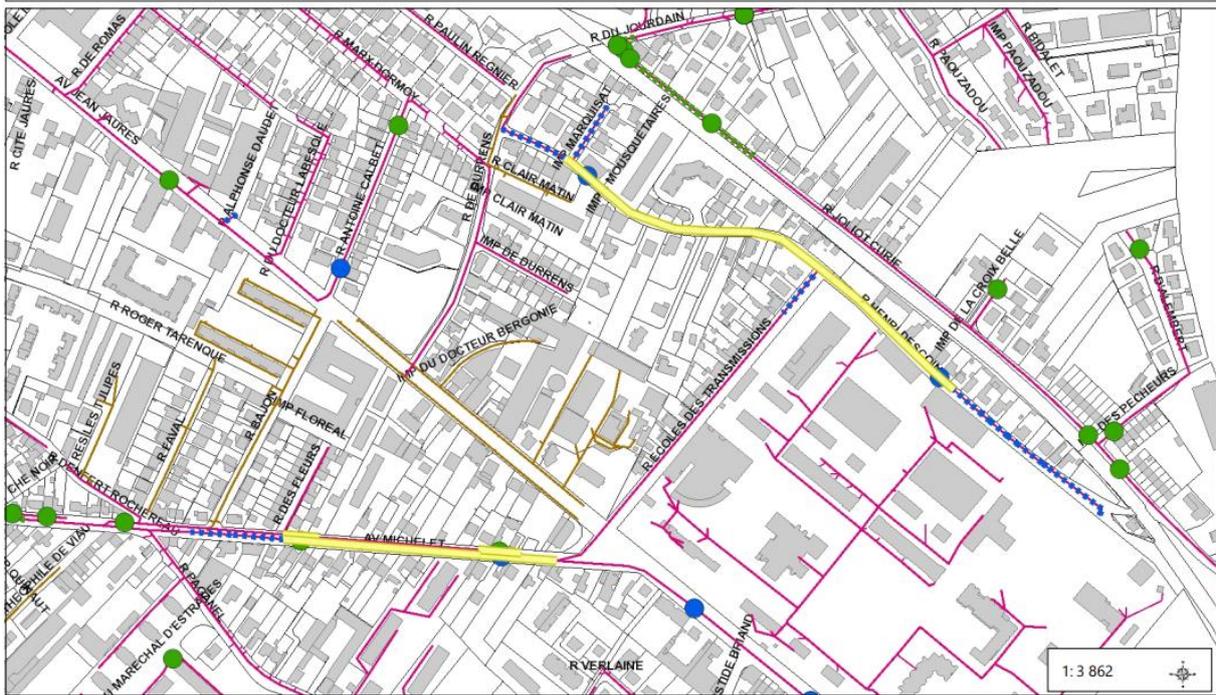
- Lorsque le fonctionnement du service public exige la réalisation d'investissements importants, et ce afin d'éviter une augmentation sensible de la tarification de l'eau ;
- Et pendant la période d'harmonisation des tarifs suivant la prise en main de la compétence par la commune.

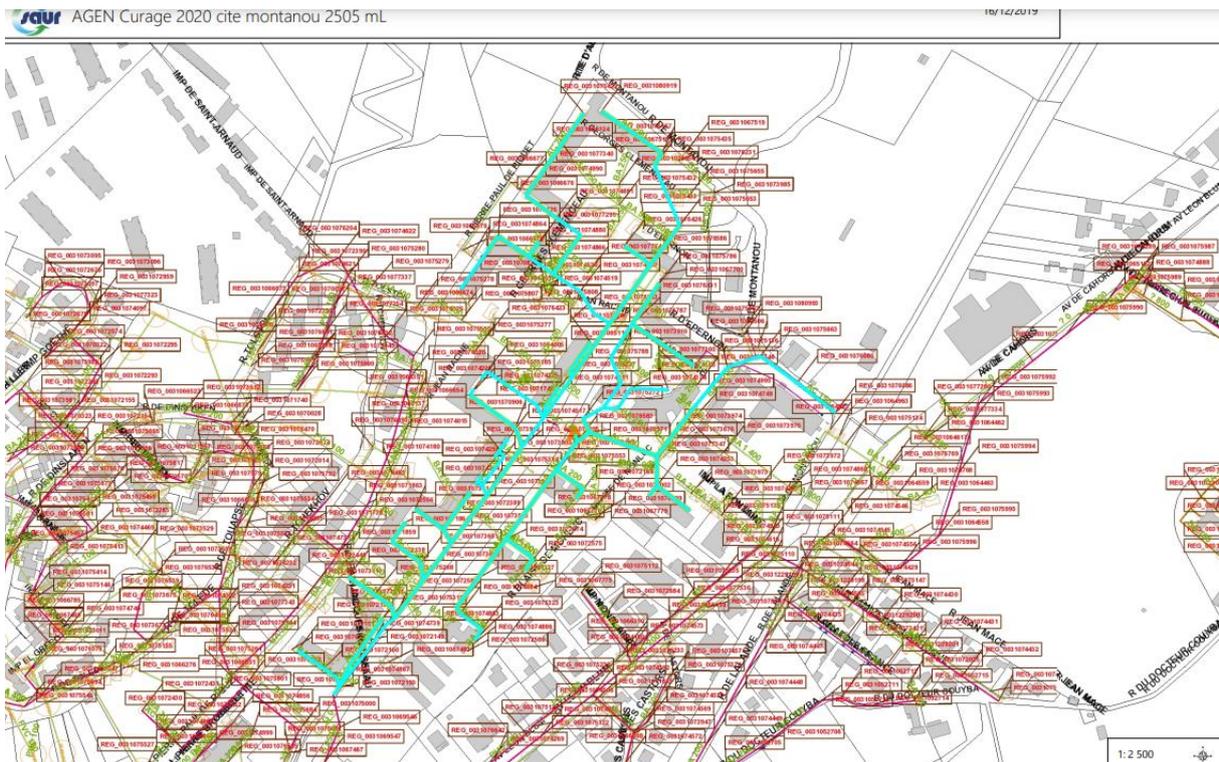
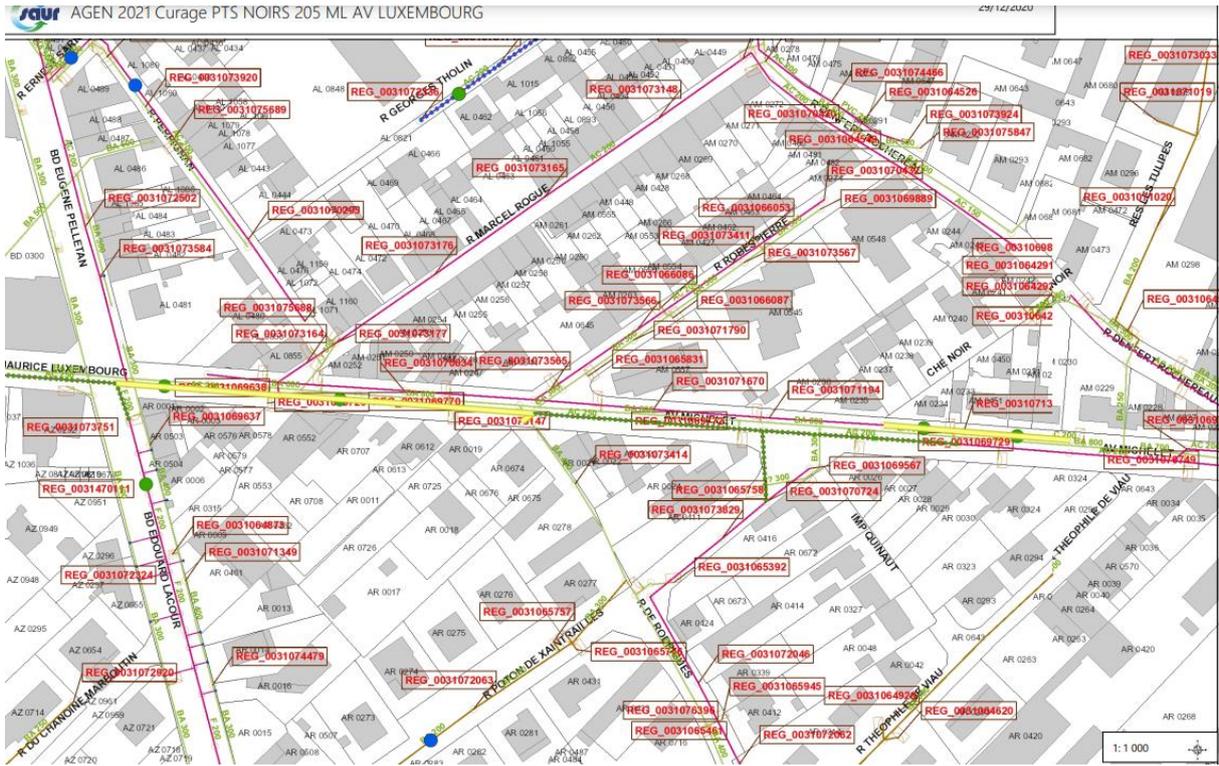


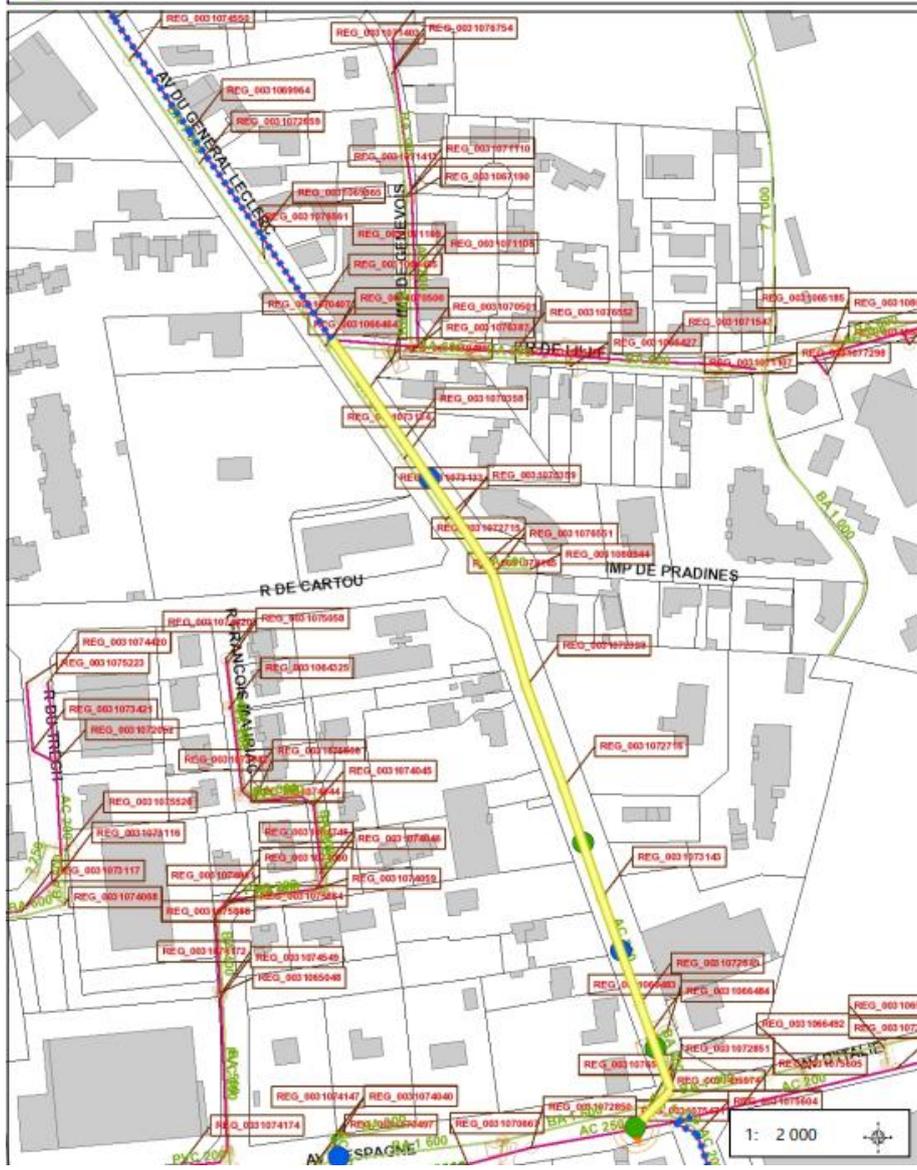


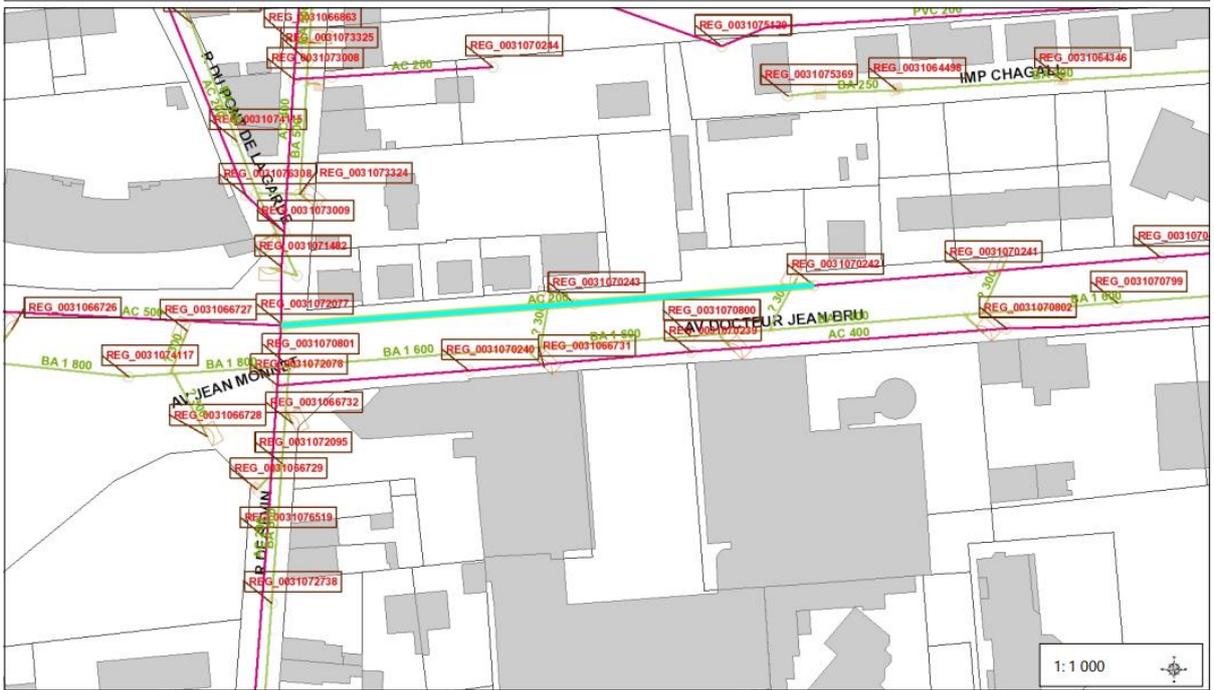
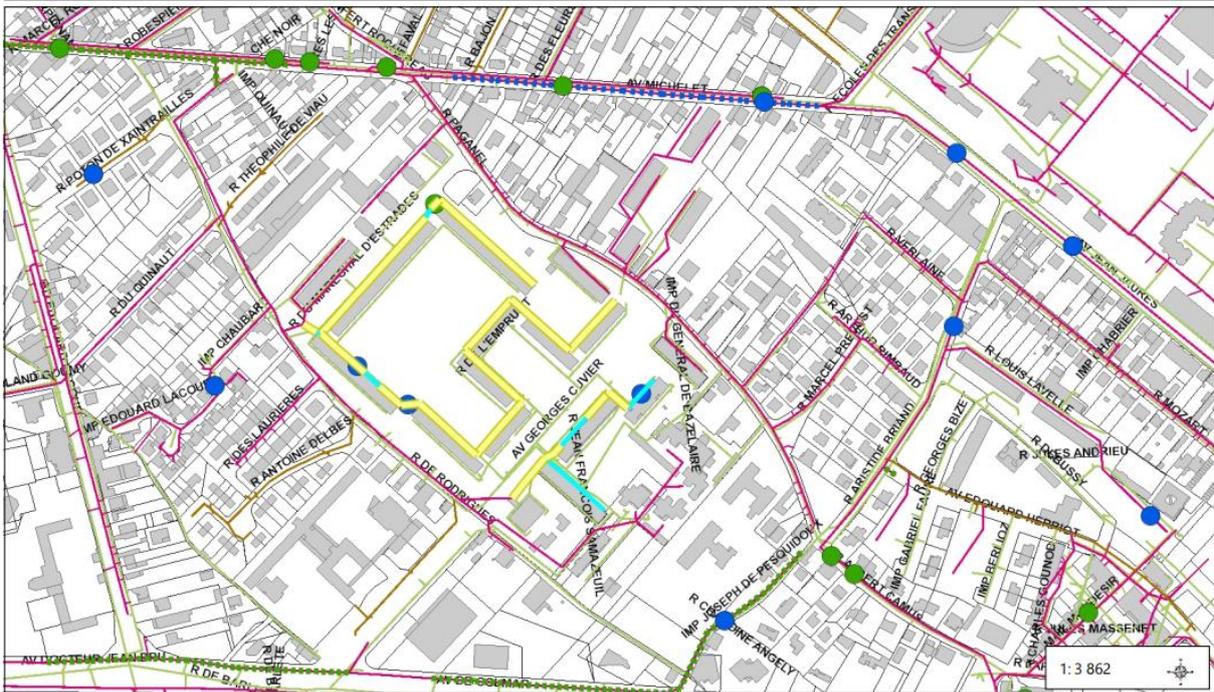


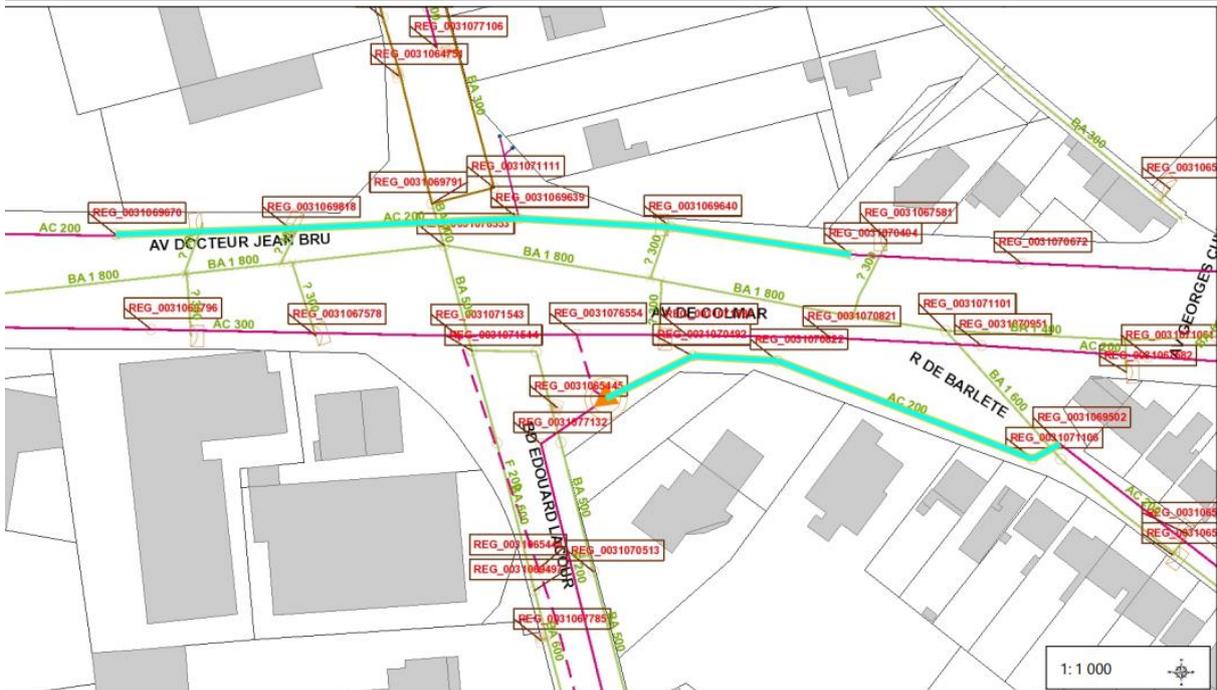


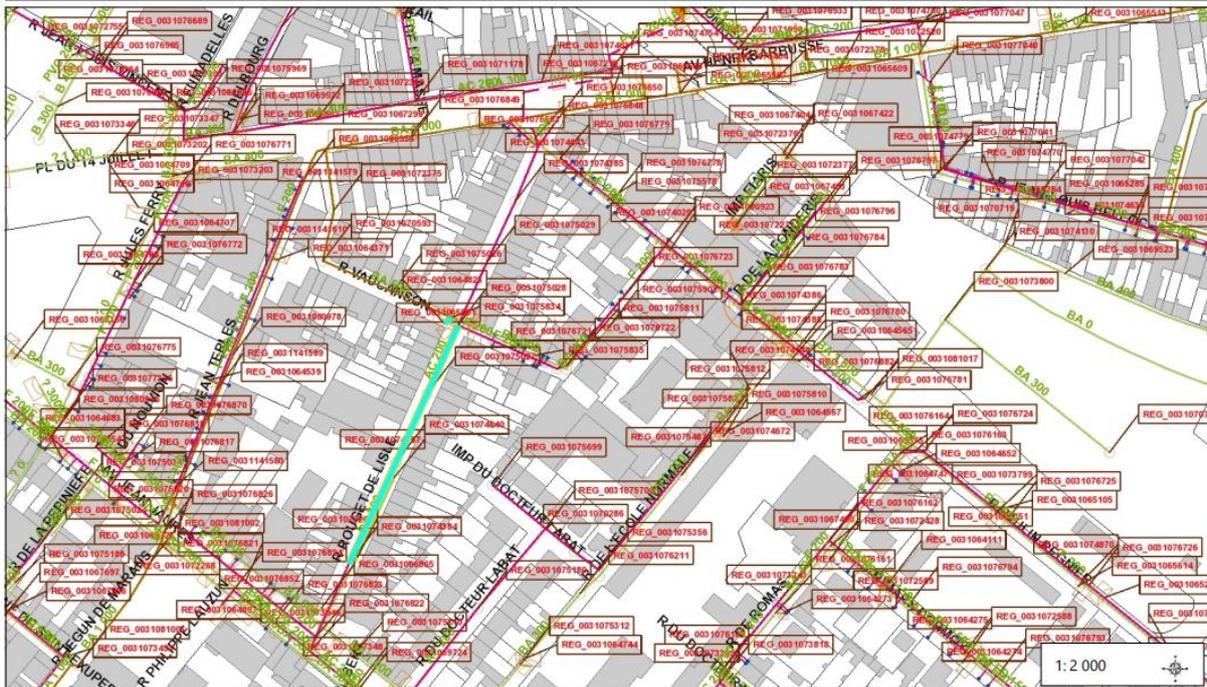




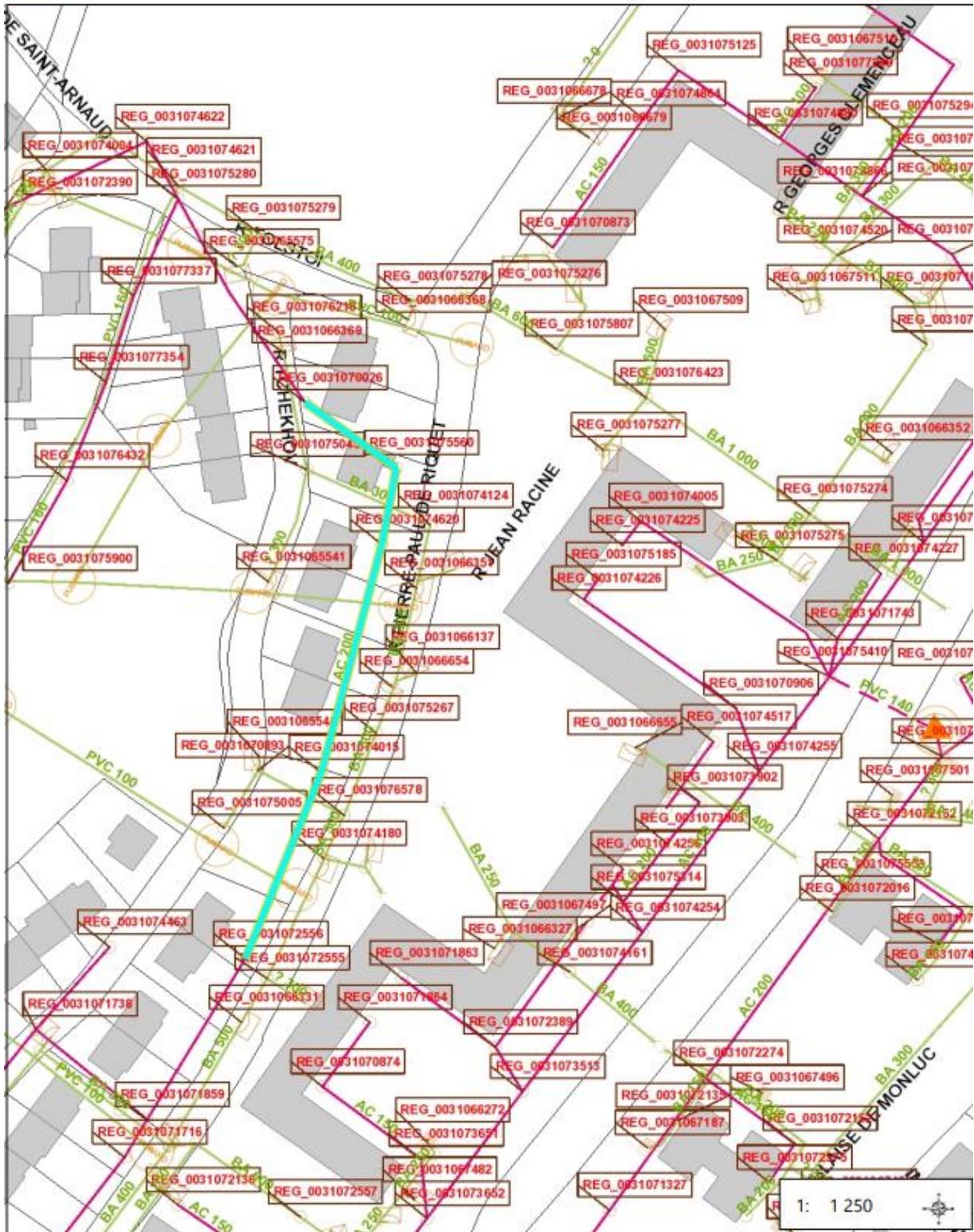


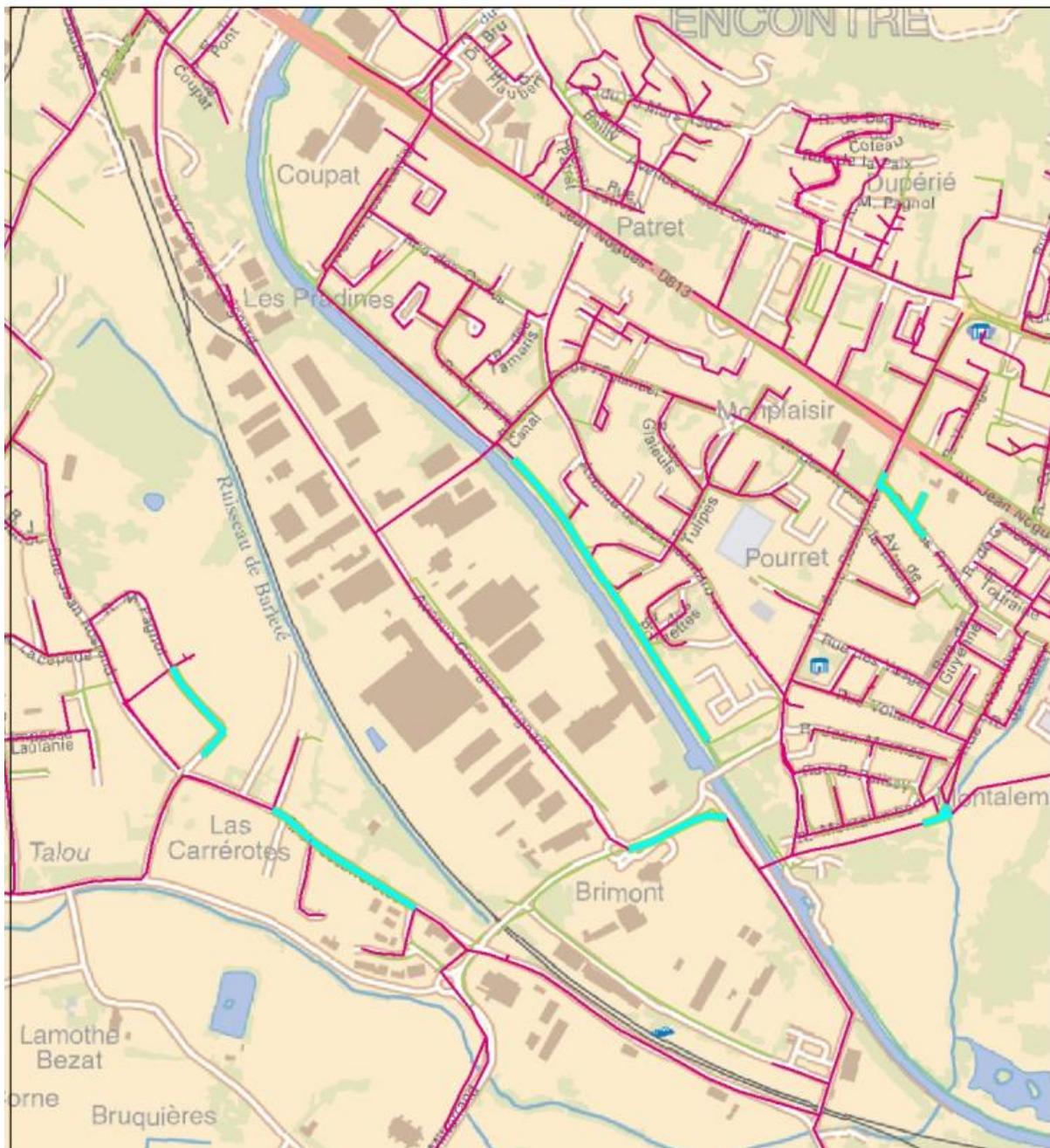


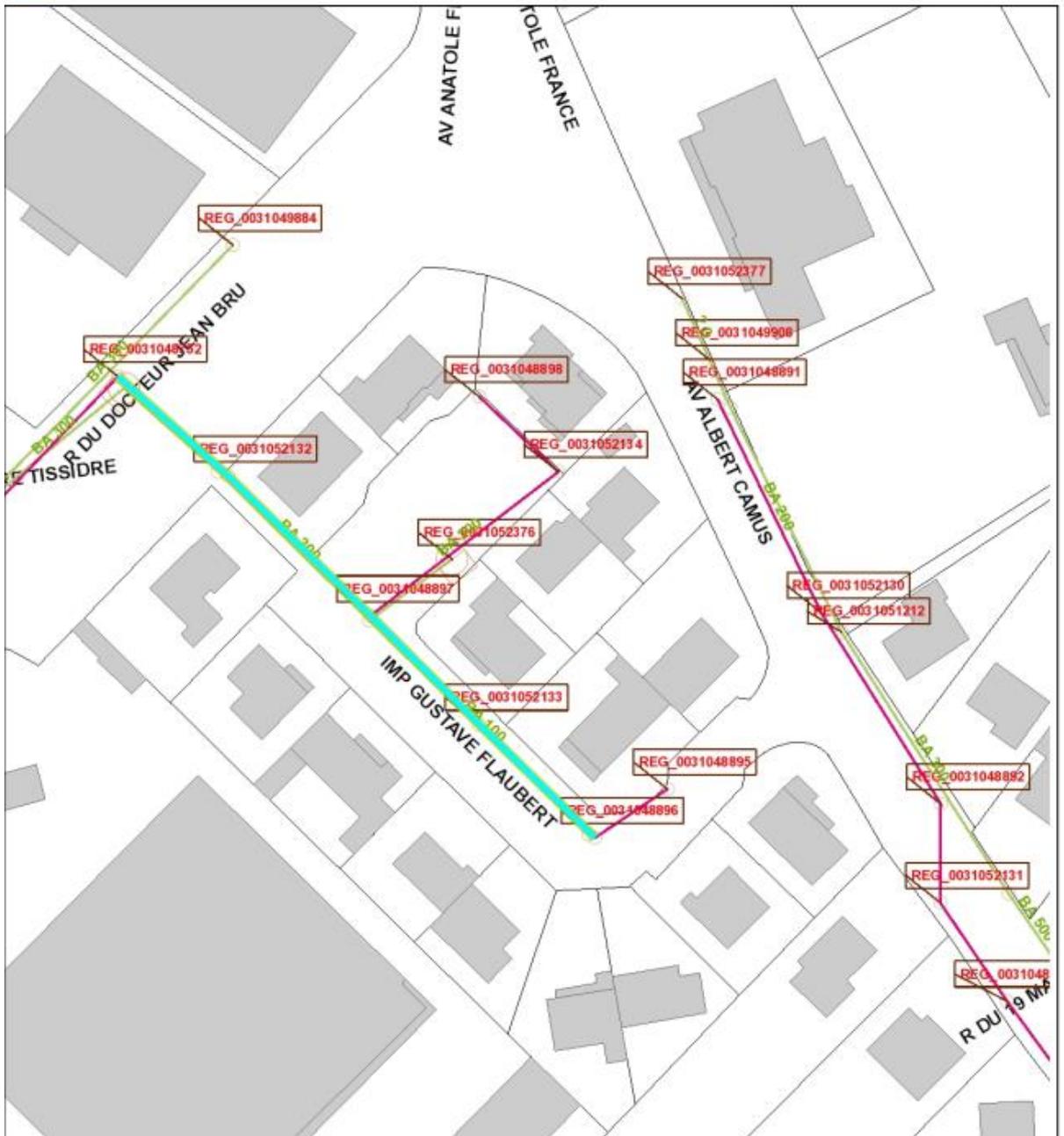


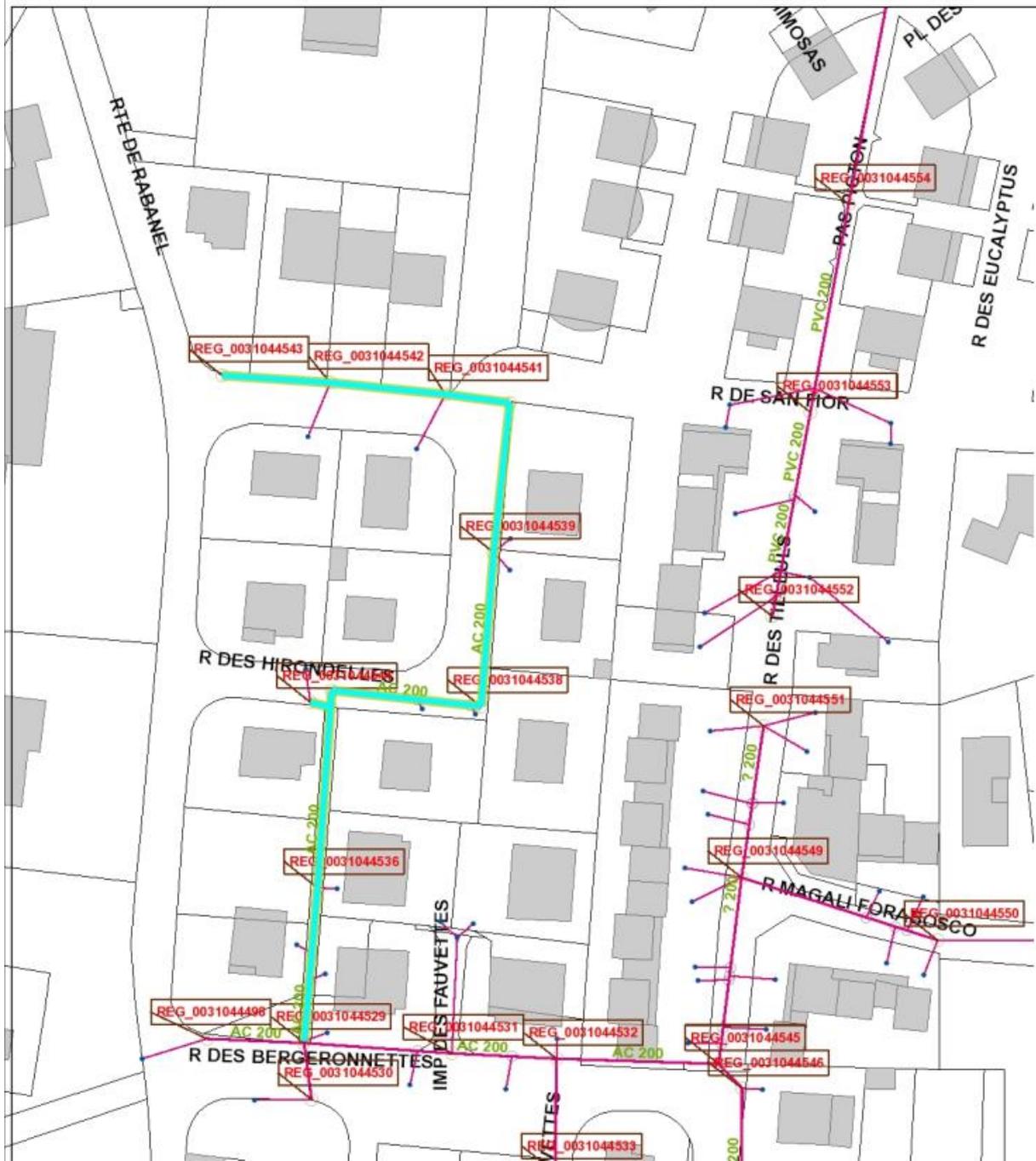












(points noirs qui ne sera pas pris en compte en 2023 suite aux travaux réalisés sur ce secteur)

